

TRENTE ET UNIÈME ANNÉE — N° 9246 | 24 PAGES | DERNIÈRE ÉDITION | DIMANCHE 6 - LUNDI 7 OCTOBRE 1974

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 9 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,50 kr. ; Espagne, 18 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris ; Italie, 250 L ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 9 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 0,75 fl. ; Portugal, 10 esc. ; Suède, 1,75 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 75 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 12

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

Des négociations sont engagées pour permettre le retour du « France » au Havre

LIRE PAGE 24
L'ARTICLE DE F. GROSRICHARD

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

M. BREJNEV LA DÉTENTE ET L'OCCIDENT

La valse de dirigeants dont plusieurs grands pays d'Occident ont donné le spectacle cette année ne va pas sans poser quelques problèmes à l'homme qui, à l'Est, a orienté toute la politique du bloc qu'il dirige — et aussi engagé son prestige personnel — vers la « normalisation » et la détente. Aussi bien M. Brejnev se hâte-t-il de prendre contact avec ses nouveaux partenaires. A la fois curieux de leurs intentions et désireux de montrer à la face du monde que, si les hommes d'Etat passent, la détente demeure, il s'efforce de remettre en route le cortège désormais classique d'entretiens « au sommet ».

Si sa rencontre avec M. Ford reste fixée au début de l'été prochain, il aura de longs entretiens avec M. Kissinger à Moscou dès la fin de ce mois. Aussitôt après, le secrétaire général du P.C. soviétique recevra le nouveau chancelier allemand, M. Schmidt. Enfin, il prendra la mesure des intentions du nouveau président français en venant personnellement en France du 5 au 7 décembre.

Ces rencontres n'ont évidemment pas toutes le même poids. Avec les dirigeants américains, M. Brejnev abordera des sujets concrets de première importance, tels que la limitation des armements stratégiques, les moyens de remettre sur les rails la négociation sur le Proche-Orient, la réduction des forces armées en Europe centrale, etc. Même si toutes ces conversations sont difficiles et restent au point mort depuis de longs mois, elles n'ont rien perdu de leur urgence.

Avec les Européens, en revanche, les discussions s'égarent souvent dans des méandres plus ou moins académiques, tels que la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. Sans doute la diplomatie soviétique attache-t-elle beaucoup d'importance à cet « exercice », mais on ne peut en dire autant de ses partenaires.

Car la différence entre la détente « lourde » — réservée aux Américains — et la détente « légère » — celle des Européens — s'est accentuée depuis un an. Qu'on le veuille ou non, la guerre d'octobre a imprimé à la diplomatie de la France, de l'Europe de l'Ouest et même de la plupart des pays non communistes un virage à angle aigu. La préoccupation prioritaire des Occidentaux ne se situe plus aujourd'hui à l'Est, mais au Sud-Est, dans le monde arabe et chez les producteurs de pétrole, et aussi de plus en plus à l'intérieur, où les problèmes économiques et sociaux échappent à l'emprise des gouvernements.

Sans doute, tant qu'un véritable désarmement n'est pas amorcé, le maintien d'un certain équilibre militaire apparaît-il toujours indispensable — mais on s'en remet de plus en plus pour ce faire aux Américains, — de même que l'utilité de relations correctes et si possible détendues avec l'Est. Mais le problème réel de « sécurité » qui se pose aujourd'hui à l'Europe est d'abord celui de son approvisionnement énergétique ; il ne sera réglé ni par des moyens militaires ni par la détente avec l'Est, laquelle apparaît à la plupart comme un fait acquis, utile certes, mais de second plan.

M. Brejnev a pour sa part des préoccupations plus traditionnelles. L'avenir politique et militaire de l'Europe occidentale reste au centre de ses intérêts. Il cherchera à obtenir des assurances autres que verbales sur les vues de MM. Giscard d'Estaing et Schmidt : qu'entendent les deux hommes par « relance » de l'unification européenne ? Les Neuf vont-ils devenir plus « américains » ou plus « indépendants » ? (L'une et l'autre hypothèse soulevèrent des réserves à Moscou.) Faut-il s'attendre à une relance de la défense européenne, un des thèmes favoris l'an dernier, à pareille époque, de M. Jobert ? Le marais dans lequel se débat actuellement la Communauté doit lui paraître rassurant à cet égard.

L'AVENIR DES INSTITUTIONS PORTUGAISES

Le rôle du Mouvement des forces armées ne s'arrêtera pas aux élections

nous déclare à Lisbonne M. Cunhal secrétaire général du parti communiste

A la veille du soixante-quatrième anniversaire de la proclamation de la République au Portugal, un porte-parole de l'armée a annoncé, vendredi 4 octobre, qu'un accord avait été dégagé en son sein sur le nom des personnalités qui doivent remplacer les officiers évincés de la junte lors de la démission du général Spinola. Ces nominations doivent être approuvées par le Conseil d'Etat avant d'être rendues publiques.

S'adressant aux journalistes, M. Mario Soares, ministre des affaires étrangères, a déploré vendredi que la presse internationale donne une image « à sensation et fausse » de la situation dans le pays. Il a garanti à la droite « le droit de s'exprimer pourvu qu'elle ne conspire pas ». Le même jour, la commission de décolonisation constituée il y a un mois s'est réunie à Lisbonne sous la présidence du chef de l'Etat, le général Costa Gomes, et a surtout débattu de la situation en Angola.

Dans l'interview qu'il a accordée à notre envoyé spécial, M. Alvaro Cunhal, ministre d'Etat et secrétaire général du parti communiste portugais, estime que le Mouvement des forces armées aura un rôle à jouer après les élections à la Constituante.

« Votre parti a déclaré que le départ du général Spinola était un fait positif. Dans quelle mesure peut-on le considérer comme un pas en avant dans l'application du programme du Mouvement des forces armées ?

— Le général Spinola avait joué un rôle positif avant le 25 avril pour développer le M.F.A. et créer des conditions favorables au renversement de la dictature fasciste. Malheureusement, après le 25 avril, il a contrarié, chaque fois avec plus d'insistance, le processus de démocratisation et de décolonisation. En fait, il n'avait pas compris le rôle du peuple dans une démocratie. Il tendait surtout à un régime qui se serait rapproché d'une dictature personnelle et militaire. A la veille des événements, il a exigé l'état de siège, la suspension des libertés individuelles. Avec la menace du chaos, de l'anarchie, de la prise du pouvoir par le parti communiste, on peut toujours justifier des mesures d'exception, la liquidation du gouvernement provisoire et du Mouvement des forces armées. C'était son projet politique ; il était devenu le frein de la démocratie et de la décolonisation et son départ est donc un fait positif qui facilite les choses.

— Ne craignez-vous pas que les départs du général Spinola, de trois autres officiers de la junte de salut national et des deux ministres militaires du gouvernement provisoire considérés comme des « spinolistes » introduisent des germes de division dans l'armée, affaiblissent le M.F.A. et soient préjudiciables à l'avenir de l'expérience portugaise.

— Je pense au contraire que ces départs renforcent l'unité au sein des forces armées. Certes, une fois qu'ils ont abandonné leur poste de responsabilité, ces militaires peuvent créer des tendances d'opposition et de division, mais quand le général était au palais présidentiel de Belem et les autres au sein de la junte un germe de division pouvait être bien plus virulent.

Propos recueillis par
DOMINIQUE POUCHIN.

(Lire la suite page 2.)

LES CONSÉQUENCES DE LA CRISE DE L'ÉNERGIE

De nouvelles mesures vont être prises pour améliorer les transports en commun

A l'Assemblée nationale, les députés n'ont fait qu'esquisser, en examinant le projet de loi sur les économies d'énergie, un débat plus vaste sur la politique énergétique et la croissance. L'opposition de gauche, par la voix de M. Marchais, secrétaire général du P.C.F., notamment, a dénoncé les responsabilités du gouvernement et du système capitaliste dans la crise actuelle, tandis que M. Chirac, premier ministre, invitait les Français à mettre fin aux « gaspillages ».

Dans cet esprit, un certain nombre de mesures destinées à améliorer la capacité ou la qualité des transports en commun et à faciliter leur circulation ont déjà été prises ; d'autres vont l'être. Dans le projet de budget pour 1975, les crédits de l'Etat consacrés aux transports collectifs urbains doivent augmenter de 40 %. Un décret doit prochainement confier au préfet de la région parisienne le soin de lancer un plan d'urgence pour faciliter la circulation des autobus dans la capitale et sa banlieue (voir page 20). L'année prochaine, une carte de transport unique permettra d'emprunter indifféremment dans Paris ou la région parisienne le métro, l'autobus ou le train.

A l'étranger, M. Yamani, ministre saoudien du pétrole, a demandé vendredi la convocation d'urgence d'un comité restreint pour préparer une conférence internationale sur le pétrole. Quant au chancelier de l'Echiquier, M. Denis Healey, il s'est opposé à une réduction supplémentaire de la consommation pétrolière de la Grande-Bretagne, rapporte le « New York Times » ; selon M. Healey, M. Kissinger n'aurait pas proposé aux Cinq Grands de réduire de 15 % leur consommation de pétrole, comme l'avait affirmé la presse américaine.

Si le prix du pétrole augmente encore...

Les députés n'ont guère modifié un projet qui, comme l'a souligné l'un d'eux, M. Charles Krieg (U.D.R.), n'est guère qu'une loi-cadre. Ils ont donc autorisé le gouvernement à procéder par décret, si la situation l'exige, au contrôle et à la répartition des ressources en énergie. Le projet de loi ouvre la possibilité de déterminer des plafonds de température pour le chauffage des locaux — probablement 20 degrés pour les locaux habités, — interdit les contrats de chauffage qui favorisent l'accroissement de la consommation, décide l'individualisation, grâce à l'installation des compteurs, des dépenses de chauffage et d'eau chaude dans les immeubles soumis à une installation collective et envisage l'inscription dans le code de l'urbanisme des obligations d'isolation thermique et de régulation.

En ce qui concerne le carburant automobile, qui ne représente que 15 % de la consommation des produits pétroliers, s'il est nécessaire d'en limiter l'utilisation, « *il ne nous a pas paru opportun d'avoir recours au rationnement* », a indiqué M. Jacques Chirac. Au-delà des mesures limitées et de la possibilité de passer à des contraintes plus sérieuses, le premier ministre a confirmé l'intention du gouvernement de limiter à 51 milliards de francs le coût net des importations de pétrole en 1975.

PHILIPPE SIMONNOT
et ANDRÉ LAURENS.

(Lire la suite page 6.)

En Italie, Fiat met en chômage partiel 65 000 ouvriers

Devant la mévente de leur production, les deux firmes automobiles italiennes, Fiat et Lancia, ont décidé de mettre en chômage partiel repectivement soixante-cinq mille et six mille ouvriers. Chez Lancia, l'horaire reviendra de quarante à vingt-quatre heures par semaine. Cela représentera pour les intéressés un manque à gagner de 6 000 lires par personne et par semaine.

De notre correspondant

Rome. — Pour éviter, après la démission du 3 octobre du cabinet de M. Mariano Rumor, que la crise s'éternise, le président de la République a décidé de mener ses consultations tambour battant. Du lundi 7 octobre à mercredi après-midi 9 octobre, il recevra successivement ses deux prédécesseurs, MM. Gronchi et Saragat, les présidents des deux Chambres, les anciens présidents du conseil et les représentant des partis politiques. M. Leone pourrait donc prendre une décision dès jeudi prochain.

Les inquiétudes provoquées par la démission du gouvernement Rumor, qui ne pouvait tomber à un plus mauvais moment, ont été aussitôt confirmées. L'alerte est venue de Turin, où la direction de Fiat a annoncé, le vendredi 4 octobre, la mise en chômage partiel de 65 000 ouvriers. Lancia fera de même pour 6 000 membres de son personnel, qui ne travailleront que trois jours par semaine (vingt-quatre heures au lieu de quarante). Ces mesures devraient permettre de réduire la production d'automobiles de plus de 200 000 unités au cours des prochains mois. Mais elles représenteront un manque à gagner de 6 000 lires par semaine pour chacun des 71 000 ouvriers concernés.

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 2.)

Les voies du socialisme

II. — LA LIGNE CHINOISE

Par K.S. KAROL (*)

Dans la perspective des débats sur les voies du socialisme, M. Pascal Ory, membre du P.S., a parlé dans notre précédent numéro de la social-démocratie. M. K.S. Karol traite aujourd'hui de la voie chinoise. M. Ellenstein, qui appartient au P.C.F., traitera dans notre prochain numéro de la voie soviétique.

La recherche d'un développement très différent de celui des « sociétés industrielles » de l'Ouest et de l'Est traduit l'option fondamentale du socialisme chinois : enclencher, dès maintenant, le processus de déhiérarchisation, de débureaucratisation et d'égalitarisme qui permettra aux générations futures d'accéder au communisme. Ce projet, mis en œuvre par les maoïstes, et qui n'avait d'abord rencontré qu'incrédulité ou hostilité inquiète, suscite aujourd'hui en Occident des réactions plus sereines. Nos experts admettent que la croissance économique de la Chine est fort honorable et, en tout cas, de loin supérieure à celle des autres pays du tiers-monde. Ils reconnaissent aussi que la rationalité « différente » du développement chinois garantit une justice sociale qu'on ne rencontre nulle part ailleurs et qu'elle a déjà conduit à des succès considérables dans les domaines de la santé publique et de l'éducation. Cependant, l'expérience maoïste s'applique à un pays asiatique qui reste lourdement handicapé par une arriération économique qu'il doit largement à la colonisation des « Blancs ». Les experts — se référant aussi à un caractère spécifique de la civilisation chinoise — pensent donc qu'il est pour le moins prématuré d'affirmer que cette société, aujourd'hui nettement « différente », restera fidèle à cette inspiration idéologique lorsqu'elle sera devenue — sans doute dès la fin du siècle — une véritable puissance industrielle.

A ce jugement nuancé de la part des Occidentaux (qui tiennent ainsi pour vraisemblable une sorte de retour de l'enfant prodigue) les Soviétiques et leurs alliés opposent une condamnation sans appel de l' « hérésie » maoïste. Ils savent fort bien quant à eux — leur propre histoire les en a instruit — que des choix de cette ampleur, dans la période qui suit la révolution, marquent très profondément une société. Certes ils ne s'indignent, en apparence, que du nationalisme des Chinois dont l'expansion — disent-ils — les vise directement.

(Lire la suite page 4.)

(*) Journaliste, auteur notamment de *la Chine de Mao, l'autre communisme* (1966) et *la Deuxième Révolution chinoise* (1973). Ed. Robert Laffont.

Une interview de M. Paul Dijoud

« L'IMMIGRATION DOIT DEVENIR UN MOUVEMENT CONTROLÉ ET NON SUBI », déclare au *Monde* le secrétaire d'Etat

(Lire page 20.)

« A Letter for Queen Victoria » au Festival d'automne

Bob Wilson Opera

Un opéra de Bob Wilson ? « A Letter for Quen Victoria » a été créé à Spolète avant d'être présenté au Festival de La Rochelle, et nous en avons rendu compte dans « le Monde » daté 30 juin-1er juillet et dans « le Monde » du 6 juillet.

L'obstination du « Monde » est opportune : « A Letter for Queen Victoria » repose plus d'une fois sur le procédé, en vogue chez les fortes têtes, de la répétition. Répétition du texte de scènes entières, répétition de tableaux vivants, de gestes. Ce leitmotiv répétitif figure, chez Wilson comme chez d'autres, un refus de la mort.

Le dialogue est très abondant. Récité vite sans effort d'élocution, murmuré plutôt que chanté, ce texte est anglais. Pas de sous-titres, forcément. Et pas d'écouteur pour traduction simultanée.

Le spectateur qui ne comprend pas l'anglais éprouvera comme un manque. Celui qui comprend l'anglais ne sera guère plus informé. Juste un petit peu, pas plus. Le texte est un collage non ordonné de tics américains qui n'ont pas d'écho ici. C'est tout bénéfice : plus écartés de « A Letter » par le « no man's land » idiotique, les Français s'en trouveront plus proches du public que rêve Wilson. Plus proches de Wilson lui-même, aussi.

MICHEL COURNOT.

(Lire la suite page 19.)

AU JOUR LE JOUR

FEUX DE PAPIER

On a fait grand cas du geste du président Valéry Giscard d'Estaing allumant un feu de bois à l'Elysée. Ce n'est évidemment qu'un geste, car le bois de chauffage est devenu plus rare et plus cher que le mazout.

Il est raflé par les fabricants de papier, qui sont à court de matière première. Dès lors, pourquoi ne pas brûler directement le papier usagé ? Un ingénieux fabricant vient de mettre sur le marché un dispositif qui permet de faire d'excellentes bûches avec de la paperasse compressée.

Il n'y a donc plus de problème pour l'administration et la politique, qui sont les plus grosses productrices de cette matière première. Chaque ministre va pouvoir imiter l'exemple du président pour chauffer son ministère, tout en résolvant de manière élégante le problème du classement des archives. Quant à l'Assemblée nationale, elle pourra utiliser l'Officiel et donner enfin un usage rationnel aux feux de l'éloquence.

ROBERT ESCARPIT.

EUROPE

Portugal

Les déclarations de M. Cunhal

(Suite de la première page.)

— La gauche a organisé, le lundi 30 septembre, une manifestation au cours de laquelle elle a exprimé un soutien explicite au général Costa Gomes, qui venait d'être nommé président de la République. Elle n'avait pas eu le même geste quand le général Spinola est arrivé au pouvoir. Comment expliquer cette différence ?

— Le général Spinola a pris le pouvoir avant l'installation du gouvernement provisoire. C'était un fait révolutionnaire et non pas un changement politique dans une situation normale. C'est la première raison. D'autre part, nous pensons que le général Costa Gomes peut, dans cette situation très complexe, jouer un rôle positif : il a besoin de notre appui, il le mérite ; il était donc juste d'appuyer à ce moment le M.F.A., le gouvernement provisoire et le nouveau président de la République.

— Votre parti ne cesse de recommander une action plus déterminée pour l'assainissement et l'épuration de toutes les structures où subsistent des restes de l'ancien régime. Quelles sont, selon vous, les mesures les plus urgentes à prendre ?

— Il n'y a peut-être pas d'objectif fondamental, précis, dans tel ou tel secteur de l'appareil d'Etat. Il reste des fascistes un peu partout. Une chose est importante : la réorganisation des forces militarisées, c'est-à-dire la police et la garde nationale. C'est prévu par le programme du M.F.A. et nous espérons que la nouvelle situation sera favorable à cette réorganisation.

— La situation économique du Portugal est difficile. Le parti communiste a-t-il une politique économique à proposer ?

— Une prochaine réunion de notre comité central étudiera la situation économique. Les mesures ne peuvent être proposées de façon abstraite. Il faut voir quelles sont les possibilités réelles d'application en fonction des changements qui sont intervenus dans les organismes du pouvoir. La situation économique est difficile, les perspectives immédiates sont défavorables et l'on peut craindre une aggravation dans le futur proche. Une intervention rapide s'impose donc. Les leviers de commande restent entre les mains des groupes monopolistes, qui ne sont pas de « grands amis » de la nouvelle situation. On doit donc étudier des mécanismes d'intervention dans la vie financière et économique. Les déficits du budget de la balance commerciale et de la balance des paiements constituent une situation grave. On connaît aussi une certaine récession, conséquence de la situation internationale et de la politique des groupes monopolistes. On constate encore une baisse de la production, parfois intentionnelle, dans certains secteurs. Voilà dans quelles directions il faut agir. Nous voulons contribuer à la recherche de solutions qui puissent être appliquées par la coalition de forces très large qui est au pouvoir.

— La clarification politique issue de la dernière crise et la gravité de la situation économique ne pourraient-elles conduire votre parti à proposer quelques nationalisations importantes avant le terme normal du mandat du gouvernement provisoire ?

— S'il s'agissait de sortir des solutions de sa poche, je répondrais oui. Objectivement c'est nécessaire et économiquement inévitable. Mais si cette solution s'avère impraticable — n'étant pas inscrite au programme du M.F.A. — il faudra trouver autre chose. Nous ne voulons pas créer des points de rupture qui rendent l'évolution plus difficile.

— Votre présence au gouvernement est parfois présentée comme la plus sûre garantie de la paix sociale. Qu'en pensez-vous ?

— Je ne suis pas un partisan de ce qu'on appelle la paix sociale. Je suis un partisan de la lutte de classes et je pense que ce qui se passe aujourd'hui, même les compromis entre les forces politiques, est un aspect de la lutte de classes. Si on entend par paix sociale une certaine sérénité de la vie dans les rues, les lieux de travail, une façon de résoudre les problèmes sans violences aiguës, je pense que notre situation est favorable à la défense des intérêts des travailleurs et au développement de la démocratie. Il faut éviter que des troubles graves favorisent la contre-révolution.

— Et les grèves ?

— Nous sommes pour les grèves. Il faut choisir où, quand, comment les grèves sont utiles et où elles peuvent être nuisibles. Dans la situation actuelle, la grève peut être dans certains cas l'arme des travailleurs, dans d'autres, elle peut être utilisée contre eux par les ennemis de la démocratie. Nous sommes pour la première et contre la seconde.

Le problème de l'OTAN

— Quand, à propos de la décolonisation, on parle de l'Angola, on aborde la « grosse part du gâteau ». C'est là que les intérêts économiques sont le plus importants et que la résistance de la population blanche risque d'être le plus dure. Cette spécificité du problème angolais implique-t-elle des mesures particulières ?

— Oui. La situation en Angola est spécifique. L'objectif reste l'indépendance du peuple angolais. Mais les réponses aux problèmes immédiats exigent un examen très détaillé et réaliste de la situation. Des convoitises existent, aussi bien des colonialistes portugais, d'autres pays impérialistes que peut-être même de pays africains qui peuvent estimer avoir des intérêts en Angola. Cela exige donc une politiqeu très souple, très attentive, pour trouver le chemin juste vers l'indépendance et éviter l'intervention de ces facteurs extérieurs. La situation intérieure angolaise est difficile. Les Blancs sont armés ; les forces colonialistes peuvent chercher à y obtenir ce qu'elles n'ont pu avoir au Mozambique. L'Angola peut devenir un abcès de fixation des forces réactionnaires pour contester toute l'actuelle politique portugaise. Mais je suis persuadé que le Mouvement de libération nationale d'Angola, en accord avec les forces progressistes du Portugal, peut trouver la juste solution.

— Depuis la dernière crise, diverses déclarations gouvernementales ont indiqué clairement que le Portugal n'émettait pas plus de réserves qu'auparavant à l'égard de l'OTAN. Qu'en pensez-vous ?

— Nous, communistes, ne posons pas le problème en ce moment. Il y a des bases américaines sur le territoire portugais. Elles sont là. Le Portugal appartient à l'OTAN. Ce sont de grands problèmes qui doivent être résolus dans le cadre plus général de la sécurité européenne, des rapports de coopération et de développement dans un nouveau climat de détente internationale. Je pense qu'il ne faut pas changer de politique extérieure sur cette question actuellement.

— On a parlé de la création d'un « conseil de la révolution », exclusivement composé de militaires. Le projet a, pour l'instant, été abandonné. Mais quelle serait votre position si une telle solution institutionnelle venait à voir le jour dans l'avenir ?

— On en parle, c'est vrai. Je ne connais pas précisément les projets. La solution de ce problème organisationnel appartient au M.F.A. Il a une expérience politique suffisante pour trouver les solutions qui lui conviennent. Nous lui faisons entière confiance et ne nous préoccupons pas de la solution organisationnelle qui permettra l'intervention du M.F.A. dans la vie politique portugaise. Cette intervention ne s'arrêtera pas, d'ailleurs, avec l'élection prochaine d'une assemblée constituante.

— Certains désaccords publics, certaines polémiques, ont éclaté, avant la dernière crise, entre votre parti et le parti socialiste. Ne craignez-vous pas d'avoir été ou d'être encore l'objet d'une tentative d'isolement ?

— Il n'est pas possible actuellement d'isoler le parti communiste. Si des forces s'y essayaient, cela se retournerait contre elles. En ce qui concerne nos amis socialistes, je ne crois pas qu'ils aient participé à une telle opération. Il y a des difficultés : c'est inévitable. Il s'agit de deux partis qui ont une vision différente, et c'est naturel qu'ils en discutent. Nous avons de bons rapports avec le P.S. et souhaitons les renforcer, ainsi que ceux qui nous lient aux autres forces démocratiques, parmi lesquelles je compte, avec sa spécificité, le M.F.A.

— Au soir du 27 septembre, alors que la situation était difficile, des militants « gauchistes » sont venus au siège de votre parti pour participer à la mobilisation. Vous ne les avez pas écartés mais au contraire intégrés au dispositif d'auto-défense. Cela peut-il être interprété comme un assouplissement de la position de votre part par rapport à ces organisations ?

— Nous n'avons jamais affirmé que, parmi ces groupes gauchistes, il n'y ait pas des gens sincères qui veulent lutter contre la réaction, le fascisme et pour assurer la démocratie et le progrès social au Portugal. Il y en a, c'est certain. Mais nous n'avons pas changé d'opinion sur l'orientation et l'activité nuisible de ces groupes. La veille de la grande opération contre-révolutionnaire, ils ont pris des initiatives qui aidaient à créer un climat favorable à la réaction. C'est une appréciation de caractère général. Nous n'avons pas changé. Mais, en ce qui concerne les hommes, quelques jeunes, nous savons qu'il y a des gens sincères et nous n'avons aucune difficulté à travailler avec eux, quelle que soit leur position sur les événements et même leur jugement sur notre activité. S'ils veulent lutter dans une direction que nous considérons positive, alors nous ferons route ensemble. »

Propos recueillis par
DOMINIQUE POUCHIN.

Italie

La société Fiat aurait subventionné des partis politiques

Turin. — Mme Marcella Comoglio-Calvi, expert-comptable agréé par les tribunaux, commissaire aux comptes de plusieurs entreprises importantes et membre d'honneur de l'Académie des sciences de Rome, a posé au nom d'un groupe de petits porteurs d'actions de la Fiat, le 26 avril, lors de l'assemblée générale de la société Fiat, quelques questions embarrassantes à M. Giovanni Agnelli, président de la Fiat et aussi de la Cofindustria, le syndicat patronal italien. Devant le manque de clarté des réponses du P.-D.G., ces actionnaires ont saisi le 2 octobre le tribunal civil de Turin d'une requête visant à obtenir des magistrats la désignation d'experts qui auront à étudier le bilan de la société Fiat et à apprécier la sincérité de celui-ci.

Si, comme Mme Comoglio-Calvi en est convaincue, cette expertise fait apparaître des irrégularités, une nouvelle action sera intentée au pénal.

De notre envoyé spécial

Le dossier remis le 2 octobre aux magistrats turinois par trois avocats, Me Giorgio et Calogero-Cali, du barreau de Turin, et Me Giusto Jaeger, du barreau de Milan, met en évidence un certain nombre de faits qui ont ému les actionnaires contestataires. Le 26 avril 1974, cinq cent trente actionnaires de la Fiat étaient présents dans les locaux de l'Institut technique Fiat, à Turin, ainsi que quelques journalistes. La majorité de la Fiat, dont le capital de 150 milliards de lires est réparti en 200 millions d'actions ordinaires et 100 millions d'actions privilégiées est détenue par M. Giovanni Agnelli, fils du fondateur et par l'Istituto Finanziario Industriale, qu'il contrôle également. Si les porteurs d'actions privilégiées ont un droit de préemption en cas de distribution du patrimoine social, ils n'ont pas, comme les porteurs d'actions ordinaires, le droit de vote en assemblée générale.

Alors que les actionnaires se préparaient à approuver le bilan, Mme Comoglio-Calvi, qui représentait 300 000 actions ordinaires et 300 000 privilégiées, a pris la parole pour demander à M. Giovanni Agnelli s'il était exact que Fiat avait, au cours de l'exercice, financé des partis politiques. Cette question fit sensation, mais l'assemblée ne fut pas moins étonnée d'entendre M. Agnelli — sa réponse est inscrite au procès-verbal de séance dressé par Me Renato Morone, notaire — dire que les partis politiques avaient effectivement reçu quelques subsides de la Fiat, non pas pour obtenir des avantages mais simplement parce qu'une telle aide financière relevait de l'intérêt public — sous-entendu pour soutenir le libre jeu de la démocratie. Quant aux sommes ainsi attribuées, M. Agnelli a indiqué qu'il n'était pas tenu d'en donner le montant et qu'elles figuraient avec d'autres dépenses « de détail » au chapitre *spese di produzione di esercizo*, c'est-à-dire en « frais généraux ».

Ceux-ci s'élèvent dans le bilan de 1973 à 169 802 360 lires, soit 18 millions de plus qu'en 1972.

Aussitôt, on s'est étonné parmi les actionnaires — qui ne sont pas des philanthropes — que la société puisse, à une époque où les bénéfices se sont singulièrement amenuisés, où la conjoncture économique donne de vives inquiétudes, où l'on ne distribue que des dividendes symboliques, que la société ait ainsi fait des cadeaux aux partis politiques sans espérer une contrepartie profitable. On imagine toutefois que le parti communiste a été exclu de la distribution.

M. Agnelli, dont l'intégrité n'est pas en cause, estime peut-être de son devoir, dans les circonstances actuelles, de soutenir une action civique, mais tous les actionnaires ne l'entendent pas ainsi. Ils ont reçu cette année seulement 30 lires de dividende par action et en complément trois actions de la Societa Assicuratrice Industriale (compagnie d'assurances que contrôle M. Agnelli), pour mille actions Fiat. Moins de civisme et plus de dividendes, disent les actionnaires, nous eût satisfaits.

« *Il est donc naturel de se demander*, nous dit Mme Comoglio-Calvi, *quel avantage la Fiat ou ses dirigeants escomptaient retirer de ces dons aux partis politiques. Si des avantages ont été accordés, il s'agit de corruption. S'il n'y en a pas eu, on a amputé gratuitement, sans leur demander leur avis, la part de bénéfices revenant aux actionnaires. Il n'est pas dit dans les statuts de la Fiat que la société a vocation pour soutenir les partis politiques. D'autant plus que les dirigeants de la Fiat ont reconnu eux-mêmes que l'année 1973 avait été médiocre. M. Giovanni Agnelli n'a-t-il pas déclaré à certains journaux financiers que la Fiat avait perdu en 1973 près de 108 millions de dollars ? M. Umberto Agnelli, frère du précédent et administrateur délégué de Fiat, aurait, lui, déclaré aux administrateurs et aux commissaires aux comptes que la société avait perdu 65 milliards de lires et qu'on ne s'était résolu à distribuer malgré tout un dividende pris sur les bénéfices des exercices précédents que pour faire un geste envers les petits actionnaires* ». Ces déclarations officielles ou privées — le *Financial Times* et *Business Week* en ont fait état — n'ont pas été sans influencer la cote des actions Fiat à la Bourse. L'action ordinaire qui cotait en 1973 au maximum 3 299 lires était tombée, le 18 septembre 1974, à 1 970 lires. L'action privilégiée passait dans le même temps de 2 320 lires à 1 470 lires.

Certains esprits malveillants voient derrière ces déclarations pessimistes des dirigeants de la Fiat une manœuvre d'agiotage et se demandent si l'*Istituto Finanziaro Industrial* et M. Agnelli n'ont pas ainsi voulu jouer la baisse pour racheter des actions au meilleur prix.

Autre fait qui inquiète les actionnaires engagés dans l'action présente : une filiale de la Fiat contrôlée à 89 % par la famille Agnelli, la société Magneti-Marelli, qui fabrique à Milan des appareillages électriques, aurait pratiqué vis-à-vis de Fiat des prix inférieurs parfois de 50 % à ceux pratiqués envers d'autres clients étrangers au groupe. Ses dirigeants auraient même refusé, dit-on, de fournir des matériels à des concurrents étrangers de Fiat.

L'assemblée générale de Magneti-Morelli fut aussi l'occasion d'une demande d'explication de la part de Mme Comoglio-Calvi, qui représentait cinq cent mille actions privilégiées.

« *Si de telles pratiques ont eu lieu*, nous a-t-elle dit, *c'est un préjudice certain par manque à gagner qui a été causé à la société donc aux actionnaires.* » Précisons que la Magneti-Morelli a fait, en 1973, 119 milliards de lires de chiffre d'affaires.

Les experts, dont on attend la désignation par le tribunal civil de Turin, auront à examiner tous ces éléments. En Italie, quand au cours d'un procès civil les magistrats constatent l'existence de délits relevant du droit pénal, ils les dénoncent immédiatement à leurs collègues chargés de ce genre de poursuites. C'est aussi ce qu'espèrent les contestataires de Fiat.

« *Afin que les choses soient claires*, nous a dit Mme Comoglio-Calvi, *je dois vous indiquer que je n'appartiens à aucun parti politique. Que j'ai refusé de recevoir les journalistes représentant des organes de presse engagés afin de ne pas politiser cette affaire. Je ne suis qu'un expert-comptable soucieux des intérêts des actionnaires qui m'ont confié leur mandat. C'est sur ce plan seulement que se situe l'action entreprise. J'ai déjà fait l'objet de pressions pour renoncer à cette action. Ainsi on a invité certaines entreprises industrielles où je remplis les fonctions de commissaire aux comptes à renoncer à mes services. Mais le dossier soumis au tribunal comporte toutes les références juridiques souhaitables. Il est solide et nous disposons de documents convaincants qui seront produits au moment opportun.* »

Quant à M. Agnelli, il nous a fait répondre simplement : « C'est une affaire dont nous ne voulons pas parler. La justice est saisie. Ce sera aux magistrats d'apprécier le bien-fondé ou la futilité de l'action engagée. » Le président de Fiat était représenté à l'audience du 3 octobre par Mes Giuseppe Seri et Grande Steevens Franzo. C'est donc du tribunal de Turin que viendra, espère-t-on, la lumière. La prochaine audience a été fixée au 11 décembre 1974.

MAURICE DENUZIÈRE.

Soixante-cinq mille ouvriers au chômage partiel

(Suite de la première page.)

Compte tenu de la place occupée par Fiat dans la vie économique italienne, les répercussions sur d'autres entreprises — notamment de fournitures — risquent d'être assez graves.

Le ministre du travail, M. Bertoldi, a immédiatement réuni à Rome, le 4 octobre, les représentants du patronat et des syndicats. Mais chacun est resté sur ses positions et une nouvelle réunion devrait avoir lieu ce samedi 5 octobre. Les syndicats ne cachent pas leur intention de déclencher une grève — sectorielle, régionale ou même générale — si les tractations échouaient.

La position de la direction se résume en trois chiffres. Fiat a une capacité de production de 8 000 véhicules par jour ; elle n'en produit que 6 500 et n'en vend que 5 000. A ce rythme et compte tenu du stock existant, 350 000 véhicules seront parqués à la fin de l'année sans acheteurs, ce qui représenterait une immobilisation de capital de 300 milliards de lires. Nous ne pouvons nous permettre ce luxe, affirme la direction, et d'ailleurs, nous n'avons pas de place : la capacité maximum de stockage est de 240 000 unités.

Les développements de la crise politique

Les syndicats reprochent à la direction de ne présenter qu'un aspect des choses. Car, si le secteur automobile de Fiat se porte mal, d'autres branches du groupe (production d'autocars, de tracteurs, de machines agricoles) sont relativement en bonne santé. N'y aurait-il pas moyen de changer tout simplement d'affectation les ouvriers dont on veut réduire les horaires de travail ? Impossible, répond la direction, qui estime d'autre part qu'on lui fait un mauvais procès en attribuant la baisse des ventes aux trois augmentations successives des prix des véhicules au cours de la seule année 1974.

Cependant, on continue de s'interroger à Rome sur la brusque poussée de fièvre des sociaux-démocrates, qui a provoqué la chute du gouvernement. L'ambassadeur des Etats-Unis à Rome a été nommément pris à partie, le 4 octobre, par M. Carlo Donat-Cattin, l'un des chefs de file de la gauche démocrate chrétienne, dans une interview accordée au quotidien de Gênes *Secolo XIX*. Au cours d'un entretien à l'ambassade, il y a une vingtaine de jours avec le député piémontais, le diplomate lui aurait dit textuellement : « *Il faudrait à votre pays une belle consultation électorale.* » Et de suggérer le remplacement de la coalition centre-gauche par une alliance entre la démocratie-chrétienne, les sociaux-démocrates, les libéraux et les républicains. M. Andreotti, ministre de la défense, aurait été jugé l'homme de la situation par l'ambassadeur.

Celui-ci se serait prononcé, en outre, pour une unification des syndicats C.I.S.L. et U.I.L., face à la puissante C.G.I.L., où les communistes sont majoritaires. M. Donat-Cattin conclut à une « *alliance objective* » de MM. John Volpe, ambassadeur des Etats-Unis, Amintore Fanfani, secrétaire général de la démocratie chrétienne, et Mario Tanassi, président du parti social-démocratique, pour déclencher une crise ministérielle et provoquer des élections anticipées. L'ambassade des Etats-Unis a, bien entendu, démenti que M. Volpe se soit prononcé pour une dissolution du Parlement italien, mais de manière assez embarrassée et en faisant état d'un « malentendu ».

Il est bien difficile de savoir ce que les Italiens — préoccupés par la hausse des prix — pensent de ces passes d'armes « au sommet ». Les sondages d'opinion sont, en effet, rares et peu significatifs en Italie. Toutefois, deux enquêtes viennent d'être publiées par *l'Europeo* et *l'Espresso*. Si l'on en croit l'institut Pragma, près de huit Italiens sur dix appartenant à la partie la plus active de la population urbaine jugeaient « négative », en juillet dernier, l'action du gouvernement. Cette proportion se retrouve, à peu de chose près, dans un sondage de l'institut Doxa, selon lequel la cote du cabinet Rumor n'avait cessé de baisser depuis le début de l'année : son action, approuvée en janvier par 32,1 % des Italiens, ne l'était plus, en mars, que par 19,6 % et, en août, par moins de 10 % des personnes interrogées. Ce pessimisme en dit long sur le malaise.

ROBERT SOLÉ.

Grande-Bretagne

LA CAMPAGNE POUR LES ÉLECTIONS DU 10 OCTOBRE

« Electioneering » à Kilbarchan

De notre envoyée spéciale

Glasgow. — Kilbarchan est un vieux village écossais, pas très loin de Glasgow, où les premiers métiers à tisser ont commencé à ronronner bien avant l'industrialisation. Le candidat travailliste, M. Norman Buchan, secrétaire d'Etat à l'agriculture dans le dernier gouvernement Wilson, a arraché son siège aux tories, il y a dix ans. Il l'a gardé depuis, mais avec une marge réduite : deux mille voix en février dernier. Il redoute maintenant la montée du parti nationaliste écossais (S.N.P.), qui paraît « mordre » chez les jeunes.

Spécialiste de la formation des adultes, petit, sec, vif, M. Buchan appartient à la gauche travailliste. Il a, comme sa femme, rompu avec le parti communiste britannique au moment des événements de Hongrie, en 1956. Il est resté marxiste et, bien qu'Ecossais de souche et spécialiste de la littérature et de la poésie régionale, il considère le S.N.P comme un parti purement et simplement « réactionnaire ».

Légèrement inquiet sur l'issue du scrutin du 10 octobre, il fait une campagne hyperactive. Il parcourt les rues et les routes de sa circonscription dans un vieux break surmonté d'un haut-parleur et s'arrête aux carrefours propices pour haranguer les électeurs : « *En sept mois, le gouvernement travailliste a bloqué les loyers, augmenté les retraites, conclut un contrat social avec les syndicats, freiné l'inflation ! Je n'ai rien, personnellement, contre le nationalisme écossais, mais vous devez savoir que le S.N.P. (le parti nationaliste) n'est qu'un* « red herring » *(« hareng rouge » qui désigne un attrape-nigauds) pour les conservateurs : toute voix au S.N.P. profitera finalement aux tories qui restent nos vrais adversaires !* »

Après l'*electioneering* d'aujourd'hui, il va se livrer, demain, au *canvassing* (porte à porte pour demander aux particuliers comment ils comptent voter et éventuellement les faire changer d'avis).

A son quartier général de Renfrew, une cohorte de petits garçons et de petites filles plient gravement des tracts. « *Les enfants de mes élèves*, sourit M. Buchan. *La mère de celui-là, figurez-vous, vote tory !* »

M. Norman Buchan souhaite un profond changement dans les institutions britanniques et l'avènement d'une société plus égalitaire.

« *A la suédoise ?*

— *Non, plus socialiste. Voyez-vous, nous avons évité le grand traumatisme qu'a connu la France en 1940, mais notre société n'a pas évolué depuis l'avant-guerre. Il faut qu'elle change, mais sans compromettre la souplesse qui fait l'originalité de notre vie politique.* » M. Buchan a utilisé le mot anglais *gentleness*. » — N. B.

Turquie

M. Demirel renonce à former le nouveau gouvernement

(Correspondance)

Ankara. — M. Suleyman Demirel, chef du Parti de la justice (P.J.), le grand parti d'opposition de droite, a demandé, vendredi soir 4 octobre, au président de la République, M. Fahri Koruturk, de le décharger de la mission de former le nouveau gouvernement. Après quatre jours d'entretiens, M. Demirel s'est vu contraint de renoncer au but qu'il s'était fixé : constituer une coalition de droite.

L'échec du chef du P.J. est dû au refus du parti démocratique de M. Ferruh Bozbeyli de participer à une équipe dirigée par M. Demirel. Il n'a causé aucune surprise dans les milieux politiques. M. Demirel pensait que sa proposition d'un gouvernement de droite ayant pour « *objectif essentiel la lutte contre la gauche et le communisme* » allait lui attirer les sympathies du parti démocratique de M. Bozbeyli et du Parti islamique du salut national. Les amis de M. Erbakan ont en effet donné rapidement leur adhésion à cette formule, mais le parti de M. Bozbeyli, tout en se déclarant d'accord sur le principe, a subordonné son acceptation à la nomination d'une personnalité neutre pour les fonctions de premier ministre. Devant cette exclusive, le chef du P.J. ne pouvait que renoncer à la mission qui lui avait été confiée.

Pour dénouer la crise ouverte le 18 septembre dernier, le président de la République fera-t-il appel une nouvelle fois à M. Bulent Ecevit, premier ministre de la coalition sortante, qui se repose depuis quelques jours à Izmir, sur la côte turque de la mer Egée ?

Pour le chef du parti républicain du peuple, le choix est le suivant : élections anticipées ou gouvernement minoritaire.

Selon le quotidien *Cumhuriyet* (indépendant), le Parti de la justice pourrait soutenir un gouvernement minoritaire populiste, à la condition d'introduire dans la loi électorale des amendements susceptibles d'empêcher une dispersion des suffrages en faveur des petits partis. Une telle mesure avantagerait, par rapport aux autres formations de droite, le parti de M. Demirel, qui, en échange, donnerait son accord à M. Ecevit pour l'organisation d'élections anticipées en octobre 1975.

● *Le comité de soutien* aux victimes civiles et réfugiés chypriotes, 23, *rue de Galilée*, Paris-16e (tél. : 723-72-23), serait reconnaissant de tout don matériel ou financier. (C.C.B. n° 1 300, Banque commerciale de Grèce.)

EUROPE

Belgique

REMANIANT LÉGÈREMENT SON CABINET

M. Tindemans n'a pu obtenir le « grand élargissement » indispensable pour la régionalisation

Bruxelles. — C'est une premier ministre résigné à un certain insuccès qui a présenté, le vendredi 4 octobre, son cabinet remanié pour la seconde fois depuis sa constitution, le 25 avril dernier. Pendant tout l'été M. Léo Tindemans avait, en effet, négocié en vue de trouver au Parlement la majorité des deux tiers, indispensable à l'application d'une véritable régionalisation. En ne modifiant que légèrement son cabinet à la veille de la rentrée parlementaire, prévue pour mardi prochain, le premier ministre renonce pratiquement à la régionalisation — à moins qu'il continue inlassablement, comme il l'a fait depuis la constitution de son premier cabinet, à rechercher une majorité plus large.

La première version du gouvernement Tindemans issue des élections du 10 mars 1974 était minoritaire et composée uniquement de sociaux-chrétiens et de libéraux, qui ne disposent que de cent deux sièges à la Chambre sur un total de deux cent douze. Le 11 juin, M. Tindemans avait réussi à obtenir l'adhésion du Rassemblement wallon, et le président de ce parti, le professeur Perin, était entré dans le gouvernement. Grâce à cet apport, la majorité était alors de cent quinze voix, suffisante pour la gestion, mais trop faible pour l'instauration de la régionalisation réclamée par une partie de l'opinion depuis plusieurs années.

Dans cette optique, le gouvernement remanié de juin allait préparer et faire voter avant les vacances parlementaires une *« régionalisation préparatoire »* et provisoire pour laquelle une majorité simple suffisait. M. Tindemans croyait toujours obtenir pour sa régionalisation définitive et dès le mois d'octobre la participation du parti frère du Rassemblement wallon, le F.D.F., Front des francophones bruxellois. Le Rassemblement wallon et le F.D.F. avaient et ont toujours, bien que l'un soit au gouvernement et l'autre dans l'opposition, un président général commun, M. Léon Defosset. M. Tindemans comptait aussi sur l'entrée dans son équipe de représentants du parti linguistique flamand Volksunie. Ces deux partis lui auraient apporté trente et une voix nouvelles pour la majorité.

Les négociations n'ont pu aboutir parce que le F.D.F. durcissant son opposition *« linguistique »* exigeait au préalable un accord sur les limites et le statut de la capitale, tandis que la Volksunie versait dans une sorte de « poujadisme » sur le même problème afin de mieux masquer ses propres divisions.

M. Tindemans s'est alors tourné, en désespoir de cause, vers les libéraux bruxellois de M. Risopoulos, qui ne disposent cependant que de trois sièges et qui, séparés des libéraux wallons et flamands, étaient restés dans l'opposition aux côtés des autres fancophones du F.D.F. Les négociations avec les libéraux bruxellois se prolongèrent jusqu'au jeudi 3 octobre, mais les autres partis de la majorité refusèrent de s'incliner devant le bel appétit de la petite formation qui exigeait le portefeuille de l'intérieur ou le ministère des affaires bruxelloises, actuellement détenu par l'ancien premier ministre, M. Paul Vanden Boeynants, qui est ausi ministre de la défense nationale.

De notre correspondant

Le gouvernement Tindemans se présentera donc mardi devant le Parlement avec une majorité inchangée de cent quinze voix. Dans ces conditions, quelle utilité pouvait avoir le remaniement intervenu vendredi ? Il était rendu nécessaire par la *« régionalisation préparatoire »* votée en juillet. Cette petite régionalisation prévoit en effet l'attribution de nouvelles responsabilités ministérielles à des représentants des trois régions : Bruxelles, Flandre et Wallonie.

Le gouvernement, après un élargissement qui ne se traduit qu'en nombre de portefeuilles et non en voix, est composé de vingt-neuf ministres et secrétaires d'État : onze sociaux-chrétiens flamands, six sociaux-chrétiens francophones, trois libéraux wallons, six libéraux flamands et quatre représentants du Rassemblement wallon. M. Van Aal, social-chrétien, qui avait perdu ses fonctions lors de l'élargissement du 11 juin, revient à la culture française, où le ministre M. Jean-Pierre Grafé, également social-chrétien, lui cède la place. M. Grafé quitte le gouvernement parce qu'il était impossible de confier les problèmes bruxellois à un Liégeois. M. Van Aal, tout en devenant ministre à part entière de la culture, sera aussi « adjoint pour le logement » du ministre des affaires bruxelloises, M. Vanden Boeynants.

Un libéral flamand, M. August De Winter, devient secrétaire d'État à l'économie régionale ; il sera aussi l'homologue flamand de M. Van Aal en se qualité d'adjoint néerlandophone aux affaires bruxelloises.

Enfin, M. Moreau, président du Rassemblement wallon depuis l'entrée du professeur Perin au gouvernement en juin dernier, devient secrétaire d'État aux affaires sociales. Il est aussi adjoint au ministre des affaires wallonnes.

Ce savant dosage, accompagné de la juxtaposition de fonctions ministérielles, est typiquement belge. Il ne suscite pas l'enthousiasme de la presse, qui se demande, ce samedi matin, si M. Tindemans va enfin renoncer à ses négociations pour l'élargissement de la majorité. Les socialistes brocardent l'*« éternel formateur »* qui n'a pas cessé de former et de reformer son cabinet depuis plusieurs mois.

De toute manière, la régionalisation est repoussée au second plan, et comme le disait vendredi soir le premier ministre, le gouvernement va maintenant devoir serrer les rangs pour *« livrer la bataille de l'inflation »*. La situation économique est très mauvaise, les hausses de prix sont inquiétantes, le chômage s'accroît de jour en jour. On se demande avec inquiétude, à Bruxelles, si le gouvernement pourra faire face à ces difficultés, alors qu'il n'a pas l'appui des importantes organisations syndicales socialistes alliées à l'opposition depuis le mois d'avril.

PIERRE DE VOS.

Selon son ambassadeur à Paris

La R.D.A. est « un État socialiste où se développe une nation »

« La République démocratique allemande est partie indivisible de la communauté des États socialistes », a déclaré M. Scholz, ambassadeur de la R.D.A. en France, qui était reçu vendredi 4 octobre par l'Association de la presse diplomatique française.

Répondant à de nombreuses questions sur la suppression de toute référence à une *« nation »* commune aux deux Allemagnes dans la nouvelle Constitution de la R.D.A., M. Scholz (qui combattit dans les rangs de la Résistance française pendant l'occupation) affirma que la R.D.A. est *« un État socialiste où se développe une nation socialiste »*, alors que l'Allemagne fédérale *« est un État capitaliste qui forme une nation »* (...) *« Il existe donc désormais entre ces deux nations une différence de principe »*, a-t-il dit. L'ambassadeur ne cacha pas que le nom de l'organe du parti socialiste unifié de la R.D.A. *Neues Deutschland* (la nouvelle Allemagne) est désormais, aux yeux de beaucoup, un anachronisme qu'il faudra changer.

Les relations entre les deux Allemagnes sont, a dit l'ambassadeur, régies par *« un bon traité »*, qui sera complété par d'autres accords (dans le domaine des finances, de la santé, etc.). *« Nous voulons*, a-t-il dit, *arriver à des accords de bon voisinage avec l'Allemagne fédérale. »* Mais, selon M. Scholz, le *« régime des frontières »* établi en 1961 (c'est-à-dire le mur de Berlin) a, en fin de compte, *« favorisé la détente »*.

Ce *« régime »*, a précisé l'ambassadeur, n'empêche pas les passages des personnes. En 1973, dix-sept millions de personnes ont visité la R.D.A. et douze millions de citoyens est-allemands sont allés à l'étranger, dont deux à trois millions en Occident. Cette situation peut encore être améliorée. Ainsi, autrefois, la haine sévissait entre l'Allemagne et la Pologne, et la Tchécoslovaquie, alors qu'aujourd'hui le *« régime est libre »* entre ces pays et la R.D.A. M. Scholz s'est déclaré *« optimiste »* à propos des relations entre la R.D.A. et Berlin-Ouest.

La R.D.A., a-t-il dit, est disposée à développer, au sein du COMECON, ses relations avec la Communauté européenne. Il s'est félicité du developpement des relations commerciales avec la France qui s'équilibrent grâce à des contrats d'achat de dix mille et cinq mille wagons français par la R.D.A. Il pense que son gouvernement fera prochainement des propositions pour la conclusion d'un accord culturel avec la France.

Union soviétique

DEPUIS UN MOIS

La direction du parti communiste fait campagne pour l'intensification de la lutte idéologique

Moscou. — Une importante campagne de reprise en main et d'intensification de la lutte idéologique se développe en U.R.S.S. Elle vise avant tout les cadres du parti chargés de la propagande, mais elle doit atteindre aussi le Soviétique moyen — qu'il soit membre du parti ou non — par l'intermédiaire notamment de « groupes-relais » : enseignants, écrivains, journalistes, etc.

De notre correspondant

Le coup d'envol de cette campagne a été donné le 31 août dernier. Ce jour-là tous les quotidiens soviétiques publièrent en première page une résolution du comité central du parti *« sur la sélection et la formation des cadres idéologiques dans l'organisation du parti de la Biélorussie »*. Il est évident aujourd'hui que ce texte ne concerne pas la seule Biélorussie mais l'Union soviétique tout entière. Que dit cette résolution ? Essentiellement qu'on ne peut plus accepter *« de défaillance dans la lutte idéologique à une époque où les principes de la coexistence pacifique s'affirment sur la scène mondiale »*. La détente, en effet, a rendu « plus complexe » la lutte idéologique et il convient de faire preuve d'une plus grande vigilance. Le niveau des propagandistes du parti doit être relevé. Ceux-ci, notamment, *« doivent bien maîtriser les problèmes de la politique extérieure ou intérieure du parti, de la vie économique et culturelle, rattacher la propagande en faveur du marxisme-léninisme et des idéaux communistes à la solution de problèmes pratiques, organiser judicieusement la lutte contre les manifestations de la psychologie petite-bourgeoise, défendre dans la pratique les principes du patriotisme soviétique et de l'internationalisme prolétarien, démasquer sans relâche et d'une manière convaincante l'idéologie bourgeoise des révisionnistes »*. Les cadres idéologiques, en particulier, sont appelés à *« réagir immédiatement, par des exemples probants et d'une manière facile à comprendre, aux événements extérieurs et intérieurs »* ; ils doivent également veiller à ce que chaque collectif de travailleurs respecte *« la discipline socialiste du travail, et lutte convenablement contre la cupidité, l'ivrognerie, le houliganisme et d'autres actes antisociaux »*.

Durant tout le mois de septembre, d'innombrables éditoriaux allaient reprendre, répéter et expliciter la résolution du 31 août, lui conférant ainsi une portée nationale. On n'en compte pas moins de quatre pour la seule *Pravda*, mais les autres quotidiens aussi bien nationaux que provinciaux ne sont pas en reste. Les revues théoriques non plus, comme en témoigne, par exemple, la dernière livraison de *Partiinaya Jyzn*, dont l'éditorial s'intitule « Choisir et éduquer avec discernement les cadres idéologiques ».

Tous ces textes font, bien sûr, référence à la résolution sur la Biélorussie et à la nouvelle situation internationale, qui *« a créé d'importants problèmes d'éducation des masses »*. Mais certains de ces articles sont plus révélateurs que d'autres. L'un des plus intéressants — car il reconnaît certains dangers de contamination en raison de la politique de détente avec l'Occident — est sans doute l'éditorial de la *Pravda* du 23 septembre dernier. *« On ne doit pas*, affirme notamment le quotidien du P.C., *oublier ceci : la morale soviétique humaniste et collectiviste s'oppose par nature à la morale de l'individualisme bourgeois, aux critères de la prétendue société de consommation chantée par la propagande impérialiste. »*

Suit une description du parfait propagandiste. Il ne doit être ni « routinier », ni « empreint de formalisme », ni « indifférent », ni « médiocre et bavard ». Ses actes enfin ne doivent pas être en « contradiction avec ses paroles ».

Il s'agit là, bien sûr, d'évidences pour tout marxiste-léniniste convaincu. Que la *Pravda* soit obligée de les rappeler suffit à indiquer que beaucoup les ont oubliées. L'intensification de la lutte sur le front idéologique concerne bien sûr en premier lieu les cadres du parti qui sont priés de surveiller de près l'assiduité aux cours de marxisme-léninisme, la qualité de l'enseignement, etc. Les enseignants du primaire, du secondaire et du supérieur (et pour toutes les matières) paraissent venir tout de suite après sur la liste : *« Ils feront l'objet*, écrit *Partiinaya Jyzn, de la sollicitude du parti qui va les aider à relier plus étroitement leurs activités à l'édification du communisme. »* Rien d'étonnant à cela puisque la résolution du 31 août remarquait déjà : *« Un enseignant forme ses élèves à sa propre image. »*

Il est trop tôt pour dire quelle ampleur va prendre la campagne qui s'amorce. Elle paraît cependant ne pas devoir en rester au stade des vœux pieux. Depuis quelques semaines les réunions de cadres se multiplient à Moscou et dans toute l'Union soviétique. Leur objet essentiel est l'étude de la résolution du 31 août. L'examen de ce texte a même déjà commencé dans certaines sections d'entreprises du parti.

Les réunions se multiplient

Il est probable que cette reprise en main n'épargnera pas non plus les minorités nationales, qu'il s'agisse de celles des pays baltes ou des régions méridionales de l'U.R.S.S. Une session du comité central du parti d'Estonie s'est tenue à la fin du mois de septembre à Tallin. Cette session à laquelle ont participé tous les secrétaires de district (même ceux qui ne sont pas membres du comité central) ainsi qu'un vice-ministre de l'éducation venu spécialement de Moscou, a été motivée elle aussi par la résolution sur les cadres idéologiques de Biélorussie.

C'est M. V.-I. Vialias, un membre du bureau politique de la République, spécialisé dans les questions de la jeunesse, qui a présenté le rapport principal. Ce texte contenait plusieurs critiques :

— Les programmes de littérature en Estonie, a dit M. Vialas, ne sont pas satisfaisants car *« ils n'accordent pas assez d'importance à l'amitié entre les peuples, au patriotisme soviétique et à l'esprit de parti qui doit animer la littérature »*.

— La connaissance de la langue russe est insuffisante parmi la population estonienne et ceci bien que l'étude du russe soit obligatoire à partir de l'âge de huit ans jusqu'à la fin du secondaire.

— L'éducation des jeunes contre *« toutes les formes d'étroitesse nationaliste, d'esprit de clocher, de morgue, de conservatisme nationaliste, de nationalisme bourgeois »*, laisse encore à désirer.

Les enseignants, une fois de plus, ont été rappelés à leur devoir. Ainsi d'ailleurs que les responsables de la télévision estonienne, qui sont priés de *« corriger sérieusement leurs programmes pour la jeunesse »* ; quant aux écrivains, ils se sont vu reprocher l'absence dans leurs œuvres de *« héros positifs, animés par l'esprit de la révolution d'Octobre, de l'internationalisme et du patriotisme soviétique »*.

Quelques jours avant M. Vialias, c'est M. Chtcherbitski, premier secrétaire d'Ukraine, qui, s'inspirant lui aussi de la résolution sur la Biélorussie, invitait le comité central de sa République à intensifier le combat *« contre la réaction impérialiste ; les centres idéologiques étrangers et les organisations nationalistes bourgeoises qui mènent des activités anticommunistes et antisoviétiques intenses, et qui élaborent une nouvelle tactique et des procédés raffinés. (...) Voilà pourquoi toutes les organisations du parti doivent redoubler de vigilance politique, riposter à toute idéologie hostile, y compris au nationalisme et au sionisme, se prononcer avec intransigeance contre l'esprit petit-bourgeois, l'apolitisme, les survivances religieuses »*.

JACQUES AMALRIC.

● *L'écrivain soviétique* Victor Nekrassov, émigré en Occident depuis le 13 septembre dernier, est arrivé le vendredi 4 octobre à Paris venant de Zurich. L'auteur du roman *Dans les tranchées de Stalingrad* a exprimé son intention de s'installer définitivement en France. Agé de soixante-trois ans, Victor Kekrassov a été exclu du parti communiste d'U.R.S.S. en 1972 après avoir fait l'objet de nombreuses critiques de la part des autorités pour son attitude à l'égard des écrivains « contestataires ».

A TRAVERS LE MONDE

Bangladesh

● TRENTE-SIX PERSONNES sont mortes de faim à Dacca au cours des dix derniers jours, a-t-on annoncé officiellement dans la capitale bengalaise. Le bilan serait cependant, selon des sources officieuses, beaucoup plus élevé. — *(A.P., Reuter.)*

États-Unis

● M. RICHARD NIXON a quitté vendredi 4 octobre l'hôpital de Long-Beach (Californie) pour rentrer dans sa propriété de San-Clemente. Admis en clinique il y a douze jours, M. Nixon avait subi un traitement et des examens pour une phlébite compliquée d'une embolie pulmonaire. Après le départ de l'ancien président, son médecin traitant, le docteur John Lundgren, a déclaré qu'il devait rester en convalescence pour une période pouvant aller jusqu'à trois mois. La longue période de repos prescrite par le docteur Lundgren empêchera certainement M. Nixon de témoigner au début du procès de ses anciens collaborateurs à la Maison Blanche impliqués dans le scandale du Watergate. — *(A.F.P.)*

Gabon

● LE PRESIDENT OMAR BONGO, venant de Paris, est arrivé vendredi 4 octobre à Pékin où il fait une visite officielle. Le Gabon et la Chine populaire ont établi des relations diplomatiques en avril dernier. — *(A.F.P.)*

Laos

● LE PRINCE SOUVANNA PHOUMA, premier ministre du Laos, achève sa longue convalescence en France. Il a remercié, vendredi 4 octobre, les autorités françaises pour leur *« sollicitude »*, lors d'un déjeuner à l'Élysée, auquel participait, outre MM. Giscard d'Estaing et Chirac, M. Galichon, président d'Air France.

AMÉRIQUES

Chili

SELON UN JOURNAL CLANDESTIN

Les services de renseignements auraient participé à l'attentat contre le général Prats

Les funérailles du général Carlos Prats et de son épouse, assassinés le 30 septembre à Buenos-Aires, ont eu lieu vendredi 4 octobre à Santiago-du-Chili dans la plus grande simplicité. Contrairement à ce qui avait été annoncé, les honneurs militaires, à la demande expresse de la famille, n'ont pas été rendus à l'ancien commandant en chef des forces armées chiliennes.

Dans un numero spécial publié le 2 octobre à Santiago, le journal ronéotypé clandestin *Resistencia democratica* donne certaines précisions sur la façon dont aurait été préparé l'attentat contre le général Carlos Prats, ancien commandant en chef de l'armée chilienne, assassiné le 30 septembre à Buenos-Aires.

D'après ce journal, la DINA (Direction nationale des renseignements), organe chargé de coordonner les services d'information des quatre armes chiliennes, avait depuis longtemps entrepris de surveiller Carlos Prats.

La préparation de l'attentat aurait été confiée à M. Juan Luis Ossa Bulnés, responsable « militaire » du parti national, qui se serait rendu de Santiago à Buenos-Aires à la mi-septembre. Là il aurait eu plusieurs réunions et rencontres avec des civils chiliens résidant en Argentine, responsables de mouvements paramilitaires. À ces civils se seraient joints des militaires choisis par la DINA et venus du Chili en Argentine via Montevideo. L'un des membres du commando aurait appelé anonymement le général Prats dans la soirée du 24 septembre pour le prévenir qu'un attentat se préparait contre lui.

La tâche des assassins a de toute façon été simplifiée par le fait que les autorités argentines n'avaient pris aucune mesure spéciale pour assurer la protection du général Prats.

Après l'attentat, le colonel Ramirez, attaché militaire de l'ambassade chilienne à Buenos-Aires, accompagné de plusieurs membres de la DINA travaillant également à l'ambassade, aurait procédé à une perquisition au domicile de l'ancien commandant en chef.

D'autre part, le journal mexicain *Excelsior* a publié, le 1er octobre, des lettres que le général Prats avait récemment adressées à Mme Hortensia Allende, veuve de l'ancien président chilien, et à Mme Toha, veuve de l'ancien ministre de l'intérieur et ancien ministre de la défense.

Dans l'une d'elles, le général Prats qualifie le général Pinochet, chef suprême de la nation, de *« traître sans égal dans l'histoire du Chili »* et le compare au défunt dictateur haïtien François Duvalier. À Mme Toha, l'ancien commandant en chef de l'armée chilienne avait écrit : *« S'ils ont martyrisé* (votre mari), *c'est parce qu'ils étaient torturés par la certitude qu'au sein de l'Unité populaire c'est lui qui les connaissait le mieux. Il les a connus humbles et obséquieux. Il les a vus faire des génuflexions. Il connaissait bien leurs petites misères, la façon dont ils se jalousaient d'une arme à l'autre, leur envie, leurs faibles moyens intellectuels et culturels et cette duperie qu'était leur prétendue loyauté. »*

Dans une de ses lettres à Mme Allende, le général Prats faisait allusion à la surveillance dont il était l'objet et aux efforts déployés au Chili pour le faire passer pour *« le général au service du marxisme »*, alors même qu'il évitait les contacts de nature politique. — J.-P. C.

PROCHE-ORIENT

Israël

M. Zalman Shazar, ancien président est décédé

L'ancien président de l'Etat d'Israël, M. Zalman Shazar, est décédé le samedi 5 octobre à l'hôpital Hadassah de Jérusalem, où il avait été admis une semaine plus tôt. Il était âgé de quatre-vingt-quatre ans. Il avait abandonné ses fonctions il y a un an et demi, après avoir occupé pendant huit ans la magistrature suprême.

Zalman Shazar était le troisième président de l'Etat israélien (Israël étant dépourvu de Constitution, son régime politique n'est pas formellement défini comme une république). Il a succédé, le 21 mai 1963, à son vieux compagnon de lutte sioniste Itzhak Ben Zvi.

Shneor Zalman Roubachov (il a pris plus tard le nom de Shazar) est né à Mir, près de Minsk, en Russie, le 6 octobre 1889 : il a grandi dans une atmosphère de piété où le hassidisme devait très rapidement se confondre avec le socialisme révolutionnaire et le sionisme militant.

Un authentique adepte du mouvement hassidique

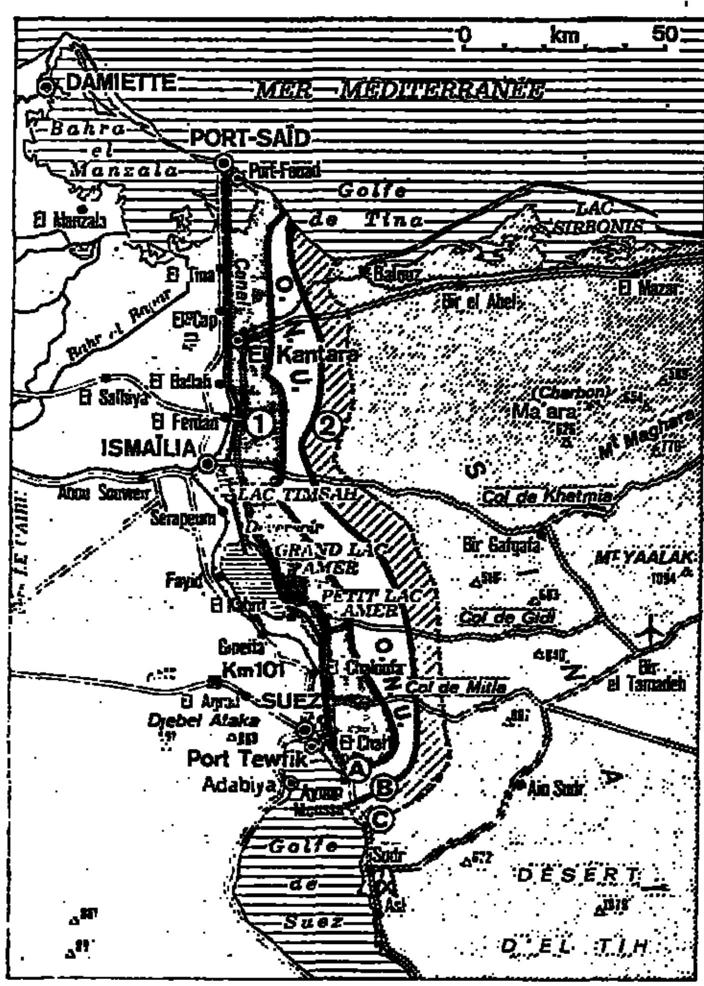
Authentique adepte du mouvement hassidique, Zalman Shazar participe très jeune aux grands débats idéologiques. En 1905, il rencontre, pour la première fois, Itzhak Ben Zvi à une réunion sioniste à Minsk. Cette rencontre semble l'avoir fortement impressionné. Il soutint, ensuite, que ceux qui prétendaient parler au nom des Arabes étaient des effendis réactionnaires qui asservissaient leur peuple : il fallait se garder du moindre contact avec eux. « *En revanche,* disait-il, *le jour où les travailleurs arabes s'organiseraient, nous devrions faire alliance avec eux.* » C'était, rappelons-le, en 1905. Quelques années plus tard, en 1913, Zalman Shazar assiste à Bâle au premier congrès de l'Internationale socialiste, et conserve un souvenir ébloui de l'éloquence de Jean Jaurès, dont la personnalité a, semble-t-il, marqué celui qui devait, durant huit ans, assumer la magistrature suprême de l'Etat d'Israël.

Avant de devenir le troisième président d'Israël, Zalman Shazar a mené en Palestine l'existence de la plupart des fondateurs de l'Etat : modeste résidence dans un village de pionniers, syndicalisme (il est parmi les créateurs de la Histadrouth), action militante au sein du parti socialiste. Il dirige pendant quelques années le quotidien des syndicats, *Davar*, participe à la rédaction de la proclamation de l'indépendance, se voit proposer (ce que les Russes refusent) le poste d'ambassadeur d'Israël à Moscou, puis devient ministre.

ANDRÉ SCEMAMA.

LES LIGNES DE SÉPARATION DES FORCES SUR LE FRONT ÉGYPTIEN EN 1973

Nous publions à nouveau la carte ci-dessous parue dans le Monde *du 5 octobre et qui, par suite d'une erreur technique, a été inversée dans certaines de nos éditions.*



L'accord israélo-égyptien sur le dégagement des forces, signé le 18 janvier 1974, a défini trois lignes approximativement parallèles au canal de Suez, à l'est de celui-ci. La ligne A délimite, le long du canal, une zone (zone 1 sur la carte) à l'intérieur de laquelle sont déployées — depuis le 5 mars — les forces égyptiennes « limitées ». Les lignes B et C délimitent une seconde zone (zone 2 sur la carte) à l'intérieur de laquelle sont déployées des forces israéliennes également « limitées ». Entre les lignes A et B se situe la « zone tampon » dans laquelle stationnent les unités de la force d'urgence de l'ONU.

ASIE

Vietnam du Nord

La nouvelle réforme agraire va créer de très grandes unités sans attendre l'essor de l'industrie

Hanoï (*A.F.P.*). — L'agriculture nord-vietnamienne se lancera l'année prochaine sur la voie de la « *grande production socialiste* », sans attendre les progrès d'une industrie retardataire. Telle est l'une des grandes idées lancées par M. Le Duan, premier secrétaire du P.C., au cours de la conférence des experts en agriculture, réunie au début d'août, indiquent les quotidiens de Hanoï.

Ces experts ont adopté un projet de statuts nouveaux pour les coopératives agricoles du « *type supérieur* ». Ce projet sera en principe débattu au cours d'un congrès national des paysans coopérateurs, qui, selon les journaux, se déroulera au cours du premier trimestre de 1975, et donc vraisemblablement peu avant le quatrième congrès, très attendu, du parti communiste, appelé, en R.D.V., parti des travailleurs.

Le premier secrétaire a déclaré que le Vietnam doit mettre au point une méthode originale de développement, car il ne peut pas équilibrer agriculture et industrie, alors que d'autres pays socialistes ont pu le faire.

Dans l'immédiat, cette réorganisation tend à prouver qu'une lutte entre l'individualisme et le collectivisme se poursuit. En effet, le premier secrétaire a insisté à plusieurs reprises sur la nécessité de mener dans l'agriculture un combat décisif contre le « corporatisme ». Après le passage de la propriété privée à la propriété collective, organisé par la réforme agraire des années 50, une nouvelle étape s'impose. Il s'agit maintenant de passer de la propriété collective à la « *propriété du peuple tout entier* ».

Le parti semble avoir décidé de rectifier une situation au sein de laquelle, selon M. Le Duan, « *chaque coopérative agricole demeure une organisation quasi indépendante, presque sans lien avec les autres coopératives et même avec l'économie nationale* ». D'après le premier secrétaire, tout porte à croire, en effet, que les paysans ont négligé les idéaux socialistes et collectivistes au profit de « *certaines pensées regrettables* ».

Le projet des nouveaux statuts ne prévoit pas la disparition du « *lopin privé* » accordé à chaque paysan dans le cadre de la coopérative. En revanche, les coopératives vont être réorganisées. Alors qu'elles regroupent souvent quelques centaines de paysans sur une superficie de 200 hectares, elles deviendront des entités de 40 000 personnes réparties sur 10 000 hectares ou plus. La réforme annoncée laisse donc prévoir une sorte de « régionalisation » des campagnes. Ce phénomène se traduirait apparemment par une décentralisation qui priverait les actuelles coopératives de leur liberté d'action mais accorderait une large autonomie aux communes de demain.

Thaïlande

Après l'approbation d'une nouvelle Constitution

DES ÉLECTIONS AURONT LIEU EN FÉVRIER 1975

Bangkok (A.F.P.). — Par 280 voix contre 6, l'Assemblée nationale a approuvé, samedi 5 octobre, le projet de Constitution présenté par le gouvernement. Le vote s'est déroulé sans incidents malgré le refus des parlementaires d'accorder le droit de vote à dix-huit ans comme le réclamaient les étudiants.

Devant la fermeté du gouvernement et la désapprobation du public, les étudiants ont finalement renoncé à manifester leur mécontentement. Le service d'ordre policier, légèrement renforcé par rapport aux sessions habituelles du Parlement, n'a pas eu à intervenir.

La Constitution, dont la rédaction a commencé au lendemain des journées sanglantes d'octobre 1973 lorsque fut renversé le régime de dictature militaire, sera promulguée le 8 octobre par le roi. Elle comprend deux cent trente-huit articles. C'est la plus longue des huit lois fondamentales qui ont été appliquées depuis la fin de la monarchie absolue en 1932. Elle limite les pouvoirs du gouvernement, accroît ceux du roi et du législatif et confirme l'indépendance du judiciaire.

La Chambre des députés sera élue au suffrage universel, les sénateurs étant désignés par le monarque. Les fonctionnaires sont inéligibles.

L'article 17 qui donnait les pleins pouvoirs au premier ministre dans l'ancienne Constitution — et permettait la « légalisation » des coups d'Etat militaires — est supprimé. Le gouvernement est responsable devant l'assemblée. Il peut être renversé par un vote de la moitié des élus. Le roi peut proclamer la loi martiale pour une période de trente jours. Sa prolongation doit être soumise au vote de l'Assemblée. Des élections législatives seront organisées en février 1975.

ÉTUDE

LES VOIES

(Suite de la première page.)

Mais cette nouvelle version du « petit jaune » ne peut guère être prise au sérieux. L'Union soviétique s'accommode, en effet, fort bien du nationalisme d'un certain nombre de ses alliés (même quand il prend un caractère expansionniste comme en Inde) et, d'autre part, la puissance militaire de l'Union soviétique est telle que celle-ci a peu à craindre de ses voisins. Ces derniers, en revanche, et notamment la Chine, savent quels inconvénients il y a à vivre trop près du géant soviétique. Ce n'est donc pas en tant qu'Etat que l'U.R.S.S. se sent menacée. La fièvre antimaoïste qui a saisi la Russie est née en fait dès la fin des années 50 quand il s'est révélé que l'expérience chinoise et le projet socialiste qui la sous-tendait contredisaient radicalement les choix faits par les Soviétiques.

Le fait est que les conceptions chinoises du développement ont remis brutalement en question les priorités adoptées, dès le départ, par l'U.R.S.S. et son bloc. Les maoïstes ont créé un « scandale » à l'intérieur du mouvement ouvrier international en manifestant leur conviction qu'une société post-révolutionnaire n'est pas automatiquement immunisée contre une rechute dans le capitalisme, et qu'il incombe donc à la classe ouvrière de poursuivre une lutte *ininterrompue* contre *tous* les aspects de l'héritage laissé par l'ancien mode de production. Une telle thèse, au moment où les Soviétiques, sous couvert de « déstalinisation », cherchaient à « stabiliser » l'ordre existant, chez eux et au dehors, ouvrait un débat sur la nature même du socialisme et sur la dynamique conduisant au communisme. Et ce débat n'avait rien d'académique pour ces deux pays. Chaque option de fond s'y traduisait forcément par des décisions concrètes engageant l'avenir de la société : à prendre des chemins *totalement* divergents, l'U.R.S.S. et la Chine ne pouvaient, en fin de parcours, parvenir au même but.

Il ne s'agissait donc aucunement de cette marge d'autonomie qu'après la révolution un pays peut revendiquer au nom de ses particularités nationales. Il ne peut exister deux « socialismes » antagonistes : l'un exaltant l'égalité et la priorité donnée à la politique, l'autre érigeant en vertu les différences de rémunération et de statut social, accordant la primauté aux compétences techniques. Si la voie tracée par Staline — et suivie par Khrouchtchev — était socialiste, celle de Mao ne pouvait l'être, et vice versa.

La prise du pouvoir ne constitue qu'un premier pas

De plus, les maoïstes, avec une audace qui témoignait d'une extraordinaire confiance en eux-mêmes, en venaient à contester leurs propres acquis, leurs propres méthodes. C'est ainsi qu'ils prirent le risque, quelques années plus tard, d'assumer une énorme convulsion sociale (fâcheux exemple donné aux peuples des autres pays socialistes), qui allait secouer la Chine de 1966 à 1969 : la grande révolution culturelle prolétarienne.

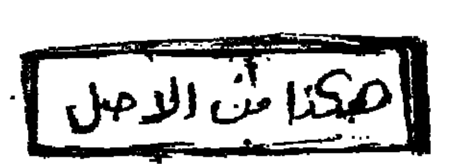
En ce sens, le socialisme chinois a donc ouvert — sans qu'il soit pour cela nécessaire de le mythifier — de nouvelles perspectives au mouvement ouvrier, en l'obligeant à mettre en question certaines « vieilles idées » trouvées dans l'héritage de la IIe et de la IIIe Internationale. La matière offerte à la réflexion est d'autant plus riche qu'elle ne provient pas d'un pays que le parti, souverainement sage et infaillible, conduirait, les succès succédant aux succès, sur la voie royale qui mène directement au communisme. A côté de réussites indéniables, les zigzags et les difficultés, parfois même les échecs, des communistes chinois démontrent, en effet, à l'évidence que la prise du pouvoir, lors de la révolution, ne constitue qu'un premier pas — si coûteux qu'il puisse être, — et que la lutte de classe qui se poursuit au-delà perd bien peu de son intensité.

En raison du langage orthodoxe et stéréotypé utilisé pour exprimer les innovations chinoises à partir du « grand bond en avant » de 1958, on pouvait penser que les maoïstes étaient simplement en quête d'un modèle de gestion plus décentralisé, susceptible de stimuler l'ardeur productive de la population. Il en ressortait pourtant ce fait essentiel qu'au lieu de remettre à plus tard la transformation des rapports de production — de la renvoyer à la phase qui suivrait l'industrialisation, conformément au schéma adopté par l'U.R.S.S. — Mao et ses compagnons faisaient appel à la volonté de changement de l'ensemble des travailleurs et des déshérités (les « masses ») pour donner un vigoureux coup d'accélérateur à l'édification du socialisme. L'exaltation de l'égalitarisme et la mise de « *la politique au poste de commandement* » prennent logiquement leur place dans ce contexte. Il fallait que chacun devienne « *rouge et expert* » et priorité était clairement donnée au premier de ces termes.

Mais l'application d'une telle ligne supporte mal les demi-mesures. Dans un pays où l'on se fonde sur les stimulants politiques, où l'on prône continuellement l'esprit égalitaire, où l'on assure qu'il est nécessaire d'abolir progressivement la division sociale du travail et les hiérarchies existantes, il devient difficile de justifier devant la base l'exorbitante délégation de pouvoir consentie aux cadres d'un parti, même si celui-ci est véritablement prolétarien. L'appel lancé par les maoïstes à une participation active et consciente de la population contenait en germe les principaux mots d'ordre de la révolution culturelle et ceux-ci allaient là-dessus lever toute ambiguïté : « *Rebellez-vous* » et « *Bombardez les quartiers généraux.* »

C'est à ce moment, en effet, qu'éclatent toute la richesse et la complexité du projet maoïste. Les textes de la première période de la révolution culturelle montrent avec





DU SOCIALISME

évidence cette volonté de Mao d'assumer la « rébellion » de la base afin que se crée en Chine un cadre institutionnel plus démocratique qui satisfasse aux postulats d'une véritable dictature du prolétariat.

Après la Commune de Paris et la plus éphémère encore période du « pouvoir des soviets » dans la Russie de 1917, c'était au tour de la Chine populaire d'inviter les travailleurs à prendre en main les « affaires nationales » et à former dans les usines, les mines et les universités des « *organisations de masse permanentes* » dont on assurait qu'elles étaient « *appelées à fonctionner longtemps* ». Au sein de ces groupes et comités qui surgissaient partout s'instaurait un système de démocratie interne — identique à celui de la Commune de Paris — fondé sur l'élection et la révocabilité de tous les délégués.

Un ciment doctrinal à toute épreuve

En sollicitant une critique extérieure et en demandant aux nouvelles organisations d'être ses interlocuteurs permanents, le parti communiste n'entendait pas renoncer à son rôle social. Dans cette épreuve, il cherchait en fait une régénération. Profondément transformé par ce processus, il se trouverait, espérait-il, à l'abri du virus révisionniste qui l'avait constamment menacé lorsque sa fonction de gestionnaire tendait à le séparer des masses. En raison du nouvel équilibre qui naîtrait entre les différentes formes d'expression prolétarienne, la Chine ne courrait plus le risque de « *changer de couleur* ».

Les communistes chinois n'étaient cependant pas disposés à assumer n'importe quelle rébellion. Ils paraissaient bien certains que la base (en avance sur ce point par rapport au parti) ne manifesterait que des aspirations radicales et progressistes, mais ils estimaient nécessaire de compenser le relâchement de leur contrôle — celui qu'ils exerçaient « d'en haut » sur la société — par la diffusion massive d'un ciment doctrinal à toute épreuve. C'est ainsi que la période de « *démocratie extensive* » s'accompagne, en Chine, d'un développement vertigineux de la « *pensée Mao Tse-toung* », dont les conséquences furent, bien souvent, des excès relevant du plus pur fanatisme.

Est-ce cette méthode — que préconisait, semble-t-il, Lin Piao — qui a faussé le grand débat chinois ? Ne faut-il pas plutôt incriminer les contraintes matérielles qu'imposait à cette société — peu homogène encore — son faible niveau économique ? Toujours est-il que les Chinois n'ont pas réussi à faire effectuer à leur pays le saut qualitatif escompté et que, après trois années de batailles déchirantes, ils ont décidé de remettre à plus tard — à de futures révolutions culturelles — la solution des problèmes institutionnels qu'ils avaient inscrits à leur ordre du jour.

Les thèmes développés par la révolution culturelle chinoise ont fait depuis le tour du monde, et aucun socialiste sérieux ne peut désormais feindre de les ignorer. Il n'est plus possible, par exemple, de réduire le socialisme à une simple performance économique assortie d'une distribution plus équitable des richesses. Il n'est plus permis, non plus, de méconnaître que la lutte qui vise à abolir la division sociale du travail est profondément liée à l'autogestion des usines et des entreprises agricoles, et que la conquête d'une nouvelle répartition du pouvoir ne peut se passer d'un contrôle permanent de tous les mandats. Mais la révolution culturelle a surtout rappelé qu'on ne pouvait instaurer un socialisme digne de ce nom sans rompre avec tous les aspects de l'ancienne manière de vivre. En elle, rien n'est « neutre », en effet, pas plus la science que les autres formes du « savoir ». Ce n'est donc pas seulement le mode de production mais l'ensemble du système des valeurs culturelles, créé par le capitalisme et pour le capitalisme dans le cadre de sa propre rationalité, qui se révèle incompatible avec une société fondée sur la justice.

Vers de nouvelles « rébellions »

Ces questions ont trouvé chez nous un écho — dira-t-on — parce qu'elles relèvent précisément de la dynamique de sociétés que leur « sur-développement » a conduites dans une impasse. Sans doute est-ce pourquoi, dans ces mêmes sociétés, on s'explique mal que la Chine, après avoir ainsi considérablement enrichi le débat dans l'ensemble du monde ouvrier, n'accorde plus guère de place à bon nombre de ses promesses de l'époque.

Certains visiteurs occidentaux, ces temps derniers, ne cachent pas, en effet, leur déception en constatant que les Chinois se soucient plus de mettre l'accent sur leurs succès productifs que d'exposer clairement le sens des campagnes lancées contre Confucius et Lin Piao. On a l'impression que la Chine, après s'être avancée à la pointe des recherches en matière sociale, se replie aujourd'hui sur elle-même et se garde, autant que faire se peut, de révéler ses projets et de mettre en lumière les batailles qu'elle mène à l'intérieur

On sait, néanmoins, que le déclenchement de la révolution culturelle et le terme mis à celle-ci ont provoqué de graves ruptures dans la génération de la Longue Marche, célèbre jusque-là pour son exceptionnelle solidarité. Mao a dû se séparer d'abord de Liou Shao-chi (trop réticent devant la mise en cause du P.C. en 1966) puis de Lin-Piao qui n'accepta pas, en 1970-1971, la restauration d'un système où « *le parti décide de tout* », puisque tel est le mot d'ordre actuel. De ces conflits *éminemment politiques*, la propagande chinoise présente des versions rocambolesques et bien peu politiques. Elle s'applique à faire de chacun des grands vaincus un pur symbole du mal et va jusqu'à les amalgamer, quand le besoin s'en fait sentir, dans un seul et même « complot ». Cette méthode, faut-il le rappeler, ne fait pas partie des « *innovations chinoises* » ; elle est aussi vieille, hélas ! que le mouvement communiste issu de la IIIe Internationale

On ne saurait pourtant en conclure que la révolution culturelle a abouti à une simple restauration. La Chine ne s'est pas convertie à l'idéologie *productiviste et élitaire du camp soviétique* ; elle n'a pas renoncé à ses méthode « différentes » concernant le développement et l'organisation sociale : loin de renier la révolution culturelle, elle en annonce d'autres. Des causes identiques produisant généralement les mêmes effets, on peut penser qu'à poursuivre la ligne du « *grand bond en avant* » la Chine retrouvera effectivement, tôt ou tard, une nouvelle « rébellion » à assumer ; la logique de sa conception de la lutte des classes et de la dictature du prolétariat l'y contraindra.

Ce qui paraît tout à fait certain c'est que *les Chinois, en suivant* un chemin socialiste inédit, ne peuvent qu'aboutir à une société originale ; plus égalitaire, plus collectiviste que toute autre, elle sera, de ce fait, moins vulnérable à une éventuelle corruption par les valeurs bourgeoises. Néanmoins, ce pays ne saurait être pour le mouvement ouvrier ce que fut l'U.R.S.S. au cours des années 20 — le guide « intouchable » de la révolution mondiale, — et il faut lui donner acte de ce qu'il n'aspire nullement à jouer ce rôle. Les « amis de la Chine » se trouvent donc, quant à eux, parfaitement fondés à débattre largement de tous les aspects de sa politique, qu'il s'agisse de ses décisions sur le plan diplomatique ou de sa manière de résoudre, et d'expliquer, les conflits au sein du P.C. chinois, sans que l'on puisse leur objecter — comme en d'autres temps — la réserve qu'imposent la discipline et la solidarité.

K.-S. KAROL.

AUX « RENCONTRES D'OCTOBRE » DE L'ISER

La gauche socialiste s'interroge sur le « colonialisme intérieur »

La quatrième journée des Rencontres d'octobre organisées par l'Institut socialiste d'études et de recherches, qu'anime M. Gilles Martinet, a été consacrée vendredi 4 octobre au problème des ethnies et des revendications des « minorités nationales ». *Ce colloque de l'ISER a ainsi réuni plusieurs centaines de participants, parmi lesquels de nombreux représentants de groupes régionalistes et autonomistes, qui ont presque tous, avec des degrés divers d'insistance, demandé au parti socialiste de défendre et d'illustrer leurs revendications.*

Il n'est pas apparu, toutefois, que les organisateurs de cette rencontre avaient sur ce point une position officielle et unique. Au contraire : la virulence de certains propos, l'audace de certains termes (« colonialisme intérieur », « génocide culturel », « occupation française »*), ont été vivement relevées, notamment par un des principaux intervenants, M. Emmanuel Le Roy Ladurie, professeur au Collège de France, qui avait déjà, dans un article du* Nouvel Observateur *du 13 avril dernier, demandé* « pitié pour les envahisseurs ». *M. Jean-Claude Barreau, de son côté, a longuement insisté sur les importantes différences qui existent à ses yeux entre le colonialisme et le processus historique d'unification de la France. L'ancien prêtre avait, il est vrai, dans son propos liminaire, annoncé son intention de se faire l'* « avocat du diable »...

M. Robert Lafont, qui n'avait pu être aux dernières élections présidentielles le « candidat des minorités nationales », en raison d'une décision du Conseil constitutionnel contestant la qualité de certains de ses « parrains », et M. Yves Person, professeur d'histoire à l'université de Paris-I, ainsi que la plupart des représentants de mouvements « nationalitaires » qui sont intervenus, ont tenu un langage beaucoup plus dur. Mais, s'il a été fort peu question de la « compromission historique » de certains mouvements autonomistes bretons, flamands et alsaciens sous l'occupation, en revanche de nombreux orateurs ont posé le problème des rapports entre les « minorités nationales » et la gauche, en reconnaissant que l'idée régionale, et à plus forte raison la revendication autonomiste, s'étaient souvent, comme l'a dit l'un d'eux, « perverties et compromises à droite et même à l'extrême droite ».

Les limites d'un tel débat apparaissent vite : ce sont elles que fixe la ligne de partage entre ceux pour qui une décentralisation authentique, une régionalisation véritable, doivent permettre aux minorités nationales de s'exprimer dans le cadre de la nation française, et ceux pour qui, au contraire, tout renoncement à la lutte avant l'établissement de nations régionales distinctes est une trahison ou un faux-semblant.

La confrontation aura au moins posé publiquement, au sein de la gauche socialiste, une question embarrassante sur un sujet qui, pour elle, est resté longtemps tabou.

BERNARD BRIGOULEIX.

« Un seul et même combat »

M. Robert Lafont s'attache tout d'abord à démontrer que « *la construction étatique française s'est faite par des étapes dont la somme dessine le schéma très classique de l'impérialisme* ». A propos du terme de « *colonialisme intérieur* » qu'il a utilisé dans plusieurs de ses ouvrages, M. Lafont précise : « *C'est là un concept, je le sais, qui continue de faire difficulté dans l'analyse socialiste ; pourtant, les militants socialistes des minorités nationales ne peuvent s'en passer.* »

Il conclut que la prise du pouvoir doit être recherchée par les « *nationalitaires* », non pas particulièrement à Paris, « *mais partout, car c'est un seul et même combat* ».

M. Yves Person, professeur à l'université de Paris-I et spécialiste de l'histoire contemporaine de l'Afrique noire, établit certains rapprochements entre la colonisation française et anglaise de l'Ouest africain, et le sort réservé aux « *nationalités* » métropolitaines, après avoir noté toutefois que, « *la France étant un Etat, c'est à Paris d'abord qu'il faut prendre le pouvoir* ».

M. Louis Le Pensec, député socialiste du Finistère, évoque ensuite « *l'approche institutionnelle de la relation entre les ethnies et les régions* ». Il critique vivement, à cet égard, les tentatives de déconcentration administrative, « *qui ne sont en réalité qu'une modalité de la centralisation* ».

M. Jean-Claude Barreau présente ensuite, « *tout en adhérant fortement à plusieurs choses excellentes qui viennent d'être dites* », une position sensiblement différente. « *J'ai peur*, dit-il, *que les minorités nationalitaires n'évacuent et n'oublient le fait national, qui n'est pas le fait d'une ethnie dominante et peut d'ailleurs devenir une arme extraordinaire contre le capitalisme et l'impérialisme.* »

A propos du rapprochement avec le colonialisme en Afrique, qui a été fait par M. Person, M. Barreau souligne qu'il a ses limites, dont il trouve un exemple dans le fait qu' « *on n'a jamais vu un Noir ou un Arabe président de la République, tandis qu'on a vu à ce poste un bon nombre de provinciaux* ».

M. Emmanuel Le Roy Ladurie, professeur au collège de France, montre ensuite que, dans le Midi, « *la présence française a aussi été un élément de libération et de municipalisation face aux féodalités occitanes* ». Il cite plusieurs exemples qui établissent, selon lui, que « *le centralisme, malgré ses excès, a permis la circulation des idées et des hommes, le recul de l'arriération et de la misère, notamment en Bretagne* ».

Au cours du débat qui s'engage alors, de nombreux représentants de groupes régionalistes prennent la parole. M. Casabianca dénonce notamment la situation de « *la Corse colonisée et globalement prolétarisée* », et affirme : « *Si aujourd'hui les socialistes français ne sont pas capables de reprendre à leur compte la revendication corse, ils trahiront le socialisme et ouvriront la voie au fascisme.* »

Auparavant, M. Christian Gras avait cité la phrase de Robespierre, selon laquelle « *un peuple qui en opprime un autre ne peut être libre* », tandis que M. Bourdet soulignait que « *le combat en faveur des minorités nationales françaises est indissociable de celui pour l'autogestion* ».

Le conseil national du P.S.U. se prononce sur les choix de la direction du parti

« *Si vous appelez 566-45-64 (ligne directe de la rédaction de* Tribune socialiste) *personne ne vous répondra : comme on n'a plus de sous pour payer le téléphone, on nous a coupé la ligne.* » Cette brève information, publiée sous le titre « mendicité » dans le numéro de l'hebdomadaire du P.S.U qui contient les textes soumis à la discussion du conseil national, illustre les difficultés au milieu desquelles se débat la formation dirigée par M. Robert Chapuis

Resté volontairement en marge de l'union de la gauche tout en se coupant des courants d'extrême gauche, le P.S.U. s'est toutefois engagé lors de l'élection présidentielle derrière M. François Mitterrand. C'est surtout vrai de sa direction, car la mobilisation des fédérations départementales a été moins nette, la minorité favorable à la candidature de Charles Piaget ayant, en règle générale, traîné les pieds. Cette division du parti a persisté lorsque s'est ouverte la perspective des assises nationales du socialisme. Si le P.S.U. est unanime pour participer à cette rencontre, ses divers courants en donnent pas la même signification à leur présence dans cette confrontation.

Au conseil national d'Orléans *qui s'est ouvert ce samedi* 5 octobre, le texte présenté par M. Robert Chapuis, secrétaire national, au nom de la majorité du bureau national, vise à favoriser la restructuration de la gauche « *sur la base du socialisme autogestionnaire* », en créant les conditions nécessaires à la formation d'une grande force socialiste. « *L'immobilisation que provoque la compétition (qu'elle soit aimable ou hargneuse) entre la social-démocratie et le parti communiste ne peut être vaincue que par un dépassement* », explique notamment ce texte. Pour l'opposition, qui s'est regroupée derrière MM. Michel Mousel et Charles Piaget, et qui au cours d'une réunion à Besançon le 1er *septembre* s'était dotée d'une charte politique présentée comme une « adresse aux travailleurs », il n'est pas question de participer à un regroupement de la gauche socialiste. Estimant que « *le monde capitaliste est entré dans une nouvelle phase de crise, longue, larvée mais globale* », les adversaires du bureau national expliquent que le « *maintien de l'autonomie politique et organisationnelle du P.S.U.* » est indispensable, et ils refusent de « *servir de caution* » à une gauche qui leur paraît se préparer à gérer le système actuel et non à le transformer.

Entre ces deux blocs sensiblement égaux en importance est venu s'intercaler un troisième courant, emmené par MM. Barjonet, Dorival et Guerche, tous trois membres du bureau nnational. Sans exclure à terme le regroupement défendu par la majorité du bureau national, les signataires du troisième texte entendent « *couper court* » au processus envisagé de rassemblement de tous les socialistes dans une même organisation.

Aucune des trois tendances ne pouvant s'assurer seule une majorité au sein du conseil national, le courant « centriste » est donc théoriquement maître du jeu. Encore faudrait-il que les pressions qui s'exercent sur lui n'entraînent pas son éclatement, car ses membres viennent de tous les horizons du P.S.U., aussi bien de sa « droite » que de sa « gauche », et à partir d'analyses diverses dont certaines sont politiques et d'autres relèvent davantage du « patriotisme de parti ».

Si, comme il est possible, la direction du P.S.U. est néanmoins mise en minorité — ce ne serait pas la première fois dans l'histoire du P.S.U. que le bureau national se trouverait en porte à faux vis-à-vis de sa base, — elle n'a pas l'intention de se retirer. Comme seul un congrès peut la renverser et désigner de nouveaux dirigeants, l'opposition espère obtenir la transformation du conseil national en congrès extraordinaire. Déjà, semble-t-il, MM. Barjonet et Mousel se sont mis d'accord sur une telle stratégie, qui exigerait toutefois pour réussir, outre le maintien de la cohésion du courant « centriste », un véritabe effondrement de la direction actuelle.

En principe, le congrès ne se tiendra donc qu'après les assises nationales du socialisme, mais même alors le problème de la dissolution du P.S.U. ne serait pas posé. Les délégués seraient simplement appelés à tirer le bilan des assises et à poursuivre le processus de réorganisation de la gauche socialiste, qui ne pourrait, en toute hypothèse, aboutir qu'au cours du premier trimestre de 1975. — T.P.

A Lyon

M. Jobert : il faudra bien que nous intervenions dans la vie politique

De notre correspondant régional

Lyon. — Invité du Comité pour un renouveau politique, mouvement lyonnais constitué à l'occasion des dernières élections présidentielles et réunissant essentiellement, pour l'instant, des militants de l'U.J.P. et du Mouvement pour le socialisme par la participation, M. Michel Jobert était, le 4 octobre, à Lyon.

En fait, c'est vendredi soir, face à la presse locale et à un public restreint (dans lequel on remarquait d'anciens candidats républicains indépendants et U.D.R. aux dernières élections législatives), que l'ancien ministre des affaires étrangères a eu l'occasion de se faire connaître des Lyonnais.

Ironique, caustique, maniant l'humour comme à son ordinaire, M. Jobert a cependant laissé sur leur faim ceux qui pensaient l'amener à « *se situer* ». A ceux-là il a répété qu'il n'était d'aucun bord, « *surtout ni de gauche ni de droite* ». Il n'a pas de programme ? La belle affaire ! « *Faut-il un programme pour faire de la politique ? Mais j'ai des objectifs, et je m'y tiendrai.* » Cela suffit-il pour être connu du public ? « *Beaucoup de Français aiment Poulidor et Anquetil, qui n'ont pas fait de politique.* » Alors, « *un Poulidor de la politique* » ? — « *Ce ne serait déjà pas si mal. On parle beaucoup de vous-même quand vous faites des chutes. Alors, s'il y a un écueil, je ferai comme Poulidor. Je tomberai, je me ramasserai, je prendrai un mois de congé, et on me reverra dans un prochain tour.* »

Vise-t-il au démantèlement de l'U.D.R. ? « *J'entends dire partout que je suis un personnage négligeable. Alors, comment aurais-je cette ambition ?* » Puis avec plus de sérieux : « *Je n'appartiens pas à l'U.D.R., et l'on sait cependant quelle a été mon attitude en faveur de son candidat, M. Chaban-Delmas, lors du premier tour de l'élection présidentielle. D'autres qui y appartenaient n'ont pas eu la même attitude. Alors, qu'on ne vienne pas me faire des procès ou me donner des leçons. Je suis essentiellement pacifique. Je ne réagis que quand on me pique. J'ai entendu de ce côté-là quelques propos désagréables. Je les mets sur le compte du désarroi. On voit bien que l'U.D.R. est isolée et que tout est fait pour entretenir son isolement. Mais un parti ne peut assurer son avenir dans le conformisme.* »

Finalement, il admettra que l'action pourrait le tenter un jour ou l'autre : « *Si nous avons du temps devant nous, il faudra bien que nous intervenions dans la vie politique. Ce sera une affaire de circonstance. Mais, avant d'en arriver là, il faut que l'électeur ait fait sa réflexion. Nous pourrons avoir nos propres candidats ou apporter notre soutien à tel ou tel dont l'élection nous paraîtrait un bon gage pour l'avenir.* »

En attendant, fait-il confiance à l'équipe gouvernementale en place ? « *Oui, si elle écoute les conseils que je lui donne. Sinon, ce sera difficile.* »

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

PRESSE

M. GASTON PALEWSKI DIRECTEUR DE LA « REVUE DES DEUX MONDES »

La nouvelle *Revue des deux mondes* annonce, dans son numéro d'octobre, que M. Gaston Palewski, ancien président du Conseil constitutionnel, membre de l'Institut, ancien ministre, ancien ambassadeur, devient directeur de la revue, succédant ainsi à Wladimir d'Ormesson, mort il y a un an.

LE PROJET DE LOI SUR LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

M. Chirac fait appel au civisme des Français, tandis que M. Marchais dénonce

Les députés ont adopté, samedi matin en première lecture, le projet de loi sur les économies d'énergie. Un texte dont M. Chirac finit à se faire lui-même l'avocat, éclipsant quelque peu l'intervention de M. d'Ornano, dont le discours reprit en écho les propos du premier ministre. Ce dernier avait manifestement à cœur d'exposer « une fois de plus, bien sûr, la vérité » aux Français, une vérité « connue de tous » et qu'il estime « ni aussi rose ni aussi noire » qu'on le dit. Après avoir affirmé qu'il n'avait aucunement l'intention de se dérober à un grand débat au Parlement sur la situation économique, il est regrettable que M. Chirac ait brillé par son absence lors de la longue intervention de M. Marchais. Le secrétaire général du parti communiste le déplora.

Dommage qu'il ait cru bon, à son tour, d'être absent lors des réponses que lui apporta dans la soirée le ministre de l'industrie. Outre qu'il ne contribue nullement à la qualité et à l'intérêt de travaux parlementaires, un tel chassé-croisé ren[d] sceptique sur les chances de voir un jour s'instau[rer] sinon un dialogue du moins un nouveau styl[e] entre la majorité et l'opposition. Si « dialogue » il y a, c'est un dialogue d'absents. Et l'interven[tion] de M. Chinaud, d'un anticommunisme sou[...]

Vendredi 4 octobre, à 15 heures, les députés, sous la présidence de M. Marcel Anthonioz, abordent la discussion du projet de *loi relatif aux économies d'énergie.*

« *Il faut, paraît-il,* note d'entrée M. JACQUES CHIRAC, premier ministre, *dire la vérité aux Français. Suggestion étonnante ! On croirait qu'une espèce de complot essaie de leur masquer ce qu'ils sont à même d'apprécier dans leur vie quotidienne.* » Le premier ministre poursuit : « *Tous les éléments de la situation économique sont en fait connus et ont été clairement exprimés. Le gouvernement souhaite qu'un grand débat ait lieu au Parlement. Nous savons ce que nous voulons, mais nous n'estimons pas détenir le monopole de la vérité. Nous n'avons donc aucunement l'intention de nous dérober à un grand débat.* »

Sur la question de l'énergie, M. Chirac assure qu'il va dire la vérité : « *Une vérité qui n'est ni aussi rose ni aussi noire que certains le voudraient ou le prétendent.* » « *La crise énergétique mondiale,* note-t-il, *a incontestablement de graves conséquences pour tous les pays industriels, et en particulier pour la France. D'abord, une hausse brutale et excessive des prix. Ensuite, un déséquilibre des balances commerciales des pays consommateurs comme la France.* » « *En 1973,* précise le chef du gouvernement, *nos achats de pétrole nous ont coûté 15 milliards de francs. En 1974, ils nous coûteront environ 52 milliards. C'est dire l'importance du traumatisme causé à notre économie.* »

« *Il s'agit également d'une crise durable,* poursuit M. Chirac, *après une ère de facilité et de gaspillage, le monde est entré dans une période d'énergie chère. Dans cette situation, il faut mettre en œuvre une politique d'ensemble dont le projet de loi présenté ce jour est un élément important.* » Le premier ministre indique : « *Cette politique repose sur deux grandes orientations : assurer aussi vite que possible l'indépendance énergétique de notre pays ; économiser la plus grande quantité possible d'énergie.*

» *Pour cela, il faut réorienter notre approvisionnement en tirant le meilleur parti des possibilités nationales. Le gouvernement a approuvé un nouveau plan charbonnier qui vise à exploiter au maximum les gisements où la production peut être assurée dans des conditions techniques, économiques et humaines raisonnables.* »

A la suite d'une intervention de M. Fillioud, le premier ministre précise que la fermeture du puits de Faulquemont a été décidée il y a trois ans, en accord avec les organisations syndicales et en raison d'une exploitation difficile fournissant un charbon de médiocre qualité et d'un rendement faible. Il faudrait maintenant, indique-t-il, un délai de deux ans pour reprendre l'exploitation.

Après avoir examiné la situation dans les secteurs de l'énergie hydraulique et du pétrole, M. Chirac dresse le tableau du potentiel industriel et technique dont dispose la France en matière d'énergie nucléaire, potentiel qui devrait contribuer pour près de 30 % au bilan énergétique total de 1985. « *Grâce à ces efforts,* constate le premier ministre, *nous dépendrons alors beaucoup moins de l'étranger, mais jusqu'en 1980 la période sera difficile, et il est indispensable que nous fassions un effort d'économie.* »

M. Chirac déclare encore : « *A court terme, nous devons compter sur les résultats de la lutte contre le gaspillage à laquelle tous les Français doivent s'associer. Le gouvernement a défini un objectif clair : en 1975, nos importations de pétrole brut ne devront pas dépasser 51 milliards de francs. Et si les prix pétroliers augmentent encore, nos importations diminueront en conséquence.* »

Le chef du gouvernement examine ensuite les mesures destinées à mettre fin au gaspillage, notamment celles qui concernent le fuel domestique, le fuel lourd (où une réduction de 10 % de la consommation industrielle sera recherchée) et le carburant automobile. En ce qui concerne ce dernier, il précise que le recours au rationnement (qui comporte des risques de marché noir et « *exigerait le recrutement de deux mille six cents personnes* ») a été repoussé au bénéfice des mesures touchant à la circulation, au stationnement et aux transports en commun qui bénéficieront d'une « *priorité absolue* ». De plus, des conseils seront donnés aux automobilistes au cours d'une large campagne d'information. M. Chirac annonce également la création d'une agence pour les économies d'énergie. Elle sera chargée de conseiller les entreprises industrielles.

« *Déjà,* constate le premier ministre, *les chiffres dont nous disposons pour les huit premiers mois de 1974 font apparaître, par rapport à 1973, une réduction substantielle de la consommation. Il y a là un renversement de tendance qu'il convient de noter. La crise énergétique actuelle,* déclare-t-il, *est un défi à un type de croissance, à un type de société riche, gâtée, oublieuse des leçons d'économie et de prudence des siècles passés et dont le moteur et la finalité ont trop souvent été la soif de consommation.* » La politique énergétique proposée au Parlement est une politique globale destinée à résoudre les problèmes immédiats mais surtout à préparer l'avenir. Elle ne pourra réussir, insiste le premier ministre, que si elle recueille l'adhésion et l'effort de tous.

En conclusion, M. Chirac espère que « *le civisme et la prise de conscience par les consommateurs que leurs intérêts coïncident avec l'intérêt national permettront d'éviter de recourir à des contraintes anormales* ».

Rapporteur de la commission *de la production et des échanges,* M. PIERRE WEISENHORN (U.D.R.) estime que la situation de notre balance des paiements, pour être préoccupante, n'est pas dramatique pour autant. La situation ne justifie donc pas, selon lui, un rationnement généralisé des produits énergétiques.

Il préconise une diminution de la T.V.A. sur les équipements d'isolation thermique puis il note que la proposition de fixer à 20 degrés la température moyenne est loin d'être anodine dans la mesure où toute baisse de 1 degré entraîne une économie d'énergie de 7 %.

M. MICHEL D'ORNANO, ministre de l'industrie et de la recherche, fixe deux limites à la politique d'économie d'énergie : les conditions d'existence doivent être acceptables pour toutes les catégories sociales ; l'activité et l'emploi doivent être sauvegardés. « *C'est ainsi,* affirme-t-il, *que le rationnement du fuel domestique ne mettra en cause ni la santé des Français ni un niveau de confort qui soit acceptable.* » M. d'Ornano ajoute : « *De même, le gouvernement n'a pas voulu retenir des mesures qui auraient pu gravement compromettre l'industrie automobile française. Nous voici installés dans une période d'incertitude. La France a commencé à s'organiser pour répondre aux exigences durables des temps nouveaux. Son action est reconnue comme exemplaire, et elle montre le chemin sans fracas ni menaces.* »

(Dessin de BONNAFFE.)

QUESTION D'ACTUALITÉ

« *A votre avis monsieur le ministre, quelle température fait-il actuellement dans l'hémicycle ?* »

Cette question de M. Robert-André Vivien, député U.D.R. du Val-de-Marne, interrompant, vendredi après-midi, l'exposé du ministre de l'industrie, a cueilli à froid M. d'Ornano.

« *Je n'en sais rien,* reconnaît le maire de Deauville. *C'est une question qui ressemble fort à celle qui fut posée au sujet du prix du ticket de métro, lors de la campagne présidentielle* (1). »

Ravi d'avoir prouvé que « *la notion de température est subjective* », M. Vivien brandit alors un thermomètre, acheté par la commission des finances : « *Il fait 25 degrés et certain de nos collègues se plaignent cependant d'avoir froid aux pieds. Cet exemple illustre la difficulté de votre tâche !* »

« *Votre thermomètre devrait peut-être être vérifié* », commente M. d'Ornano. « *Vous aviez gardé ce thermomètre dans votre poche* », lance M. Anthonioz de son fauteuil présidentiel. Le chiffre de M. Vivien pouvant être « *mal accueilli à l'extérieur* », M. Anthonioz précisera quelques instants plus tard qu'il « *ressent à peine les 18 ou 19 degrés* » qui règnent dans l'hémicycle. La vérité avait eu chaud...

(1) Interrogé par Mme Françoise Giroud, lors de la dernière campagne présidentielle, M. Giscard d'Estaing avait été incapable de dire le prix d'un ticket de métro.

M. MARCHAIS : les Français ne sont pas prêts à grelotter pour les intérêts des trusts.

Au nom du groupe communiste, M. GEORGES MARCHAIS (P.C., Val-de-Marne) propose à l'Assemblée d'opposer la question préalable à un projet de loi qui, selon lui, « *vise à approuver des mesures d'austérité que le président de la République et son gouvernement présentent comme inéluctables en fonction d'une situation dont le Parlement n'a pas eu à débattre* ». L'adoption de cette question dont l'objet est de faire décider qu'il n'y a pas lieu de délibérer, entraînerait le rejet du texte proposé.

M. Marchais estime d'abord que, loin d'être à l'origine de l'inflation, les décisions des pays producteurs de pétrole en sont une conséquence. « *Une ère de l'histoire est révolue,* explique-t-il, *celle où les richesses d'une partie du monde furent l'objet d'un pillage organisé.* » Le secrétaire général du P.C. accuse le gouvernement « *de cacher et de vouloir continuer à cacher la vérité aux Français* ». « *La vérité,* estime-t-il, *c'est que notre pays est actuellement dans une situation de totale soumission au cartel des grandes compagnies pétrolières qui contrôlent directement ou indirectement notre approvisionnement et prélèvent des bénéfices scandaleux.* » « *Au lieu de rechercher les moyens d'une politique indépendante,* poursuit l'orateur, *le gouvernement engage la France dans une sorte de coalition des principaux pays consommateurs de pétrole ; en matière d'énergie nucléaire, il place la France sous la domination des grandes sociétés multinationales.* » Quant à la production charbonnière, M. Marchais constate que, si l'on consulte l'Assemblée sur « *la pose de bourrelets aux fenêtres et la mise en service de compteurs individuels de chauffage* », ce sont « *le président de la République et ses ministres qui décident seuls de la révision du plan charbonnier* ». « *Les Français,* déclare M. Marchais, *subissent les conséquences de cette politique, dont les mesures pratiques vont aggraver les conditions de vie et de travail des plus modestes d'entre eux.* »

Après avoir lancé au gouvernement : « *Vos mesures ne sont pas de nature à résoudre la crise. Elles ne peuvent que l'aggraver* », M. Marchais s'élève contre le procès qui est fait à la société de consommation. « *Il est pour le moins curieux,* remarque-t-il, *d'entendre aujourd'hui les technocrates et certains hommes politiques brûler ce qu'ils magnifiaient hier.* » Il ajoute : « *Nous ne rejetons pas la croissance en elle-même. Ce qui est en cause, c'est un certain type de croissance. Nous pensons par ailleurs que l'austérité n'est pas fatale.* »

M. Marchais expose ensuite les propositions formulées par le groupe communiste pour résorber le déficit de la balance des paiements :

— Création d'un secteur public pétrolier puissant (nationalisation de la Compagnie française des pétroles et de la Société nationale des pétroles d'Aquitaine) ; conclusion d'accords directs mutuellement avantageux avec les Etats producteurs.

— Réalisation d'économies de produits pétroliers n'entraînant pas pour autant le rationnement des particuliers, par exemple en substituant l'utilisation du charbon à celle des hydrocarbures dans un certain nombre de centrales thermiques.

— Adoption d'un vaste plan de développement des transports en commun.

Quant au projet soumis à l'Assemblée, il est, selon M. Marchais, « *très insatisfaisant dans ce qu'il dit et dangereux dans ce qu'il cache ; il répond à des impératifs politiques plutôt qu'économiques* ». Le premier secrétaire du P.C.F. déclare : « *Nous ne sommes plus au temps lointain où l'on pouvait, sous la bannière de l'union sacrée, entraîner les peuples dans des aventures contraires aux intérêts nationaux. Les Français ne sont pas prêts à grelotter et à se rationner pour les intérêts des trusts multinationaux.* »

M. Marchais relève ensuite que « *l'anticommunisme pratiqué par les dirigeants du pays éclate d'un jour cru le caractère fallacieux des intentions prêtées au président de la République en matière de consultation des formations et des dirigeants de l'opposition* ». « *Pour nous,* ajoute-t-il, *l'heure n'est pas aux mondanités, aux faux-semblants. Nous ne saurions accorder la moindre caution à une entreprise d'intoxication des Français, à une grave agression contre leur vie quotidienne.* »

M. ROGER CHINAUD (rép. ind., Paris) estime que l'attitude de l'opposition dans ce débat est à la fois « *incompréhensible, injustifiée et dangereuse* ». Incompréhensible « *car il faut bien agir quand on se trouve dans une situation difficile* » ; injustifiée dans la plupart des reproches adressés au gouvernement ; dangereuse car « *refuser de prendre les mesures proposées à la veille de l'hiver, c'est prendre le risque de ruiner l'économie nationale* ». Le secrétaire général des républicains indépendants lance : « *Face à une crise longue, vous tentez de dramatiser, vous cherchez à inquiéter, afin d'empêcher la seule politique possible pour la France, celle de l'effort.* »

A la majorité de 297 voix contre 181 sur 478 suffrages exprimés, l'Assemblée décide de repousser la question préalable.

Premier orateur inscrit dans la discussion générale, M. PIERRE CHARLES KRIEG (U.D.R., Paris), indique que la large approbation de la majorité au projet sera assortie d'un certain nombre de réserves. « *Le gouvernement,* précise-t-il, *n'a pris jusqu'ici, pour résoudre la crise, que des mesures ponctuelles.* » Par ailleurs, l'orateur aimerait savoir quelle est la signification précise du quota de 51 milliards fixé pour les importations de pétrole ; il calcule que si la balance créditrice y est incluse, par exemple, la réduction des importations françaises ne serait plus très importante. M. Krieg estime ensuite que le rationnement du fuel domestique est appliqué d'une manière injuste dans la mesure où il lèse ceux qui ont fait un effort pour modérer leur consommation de chauffage. Il se félicite, ensuite, de la décision du gouvernement de réviser sa politique énergétique et estime indispensable de mettre sur pied une politique européenne pour éviter une emprise des pays arabes et des Etats-Unis sur l'économie de l'Europe.

M. POPEREN : la faillite de la société de consommation.

M. JEAN POPEREN (P.S., Rhône) s'inquiète des variations du gouvernement en ce qui concerne la limitation des importations de produits pétroliers et qualifie de « *pari* » la confiance qu'il met dans une stabilisation des prix des matières premières. « *La nation,* affirme-t-il, *paie la conséquence de la faillite de deux politiques : celle de l'énergie et celle de l'habitation à bon marché. C'est la faillite de la société de consommation fondée sur l'industrialisation à tout prix et génératrice de gâchis et de gaspillage.* » Pour lui, la question du prix du pétrole est avant tout politique, et, à cet égard, la France lui apparaît comme « *un pion sur l'échiquier mondial* ». « *Le changement proposé,* estime M. Poperen, *ne tend en fait qu'à replâtrer un système qui est pourtant à l'origine de la situation actuelle.* » « *Il doit être mis fin à la politique de l'imprévoyance* », conclut-il.

M. JEAN-MARIE COMMENAY (appar. réf., Landes) souligne le désir de l'opinion publique de connaître le rôle exact des compagnies pétrolières. Il affirme qu'il est grand temps que l'Europe mette en œuvre une politique énergétique « *pour ne pas être à la remorque des Etats-Unis* ». Il s'inquiète des menaces de pénurie, si le quota fixé par le gouvernement n'est pas relevé, en cas de nouvelle hausse des produits pétroliers. En conclusion, il déclare que l'efficacité des mesures proposées dépend d'« *un renouveau de l'esprit civique* ».

M. CLAUDE COULAIS (rép. ind., Meurthe-et-Moselle) estime que les économies d'énergie constituent actuellement « *la seule riposte sûre et immédiate à la crise* ». La mise en œuvre de cette politique constitue même, à son avis, « *un devoir national qui s'impose à tous* ». Les républicains indépendants apporteront donc au gouvernement « *une adhésion réfléchie et sérieuse* ». L'orateur ajoute : « *Vos objectifs pourraient paraître modestes, inadaptés à la gravité de la situation financière de notre pays. Je pense, au contraire, qu'ils sont déjà ambitieux pour 1975.* »

Si le prix du pétrole augmente encore...

(Suite de la première page.)

Ce qui représente une diminution de 10 % du volume de ces importations par rapport à 1973, et de 5 % par rapport à 1974.

En réalité on ne connaît pas encore le montant définitif des importations de cette année ; surtout, le calcul de M. Chirac repose, comme il l'a dit lui-même sur l'hypothèse d'une stabilité des prix à partir de la fin 1974.

Or, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) a annoncé lors de sa dernière réunion, à Vienne, son intention d'indexer les prix du brut sur le rythme d'inflation sévissant dans les pays industrialisés. On peut donc raisonnablement s'attendre à une nouvelle hausse en valeur nominale des tarifs des pays producteurs à partir du 1er janvier 1975. Si cela se produit, et si le gouvernement veut néanmoins atteindre son objectif, il lui faudra réduire le *volume* des importations plus qu'on ne le dit aujourd'hui. Comment ? MM. Chirac et d'Ornano ont été fort discrets à ce sujet.

Sans doute, pour la première fois, M. Chirac a-t-il chiffré à 10 % la réduction qu'il comptait obtenir sur la consommation du fuel industriel grâce à « la mise au point de contrats avec les mille deux cents, puis les quatre mille principaux établissements consommateurs, qui représentent respectivement 66 % et 90 % de la consommation du fuel lourd ». Si les prix du brut augmentent, le dispositif sera certainement insuffisant, d'autant que le gouvernement se refuse toujours à rationner le carburant automobile. Bref, le gouvernement n'a pas les moyens de sa politique.

L'opposition aurait pu le souligner. Elle a préféré concentrer le feu de ses attaques sur le « cartel » des compagnies pétrolières. Comme s'il n'existait pas aujourd'hui un autre cartel, celui des Etats producteurs. M. Marchais, notamment, a proposé la constitution d'un secteur public pétrolier qui naîtrait de la nationalisation, « *en premier lieu* » de la Compagnie française des pétroles (celle-ci appartient déjà pour 35 % à l'Etat et pour 4,62 % à des organismes publics), de façon à éviter à la France « *d'être rançonnée par le cartel* » des compagnies. M. Marchais ignore-t-il que c'est le groupe d'Etat Elf qui paie le plus cher son brut aux Etats producteurs ? Croit-il vraiment que l'OPEP accorderait des prix de faveur à des entreprises publiques françaises ?

Le raisonnable est-il suffisant ?

Alors que MM. Chirac et d'Ornano en appellent au civisme et au sens de l'intérêt national des Français pour traverser la période difficile de 1974 à 1980 — à l'issue de laquelle la France devrait avoir conquis son indépendance énergétique, — le secrétaire général du P.C.F. refuse de se laisser entraîner dans une nouvelle version de « l'union sacrée ». Son objectif et celui des socialistes est de maintenir sur un problème auquel l'opinion est sensibilisée, la mobilisation de l'opposition. M. Chinaud, porte-parole des républicains indépendants, a reproché au leader communiste de se servir de la crise et de préférer « *le chaos au raisonnable* ». Le raisonnable est-il suffisant ? M. Krieg, au nom de l'U.D.R., a paru en douter et a estimé que le gouvernement s'en tenait à des mesures ponctuelles et n'agissait pas avec assez de vigueur. Finalement, c'est l'Assemblée nationale elle-même qui, par amendement, a étendu la possibilité d'action du gouvernement dans le domaine réglementaire. Il pourra ainsi faire face à une éventuelle pénurie ou à des menaces sur l'équilibre des échanges extérieurs en intervenant non seulement sur les ressources d'énergie, mais sur les produits industriels.

PHILIPPE SIMONNOT et ANDRÉ LAURENS.

● *Le tribunal administratif de Rennes* a rejeté, le vendredi 4 octobre, la requête en abus de pouvoir déposée par les cinq conseillers généraux socialistes de Brest, après le refus de M. Eugène Berest, maire centriste de cette ville, *de leur permettre de tenir des* permanences dans les locaux annexes de la mairie.

LE PÉTROLE DE LA MER D'IROISE

La mer d'Iroise, au large de la Bretagne et de la Cornouailles, est présumée riche en pétrole. Le litige opposant la Grande-Bretagne et la France pour le tracé de la ligne séparative du plateau continental de cette mer est en voie de règlement. Et le premier forage français pourrait commencer au début de 1975.

Ce tracé est, en effet, différent selon que la distance qui détermine la ligne séparative franco-anglaise est mesurée à partir des points extrêmes de la Bretagne et de la Cornouailles britannique ou d'Ouessant et des îles Scilly (*le Monde* du 30 janvier). Cinq experts internationaux doivent trancher la question avant la fin de 1974, la zone contestée recouvrant un peu plus de 10 000 kilomètres carrés.

POSITIONS ET PROPOSITIONS

● M. ALEXANDRE SANGUINETTI, secrétaire général de l'U.D.R., estime dans une interview au mensuel *Lui* que Georges Pompidou « *a eu raison* » de ne pas visiter les prisons. « *Un président de la République en France,* déclare-t-il, *ce n'est pas un Américain. Il faut faire très attention et il y a peut-être des catégories sociales qui méritent au moins autant d'intérêt que celle-là. (...) Ce n'est pas le rôle du président de la République de se porter sur le front, selon ma conception. (...) Je fais toutefois des réserves sur le style Kennedy pour la France.* »

● M. MARCEL RIGOUT, député communiste de la Haute-Vienne et l'ensemble des députés du groupe communiste ont déposé une proposition de résolution tendant à « *la création d'une commission d'enquête parlementaire sur les conditions dans lesquelles sont organisés les circuits de distribution de la viande et des fruits et légumes, du stade de la production à celui de la vente au détail* ».

ONOMIES D'ENER

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

l. Marchais dénon« une entreprise d'intoxication »

...vent primaire, confortera sans doute M. Marchais, qui soulignait vendredi « le caractère fallacieux des intentions prêtées au président de la République en matière de consultation des formations et des dirigeants de l'opposition ».

La plupart des députés qui sont intervenus dans le débat l'ont pourtant reconnu : la réussite de la politique du gouvernement dépend de l'adhésion des Français. Ce n'est pas en perpétuant la guerre politique qu'on se prépare à résister à la « guerre économique » évoquée par plusieurs orateurs.

PATRICK FRANCÈS.

M. PARFAIT JANS (P.C., Hauts-de-Seine) affirme que la « *population laborieuse* » n'acceptera pas les sacrifices qui lui sont imposés. Puis il souligne les difficultés que vont affronter des copropriétaires modestes contraints de financer des travaux d'isolation et demande que des mesures financières soient prises d'urgence pour enrayer la hausse des loyers des H.L.M.

« *Le projet est valable*, déclare M. RAYMOND VALENET (U.D.R., Seine-Saint-Denis), *mais sa réussite dépend en partie de la bonne volonté des Français.* » L'orateur évoque les difficultés particulières de chauffage dans les H.L.M. et dans les tours, demande que des mesures « *draconiennes* » soient prises à l'encontre des automobilistes et des camionneurs qui ne respectent pas les limitations de vitesse et que les bureaux ne soient pas abusivement éclairés la nuit.

La séance est levée à 19 heures.

M. D'ORNANO : les prix excessifs ne sont pas le fait des compagnies françaises.

Elle reprend à 21 h. 15, sous la présidence de M. Charles-Emile Loo, avec la suite de la discussion générale.

M. MAURICE ANDRIEU (P.S., Haute-Garonne), sans être hostile à des mesures de comptage des calories, estime impossible d'imposer aux organismes d'H.L.M. la mise en place immédiate de compteurs, pour des raisons essentiellement financières : ils seraient contraints de faire subir aux loyers des hausses que leurs locataires ne pourraient absolument pas supporter.

Il demande également quelles mesures le gouvernement compte prendre pour empêcher un marché noir du fuel.

Pour M. ROBERT WAGNER (U.D.R., Yvelines), le système de contrôle ne peut être efficace que si des répartiteurs sont installés sur tous les radiateurs.

M. CESAR DEPIETRI (P.C., Moselle) proteste contre la fermeture du puits de Faulquemont et insiste sur la nécessité de revaloriser la profession de mineur, préalable à la renaissance des charbonnages.

M. JEAN VALLEIX (U.D.R., Gironde) souhaite notamment un relèvement exceptionnel des allocations de logement pour les catégories les plus défavorisées.

M. XAVIER HAMELIN (U.D.R., Rhône) demande que les commissions départementales s'efforcent de réaliser une répartition équitable qui tienne compte des cas particuliers, puis suggère le lancement d'un concours national pour susciter des idées nouvelles en matière d'économie.

Enfin, M. PIERRE VILLON (P.C., Allier) affirme que la volonté d'améliorer l'indépendance énergétique de la France n'existe pas et cite en exemple la fermeture « *scandaleuse* » du bassin charbonnier de l'Aumance, dans son département. Il demande au gouvernement de réviser sa décision et de reprendre le projet de construction d'une centrale thermique sur place.

Répondant aux orateurs, M. D'ORNANO apporte plusieurs précisions :

— Les prix du pétrole sont fixés par le gouvernement et les profits excessifs ne sont sûrement pas le fait des compagnies françaises.

— Le quota de 51 milliards constitue un solde net.

— Il n'existe aucune interdiction de chauffer avant le 15 octobre, seulement des recommandations.

— Une campagne d'information sur la politique nucléaire sera lancée.

— Des instructions seront données aux commissions de recours pour que les cas particuliers soient étudiés avec toute la bienveillance requise.

— Les industriels pourront bénéficier de prêts pour réaliser les investissements nécessaires aux économies d'énergie.

— Les instruments de comptage ne seront mis en place que progressivement.

— Le gouvernement va conclure un contrat de dix ans avec les Charbonnages de France.

En conclusion, le ministre rappelle que la réussite du projet gouvernemental dépend de la solidarité des Français.

Les députés passent ensuite à la discussion des articles, adoptent plusieurs amendements et votent en première lecture et à mains levées le projet de loi.

LES PRÉSIDENTS DES COMMISSIONS DU SÉNAT

Les sénateurs ont désigné, le vendredi 4 octobre, les bureaux des commissions. Deux commissions ont changé de président : celle des affaires sociales, où M. Marcel Souquet, P.S., succède à M. Marcel Darou, P.S., qui n'avait pas sollicité le renouvellement de son mandat, et celle des affaires culturelles, où M. Jean de Bagneux, ind., remplace M. Louis Gros, ind., devenu vice-président du Sénat. Les quatre autres commissions ont réélu comme président : MM. André Colin, Un. centr., aux affaires étrangères ; Léon Jozeau-Marigné, ind., à la commission des lois ; Jean Bertaud, U.D.R., aux affaires économiques, et M. Edouard Bonnefous, Gauche dém., aux finances.

● *M. Sauvagnargues*, ministre des affaires étrangères, a offert, vendredi 4 octobre, un déjeuner en l'honneur de M. Irwin, ambassadeur des Etats-Unis, qui quitte son poste.

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES PARTIELLES

Les résultats obtenus par l'opposition le 29 septembre et au second tour de l'élection présidentielle

Dans l'ensemble des quatre circonscriptions législatives où il y aura scrutin de ballottage, dimanche 6 octobre, les divers candidats de l'opposition (P.C., P.S., radicaux de gauche, Lutte ouvrière, Organisation communiste internationaliste, Front progressiste) avaient totalisé, le 29 septembre, 83 302 voix, soit 53,15 % des 156 728 suffrages exprimés et 34,65 % des 240 404 inscrits.

Le détail avait été le suivant :

Ardèche (2e) : 19 671 voix, soit 48,84 % des suffr. expr. et 31,53 % des inscrits ;

Côte-d'Or (3e) : 16 335 voix, soit 51,99 % des suffr. expr. et 30 % des inscrits ;

Dordogne (1re) : 28 940 voix, soit 54,12 % des suffr. expr. et 40,28 % des inscrits ;

Savoie (2e) : 18 356 voix, soit 58,14 % des suffr. expr. et 35,47 % des inscrits.

Dans l'ensemble de ces mêmes quatre circonscriptions, M. François Mitterrand avait recueilli, au deuxième tour de l'élection présidentielle du mois de mai, 98 981 voix, soit 49,41 % des 200 307 suffrages exprimés et 43,18 % des 229 193 inscrits.

Le détail avait été le suivant :

Ardèche (2e) : 23 340 voix, soit 44,39 % des suffr. expr. et 39,10 % des inscrits ;

Côte-d'Or (3e) : 31 206 voix, soit 47,45 % des suffr. expr. et 40,87 % des inscrits ;

Dordogne (1re) : 33 761 voix, soit 55,16 % des suffr. expr. et 49,31 % des inscrits ;

Savoie (2e) : 20 674 voix, soit 49,40 des suffr. expr. et 42,05 % des inscrits.

LE REPRÉSENTANT DE LA FRANCE A L'ONU : le prix des produits de base ne peut être fixé unilatéralement.

New-York (Nations unies) (*A.F.P., Reuter.*). — Le représentant permanent de la France aux Nations unies, M. de Guiringaud, a déclaré vendredi devant la commission économique de l'Assemblée générale de l'ONU que la crise créée par la hausse du pétrole a donné une actualité renouvelée à la thèse française selon laquelle « *les marchés des produits de base doivent être organisés dans l'intérêt commun des producteurs et des consommateurs, au lieu d'être ballottés au gré des circonstances* ». « *Si l'on considère le désir qu'a chacun de nos gouvernements d'assurer à son pays des termes de l'échange aussi favorables que possible, grâce à un rapport convenable entre le prix de ce qu'il vend et le prix de ce qu'il achète, il est clair qu'aucun d'entre nous n'a le pouvoir de fixer lui-même ce rapport unilatéralement* », a-t-il ajouté.

Au cours du débat devant l'Assemblée générale, M. Potolot, ministre des affaires étrangères de la République Centrafricaine, a implicitement critiqué les pays arabes producteurs de pétrole. Il a déclaré : « *Permettez-moi d'évoquer notre profonde déception vis-à-vis de certains pays frères et amis, qui, loin de comprendre le geste de solidarité qu'ils nous demandaient à un moment difficile de leur histoire, n'ont, en retour, rien fait, alors qu'ils pouvaient, en simple témoignage de reconnaissance, nous apporter un concours, fût-il symbolique, dont nous avons réellement besoin, au lieu d'inonder les banques européennes et américaines de capitaux improductifs.* »

M. YAMANI : pour une conférence internationale sur le pétrole.

Washington (*A.F.P., U.P.I.*). — M. Ahmed Zaki Yamani, ministre du pétrole d'Arabie Saoudite, a préconisé vendredi 4 octobre la formation immédiate d'un comité restreint de sept ou huit pays chargé de préparer une conférence internationale sur le pétrole.

Il a fait cette proposition au cour d'une « table ronde » sur les problèmes mondiaux du pétrole organisée à Washington par l'American Enterprise Institute.

Le ministre saoudien a expliqué que des représentants des pays producteurs, des pays consommateurs et des pays les moins développés devraient se réunir de toute urgence pour préparer l'agenda d'une conférence plus large.

M. Donald Macdonald, ministre canadien de l'énergie et des mines, a approuvé la suggestion de M. Yamani, mais le sénateur américain Henry Jackson a estimé que la meilleure façon de résoudre les problèmes serait de baisser le prix du pétrole.

M. Jackson, qui a de sérieuses chances d'être le candidat du parti démocrate aux élections présidentielles de 1976, a suggéré que les Etats-Unis suivent l'exemple de la France en limitant leurs importations de pétrole. Mais il a souligné que la réduction de la demande par les pays industrialisés ne suffirait pas à faire baisser le prix du pétrole, puisque les producteurs réduiraient d'autant leur production.

M. Yamani a d'autre part fait remarquer à nouveau la nature politique du problème. « *Je pense*, a-t-il dit, *que les Saoudiens ont montré qu'ils répugnaient à faire du pétrole une arme politique. Mais un problème se pose à nous qui n'est pas encore résolu : le problème palestinien et l'occupation de nos territoires. Si nous ne le résolvons pas, il y aura une nouvelle guerre et une nouvelle interruption dans les livraisons de pétrole.* »

● *L'opinion de M. Malraux.* — « *La crise mondiale de l'énergie est posée en ce moment en termes absolument provisoires* », a déclaré, vendredi 4 octobre, M. André Malraux, au micro de Radio-Monte-Carlo. « *Dans un temps relativement court*, a-t-il dit, *nous entrerons dans le sérieux qui sera la rupture, avouée ou non, entre les Etats-Unis et les pays producteurs de pétrole.* »

DÉFENSE

Malgré son départ de la délégation ministérielle pour l'armement

M. Hugues de l'Estoile reste chargé des ventes de Mirage

L'ingénieur général Hugues de l'Estoile, qui vient de quitter le poste de directeur des affaires internationales à la délégation ministérielle pour la'rmement pour celui de directeur général de l'industrie (« le Monde » du 3 octobre), continuera à traiter avec le ministère français de la défense le dossier de l'avion de combat Mirage F 1 M 53.

Le Mirage F 1 M 53 est l'un des principaux concurrents des avions américains Y F 16 et Y F 17 dans le « marché d'armes du siècle » : le remplacement des trois cent cinquante appareils environ de combat de quatre pays européens (Belgique, Danemark, Norvège et Pays-Bas).

Une redistribution des rôles entre l'administration et les industriels

Le départ de l'ingénieur général Hugues de l'Estoile de son poste de directeur des affaires internationales à la Délégation ministérielle pour l'armement (D.M.A.) va se traduire par un nouvel équilibre des responsabilités entre l'Etat et les industriels nationalisés ou privés en matière de commerce extérieur des matériels militaires. Le gouvernement et l'administration devraient davantage laisser l'initiative aux sociétés qui produisent les armements et aux offices, tels d'Office général de l'air et l'Office d'exportation de matériels d'armement, qui sont chargés de commercialiser les fournitures militaires françaises à l'étranger.

Succédant, en janvier 1970, à l'ingénieur général Louis Bonte, qui fut suspendu de ses fonctions après le départ des vedettes israéliennes de Cherbourg, dans la nuit de Noël 1969, l'ingénieur général de l'Estoile a donné une vigoureuse impulsion aux activités de la direction des affaires internationales de la D.M.A. et aux ventes d'armement de la France, qui se sont élevées, l'an dernier, à plus de 8 milliards de francs. A ce titre, il était le secrétaire général de la commission interministérielle chargée d'accorder, sous la présidence du secrétaire général à la défense nationale, aux industriels les autorisations gouvernementales d'exportation d'armes.

La personnalité même de l'ingénieur général de l'Estoile, son dynamisme commercial, sa connaissance des milieux politiques et les contacts qu'il avait réussi à nouer dans le monde ont valu aux industriels français de l'armement un nombre sans cesse croissant de clients et de contrats. Cette politique d'exportation militaire, inspirée par le gouvernement, a conféré à la direction des affaires internationales de la D.M.A. un rôle prééminent et décisif au détriment quelquefois de l'initiative normalement reconnue aux industriels et aux offices de commercialisation à l'étranger. L'action déterminante des services de M. de l'Estoile en la matière a contribué à accréditer la thèse très répandue que l'Etat, aidé de fonctionnaires transformés en véritables voyageurs de commerce, était devenu lui-même le vendeur principal, voir unique, de matériels militaires produits par d'autres. C'est la raison pour laquelle le départ de l'ingénieur général de l'Estoile de la D.M.A. entraînera une redistribution des responsabilités commerciales entre l'administration et les industriels.

Plusieurs solutions ont été envisagées pour cette redistribution Celle retenue est la suivante :

La direction des affaires internationales restera sous la tutelle du délégué ministériel pour l'armement et l'Etat continuera d'assurer la négociation des accords inter-gouvernementaux, qui sont un préalable à toute discussion entre un industriel et son client, mais le nouveau titulaire du poste recevra des consignes plus strictes et plus limitées de coordination administrative des contrats. Une définition plus précise de ses responsabilités devrait ainsi empêcher le successeur de l'ingénieur général de l'Estoile de trop se substituer à l'action commerciale des industriels et de leurs services de vente.

JACQUES ISNARD.

● *Un objecteur de conscience*, M. François - Xavier Lacoste, condamné à six mois de prison pour abandon de poste par le tribunal de grande instance de Dole, a été amnistié par les magistrats de la cour d'appel de Besançon en vertu des dispositions de la loi d'amnistie de juillet 1974.

Objecteur de conscience, il avait été affecté à l'Office régional des forêts jusqu'au 31 mai dernier. Considérant qu'il était devenu non seulement un travailleur sous-payé, mais que sa présence supprimait un autre emploi, il s'était mis en grève illimitée d'où l'inculpation, peu courante en temps de paix, d'abandon de poste et non d'insoumission comme c'est généralement le cas.

● *Une délégation du parti communiste français et du Mouvement de la jeunesse communiste*, conduite par M. Zamichiel, conseiller général de Meurthe-et-Moselle, s'est rendue, vendredi 4 octobre, en fin d'après-midi, au quartier Drouot, à Nancy, qui abrite les soldats du 26e régiment d'infanterie, afin d'inviter les appelés à signer une pétition approuvant un « statut démocratique du soldat ».

Les deux organisations déclarent que les appelés auraient alors été consignés ; elles ont, en conséquence, décidé de surseoir immédiatement à la distribution des tracts, mais elles protestent contre cette « *inadmissible atteinte aux droits du soldat* ». Peu après, des militants du Mouvement de la jeunesse communiste se sont rendus à la gare pour distribuer des tracts aux permissionnaires. Les services de police ont interpellé plusieurs militants pour contrôle d'identité.

Considéré comme responsable de l'agitation dans une caserne

Un appelé de Nice sera traduit devant le tribunal des forces armées

Quatre soldats de Draguignan pourraient subir le même sort

Après avoir été mis aux arrêts de rigueur, un soldat du contingent, M. Jean Fournel, sera traduit devant le tribunal permanent des forces armées. Affecté au 22e bataillon des chasseurs alpins de Nice et signataire de « l'appel des cent », qui a recueilli, à ce jour, trois mille adhésions en faveur d'une amélioration de la situation matérielle et morale des recrues, M. Fournel avait été incarcéré pour avoir troublé le 11 septembre la cérémonie aux couleurs de son unité (*le Monde* du 13 septembre). C'est la première fois, semble-t-il, qu'un appelé du contingent est l'objet d'une procédure judiciaire devant un tribunal militaire depuis les récents incidents dans les casernes. Il semble qu'à l'état-major de l'armée de terre on envisage de retenir contre M. Fournel l'article 71 du code de justice militaire sur l'incitation à commettre des actes contraires au devoir ou à la discipline dans les armées.

D'autre part, quatre des neuf soldats du 19e régiment d'artillerie de Draguignan (Var), soupçonnés d'avoir dirigé la manifestation de militaires, le 10 septembre, dans les rues de la ville, pourraient être également passibles du même motif, après leur incarcération au camp de Canjuers.

Une justice d'intention ?

Tout indique, en dépit des risques d'une relance de l'agitation que pourrait susciter une telle politique dans les unités où le mécontentement du contingent est le plus vif, que l'autorité militaire entend appliquer à la lettre le règlement de discipline générale. Ce texte, qui date de 1966, établit notamment un barème des sanctions pour les fautes commises contre la discipline. Bien que ce règlement soit aujourd'hui en cours de révision, les états-majors ont choisi de l'appliquer, aidés par la sécurité militaire, qui a mis en place un réseau d'informateurs lui permettant d'isoler le jeune soldat, considéré dès son incorporation comme un « meneur » éventuel, et de déjouer — avant qu'elles ne se produisent — de nouvelles tentatives de manifestation publique, comme ce fut le cas dans une garnison de l'Est de la France à la mi-septembre.

Le zèle de la sécurité militaire est tel qu'il lui arrive parfois — fait beaucoup plus grave — d'interroger des appelés qui, selon la rumeur publique, s'apprêteraient à signer un texte jugé antimilitariste. Un aspirant, M. Michel Doucin, élève de l'Ecole nationale d'administration (ENA) et affecté depuis le début de l'année au service de santé des armées, a été puni de trente jours d'arrêts de rigueur pour avoir signé un texte — non encore rendu public ! — émanant de la section C.F.D.T. de l'ENA où il est fait référence à « l'appel des cent ». Diverses personnalités sont récemment intervenues en faveur de M. Doucin, mais cet incident témoigne que la sécurité militaire dispose de sources multiples de renseignements et qu'elle serait prête à faire condamner un aspirant sur de simples intentions.

Partisans de respecter à la lettre le règlement de discipline générale, les états-majors *ont* toutefois pris la précaution de le faire avec des nuances, selon la gravité de la faute. En ce sens, le cas du « meneur » est dissocié de celui de l'appelé dont on estime qu'il a été entraîné ou qu'il n'a pas eu l'initiative.

Dans le premier cas, la faute est punie de trente à soixante jours d'arrêts de rigueur pour le motif 308 (avoir entraîné ses camarades à présenter une adresse ou une réclamation collective concernant le service) ; pour le motif 305 (fournir à un journal ou à un particulier des renseignements susceptibles d'entraîner l'indiscipline) ou pour le motif 213 (organiser ou provoquer une manifestation contraire à la discipline ou au devoir militaire). Les autres cas, parfois assortis de sursis, relèvent du motif 309 (prendre part à une adresse ou à une réclamation collective concernant le service), soit vingt jours d'arrêts. Les chefs de corps ont été invités à ne pas punir trop sévèrement un trop grand nombre d'appelés à la fois — *J. I.*

ÉDUCATION

Les projets de réforme de l'école maternelle

« L'ACTION ÉDUCATIVE EST AUSSI IMPORTANTE POUR LES TOUT-PETITS », estiment quatre organisations d'enseignants et de parents.

« L'école maternelle a pour but de favoriser le développement des enfants, d'assurer une bonne adaptation à la vie scolaire ultérieure, de compenser certaines formes de handicaps comme les inégalités devant la maîtrise du langage ». En rappelant ces principes, quatre organisations d'enseignants et de parents réagissent, dans un communiqué commun, aux projets de réforme de l'école maternelle annoncés par Mme Annie Lesur, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation (« le Monde » du 12 septembre). Les signataires sont le Syndicat national des instituteurs, le Syndicat national des inspecteurs départementaux de l'éducation nationale, la Fédération des délégués départementaux de l'éducation nationale et la Fédération nationale des conseils de parents d'élèves (Cornec).

Ces principes, estiment ces quatre organisations, « sont incompatibles avec une conception qui tendrait à partager l'école maternelle en deux périodes distinctes selon que l'âge des enfants se situerait en deçà ou au-delà de quatre ans et à lui demander de commencer les apprentissages qui relèvent de l'enseignement élémentaire. De surcroît, l'action éducative est aussi importante pour les tout-petits et nécessite une qualification professionnelle de grande qualité ». C'est pourquoi les signataires considèrent que si des aides-éducatrices sont engagées pour accueillir les enfants en dehors des heures de classe, « la compétence de ce personnel ne peut leur conférer, en aucun cas, la responsabilité pédagogique d'un groupe d'enfants (...).

Ils souhaitent, en revanche, l'abaissement de l'âge réel d'admission, la création de classes, l'intervention d'un service médical et social

● *Grève d'enseignants.* — Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. des collèges d'enseignement technique appellent leurs adhérents à une journée de grève le mardi 8 octobre, considérant que le ministre de l'éducation « *n'a apporté aucune réponse aux revendications les plus urgentes des personnels* » de ces établissements. Le Syndicat national de l'enseignement technique et de l'apprentissage autonome (FEN), qui avait pour sa part déposé un préavis de grève pour le 16 septembre, puis avait suspendu son mot d'ordre, ne s'associe pas à ce mouvement. D'autre part, l'Union syndicale nationale des enseignants de France (USNEF-C.G.C.), qui recrute surtout dans l'enseignement primaire, appelle ses adhérents à une grève le vendredi 18 octobre, pour demander notamment des effectifs de vingt-cinq élèves par classe, la titularisation des instituteurs remplaçants et une revalorisation des salaires.

● *La Confédération nationale des groupes autonomes de l'enseignement public* (C.N.G.A.) ne participera pas aux grèves organisées par plusieurs syndicats d'enseignants en faveur des maîtres auxiliaires. Pour la C.N.G.A., en effet, il s'agit de « *manifestations rituelles lors de la rentrée scolaire* ». Ses responsables considèrent, d'autre part, que « *réclamer pour les maîtres auxiliaires la stabilité de l'emploi, revient à demander l'institutionnalisation de la situation* ».

RELIGION

AU SYNODE

L'absence des deux délégués titulaires du Chili pourrait s'expliquer par des motifs politiques

De notre envoyé spécial

Rome. — « L'ombre de Pinochet plane sur le synode », a cru pouvoir titrer le « Corriere della Sera » du 4 octobre. Vraie ou fausse, cette interprétation ne manque pas d'une certaine vraisemblance. La délégation chilienne, en effet, n'est pas composée par les deux évêques qui avaient été régulièrement désignés par la conférence épiscopale chilienne mais par deux « suppléants ».

Dans son édition française du 20 septembre, *l'Osservatore romano* mentionnait les noms des évêques élus : le cardinal Raul Silva Henriquez, archevêque de Santiago-du-Chili, et Mgr José Manuel Santos Ascarza, évêque de Valdivia. Ni l'un ni l'autre de ces évêques ne sont présents au synode. S'agit-il de pressions directes ou indirectes du gouvernement chilien, ou d'un tout autre motif ? Le cardinal Silva Henriquez a pris, on le sait, à plusieurs reprises ses distances à l'égard du régime chilien. Il est, en fait, impossible de tirer au clair cette situation tant que le cardinal ne l'aura pas fait lui-même, si la liberté lui en est laissée.

Mais personne ne saurait être convaincu par les raisons qui ont été avancées officiellement au Vatican par M. Alessandrini, chef de la salle de presse : au dernier moment, le cardinal aurait jugé impossible, a-t-il dit, de s'absenter du Chili pendant un mois. Si cela était vrai, pourquoi Mgr Santos Ascarza aurait-il renoncé lui aussi à venir à Rome ?

Toujours est-il que ces deux absents ont été remplacés par deux « suppléants ». On nomme ainsi les évêques élus en même temps par les conférences épiscopales pour le cas où les titulaires seraient empêchés. Les formes sont donc sauves, mais l'incertitude demeure sur le fond.

On notera aussi que, dans son intervention du 3 octobre, l'un des suppléants (Mgr Valdes Subercaseaux, évêque d'Osorno — l'autre étant Mgr Sergio Contreras Navia, évêque auxiliaire de Concepcion) — a parlé des « erreurs », subies depuis le début du siècle, par le peuple chilien : le libéralisme économique, le laïcisme et le matérialisme marxiste. « *L'idéologie marxiste*, a-t-il ajouté, *a influencé, dans les dernières années, le peuple chilien, certains secteurs du clergé et des religieux.* »

HENRI FESQUET.

MÉDECINE

AUX « ENTRETIENS DE BICHAT »

Pain blanc, mode et diététique

Les Français mangent de moins en moins de pain, mais ils ont encore le plus grand respect pour cet aliment, puisque 5 % seulement d'entre eux admettent en jeter sans regret ni mauvaise conscience. Le pain n'est plus un aliment de base, mais sa valeur symbolique demeure : c'est l'un de paradoxes soulevés au cours du débat consacré au pain dans l'alimentation moderne, qui a été organisé aux Entretiens de Bichat.

Médecins, nutritionnistes, spécialistes de la panification, chimistes, inspecteurs des fraudes, sont intervenus pour tenter d'expliquer la diminution de la ration quotidienne de pain des Français : 200 grammes par jour et par habitant en 1974 (310 grammes à la campagne et 136 grammes à Paris) contre 350 grammes en 1960. Lors d'une enquête conduite par Mlle Serville (Institut national de la santé et de la recherche médicale), il est apparu que 33 % des mille personnes interrogées ne mangent plus du tout de pain, ou si peu que cela ne peut être quantifié.

Faut-il manger du pain ? Apparemment, *oui*, car il demeure, selon M. Dupin, nutritionniste, tout à la fois un aliment riche en glucides, protéines, lipides et divers oligo-éléments et un aliment bon marché : il fait, d'ailleurs, pour cette raison, bien souvent encore, le repas du soir de vieillards démunis.

La biscotte, sans que cela soit nécessairement un progrès, l'emporte actuellement sur le pain, mais elle ne représente encore que 10 % environ de la consommation de pain. Elle est plus riche en calories (graisses notamment) et plus pauvre en nutriments utiles.

Que doit penser le médecin de la consommation du pain ? Le professeur Pierre Bernier, gastro-entérologue à l'hôpital Saint-Lazare, à Paris, a rejeté le reproche trop souvent fait au pain de provoquer des flatulences, des fermentations au niveau du côlon. Le professeur Bernier est formel sur ce point : le pa[in] n'est pas en cause pour ce mal-[...]. Toutefois, a-t-il ajouté : « [Il] *existe tout de même un procès [à] faire au pain. La constipati[on] envahit le monde et plus les ge[ns] sont civilisés, plus ils so[nt] constipés.* » Or, ce phénomèn[e], semble-t-il, est la conséquen[ce] des erreurs alimentaires et no[tamment] de la consommatio[n] quasi générale, de pain blan[c]. Cette constipation, qui touch[e] une femme sur deux, est de pl[us] en plus fréquente chez l[es] hommes. Comme l'ont mont[ré] plusieurs études, la constipatio[n] est indiscutablement en rappo[rt] avec l'absence de résidus dans [le] pain et notamment l'absence d[e] son. Pour le professeur Bernie[r], le traitement de bon nombre d[e] ces constipations est d'une éton[nante] simplicité : l'absorption, e[n] quantité raisonnable, de pai[n] complet, c'est-à-dire fabriqu[é] avec la totalité du grain de bl[é], suffit, le plus souvent, à régula[riser] le transit intestinal. D[e] même, selon le professeur Bernier, la consommation de pai[n] riche en « *résidus* » serait un bo[n] moyen de prévenir l'apparitio[n] des calculs biliaires. En effet, le[s] résidus pourraient fixer les sel[s] biliaires en excès et, donc, réduire les risques de formation d[e] calculs.

Faut-il en revenir au « *pain d[e] guerre* » ? La question s'est posé[e] aux entretiens de Bichat, mais l[a] polémique soulevée par ce dernier a montré qu'il présentai[t] d'autres inconvénients, notamment d'indigestibilité. Seule un[e] étude sérieuse, faite en collaboration avec les boulangers, le[s] chercheurs agronomes et les médecins permettra, selon M. François, directeur du Centre national de coordination d'études et de recherches sur la nutrition et l'alimentation, d'améliorer la constitution du pain et de fixer un taux de résidus, entre le pain trop blanc et le pain trop noir. Une sorte de pain « *mi-blanc* ».

M.-A. R.

LES CINQ COMMANDEMENTS DE LA SEMAINE DU CŒUR

Votre cœur est en bonne santé, préservez-le. Votre cœur est en mauvaise santé, protégez-le : la Fondation nationale de cardiologie (1) entreprend sur ce thème une « semaine du cœur » du 7 au 14 octobre, en mettant l'accent, cette fois-ci, sur la lutte contre la sédentarité et la valeur incontestable de l'entraînement physique tant pour le maintien en forme des bien-portants que pour la réadaptation des coronariens.

Pendant cette semaine, des actions d'information seront entreprises pour montrer l'importance sur le débit et le muscle cardiaques de l'effort physique et du sport, tandis que seront vendues des « cartes du cœur » (5 F) dans les bureaux de poste, les mairies, les pharmacies, les centres commerciaux, certaines agences bancaires, pour aider à l'éducation du public.

Sur chacune de ces cartes seront rappelés les « cinq commandements » qui permettent de réduire par autodiscipline les risques cardiaques :

— Faire tous les jours un peu d'exercice (au minimum la marche) ;

— Prendre quotidiennement des moments de détente même brefs ;

— Surveiller son poids, éviter graisses et sucreries ;

— Ne pas fumer plus de dix cigarettes par jour, ne pas avaler la fumée, ou mieux, ne pas fumer du tout ;

— Surveiller la tension artérielle ; voir un médecin au moins une fois par an.

Sur la même carte, deux chiffres mettent en garde les candidats aux maladies cardio-vasculaires contre la négligence :

— 40 à 60 % des décès dus à l'infarctus se produisent dans la première heure ;

— A Paris, un malade atteint d'infarctus attend en moyenne neuf heures avant de faire appel à son médecin.

D'où un impératif absolu : en cas de crise, ne pas attendre, appeler immédiatement son médecin et, s'il n'est pas possible de le joindre, se faire transporter d'urgence à l'hôpital le plus proche.

(1) 1, rue de Paradis, 75010 Paris. C.C.P. Paris 16-89-774.

Les centres de santé veulent se dégager de la tutelle de la médecine libérale

Englober la prévention, les soins et la réadaptation dans un ensemble coordonné et humanisé, offrir dans un lieu géographique d'accès facile et proche d'une population donnée un ensemble de services médicaux diversifiés et variés, tels sont les objectifs auxquels doivent tendre et tendent déjà, en France, un certain nombre de centres de santé.

Créer et définir des « *centres de santé intégrés* » permettrait d'atteindre ce but, estiment les médecins de ces centres qui ont décidé d'inscrire ce thème à l'ordre du jour de leur quatorzième congrès national réuni à la faculté Pitié-Salpêtrière à Paris jusqu'au 5 octobre.

L'existence de centres de santé intégrés est une nécessité à l'heure où l'on veut limiter les hospitalisations inutiles et coûteuses, où l'on veut lutter contre le morcellement de la médecine pour parvenir à pratiquer une médecine rationnelle à « circuit court ».

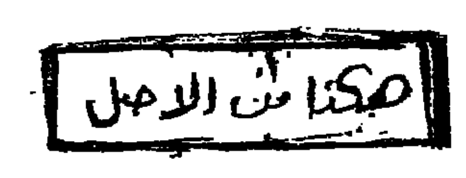
Mais, selon le docteur Jean Régnier, président de l'Union des syndicats de médecins de centres de santé, « *les contraintes économiques, l'absence d'orientation de la part des pouvoirs publics, une politique malthusienne et protectionniste de la part du corps médical libéral bloquent l'expansion des centres de santé* ». Il en existe 964 en France, dont 60 % dans la région parisienne et 20 % dans celle de Lyon et de Marseille.

Gérés par des collectivités locales, des municipalités, des sociétés mutualistes ou par des comités d'entreprises, ces centres ont des équipes de médecins généralistes qui travaillent soit à temps plein soit en exercice mixte.

Cependant, cette forme de médecine privée à caractère social continue à être traitée en annexe de la médecine libérale par la convention nationale. Les centres de santé devraient avoir une convention spécifique concernant les rapports entre les professions médicales qui y exercent et les caisses de sécurité sociale. C'est l'une des principales revendications de l'Union des syndicats des médecins des centres de santé qui demande aussi que cesse la tutelle de la médecine libérale sur ces centres. En effet, toute aide financière de la Sécurité sociale pour créer ou développer un établissement de ce genre est obligatoirement soumise à l'accord des syndicats de médecins libéraux départementaux. Qui plus est, dans les commissions médico-sociales paritaires départementales chargées de ces questions, les représentants des médecins des centres de santé n'ont aucun pouvoir de décision. Ils sont là en « observateurs ».

L'Union demande à participer désormais à ces négociations. Enfin, les médecins des centres de santé réclament la suppression des abattements de tarif (ces abattements variant de 10 à 30 %) sur les actes médicaux qu'ils pratiquent dans leurs centres.

ANITA RIND.



Le Monde aujourd'hui

Croquis

La parole est dans l'escalier

EN construisant cette grande machine à habiter tout près du cœur de Paris, la Société promotrice a évidemment pensé à tout. A tout, c'est-à-dire aux « bagnoles ». Alignées gaiement devant les immeubles, dans des petites cases qui remplacent avantageusement les espaces verts, protégées par des barrières ne s'ouvrant qu'avec des clés spéciales, elles rivalisent plaisamment dans leurs coloris et l'éclat de leurs chromes. Un vrai bouquet. Encore trop modeste. Un beau jour, en rentrant de vacances, les habitants de la résidence ont eu la bonne surprise de trouver un des rares terrains de jeux pour enfants de l'arrondissement complètement défoncé. Le dieu Parking avait continué à réclamer son dû. On lui avait offert un nouveau sacrifice.

La télé est en panne !

Dans le quartier, peu de commentaires : quelques gauchistes avaient certes trouvé bon de noircir les palissades entourant le gros trou de graffiti vengeurs, exigeant plus de verdure et moins de béton. Le silence les a vite étouffés. Car, c'est vrai, malgré les claquements des vide-ordures, le ronflement des moteurs qui démarrent, les galopades des enfants, un certain silence règne ici. Celui qui consiste en l'absence de paroles. Pas de lieu communautaire où l'on pourrait se réunir, et parfois demander un service. Les affiches aussi sont interdites. Alors il ne reste que les brèves rencontres dans les ascenseurs — quand ils marchent. Les quelques secondes que nécessite l'élévation dans les étages supérieurs favorisent d'inoubliables tête-à-tête, réglés par un protocole immuable, digne de la cour de Louis XIV. Il s'agit de regagner au plus vite son étage, et de ne pas retarder les impatients qui attendent au rez-de-chaussée. Aussi, tout se passe-t-il en trois temps. Cela commence par un « bonjour », continué par une interrogation sur le bouton qui convient — « quel étage ? » — et finit par un rapide « Au revoir » sur lequel se clôt l'ensemble de la conversation et, en général, l'échange entre voisins. Il ne reste qu'à se résigner et à se forger une saine philosophie : chacun chez soi, chacun pour soi... et la télévision pour tous.

O jour désastreux, ô jour effroyable, où retentit tout à coup, comme un coup de tonnerre, cette étonnante nouvelle : la télé est en panne! Au bruit d'un mal si étrange, on court aux nouvelles. S'agit-il d'un désastre national qui frappe le pays tout entier ? Non pas. Par une atroce injustice, ceux de l'autre côté de la rue peuvent LA regarder, eux. De petits groupes se forment. Solidarité dans le malheur. Dans l'ascenseur, après avoir appuyé sur le bouton, on prend le temps de se lamenter. Mais le vrai lieu de la parole, c'est l'escalier, devant la loge des gardiens. Là, on échange des commentaires angoissés, on formule des réclamations. Affolée, la gardienne baisse les bras. Elle n'en peut mais. « C'est l'antenne, c'est l'antenne, un technicien viendra. » Un technicien ? On respire. Mais comme il se fait décidément attendre, l'escalier se noircit de monde. On part s'informer, et puis on reste là et on parle. Communiant dans la même affliction, on en vient même, sur les marches, à faire assaut de confidences : on évoque pêle-mêle et dans une superbe audace le nom d'un acteur populaire — un film avec lui passe ce soir, quel dommage de ne pouvoir le regarder ! — les dettes contractées pour l'achat d'une télé-couleur, la maladie d'une vieille mère dont Guy Lux est la seule distraction, et la fugue d'une grande fille s'en allant ailleurs chercher, chez de plus chanceux, un écran qui retransmette son émission favorite. C'est « mon cœur mis à nu », ou tout au moins une tentative. A croire qu'on en avait envie. Une envie longtemps refoulée.

« Quel étage ? »

Le passage du dépanneur ne résout rien car, après son départ, on s'aperçoit qu'une obscure histoire de canal empêche encore la moitié de la maison de retrouver le bonheur. Devant la loge, sur l'escalier, les sinistrés cette fois tempêtent. Ils énumèrent des griefs. Et si c'était la révolution ?

Apaisante et parfumée, une privilégiée passe au milieu des victimes : « Ne vous en faites pas. Mon mari est un peu bricoleur. Il vous fera le nouveau réglage. » Irait-on jusqu'à s'entraider ?

Vaines alarmes. Car dès le soir la télé marche. Pour tous. « Bonjour. Quel étage ? Au revoir. » Tout le monde est calme dans l'escalier. Les choses sont rentrées dans l'ordre. Plus besoin de se parler.

EVELINE LAURENT.

Témoignage

RACONTEZ-NOUS DES HISTOIRES DE SORCIERS...

« La sorcière du C.N.R.S. » : c'est sous ce titre que Gérard Bonnot présentait dans « l'Express » (nº 1 206, 19-25 août 1974) un entretien avec Mme Jeanne Favret, ethnologue, agrégée de philosophie, qui a conduit depuis 1969 sous l'égide du C.N.R.S. une recherche sur les pratiques de la sorcellerie dans la campagne française. De son côté « Ouest-France » (4-5-6 septembre 1974) relatait ses travaux dans le Bocage normand, où elle s'était fixée et a vécu plusieurs années.

Ces différentes relations, aux yeux de Mme Favret, aboutissaient à perpétuer la mythologie parisienne relative à la sorcellerie plutôt qu'à faire entendre en quoi elle avait pu découvrir dans l'Ouest quelque chose qui donne à penser. Aussi a-t-elle désiré, après cette double expérience — de la sorcellerie d'abord, des stéréotypes rassurants ensuite — expliquer elle-même ce qu'elle avait à dire. Elle le fait ici.

LES paysans *crédules* et *arriérés, imperméables à la causalité*, expliquent leurs malheurs par la jalousie qui aurait poussé leur voisin à leur jeter un sort ; ils s'adressent à un désenvoûteur (lequel est généralement un *charlatan*, plus rarement un *naïf*), qui les protège de leur agresseur imaginaire en utilisant des pratiques *secrètes, dénuées de sens*, et *venues d'un autre âge*. *L'isolement* géographique et culturel du bocage rend partiellement compte de la *survivance* de ces *croyances* à notre époque.

Si la sorcellerie se réduit à cela (et on aura beau chercher à s'instruire dans les ouvrages des folkloristes ou dans les comptes rendus de procès relatés par la presse française depuis dix ans, on n'en apprendra pas plus), on se demande pourquoi cela intéresse tellement. A voir l'immense curiosité du public, la fascination qu'exerce le simple énoncé du mot *sorcellerie*, le succès assuré de toute publication dans ce domaine, on se demande quel sensationnel pourra jamais satisfaire une telle attente.

Que j'aie pu passer plus de trente mois dans l'Ouest à étudier la sorcellerie, voilà qui paraît *excitant, dangereux, extraordinaire... Racontez-nous des histoires de sorciers*, me demande-t-on inévitablement, comme on dirait : racontez-nous des histoires d'ogres, ou de loups, le Petit Chaperon Rouge. Terrifiez-nous, mais qu'on sente bien que c'est seulement une histoire — ou que ce sont seulement des paysans : crédules, arriérés, marginaux. Ou encore : confirmez-nous qu'il existe bien *là-bas* des gens qui font vaciller les lois de la causalité et celles de la morale, qui tuent magiquement et ne sont pas punis — mais n'oubliez pas de préciser pour finir qu'ils n'ont pas *réellement* ce pouvoir ; qu'ils le *croient* seulement parce que ce sont des paysans crédules, arriérés, etc. *(voir plus haut)*.

Une collection de recettes

On comprend alors que les paysans de l'Ouest ne soient guère pressés de venir occuper cette place d'imbéciles où les rive le discours public, celui des folkloristes n'étant qu'une version savante de celui que diffusent les *media*. Dire, en effet, qu'on étudie les *croyances* de sorcellerie, c'est s'interdire par avance d'y reconnaître aucune vérité : si c'est une croyance, ce n'est pas vrai. Aussi les folkloristes ne se demandent-ils jamais à propos des paysans *qu'est-ce qu'ils cherchent à mettre en forme à l'occasion d'une crise de sorcellerie*, mais seulement *qu'est-ce qu'ils nous cachent*, se laissant ainsi prendre au leurre du *secret* de guérisseur, ce gadget local dont la description suffit à combler la curiosité du savant : la sorcellerie, ça n'était donc que cette collection de recettes dérisoires ? Faut-il être crédule pour leur attribuer des pouvoirs surnaturels ! De même quand un reporter, héros du discours positiviste, s'en va demander à des paysans s'ils *croient encore* aux sorts, pour le bénéfice d'un public présumé incrédule, les jeux sont faits d'avance : on y croit encore, mais dans le Bas-Berry, ou dans le bocage normand. Il est commode qu'il y ait ainsi un lieu d'imbéciles où serait cantonné tout l'imaginaire. Les paysans ne s'y trompent guère, qui répliquent par un mutisme obstiné.

Mais leur silence même sur les affaires de sorcellerie — et, d'une manière générale, sur tout ce qui touche à la maladie et à la mort — les confirme dans cette place : *leur langue est fruste*, ils sont *incapables de symboliser*, vous n'en tirerez rien car *ils ne parlent pas*, me disaient les élites savantes de la région. Autant dire que ce sont des bêtes : *la médecine, ici, c'est de l'art vétérinaire*, assure ce psychiatre.

De la sorcellerie, on savait donc seulement que c'était inconnaissable : à cela se réduisait l'*état des connaissances* sur le sujet lorsque je suis partie sur le terrain. La première question que je m'y suis posée, rencontrant des paysans qui n'étaient ni crédules ni arriérés, fut alors celle-ci : la sorcellerie, est-ce que c'est inconnaissable ou est-ce que ceux qui le prétendent ont besoin de n'en rien savoir pour soutenir leur propre cohérence intellectuelle ? Est-ce qu'un *savant* ou un *moderne* a besoin pour se conforter du mythe d'un paysan crédule et arriéré ?

Aussitôt qu'ils ont lu dans ma conduite que j'avais franchi ce seuil, les paysans se sont mis à me parler. Interminablement. Le plus souvent inquiets de n'en avoir pas dit assez. Naturellement ces entretiens ressemblaient peu à une situation classique d'information telle que les ethnographes l'établissent ordinairement : par exemple, mes informateurs me payaient pour les avoir écoutés afin d'éviter que le savoir ainsi accumulé ne se retourne contre eux sous la forme d'un pouvoir magique.

Le malheur

Le seul danger que j'aie couru pendant ces mois (et, somme toute, il ne fut pas minime), ce fut d'avoir à supporter ce discours sans jamais me rassurer avec de petits machins positivistes. Plus encore : d'avoir à l'énoncer en mon propre nom — avec ma propre histoire — au long d'une cure de désenvoûtement. Ainsi sont venus au jour une masse de problème et de matériaux qui étaient jusqu'ici gelés par l'optique positiviste.

En voici un aperçu, en fonction du problème qui nous occupe. Ceux qui parlent de sorcellerie sont toujours des victimes, des gens qui souffrent de maux répétés (ou bien leurs représentants, les désenvoûteurs). Quant aux *sorciers* (ces héros noirs de la mythologie parisienne), ils occupent une position imaginaire qui n'est jamais tenue ou revendiquée par personne. Le sorcier, c'est toujours un autre que celui qui parle, celui qu'après une recherche parfois très longue on a choisi de désigner comme la cause de ses souffrances.

Entendre parler de sorcellerie, c'est donc entendre parler de malheur, et d'un malheur qui se répète inexplicablement : l'épouse qui avorte, l'enfant qui manque de mourir, les vaches qui ne donnent plus de lait ou ne retiennent pas les veaux, le tracteur qui se détraque, etc.

JEANNE FAVRET.

(Lire la suite page 15.)

Au fil de la semaine

UN CHOIX DE SOCIÉTÉ

Par

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

UN grave débat a discrètement repris ces derniers jours, le débat sur la limitation de vitesse. Il n'est pas grave seulement par les données économiques, financières et sociales qu'il met en jeu. S'il se ranime à l'occasion de la crise de l'énergie, il n'en est qu'une donnée tout à fait accessoire. Il dépasse même — et pourtant ! — la question de savoir s'il y aura ou non quelques centaines de morts et quelques milliers de blessés de plus ou de moins sur les routes.

Il pose, en fait, un choix de société.

***

Chacun connaît le dossier. Le 4 décembre 1973, à la faveur — si l'on ose dire — de la première menace sérieuse sur l'approvisionnement en produits pétroliers, un décret ramenait la vitesse maximale autorisée de 140 à 120 kilomètres à l'heure sur les autoroutes et de 110 à 90 kilomètres à l'heure sur tout le reste du réseau routier. Pour les quatre premiers mois de 1974, on dénombrait 1 067 tués de moins (soit 22,6 %) que pendant la même période de l'année précédente, malgré un accroissement constant de la circulation (+ 2,5 %). Les calculs de la délégation à la sécurité routière, qui insistait depuis des mois pour une limitation de la vitesse, étaient donc largement vérifiés.

Cependant, de puissants groupes d'intérêts, qui n'avaient pas réussi à empêcher l'abaissement des plafonds de vitesse, entreprenaient de faire pression, pour leur relèvement, sur les pouvoirs publics. Leurs arguments n'ont pas changé.

Passons sur l'impopularité réelle ou supposée de la limitation, avec les considérations politiques, voire électorales, qu'on en tire : cette raison-là, pour ordinaire qu'elle soit, relève du chantage. Passons aussi sur les variations du genre « rouler lentement m'endort et constitue, de ce fait, une cause supplémentaire d'accidents » ; ou bien « le ralentissement du trafic multipliera les « bouchons », aggravant l'irritation et la nervosité des conducteurs, compliquant la tâche de la police et de la gendarmerie ». S'il n'y avait que cela, la question ne se serait pas posée, du moins veut-on l'espérer. Mais, en fait, plusieurs éléments sérieux de réflexion étaient et sont, derechef, avancés par les adversaires de la limitation.

Le premier revêt la forme d'une démonstration dont chaque terme est étayé de nombreux chiffres et que l'on peut schématiser ainsi : si on roule moins vite, nul n'a plus intérêt à emprunter les autoroutes à péage ; or, si les autoroutes sont moins fréquentées, leurs recettes baisseront ; et si les recettes baissent, on n'en construira plus. De nombreuses sociétés adjudicataires ou concessionnaires, dont les calculs reposent sur une progression des recettes de l'ordre de 10 % par an, se déclarent hors d'état de poursuivre les travaux entrepris. La conclusion est claire : si vous voulez des autoroutes, maintenez la vitesse.

Le second argument repose sur des données économiques et sociales. L'industrie automobile française, qui est l'un des principaux moteurs de l'expansion, a engagé d'importants investissements pour la production de voitures de grosses cylindrées. A partir du moment où la vitesse est sensiblement la même pour tous, qu'ils disposent de 5, de 16, de 21 chevaux ou davantage, les véhicules puissants ne présentent plus d'intérêt et ne se vendront plus. Outre la perte sèche qui en résultera, il faudra faire le compte des fermetures d'entreprises et d'ateliers, du chômage ainsi provoqué. Loin d'aider au maintien d'un niveau convenable d'activité économique, l'automobile, déjà en difficulté, accélérera la récession. Conclusion là encore : si vous voulez défendre la prospérité et l'emploi, maintenez la vitesse.

A ces démonstrations, les partisans de la limitation opposaient, en vain, d'autres considérations, d'autres chiffres : en 1973, 15 636 tués et 374 661 blessés sur les routes. Si la crise de l'automobile risque de coûter cher, il faut savoir aussi qu'un tué de la route coûte, a-t-on calculé, 320 000 francs en moyenne à la collectivité nationale, un blessé, 16 000 francs.

C'est, dit-on, une démarche à l'Elysée du président-directeur général d'une grande firme, qui mettait tous ses espoirs dans la sortie d'un nouveau modèle de grosse cylindrée, qui emporta la décision. A la fin de mars 1974, à la veille de la ruée — et de l'hécatombe — pascale, la courageuse et opportune décision de décembre était partiellement rapportée et la vitesse limite relevée à 140 kilomètres à l'heure sur les autoroutes.

La France enlevait haut la main un nouveau record du monde. Non contente de détenir le ruban bleu de la consommation d'alcool avec un peu plus de 26 litres (d'alcool pur) par adulte et par an (contre 20 pour l'Italien, 14 pour l'Allemand de l'Ouest, 11 pour le Suisse, 10 pour l'Américain, l'Anglais ou le Belge, etc.), ce qui n'est évidemment pas sans relation avec les accidents de la route, voilà qu'elle s'attribuait la médaille d'or de la vitesse sur autoroutes ex aequo avec l'Allemagne de l'Ouest, qui devait, quelques jours plus tard, suivre son exemple (130 km/h en Espagne et en Suisse, 120 en Italie et en Autriche, 110 en Suède et au Danemark, 100 au Benelux, 90 aux Etats-Unis et en Norvège, 80 en Grande-Bretagne, etc.).

Forts de cette première victoire, les groupes de pression espéraient bien arracher par la suite la revision du plafond de 90 km/h pour la circulation routière ; un premier pas était d'ailleurs fait dans cette direction avec l'autorisation de 120 km/h sur les routes à deux fois deux voies séparées par un terre-plein central.

***

Aujourd'hui, la crise de l'énergie devient si aiguë que la question de la limitation de vitesse est de nouveau posée. Les adversaires de l'abaissement se mobilisent avec la même argumentation qu'au printemps, enrichie de deux remarques supplémentaires. Ils soulignent en effet que, même depuis le retour aux 140 km/h, la gravité, sinon le nombre, des accidents de la route demeure inférieure en 1974 aux taux atteints l'année précédente. C'est vrai, mais le port de la ceinture de sécurité, l'application plus stricte des sanctions et la multiplication des contrôles visant l'ébriété au volant et le maintien du plafond de 90 km/h sur la plupart des routes suffisent à l'expliquer. N'a-t-on pas calculé que le relèvement de 90 à 100 km/h eût mécaniquement entraîné près d'un millier de morts supplémentaires par an ? L'autre élément inédit désormais invoqué c'est qu'une réduction même draconienne de la consommation d'essence ne soulagerait que de façon presque insignifiante la balance des paiements puisque l'automobile n'absorbe que environ 7 % des produits pétroliers importés en France.

Pourtant, c'est la crise pétrolière qui fournit à nos partenaires l'occasion de rouvrir le dossier de l'établissement d'une vitesse européenne unique : 120 ou même 110 km à l'heure sur les autoroutes, 90 sur les routes. Prétexte ou réalité, le gouvernement français peut lui aussi saisir la balle au bond et, au lieu de retarder la décision, pousser à une mesure dont l'effet psychologique, la valeur d'avertissement pour la lutte contre le gaspillage, ne serait pas négligeable et les conséquences pratiques très positives. S'il craint une réaction de l'opinion — encore que les esprits soient, semble-t-il, beaucoup mieux préparés qu'il y a un an à ce genre de décision, — qu'il le fasse après le Salon de l'auto. Mais qu'il le fasse.

Car le fait est là, la démonstration irréfutable : la vitesse multiplie et aggrave les accidents. Il faut donc savoir ce que l'on veut, ce que l'on accepte. Davantage d'autoroutes ou davantage de morts et de blessés de la route. Des conditions économiques un peu moins mauvaises ou des victimes plus nombreuses.

Il est grand temps, il n'est que temps d'entamer la restructuration complète des transports, la revision, fût-elle déchirante, d'une politique qui subordonne à l'automobile l'aménagement des villes, trouble l'harmonie de la campagne, mais plus encore perturbe les systèmes de vie et les esprits.

Et puis, aucun calcul, aucune prévision, ne fait entrer en ligne de compte les souffrances, les deuils, les vies brisées. C'est cette donnée-là et cet élément-là pourtant qui devraient faire pencher décisivement la balance. Sans discussion. Qui donc a dit un jour : « L'homme, le capital le plus précieux. »

ETRANGER

Reflets du monde entier

THE TIMES

L'ordre règne à Singapour

Le *TIMES* de Londres rapporte qu'une controverse agite Singapour où la flagellation des prisonniers de droit commun est pratique courante. Le débat a rebondi à la suite des sévices légalement infligés récemment à un jeune Chinois de nationalité malaisienne accusé de vendre de la drogue, condamné à vingt ans de prison et à vingt coups de bâton. La flagellation a été administrée par « des experts ». Puis, M. Quek Shi-lei, directeur des prisons, a donné une conférence de presse, étalant les détails de l'affaire.

« *Le prisonnier fut déshabillé et attaché sur le dos à un chevalet.* » « *Normalement*, ajoute le *TIMES*, *après trois coups, la peau s'ouvre et la poitrine est couverte de sang. Les détenus commencent par résister, mais qui reçoit plus de trois coups se trouve « choqué »*, dit M. Quek (...). *La flagellation est imposée aux trafiquants de drogue, aux auteurs d'attaques à main armée, à ceux qui possèdent illégalement des armes à feu, etc.* »

Le *Straits Times*, journal de Singapour, a parlé de « *pratiques barbares médiévales* », relève le quotidien anglais. Cependant, la conférence de presse de M. Quek a reçu le maximum de publicité. Pour le *TIMES*, « *aucun changement n'est à prévoir et il se peut que les punitions corporelles soient dans l'avenir encore plus pratiquées. Il existe une proposition d'en reprendre l'usage dans les écoles sous prétexte que les enseignants auraient besoin de moyens plus énergiques pour maintenir la discipline* ».

EL MOUDJAHID

Le cartable et le bidon

« *Etrange spectacle* », écrit le quotidien algérois *EL MOUDJAHID*, « *que celui de ces enfants de certains quartiers de Bab-El-Oued, de la Basse Casbah et d'ailleurs qui, en ce jour solennel de la grande rentrée scolaire, arboraient, non pas leurs cartables neufs, mais les éternels vieux... bidons à la recherche d'un problématique robinet qui coule.*

» *La corvée d'eau ? Bien des pères de famille sont prêts à s'y plier et à subir au besoin la réprimande de leurs responsables pour leur retard (...). Il y a des moments où bien des ménagères accepteraient de se bousculer, non pas devant le marchand de détergents ou de sucre, mais devant un simple robinet ouvert... pourvu qu'il soit public. Mais voilà..., à Alger, il n'y a pas de fontaines publiques pour pallier les défaillances. Et le boulanger et l'épicier du coin n'arrivent plus à travailler. (...) Alors que faire ? Condamner définitivement les portes des toilettes afin d'éviter les risques de maladie ? Emigrer vers les plages afin de pouvoir au moins se laver ? La question reste posée.* »

Nippon Keisai Shimbun

Aphrodisiaque de travail

Selon le quotidien de Tokyo *NIPPON KEISAI SHIMBUN*, « *pour les Japonais, amoureux du travail, la vitamine B1, vendue en tablettes ou en petits flacons, est une sorte d'aphrodisiaque, plutôt qu'un médicament. On en consomme beaucoup. Comme on boit du Coca-Cola dans la rue ou à la gare, en glissant une pièce dans un distributeur automatique.*

Or, d'après le Conseil central de la pharmacie, qui contrôle tous les médicaments, il s'avère que quatre-vingt-douze des quatre cent soixante-cinq marques de produits supposés contenir de la vitamine B1 sont, en fait, totalement inefficaces.

» *Le résultat de ces analyses était d'ailleurs plus ou moins attendu. Mais l'image rassurante que donnaient ces tablettes et ces flacons est maintenant brisée et les ventes vont certainement s'en ressentir...* »

En fait, le taux d'inefficacité de la vitamine B1 est beaucoup plus élevé que celui des antibiotiques (5 %) ou des tranquillisants (3 %), objets des précédentes études du Conseil de la pharmacie. « *La population a maintenant l'impression d'avoir été trompée et le culte de la cure à bon compte tombe en désuétude. C'est tout de même un progrès !* », conclut le quotidien de Tokyo.

stern

Subventionner les requins

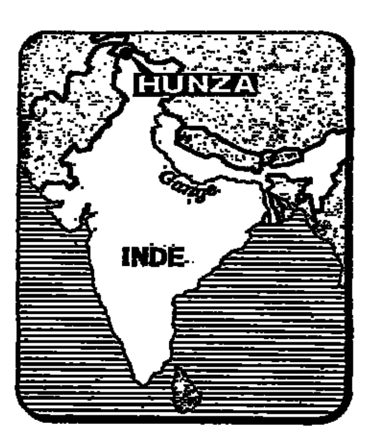
La municipalité de la petite ville universitaire d'Erlangen, relate l'hebdomadaire de Hambourg *Stern*, a trouvé une solution astucieuse pour pallier le manque de logements pour les familles à bas revenus et de fonds destinés à la construction d'H.L.M. :

« *Pendant des mois, les promoteurs d'un bloc de trente appartements luxueux avaient cherché en vain des locataires qui accepteraient de payer 5,90 marks le mètre carré de location mensuelle (10, 65 F). Ils ne réussirent à en louer que huit. (...) Alors, la municipalité leur loua, pour dix ans pour commencer, les vingt-deux logements vides au prix exigé et les reloua à des familles à faible revenu, à 3,90 marks (7 F) le mètre carré, toutes charges comprises. (...) La subvention totale coûtera quelque 300 000 marks à la municipalité (361 000 F environ), mais il lui aurait fallu trouver le quadruple pour pouvoir construire rien que vingt-deux logements du type H.L.M. Or, ainsi, les familles accèdent à un grand confort qu'elles paient selon leurs moyens. (...) Si les revenus de la famille augmentent, son loyer sera proportionnellement relevé...* »

« *Or il y a actuellement, en R.F.A., plus de deux cent cinquante mille logements vides qui ne trouvent ni locataires ni acheteurs, alors qu'il y a nombre de gens mal logés. (...) La grande ville de Düsseldorf a suivi l'exemple d'Erlangen, en subventionnant ainsi cent trente et un logements* », note *Stern*. Mais à Hambourg et à Bonn d'aucuns objectent déjà qu'il n'est peut-être pas très moral « *de subventionner avec des fonds sociaux les requins de l'immobilier* »...

Lettre de Hunza

LA FIN D'UN « PARADIS TERRESTRE »



« *LA frontière est indiquée par une porte à claire-voie, munie d'un cadenas. On ouvre le cadenas, on pousse la porte, on est entré.* »

Août 1933 : l'expédition Citroën de Haardt et Audoin-Dubreuil pénètre dans le royaume de Hunza. Mais les autochenilles de la Croisière jaune sont restées à Gilgit, quelque 1 000 mètres plus bas. Et le chroniqueur de l'expédition continue : « *Cette protection n'est pas ingénue. Elle est ironique, car ce n'est pas en forçant le cadenas qu'on forcerait le passage.* » Les sentiers du Karakoram avaient refusé de laisser passer la machine du vingtième siècle. Franchir les 100 kilomètres qui séparent Gilgit de Baltit-Hunza, c'était l'aventure. Des jours de marche, le long de corniches artificielles épinglées le long des parois de cañons insondables, pour atteindre Shangri-La, la Vallée heureuse du pays Hunza.

Aujourd'hui, la porte à claire-voie et le cadenas ont disparu. Il faut cinq heures de voiture pour parvenir à Baltit, la vieille forteresse médiévale des princes hunzakots. Lançant un défi à la géographie des hautes vallées qui mènent vers le « toit du monde », les Chinois ont construit la Karakoram Highway. Cette œuvre d'art relie directement Islamabad à la Chine. Et le bel isolement du petit royaume de Hunza s'effrite. Le 24 septembre 1974, le président Ali Bhutto annonce : « *Le Pakistan ne fait qu'un. Nous ne pouvons accepter d'avoir des Etats à l'intérieur de l'Etat.* » (1). Le Hunza State était le dernier du genre. Depuis 1969, les princes de Dir, Swat, Chitral, Yasin et Nagar s'étaient vu confisquer leurs fiefs. Seul, le mir de Hunza, Mohammad Jamal Khan, pouvait se targuer d'avoir su conserver son trône. Mais avait-il pensé, en acceptant le tracé de la Karakoram Highway sur son territoire, qu'il en en ferait une région stratégique et touristique ?

Stratégique : la voie suit le parcours d'un embranchement de la route de la soie. Autrefois des pèlerins chinois affrontaient les mille dangers des monts Karakoram pour venir visiter le pays de Bouddha Après avoir franchi les passes situées à plus de 4 500 mètres, ils n'avaient plus qu'à se laisser descendre, en longeant les rivières : Hunza, Gilgit, Indus... La Chine de la révolution culturelle n'a pas oublié ses classiques. Dans palais du mir, décoré de tapis de Yarkand et de soies du Se-Tchouan, le portrait de Chou En-lai côtoie celui de Karim Aga Khan. Les bibelots « kitsch » de cet intérieur feutré rappellent, qu'ici, trois empires se rencontraient : Indes anglaises, Russie des Tsars, Chine des Mandchous.

Touristique : les plus grands glaciers du monde convergent vers la vallée. Le Karakoram en compte trente-trois, pour la plupart inexplorés. Rakaposchi, 7.790 mètres. Sa face ouest surplombe de plus de 5.000 mètres ce paradis retrouvé : l'un des plus beaux panoramas du monde. A cela s'ajoutent air pur, paix, gentillesse des Hunzakots. Toutes les conditions requises pour en faire un haut lieu du grand tourisme international. L'oncle du mir projette d'aménager deux stations de sports d'hiver. A Karimabad, en contrebas de la demeure princière, on construit un mini Intercontinental Hotel de dix-huit chambres, avec eau chaude au robinet. Les échoppes proposent timidement quelques souvenirs, calottes brodées et cafetans en laine du pays. Dans cinq ans ou peut-être moins, que sera devenu Hunza ? Les amateurs de folklore et de vieilles légendes risqueront fort d'être déçus.

POUR beaucoup, ce nom de Hunza évoque le pays où les hommes ne se querellent jamais, ignorent la maladie et vivent centenaires. Ceux-là se souviennent d'une publicité diffusée dans la presse, pendant les années 50. Cette dernière proposait jouvence et longévité grâce à l'elixir de longue vie des Hunzas. Les miracles se vendent très bien : un charlatan fit fortune. A beau mentir qui vient de loin. Vers la même époque, l'Américain John Clark séjourne dans ce pays plus d'un an. Il constate que la plupart des hommes et des femmes d'âge mûr souffrent de rhumatisme articulaire, d'arthrite. Il soigne plusieurs cas de thyphoïde. La dysenterie est monnaie courante. Et John Clark de conclure : « *Seuls ceux qui sont robustes vivront vieux.* » L'état civil n'existe pas. Ne sachant pas compter le temps perdu, tout beau vieillard peut donc se déclarer centenaire. Le nombre important de crétins qui sourient au promeneur le transporte dans un monde buñuelien. Mariages consanguins, manque d'iode, carences alimentaires de toute sorte.

Le mir s'est enfin décidé à faire construire un petit hôpital sur ses terres de Karimabad. Un seul médecin est responsable des quarante mille âmes du royaume.

Jusqu'à l'ouverture de la route, les Hunzakots, perdus dans leur bel isolement, devaient endurer une disette forcée pendant près d'un tiers de l'année. En effet, dans la vallée, la terre arable ne suffit pas. Chaque parcelle de terrain est ordonnée en terrasses, irriguée et ensemencée. Seigle, blé, épinards se partagent le précieux humus avec les vergers d'abricotiers, d'amandiers et de pommiers. La vigne pousse comme une liane. Après les récoltes, les réserves permettaient de vivre jusqu'au milieu de l'hiver. Alors les Hunzakots devaient commencer une véritable opération survie. D'autant que deux fêtes contribuaient à épuiser les provisions.

A la fin de décembre, c'étaient les noces nationales. Les garçons et les filles devaient se marier le même jour. Et on faisait ripaille. Quelques jours plus tard, chaque maisonnée célébrait le « Thumshuling », ou commémoration de l'épopée des mirs. Cet anniversaire se terminait par de véritables bacchanales, au cours desquelles on s'enivrait d'*hunza pani*, une sorte de petit vin de pays très fruité. Depuis l'ouverture de la route, les Hunzakots délaissent ces festivités. Le mir ne trace plus le sillon symbolique pour la *Bopfau*, festival des semailles du seigle. Oubliée aussi la fête de *Genani*, marquant la première moisson. Quand les resserres sont vides, l'homme prend un taxi et va au bazar de Gilgit. Moyen de transport des temps révolus, le cheval a disparu de la vallée. Les Hunzakots ne pratiquent plus leur sport favori, le polo. Ce serait eux, dit-on, qui l'auraient inventé.

Leur langue, le *bourouchaski*, n'est parlé que par les autochtones de la vallée. Sans alphabet, elle ne se rattache à aucun groupe linguistique, pas même à celui des langues dardes. Polyglottes, les Hunzakots jugent l'intelligence de leur interlocuteur par le nombre de langues et de dialectes qu'il connaît.

ENIGMATIQUE *bourouchaski*, comme l'est aussi cette peuplade. Que l'on questionne à ce sujet le prince Ayaj, frère et grand chambellan du mir, il répond : « *Nous sommes des descendants d'Alexandre le Grand.* » Physiquement, les Hunzakots ressemblent à des Européens. Le mir et son frère font penser à deux notables savoyards au teint couperosé. Selon la légende, un prince en exil venu de Perse aurait fondé son royaume au pays Hunza, il y a neuf cents ans. L'épopée « Thumshuling » ne retrace que six siècles d'histoire. Les mirs de Hunza devaient verser au maharadjah du Cachemire un tribut, symbole de leur vassalité. Annuellement, ils lui envoyaient 20 onces de poudre d'or, deux chevaux, deux chie[ns] et quelques paniers d'abricots.

A la fin du dix-neuvième siè[cle] les Hunzakots étaient devenus [...] trousseurs de caravanes. A la [de]mande du prince du Cachemire, [les] Anglais décident d'en finir avec [ces] pillards, d'autant que ceux-ci avai[ent] coutume de remplir leurs prisonni[ers] de poudre à canon et d'y mettre [le] feu. Puis, jusqu'en 1947, Hunza co[n]naît la paix. Lors de la partition, [les] petites principautés musulman[es] choisissent la protection du Pak[is]tan. Le rajah du Cachemire v[eut] conserver sa suzeraineté sur [les] royaumes de Yasin, Nagar et Hun[za]. Très vite, l'agent indien est mis [à] la porte. L'oncle du mir, le colo[nel] Shah Khan, qui n'a guère que sei[ze] ans, entreprend avec quelques br[a]ves, une longue marche dans [le] Karakoram. Victorieux, il facilite [le] rattachement de sa patrie au Pak[is]tan, Hunza fait partie du « Cach[e]mire Azad ».

DELHI s'est empressée de d[é]noncer l'expansionnisme p[a]kistanais après l'annexion [du] 24 septembre 1974. En réalité, jusq[u'] où allait l'indépendance de c[et] « Etat » ? Le Pakistan avait la re[s]ponsabilité des relations extérieure[s,] de la défense, des grands travau[x.] De plus, des membres de la famil[le] du mir occupent des postes impo[r]tants tant dans l'armée, la polic[e] que dans la diplomatie. A l'intérieu[r,] Mohammad Jamal Khan continue d'être le chef spirituel et tempor[el] des Hunzakots ismaéliens. Chaqu[e] matin, à 10 heures, il préside le *du[r]bar*, le conseil des anciens, sur [la] grande pelouse de sa résidence. L[a] moindre affaire lui est soumise. « Comment dois-je faire ? Mon fil[s] ne veut pas aller en classe. » « Mo[n] voisin m'empêche d'avoir de l'ea[u] pour mon champ. » « Untel ne veu[t] pas me rendre les 30 roupies que j['] lui ai prêtées. » On pense à u[n] maire auvergnat rendant la justic[e] sous un platane d'Asie. En cas de litige, le perdant paye l'amende sur-le-champ. Une moitié ira dans le trésor du mir. Juges et jurés se partagent l'autre moitié. Il paraî[t] qu'il n'y a pas de criminels au pays Hunza. Pourtant, il arrive que des voleurs, des meurtriers soient déportés dans une vallée lointaine. Là-bas, le froid et la faim prendront soin du prisonnier.

L'après-midi, le mir reçoit ses invités dans le grand salon. Aux murs sont accrochées des gouaches d'Iacoleff, le peintre officiel de la Croisière jaune. En bas, dans la vallée, des camions roulent vers Gilgit. Stratégie, commerce, donnent un nouvel essor à la vallée.

Avec la décision du 24 septembre, l'humanité vient de perdre une fois de plus un « paradis terrestre ».

JEAN-CHARLES BLANC.

(1) Voir *le Monde* du 27 septembre 1974.

MAGHREB

« Parti de rien, voilà où j'en suis ! »

ENFIN un monsieur qui s'habille bien : cravate signée, costume de fantaisie londonien, des chaussures achetées à Florence, des lunettes de soleil. Aucune contrefaçon. Tout est importé d'Europe. Telle est l'authenticité de ce monsieur élégant, qui a à peine quarante ans. Il est heureux, très heureux de vivre dans son pays, au Maghreb, d'être à la mode, de suivre du regard ce qui se passe là-bas, de l'autre côté des mers. Vivre c'est peu dire, mais jouir de tout, claquer l'argent et accumuler le maximum de signes extérieurs de richesse. Or la richesse doit non seulement déborder du corps et des gestes, mais doit être ambiante, parlante, voire provocante.

Ce monsieur est dans les affaires, entrepreneur peut-être. Il parle de ses origines modestes. Il paraît même que c'est faux, mais pour soigner son image et avoir du mérite, il répète à qui veut l'entendre la petite phrase « Parti de rien, voilà où j'en suis ! ». Mais les affaires sont partout, et on le retrouve là où elles fleurissent. Il a aussi une ferme non loin de la capitale. Elle donne des fruits et du lait. C'est de là qu'il fait venir ses domestiques et ses bonnes. Les vaches ont été importées de Hollande.

Cet homme qui ne fait pas de politique (« je laisse ça aux intellectuels » dit-il) est-il un bourgeois, un féodal, un seigneur des temps modernes ? Ni bourgeois, ni féodal ! Ce sont là des concepts difficilement applicables à la classe qui s'est enrichie depuis l'indépendance. Disons que son statut est composite ; il tient des deux modes, car ce monsieur qui a le regard tourné en permanence vers l'Europe, est aussi quelqu'un qui s'attache aux valeurs que perpétue la traditionalisation. Il reste à l'affût du capital et de ses séductions ; peu importe le lieu où il peut le faire fructifier.

La vie en famille est bien réglée. Les enfants ne vont pas à n'importe quel lycée. Des précautions ont été prises : ils sont dans un lycée français. En même temps, ils suivent les cours d'un professeur d'arabe qui vient les voir à domicile.

Parce qu'il a un embonpoint quelque peu gênant, ce monsieur part tous les ans faire une cure de jeûne d'un mois dans une clinique en Allemagne. D'ailleurs, il profite de son séjour pour visiter les fermes et se mettre au courant des dernières techniques en agriculture. Cette cure se situe soit après les vacances en famille, qui ont lieu dans une station balnéaire du pays, où il dispose d'une maison coquette, construite dans le style rustique de la médina. Toute la famille déménage à la côte. Les bonnes s'occupent du ménage et de la cuisine ; elles héritent souvent des vieux maillots de bain de la maîtresse de maison.

Le pèlerinage à La Mecque

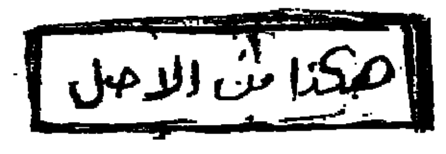
La villa est prête. Ils vont l'occuper à la fin de l'été. Quelle villa ! Quel style ! Quelle classe ! Imaginez une architecture plagiée sur les maisons suisses, revue, corrigée et adaptée au goût arabe et oriental. Il s'agit de lire la fortune — toute la fortune — sur la façade. Il faut qu'on devine ce qu'il y a derrière les murs. D'abord l'entrée : bordée d'arbustes. La porte est en bois sculpté par un artisan du pays. La sonnerie est sophistiquée, une sorte d'appel tendre. Les murs sont incrustés de zelliges de toutes les couleurs. C'est le règne de la symétrie et de l'équilibre. Face au salon arabe, le salon européen. Une esthétique de valeur se maintient grâce à la survivance de la tradition : matelas, tapis, lustres, miroirs, calligraphies sur les murs et le plafond. L'autre salon est celui de la modernité : moquette, papier peint « noble », fauteuils en cuir, table métallique, lampe style « design », gadgets, chaîne stéréo, une discothèque où Mozart voisine avec Oum Kalthoum, une bibliothèque où des œuvres complètes reliées d'auteurs classiques voisinent avec quelques livres de poche. Sur la table, pêle-mêle, des revues de mode, des photo-romans, et un bouquet de fleurs en plastique, des appareils téléphoniques dans les quatre coins du salon.

Le tout a pour fonction essentielle d'être du décor, un décor immuable et qui doit reproduire les signes d'appartenance à une classe qui ne cesse de s'enrichir Autre élément paradoxal dans ce lieu : une belle cheminée en cuivre blanc, conçue et réalisée par un décorateur belge. Une cheminée dans un pays où il fait rarement froid !

Autre phénomène nouveau : cette classe composite s'intéresse depuis peu à la peinture des nationaux. « Vous savez, dit-il, je ne comprends pas grand-chose à la peinture, mais je pense que c'est un investissement intéressant : voyez par exemple les peintres qui sont morts, à présent, leurs œuvres chiffrent ! ». Ce monsieur s'est adressé l'autre jour à une galerie de la ville. La demande fut simple, claire et nette : « Je voudrais de la peinture dans mon salon, je vous fais confiance, choisissez, venez accrocher et envoyez la facture ; pour les couleurs, voyez ça avec ma femme, elle n'aime pas le jaune ! » Bien sûr, il existe au sein de cette classe de vrais connaisseurs, des amoureux de la peinture ; ils sont rares ; le déracinement, la déchirure entre deux cultures (mal assimilées d'ailleurs), entre deux mondes, sont moins flagrants.

Est-ce une caricature ? A peine ! C'est du naturel pris entre les doigts du fantastique, pris dans le tourbillon du fric qui miroite des valeurs nouvelles, séduisantes et étrangères. Mais les autres, les valeurs anciennes, celles des ancêtres, sont en même temps et dans le même espace maintenues ; elles s'imposent d'elles-mêmes et avec force. On n'ose pas y toucher. Elles sont là pour rassurer. Ainsi, notre « bourgeois »-« féodal »-« libéral » s'est offert pour ses quarante ans le pèlerinage à La Mecque...

TAHAR BEN JELLOUN.



A propos des cahiers des charges des futures sociétés

Le scepticisme de Daniel Karlin, de Paul Seban et de Claude Santelli

« *JE ne rédigerais pas seul un cahier des charges de cette importance,* dit Daniel Karlin (« Portrait de Bruno Bettelheim ». Voir ci-contre l'article de Claude Sarraute). *Je demanderais que tout le personnel de l'O.R.T.F., statutaire ou non, auteurs et techniciens, soit associé à ce travail. Je ferais en sorte que le public soit également représenté puisque nous appartenons à un service public. Cela serait possible par le biais des organisations syndicales, des associations de téléspectateurs,* etc. » Avec Claude Santelli et Paul Seban, Daniel Karlin s'interroge sur la politique des programmes que vont définir les cahiers des charges que le gouvernement doit bientôt publier.

« *On a cassé les structures,* dit Claude Santelli. *Et les hommes qui conçoivent cette réforme — des technocrates — ne connaissaient pas la maison. Ils construisent une mécanique.* »

L'élaboration d'une politique des programmes — conditionnée par la rentabilité, la concurrence, les taux d'écoute et la publicité — laisse ces trois réalisateurs sceptiques ; ils craignent pour la qualité des émissions et pour les notions d'équipe, de respect du travail.

« *Il est bien évident,* explique Daniel Karlin, *que le « législateur » qui a fait cette loi a une certaine idée de la radiotélévision. Le cahier des charges sera donc le moyen absolu qui va permettre sa mise en application. Nous n'en voulions pas. Alors, nous adoptons une position d'attente conditionnée par le problème de l'emploi et celui de l'exercice de notre « fonction ». Ce cahier des charges, tel qu'il est énoncé, comporte tout l'avenir de la télévision. Mais il faut s'interroger sur l'esprit de la loi.* »

« *Qui dit charge dit contrainte et contrainte gouvernementale,* explique, de son côté, Paul Seban. *Le cahier des charges fourni par le premier ministre laissera aux présidents et aux directeurs l'apparence d'une liberté. Ce cahier des charges détermine l'idéologie mais de façon masquée. Alors, la réforme de l'O.R.T.F., le cahier de contraintes, les rapports faussés par les taux d'écoute existent au nom d'une idée simple. Le pouvoir a compris qu'il devait donner l'impression de désigner des présidents « indépendants ». Il est important de faire croire au public qu'on maîtrise ce qu'on lui livre. Mais on ne prend pas trop de risques. Il ne faut pas oublier qu'ils sont nommés par le « gouvernement ».*

Plaire au public

« *Ce qui caractérise les possibilités d'un directeur de programmes,* dit Daniel Karlin, *c'est la notion de risque qu'il peut prendre et la marge qu'il possède pour former le goût du public, le devancer. Mais, on veut tellement être sûr de lui plaire qu'on emploie de vieilles recettes éculées pour ne pas le contrarier.* » Paul Seban explique cette attitude — suivre le goût du public — et comment elle est utilisée par ceux qui font les programmes : « *L'idéologie dominante a imposé à l'ensemble de la nation un conditionnement de telle nature que la masse prend pour ses volontés propres ce qu'on lui a toujours imposé.* »

Claude Santelli définit le « programme » comme un esprit, une idée qui anime quelques personnes : un travail d'ordre intellectuel et non de gestion. Mais l'importance accordée au taux d'écoute lui semble aller à l'encontre de la créativité, du renouvellement. « *Quels seront les moyens dont nous disposerons pour une télévison nouvelle ?,* demande Daniel Karlin. *Une part de la taxe et une part du revenu de la publicité. Le directeur des programmes va donc être « victime » de la double sanction des taux d'écoute. Sa chaîne devra être la plus écoutée pour faire venir la publicité dont l'argent alimentera les programmes. Et sa chaîne devra également être la plus écoutée pour obtenir une part plus importante lors de la répartition de la taxe. C'est écrit dans la loi. Donc, si le taux d'écoute représente,* à priori, *une telle sanction, le président ne peut pas prendre de risque. D'autre part, qui va financer le développement des réseaux ? Quel sera le volume minimum d'émissions ? Ces questions mettent en jeu l'avenir de la télévision.* »

Le combat

Un avenir bien imprécis. Quelles émissions sera-t-on en mesure de réaliser ? Comment ? Qui passera les commandes et à qui ? Comment s'exprimer — et selon quels « critères » ? « *Il y a des choses qui m'inquiètent,* dit Daniel Karlin. *On va séparer très clairement les programmes d'un côté et l'expression des différentes tendances politiques et philosophiques de l'autre. Or, ce que je peux souhaiter en tant que documentariste, c'est qu'on ne nous parle plus de l'interdiction de mélanger les genres. Théorie si chère à Jean-Jacques de Bresson. Il faudrait que la télévison devienne le reflet des débats qui agitent l'opinion.* »

« *Le combat,* constate Paul Seban, *a permis l'éclosion de certaines émissions. Ce qui a été réalisé de valable allait à l'encontre des idées reçues, de l'ordre établi, du goût moyen. Alors, demain, cette télévision se fera contre qui ? Contre quoi ? Contre les taux d'écoute qui condamnent toute œuvre de création à la stérilité ?*

» *Notre but est de faire accéder l'ensemble du public à la vision particulière que nous avons de la réalité dans la diversité de nos approches et non pas de calquer notre vision sur la vision stéréotypée que le public a de sa propre vie.* »

Il s'agirait de favoriser l'imagination, les débats. Lors des Rencontres internationales d'Aix-en-Provence, on a rêvé d'une « télévision qui dérange », « qui informe ». Cette nouvelle loi sera-t-elle attentive à ces vœux, ou bien ne fera-t-elle que renforcer les mécanismes de la censure ? « *Il est terrible de constater que tout est mis en place, aujourd'hui, pour que la télévision soit anonyme* », dit Claude Santelli.

Propos recueillis par
MARIE-FRANÇOISE LEVY.

L'institut de l'audio-visuel

L'université créatrice de M. Pierre Emmanuel

L'INSTITUT de l'audio-visuel est né par hasard, dit son président, M. Pierre Emmanuel, de l'Académie française. Et pourtant, sa création faisait partie du VIe Plan. Il aura fallu la disparition de l'O.R.T.F., la nécessité de regrouper le service de la recherche, la formation professionnelle et la conservation des archives, au sein d'un organisme unique pour qu'il existe. Mais il n'a pas de budget propre — il vivra des subventions des autres sociétés — ni de locaux où s'installer pour le moment.

« *Je désire avant tout que cet institut soit « ouvert »,* dit M. Pierre Emmanuel, *c'est-à-dire que tous ceux qui s'intéressent à l'audio-visuel puissent s'y retrouver. Ce ne sera pas un lieu à partir duquel seront imposées des idéologies. Ce sera un lieu de recherche, de réflexion et de création.* »

M. Pierre Emmanuel s'étonne que les trois secteurs qui sont aujourd'hui réunis dans un seul institut aient été si longtemps séparés. Ils sont, selon lui, complémentaires. Le service de la recherche, dont Pierre Schaeffer, son fondateur, garde la direction jusqu'à son éventuelle retraite l'été prochain (il a déjà annoncé qu'il souhaitait se retirer) ne sera pas, pour l'instant, modifié. « Je vais faire préserver les droits de la recherche dans les cahiers des charges, et notamment l'accès à l'antenne », dit M. Pierre Emmanuel. « Il est également nécessaire qu'elle obtienne une garantie de financement. » De l'établissement de Bry-sur-Marne, destiné à la formation professionnelle, le président de l'institut compte faire une université de l'audio-visuel, ouverte non seulement aux personnels des sociétés mais aussi aux créateurs, aux réalisateurs et aux journalistes extérieurs.

Concernant les archives, il souhaite que leur utilisation ne soit pas passive. « La richesse de ce patrimoine est considérable », dit-il. « Son utilisation pédagogique et culturelle doit en faire quelque chose de plus que la simple mémoire répétitive. Il ne s'agit pas de ressortir une émission au hasard. La conservation des archives est un moyen de donner à l'institut une activité culturelle autonome. Nous pourons envisager d'en être notre propre utilisateur et d'organiser des manifestations. »

Le texte de loi relatif à l'institut de l'audio-visuel est resté vague sur les missions qui lui sont confiées. Son président voudrait mettre ces imprécisions à profit : « L'institut, notamment, peut jouer entre les sociétés le rôle d'une structure horizontale, qu'il s'agisse de sondages ou de coopération internationale, par exemple. »

Le système de compétitivité, dans lequel s'inscrivent les nouvelles sociétés, risque d'être défavorable à l'institut de l'audio-visuel. « Il nous faudra défendre nos produits », dit M. Pierre Emmanuel. « D'où l'importance de nos relations avec l'extérieur. Nous sommes le premier institut de ce type à exister au monde. Le bénéfice de l'antériorité peut jouer en notre faveur. Il nous faudra inventer. »

Propos recueillis par
LOUIS DANDREL.

VU

Les enfants fous

L'IMAGE, atroce, d'un enfant fou, une fillette assise, jambes croisées, regard muet, cheveux ballants, sur un tas de sable. Et une voix fortement t e i n t é e d'accent, l'accent autrichien : « Regardez l'agitation convulsive, rituelle, de la main autour de la bouche, le tripotage quasiment hypnotique des doigts... » *C'est l'image de Marcia, l'un des cas « d'autisme » infantile étudié par le Dr Bruno Bettelheim dans* la Forteresse vide (1). *C'est la voix de celui qui, trente ans durant — il vient de prendre sa retraite, — s'attache à redonner aux jeunes malades de l'école orthogénique de Chicago le goût de vivre. Ce sera la seconde des quatre émissions que lui consacre, sur la première chaîne, Daniel Karlin (la première est passée vendredi soir).*

Un inconditionnel de Freud, la bête noire du Women's Lib, le Dr Bruno Bettelheim, un provocateur, le Dr No contre le Dr Yes, alias Spock, qu'il a rendu responsable des révoltes étudiantes des années 60, de tous ces hippies et autres yippies à la recherche inconsciente d'une autorité parentale défaillante. Si l'Amour ne suffit pas (2), *l'indifférence suffit, d'après lui, à faire d'un nourrisson un schizophrène en puissance. Causes possibles et opposées de lésions psychologiques plus ou moins handicapantes, selon la sensibilité du sujet, et l'absence et l'excès de stimuli seraient à l'origine de ce retrait, de cette coupure totale avec la réalité à quoi se reconnaît le plus grave des maladies mentales « l'autisme » mutique.*

Ainsi de Marcia que nous avons vue assise en position de yoga sur son tas de sable. Pourquoi ? Pour protéger son rectum de toute intrusion, hantise consécutive aux lavements infligés par ses parents. Ainsi de Bobby, le plus jeune d'un groupe de huit (l'institution en compte six, trois de garçons, trois de filles), un adorable petit Eurasien, à qui l'on a préféré, dès la naissance, sa sœur jumelle. A elle, le sein ; à lui, le biberon. A elle, le salon ; à lui, le grenier. Il s'est senti de trop et a réagi en se coupant du monde. Sa seule activité consiste à jouer, symptôme classique, avec de l'eau, souvenir, nostalgie d'une chaleur, d'un bonheur, perdue : le ventre maternel.

Deux enfants parmi d'autres, l'institution en abrite cinquante. Deux enfants sérieusement atteints, on n'accepte ici que les cas jugés désespérés par la Faculté. Une enfant prise trop tard pour avoir pu espérer mieux qu'une vie protégée auprès des siens, ce qui n'est déjà pas si mal. Un enfant qui a 85 % de chances de sortir guéri de ce foyer idéal, une maison confortable, accueillante, vivable, où tout, bibelots, meubles et tableaux, bonbons, gâteaux à profusion, libre circulation de la piscine aux cuisines, témoigne d'une attention de chaque instant aux besoins de ceux qui à leur tour l'ont modelée. Sans qu'on s'autorise évidemment de ce souci du détail pour freiner en rien leurs impulsions, pour vouloir endiguer, ne serait-ce que secrètement, ces flots de lait répandus d'un geste dix fois recommencé sur des tapis trempés. Le symptôme est sacré.

Luisant d'intelligence et de malice — il a toujours l'air de se moquer du monde, — le Dr Bettelheim nous parlera de la Vienne de sa jeunesse (on aurait aimé en savoir davantage sur ses parents !), nous dira comment son expérience des camps de concentration l'a amené à tenter a contrario celle d'un environnement entièrement favorable à l'épanouissement de ses petits malades. Nous assisterons à des réunions quotidiennes avec ses collaborateurs, dont les discussions portent jusque tard dans la nuit sur les difficultés rencontrées, de leur propre fait, bien sûr, dans tel cas particulier. Nous observerons, nous écouterons — expérience unique — soignés et soignants.

Et tout au long de ce reportage bouleversant, on en a la gorge serrée, d'une pudeur, d'une compréhension, d'une tendresse émerveillée, on ne peut s'empêcher, angoisse et agacement mêlés, de s'interroger. Car enfin, sans se faire l'avocat du diable, sans oser affirmer avec ceux qui attribuent « l'autisme » à un déficit organique héréditaire, « c'est génétique », doit-on vraiment rendre responsable de troubles aussi graves une simple carence affective même accompagnée d'une alimentation au biberon, ou d'une malencontreuse série de lavements. Quand on pense aux enfants martyrs arrachés, parfaitement sains d'esprit sinon de corps, hélas ! à leurs bourreaux de pères, on a des doutes sur l'origine strictement psychogénique de la maladie mentale. D'ailleurs, Bruno Bettelheim s'est étendu avec beaucoup de circonspection dans plusieurs de ses ouvrages sur ce point et l'on regrette que Daniel Karlin ne l'ait pas incité à éclairer plus nettement la lanterne de Monsieur ou plutôt de Madame-Tout-le-Monde, puisque, au cours de la dernière émission, c'est à des mères américaines d'enfants normaux qu'on conseillera de chercher en elles-mêmes les raisons « de ce qui ne va pas ».

CLAUDE SARRAUTE.

(1) *La Forteresse vide.* Ed. Gallimard.

(2) *L'amour ne suffit pas.* Ed. Fleurus.

ÉCOUTER, VOIR

● **PORTRAIT : « SOCRATE », DE ROBERTO ROSSELLINI. — Mercredi 9 octobre, première chaîne, 21 h. 30 et samedi 12 octobre à 20 h. 30.**

La télévision avait déjà diffusé sur la première chaîne, en mai 1974, un portrait de Pascal, réalisé selon le même principe par Roberto Rossellini. Présenté en deux fois, ce film va tenter de reconstituer la vie de Socrate et son univers philosophique au sein de la société athénienne du cinquième siècle avant Jésus-Christ. La deuxième partie de l'émission sera plus particulièrement consacrée au procès de Socrate.

● **REPORTAGE : « UNE VILLE EN FRANCE : AUXERRE ». — Dimanche 13 octobre, deuxième chaîne, 21 h. 35.**

Trois émissions de Jean-Emile Jeannesson proposent la coupe sociologique d'une ville. Après plusieurs enquêtes, le choix du producteur des « Lettres du bout du monde » s'est arrêté sur Auxerre, ville traditionnelle et homogène, mais dont l'industrialisation est croissante. Le but de cette série est de décrire les « mentalités ». « Les rues du centre », la première émission, expose la situation des petits commerçants.

● **SÉRIE : L'AVENTURE DE LA LUMIÈRE (L'IMPRESSIONNISME). — Dimanche 13 octobre, deuxième chaîne, 20 h. 30.**

Deux ans de travail, avec le concours des musées de France et de l'étranger, une documentation considérable, treize films d'une heure (en couleurs)... Pour le centenaire de la première exposition des peintres impressionnistes (elle eut lieu le 15 avril 1874), Max-Pol Fouchet peut offrir aux téléspectateurs l'histoire complète d'une des plus grandes écoles de la peinture. Deux réalisateurs, Gérard Pignol et Bernard d'Abrigeon ont participé à cette entreprise qui va assurer, pendant treize semaines, le dimanche soir, une programmation de prestige à la deuxième chaîne.

Un livre, un télé-film

La destinée marxiste de Marcel Bluwal

EN 1929, à Orléans, un homme meurt. C'est Antoine Bloyé, soixante-cinq ans, retraité des chemins de fer de la Compagnie d'Orléans, dont il a gravi tous les échelons, *d'ajusteur à ingénieur. Une vie vient de s'achever dans un* pavillon de petit-bourgeois français. Antoine Bloyé laisse une veuve et un fils adulte. Mais cette vie, que fut-elle ? On va le voir.

Antoine Bloyé est un roman de Paul Nizan, paru en 1933. Paul Nizan, mort à l'âge de trente-cinq ans, à la guerre, le 23 mai 1940, près de Dunkerque. Un écrivain marxiste, auteur d'*Aden Arabie* et de *la Conspiration,* qui fut militant communiste et rompit avec le parti, en 1939, au moment de la signature du pacte germano-soviétique. Fils et petit-fils de cheminots bretons, Paul Nizan avait raconté dans *Antoine Bloyé* l'histoire de son père, devenu cadre aux chemins de fer de la Compagnie d'Orléans. Antoine Bloyé n'était pas d'origine bourgeoise, mais sa réussite sociale en avait fait un bourgeois vivant dans un monde de fantômes. « *Toute la société bourgeoise est en proie à la mort* », écrivait Nizan. Cette réussite sociale a pour revers une vie ratée.

« Les aventures de Vidocq »

Aujourd'hui, *Antoine Bloyé* est un film réalisé par Marcel Bluwal pour la télévision. Et cette rencontre n'est pas due au hasard. Il n'est pas sûr que le téléspectateur s'en rende compte. Sur son petit écran, il va voir un film à costumes ancré, comme beaucoup de dramatiques filmées, dans le climat social du dix-neuvième siècle. Bluwal, c'est pour le téléspectateur, un réalisateur de talent. C'est — beaux souvenirs — *Dom Juan et les Misérables.* C'est — gros succès — les aventures de Vidocq en feuilleton. La garantie, en somme, d'une bonne soirée, d'un bon spectacle, et Antoine Bloyé est joué par Pierre Santini, acteur de télévision populaire. Ce que représente réellement *Antoine Bloyé* pour Marcel Bluwal, peut-on *le lire dans ces images d'un film romanesque, dans ce récit d'une vie manquée ?*

Un acte politique

Sans doute pas, quelles que soient les qualités formelles de cette œuvre « de rentrée », belle illustration du livre de Nizan, où l'on reconnaît le style du réalisateur. Marcel Bluwal est ailleurs, comme est ailleurs la raison profonde de cette rencontre avec Paul Nizan : elle est dans un livre qui vient d'être publié, sous le titre *Un aller* et sous la signature de Marcel Bluwal (1). Suite de souvenirs sur son enfance, sa jeunesse, l'occupation allemande, son entrée à la télévision, son métier, suite de réflexions sur la télévision et son histoire, sur l'O.R.T.F. et ses crises. Livre qui n'est pas seulement un récit autobiographique mais un bilan et aussi un acte politique. Laissons de côté ce qui concerne la destruction de l'O.R.T.F. par le gouvernement et les explications que donne Bluwal de la dernière crise et de ses développements possibles. L'analyse est dans le droit fil d'un combat idéologique et syndical déjà connu.

L'important, c'est l'itinéraire de Marcel Bluwal qui nous conduit, qui nous ramène à *Antoine Bloyé.* La rédaction du livre — à partir d'entretiens recueillis au magnétophone par Marie-Thérèse Guinchard — s'est faite au moment où Bluwal achevait son film, adapté par lui de Paul Nizan. Bluwal raconte comment et pourquoi il a, après 1968, cette année-tournant, adhéré au parti communiste, lui qui ne se définissait, avant cela, que comme un homme de gauche. « *Les raisons qui font que j'ai adapté* Antoine Bloyé *peuvent paraître évidentes. Qu'un néophyte marxiste cherche, à travers un grand roman marxiste, une traduction à sa préoccupation, cela tombe sous le sens* » (p. 387). Toujours se référant à *Bloyé,* Bluwal donne, un peu plus loin, la clé de son livre avec la définition du destin de l'homme selon le marxisme : « *L'homme est en même temps que maître apparent de lui-même et de ses décisions, le lieu de l'action des forces sociales qui le déterminent.* »

Un homme de verbe

Sous une apparente improvisation au gré des paroles qui jaillissent — ce réalisateur, on le sait pour l'avoir interviewé, est un homme de verbe — les discours de Bluwal sont toujours ordonnés en vue d'une démonstration. La discipline de l'écriture aidant, *Un aller,* itinéraire sans retour d'un adolescent, d'un homme, d'un créateur de télévision à l'intérieur de la société française contemporaine dont l'O.R.T.F. n'est qu'une expression, est la mise au jour de la destinée marxiste de Marcel Bluwal. Fils de juifs polonais émigrés en France, né à Paris en 1925, Bluwal, peu à peu, dans son travail, dans ses choix, se retrouve dans la vie réelle. A l'inverse d'Antoine Bloyé qui, lui, a trahi sa classe en se laissant porter par une réussite soigneusement organisée par une bourgeoisie dominante qui avait besoin de contremaîtres, de cadres venus du peuple, pour son royaume industriel et économique.

Marcel Bluwal appartient à une génération de grands réalisateurs de dramatiques littéraires qui n'ont jamais pu sortir de leur univers pour s'affirmer au cinéma. C'est par le truchement de Beaumarchais, de Molière, de Shakespeare, de Dostoïevski, de Victor Hugo et de Paul Nizan, qu'il a tenté d'exprimer ce qu'il portait en lui, au fil des années. Pour la première fois, avec *Un aller,* Bluwal prend une parole qui lui est entièrement personnelle, afin de faire comprendre les nécessités d'une création dont la dernière manifestation est, à ce jour, *Antoine Bloyé.* C'est à partir d'*Un aller* que Marcel Bluwal se réalise.

JACQUES SICLIER.

★ Jeudi 10 octobre, première chaîne, 20 h. 30.

(1) Editions Stock. 38 F.

PRÉAVIS DE GRÈVE ILLIMITÉE A PARTIR DU 8 OCTOBRE

Les syndicats de l'O.R.T.F. appelant à la grève générale et illimitée à partir du mardi 8 octobre, les programmes et les avant-premières publiés dans ce supplément le sont sous toutes réserves.

RADIO-TELEVISION

Samedi 5 octobre

● CHAINE I

20 h. 30 Dramatique : « la Main enchantée », de G. de Nerval Adapt. M. Subiela. Réal. M. Subiela. Avec P. Maxence. N. Juvet. A. Mottet.

« La Main enchantée » est une des dernières œuvres écrites par Gérard de Nerval avant son suicide, en 1855 La magie, l'amour et la « démesure » sont les trois thèmes principaux de cette première émission des « Classiques de l'étrange ».

22 h. Les chemins de la musique, de B. Monsaingeon. « L'esprit viennois en musique ».

Avec Paul Badura-Skoda, pianiste.

● CHAINE II (couleur)

20 h. 35 Variétés : Top à Ivry Gitlis.

21 h. 50 Championnat du monde des poids moyens Monzon-Mundine.

22 h. 25 Samedi soir, par Ph. Bouvard.

● CHAINE III (couleur)

20 h. 35 Reportage : Brésiliens d'Afrique. « Africains au Brésil », de P. Verger. Réal. : Y. Bellon.

21 h. 30 Variétés : Libre parcours, d'E. Griliquez.

● FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Allegro, de J. Chouquet : « Tout l'humour du monde » ;

20 h., Nouveau répertoire dramatique, « Comme un aveugle sur l'autoroute », de C. Semprun-Maura, avec A. Cuny, L. Bellors, N. Borgeaud, P. Pernet (réal. C. Roland-Manuel) ; 22 h., Sciences humaines : De l'abus des médicaments (1), par M. Didier ; 22 h. 30, Café-théâtre, par Y. Taquet : la Cour des miracles. « Appelez-moi Marte ». « Gueule de tabouret » ; 23 h. 15, Bureau de poésie ; 23 h. 35, Poème en liberté.

● FRANCE-MUSIQUE

18 h. 30 (S.), Récital de piano. Walter Chodak « Andante et variations (Haydn), « Trois préludes » (Gershwin), « Variations sur un thème de Paganini », premier livre (Brahms) ; 19 h. 5, Jazz, s'il vous plaît ;

20 h. (S.), Le tour du monde des auditeurs. Adieux à l'Espagne : Albeniz, Monpou ; 21 h. 30 (S.). Perspectives du XXe siècle. Orchestre de chambre de l'O.R.T.F., direct. M. Tabachnik : « Purlieu », (Nunes), « Variations pour orchestre » (Berio), « le Combat de Tancrède et Clorinde » (Monteverdi) ; 23 h., Musique légère ; 24 h., La musique française au XXe siècle : En compagnie de Claude Debussy ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

LES ÉMISSIONS RÉGIONALES

TELEVISION : sur les première, deuxième et troisième chaînes à 19 h. 20.

TELE - MONTE - CARLO : en fin de programme, vers 22 h. 30.

FRANCE-INTER (P. O.) : à 6 h. 20, 7 h. 20, 12 h. 10, 13 h. 30, 20 h. 30.

Dimanche 6 octobre

● CHAINE I

9 h. Tous en forme.

12 h. La séquence du spectateur

12 h. 30 Jeu : Réponse à tout.

13 h. 20 Variétés : L'inconnu du dimanche.

13 h. 45 Jeu : Le dernier des cinq.

14 h. 30 Sport et variétés : Le sport en fête.

17 h. Dramatique : « Une poignée de main », de R. Fallet. Réal. J.-P. Sassy. Avec A. Oumansky, R. Jacquet, F. Gag.

Deux spéléologues face à la mort au cours d'une expérience.

18 h. 5 Magazine : La France défigurée, de M. Péricard et L. Bériot.

18 h. 40 Entracte, de P.-L. Mignon.

19 h. 10 Les musiciens du soir, de S. Kaufmann.

20 h. 55 Film : « Seule dans la nuit », de T. Young (1967). Avec A. Hepburn et A. Arkin.

Une jeune femme aveugle reçoit dans son appartement la visite de trois gangsters qui veulent récupérer une poupée contenant de la drogue. L'infirme — qui ignore tout de cette affaire — leur résiste.

D'après une pièce de Frédéric Knott, un suspense très bien agencé. Angoisse, frissons de terreur et performance d'Audrey Hepburn.

● CHAINE II (couleur)

12 h. 30 Inf 2 dimanche.

13 h. Concert : Orch. national de l'O.R.T.F., dirigé par J. Doussard. Avec R. Crespin.

« Werther » (Massenet) ; Lieder (Wagner) ; « le Spectre de la Rose » (Berlioz).

13 h. 30 Reportage : Le roman de la Louisiane. « Les Sassakua vivront ».

14 h. 30 Film : « la Trahison du capitaine Porter », de A. de Toth (1962), avec R. Scott et L. Barker.

Au Texas, en 1869, un officier de l'armée fédérale cherche à placer la justice au-dessus de ses passions et va jusqu'à compromettre son honneur militaire.

Un western réduit au schéma du western. Pour « passer le temps ».

15 h. 50 Forum des arts, d'A. Parinaud.

16 h. 50 Jeu : On en parle, de J. Chabannes.

17 h. 25 Jeu : Familion.

17 h. 55 Télé-sports.

19 h. 30 Documentaire : Les animaux du monde, de F. de La Grange.

20 h. 35 Emission artistique : Fernand Léger. Réal. D. Lecomte.

21 h. 30 Reportage : Cas de conscience. « Une mère et sa conscience professionnelle », de J. Locquin.

Une femme médecin a, dans sa clientèle, un jeune homme atteint d'une maladie incurable. Or, celui-ci veut épouser sa fille.

22 h. 40 Ciné-club : Festival Losey : « Cérémonie secrète » (1968), avec E. Taylor, M. Farrow, R. Mitchum (v.o. sous-titrée).

A Londres, une jeune fille riche, orpheline, névrosée, cherche à retrouver l'image de sa mère dans une prostituée qu'obsède la mort de sa fillette. Un homme vient troubler les rapports ambigus des deux femmes.

Poussant un conflit psychologique bien déterminé jusqu'à un point limite, Losey réaffirme dans ce film tragique son goût du paroxysme et refait le constat critique d'une faillite.

● CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Récit : Les éclaireurs du ciel : « Cauchemar ».

20 h. 35 Essai dramatique : « la Traversée », de Youri. Avec M. Auclair, C. Rouvel, S. Shelley.

Rencontre éphémère entre un homme et une femme, le temps d'une traversée.

21 h. 30 Ecran sans frontière : « L'oiseau de papier ». Réal. S. Idziak.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 45, Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique : « Stabat mater », Verdi ; 12 h., Ma non troppo, de J. Chouquet ; 12 h. 45, Orchestre symphonique de l'O.R.T.F. Nord-Picardie : « Karelia » (Sibelius), « Valse triste » (Sibelius), « Huitième symphonie » (Dvorak) ;

13 h. 45, Le monde insolite. Le Zour-Xanah ; 14 h. 15, « Douze hommes en colère », de R. Rose, interprété par les comédiens-français ; 16 h. 15, Grandes réalisations discographiques : « Roméo et Juliette » (Prokofiev), Orchestre de Cleveland, direction L. Maazel ; 16 h. 30, Entretien avec Konrad Lorenz, par E. Laurent (1) ; 17 h. 25, Concert au Théâtre des Champs-Elysées par l'Orchestre de l'Association des concerts Pasdeloup, direct. P.-M. Le Conte, avec D. Bourgue, cor, J.-J. Gaudon, trompette : « Ouverture académique » (Brahms), « Concerto pour trompette et orchestre », (Haydn), « Concerto no 2 en mi bémol pour cor et orchestre » (R. Strauss), « Symphonie no 3 en mi bémol majeur, opus 55 l'Héroïque » (Beethoven) ; 19 h. 10, Le point du septième jour, magazine de l'actualité parlée ;

20 h., « Daphnis et Alcimadure », de Mondoville, réalisation musicale R. Blanchard (en langue d'oc), avec J. Chamonin, Ch. Chateau, Ph. Langridge, N. Jen Kins, Orchestre de chambre O.R.T.F., direct. R. Nowington ; 22 h. 30, Libre parcours variétés. Avignon : Percussion Expérience Groupe Bernard Lubat ; 23 h. 15, Tels qu'en eux-mêmes : Marcel Pagnol.

EMISSIONS RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

DIMANCHE 6 OCTOBRE

FRANCE-CULTURE

7 h. 15, Horizon, de J. Bourdarias ; 8 h. Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Service religieux protestant ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : « Le Grand Orient de France » ; 10 h., Messe. Prédication du Père Carré.

TELEVISION

9 h. 15, A Bible ouverte : « Amos » ; 9 h. 30, Foi et Traditions des Chrétiens orientaux ; 10 h., Présence protestante ; Le jour du Seigneur : « Lire la Bible » ; « Une expérience pastorale à Taverny » ; 11 h., Messe célébrée à l'église Notre-Dame de Taverny : prédication du Père Jorens.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Nos disques sont les vôtres 9 h. (S.), Dimanche musical ; 10 h. (S). Les meilleurs disques de l'année 12 h. 35 (S.), Du Danube à la Seine ;

13 h. (S), Orchestre symphonique O.R.T.F. Alsace, direct. H. Steiner, avec Odette Meyer-Siat, violoniste : « Concert pour violon et orchestre en ré mineur (Schumann), « Symphonie no 4 en mi bémol majeur » (Bruckner) ; 14 h. 30 (S.) La tribune des critiques de disques « Etudes transcendantes pour piano » (Liszt) ; 16 h. 15 (S.), Voyage autour d'un concert : Mozart ; vers 17 h. (S.), Orchestre symphonique de la radio bavaroise direct. K. Boehm : « Symphonie no 2 en si bémol majeur » (Schubert), « Ein Heldenleben opus 40 » (Strauss) ; 18 h. 15 (S.) Voyage autour d'un concert : Berlioz Schoenberg ; 19 h. 25 (S.), Jazz vivant.

20 h. 30 (S.), Grandes rééditions classiques : « Symphonie en ut majeur no 1 (Bizet), « Variations Diabelli », extra (Beethoven), « Concerto pour clarinette en fa mineur (Weber) ; 21 h. 45 (S.), Nouveaux talents, premiers sillons. Le Canad Brass. Quatuor d'anches français Paul Pareille ; 22 h. 30, Les grandes voix humaines ; 23 h., Novateurs d'hier et d'aujourd'hui ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

Les émissions régulières de radio

Du lundi au vendredi

FRANCE-INTER . 6 h., Philippe Gildas ; 9 h. 10, Le magazine de Pierre Bouteiller ; 10 h., Rien ne sert de courir ; 11 h. 30, Inter femmes ; 12 h. 10, Et dire que pendant ce temps-là ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 francs ; 14 h., Eve et Liliane ; 16 h., Le bon côté ; 17 h., Radioscopie ; 18 h. 5, Tutti Frutti ; 20 h. 10, Pas de panique ; 22 h. 10, Boogie ; 23 h., Le pop club de José Artur ; 1 h., L'homme de la nuit ; 3 h., Canal 3-6.

EUROPE 1 : 5 h., Musique variée, 9 h. 15, Mélodie-parade, 11 h. 30, Déjeuner-show ; 12 h. 30, Il y a sûrement quelque chose à faire ; 14 h. 15, Forum ; 15 h., Ch. Morin ; 16 h. 30, Mosik ; 18 h. 55, de 6 à 7 ; 19 h. 45, Radio 2 ; 22 h. 30 Europe-Panorama.

R.T.L. : 5 h. 30, M. Favieres ; 9 h. 20, A.-M. Peysson ; 11 h. 30, Case trésor ; 13 h. 15, Disque d'or ; 14 h., La responsabilité sexuelle 14 h. 20, Disque d'or ; 15 h., Menie Grégoire, 15 h. 30 R.T.L., c'est vous ; 19 h., Hit-Parade ; 21 h., Poste restante ; 22 h., R.T.L. digest ; 22 h. 10, Les routiers sont sympas.

RADIO - MONTE - CARLO : 6 h., J. Sacré ; 9 h. 30, Vive la chanson ; 10 h. 30, Programme à la lettre ; 11 h. 30, Cosmopolitain ; 12 h., Faites vos jeux, 14 h. 30, Programme à la lettre ; 16 h., Eté show ; 17 h. 5, Cherchez le disque ; 20 h., Hit-Parade ; 21 h. 15, Flash-back 22 h., Les routiers sont sympas

SUD-RADIO : 6 h., Lève-tôt ; 8 h. 35, Evissimo ; 11 h., Jeux ; 14 h. 30, Pénélope ; 17 h., Tonus ; 19 h. 30, Détente ; 21 h., Rencontres ; 22 h., Carrefour de nuit.

Du samedi 12 octobre...

FRANCE-INTER : 6 h., Quartier libre (J.-L. Foulquier) ; 9 h., Le magazine de Pierre Bouteiller, 10 h., Les quatre volontés, par C. Chebel, 14 h. 5, L'oreille en coin, de P Codou et J. Garetto ; 18 h. 5, Top inter ; 20 h. 15, La tribune de l'histoire ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 10, Le music-hall de l'impossible ; 23 h., Au rythme du monde.

EUROPE 1 : 8 h. 50, M Oliver ; 11 h. 30, Jeux ; 13 h. 30, Gault et Millau, 14 h. 30, Musicorama ; 19 h 30, Radio 2

R.T.L. : 5 h. 30, J.-P. Imbach ; 9 h. 20, Stop ou encore ; 15 h., Cent questions derrière un miroir ; 16 h., Super-club ; 22 h. 10, Bernard Schu.

RADIO-MONTE-CARLO : 6 h., J. Sacré, 9 h., Danielle Askain ; 13 h., Liliane Rose ; 18 h., G Vial ; 22 h., J.-C. Laval ; 24 h., Ch Alexandre.

...au dimanche 13 octobre

FRANCE-INTER : 6 h., Quartier libre ; 8 h., Dimanche matin ; 9 h. 30 à 12 h., 14 h. 5 à 19 h., L'oreille en coin. 20 h 15, Le masque et la plume ; 21 h 15, La musique est à vous ; 22 h 10, Jazz sur scène ; 23 h. Si on rentrait

EUROPE 1 : 9 h 30, Les Bonshommes ; 13 h. 30, La grande balade ; 16 h. 30, Hit-parade ; 19 h 45, Radio 2 ; 24 h., Séquence jazz.

R.T.L. : 13 h 15, Et pourquoi ne le dirait-on pas ? ; 14 h., Les courses ; 16 h., Double-Hit ; 19 h., B Schu. ; 21 h., Grand orchestre.

RADIO-MONTE-CARLO : 8 h 5, Eglise d'aujourd'hui ; 8 h. 45, Plaisance sur les ondes ; 10 h., C'est pour rire. 14 h., Tour de chant ; 18 h., Hit-parade ; 20 h. 30, Concert.

INFORMATIONS PRATIQUES

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 965

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	■
II		■							
III							■		
IV						■			
V		■		■	■				
VI								■	
VII	■								
VIII			■		■				
IX					■				■
X		■					■	■	
XI									

HORIZONTALEMENT

I. N'hésite pas à tendre la main à son prochain. — II. Reçoivent force inscriptions. — III. Plus aisément compris ; Coule en France. — IV. Gênent une perception ; On ne le répare pas quand il est cassé. — V. Cours d'Italiens. — VI. La clef des chants. — VII Convertir. — VIII. Pronom ; On ne sait pas toujours par quel bout les prendre. — IX. Veut, si l'on en croit un proverbe ; Génie. — X. Ont le teint sombre. — XI. Ont intérêt à suivre leurs patrons.

VERTICALEMENT

1. Est bien bon, en fin de compte ; Lavande. — 2. Possessif ; Modifie un paysage. — 3. Matière première ; Roi. — 4. Long ruban ; Entraînent toujours la nécessité de payer. — 5. Points de repères historiques ; Article étranger ; Inscrit sur un registre d'état civil. — 6. Nous font penser aux autres ; Opérerait. — 7. Terme musical ; N'était pas dans le besoin. — 8. Ne se fait pas prier pour suivre le bœuf ! ; Ce dont ne peut se passer Electre. — 9. Endroits où l'on fume beaucoup ; S'affermissent avec le temps.

Solution du problème n° 964

HORIZONTALEMENT

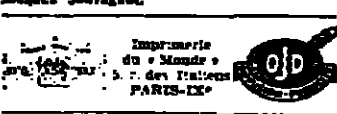
I. Avenant ; Balle. — II. Délit ; Avion. — III. Il ; Crépitements. — IV. Encées ; Mélasses. — V. Ure ; Va ! ; Ne. — VI. Ino ; Gris ; ONU. — VII. Tutu ; Océan ; Unir. — VIII. Imita ; Héros ; DS. — IX. Irma ; NE. — X. Pli ; Matité ; Fa. — XI. Epi ; Emblème ; Sep. — XII. Ri ; Star ; Saluera. — XIII. Ana ; Es ; Truc. — XIV. Ruines ; Pies ; Ile. — XV. Ypres ; Maisaines.

VERTICALEMENT

1. Adieu ; Tipperary. — 2. Vélarium ; Pin-up. — 3. El ; Centi ; Pi ; Air. — 4. Nice ; Outil ; Ne. — 5. Atrée ; Ariettes. — 6. Es ; Do ; Ma. — 7. Top ! ; Chambre. — 8. Imagée ; Al ; Spa. — 9. Bâté ; Raretés ; Il. — 10. Avellino ; Images. — 11. Lima ; Tel ; S.A. — 12. Loess ; Né ; Ut. — 13. Enns ; Onde ; Serin. — 14. Tennis ; Férule. — 15. Fesseur ; Rapaces

GUY BROUTY.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gerants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 5-10-74 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 6-X-74 DÉBUT DE MATINÉE

Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ 3/4 de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses orages ➡ Sens de la marche des fronts
Front chaud Front froid Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le samedi 5 octobre à 0 heure et le dimanche 6 octobre à 24 heures :

La dépression centrée dans le sud du détroit de Danemark se décalera vers les îles Britanniques et s'intégrera dans la zone dépressionnaire complexe qui recouvre le nord-ouest de l'Europe. Une nouvelle perturbation se développera au large de l'Irlande. Cette perturbation atteindra la France au cours de la journée de dimanche.

Ce jour-là, dans la moitié sud de notre pays, le temps sera frais et localement brumeux le matin (gelées blanches et bancs de brouillard au lever du jour) ; il fera assez beau ensuite, à l'exception de quelques averses sur les Alpes et la Corse.

Dans la moitié nord, il y aura quelques éclaircies temporaires, mais le ciel sera souvent nuageux. Des averses auront lieu dans l'Est et le Nord-Est ; une nouvelle zone pluvieuse abordera la Bretagne vers le milieu de la journée et gagnera ensuite le Nord, le Bassin parisien et le Poitou. Cette nouvelle perturbation sera accompagnée d'un renforcement sensible des vents, de secteur ouest.

Samedi 5 octobre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 015,1 millibars, soit 761,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 4 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 4 au 5) : Biarritz, 15 et 11 degrés ; Bordeaux, 15 et 2 ; Brest, 12 et 4 ; Caen, 12 et 8 ; Cherbourg, 12 et 9 ; Clermont-Ferrand, 12 et 0 ; Dijon, 13 et 4 ; Grenoble, 14 et 0 ; Lille, 10 et 8 ; Lyon, 14 et 1 ; Marseille, 14 et 9 ; Nancy, 12 et 6 ; Nantes, 15 et 4 ; Nice, 20 et 10 ; Paris-Le Bourget, 13 et 8 ; Pau, 14 et 9 ; Perpignan, 16 et 13 ; Rennes, 14 et 5 ; Strasbourg, 13 et 5 ; Tours, 14 et 5 ; Toulouse, 14 et 8 ; Ajaccio, 22 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 24 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 10 et 8 degrés ; Athènes, 26 et 17 ; Bonn, 13 et 5 ; Bruxelles, 7 et 8 ; Le Caire, 24 et 21 ; îles Canaries, 27 et 23 ; Copenhague, 12 et 7 ; Genève, 13 et —1 ; Lisbonne, 20 et 11 ; Londres, 10 et 8 ; Madrid, 25 et 8 ; Moscou, 17 et 6 ; New-York, 12 et 10 ; Palma-de-Majorque, 26 et 15 ; Rome, 24 et 17 ; Stockholm, 10 et 6 ; Téhéran, 18 et 9.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 5 octobre 1974 :

UN DECRET

● Portant publication du règlement additionnel modifiant le règlement sanitaire international de 1969, adopté à Genève le 23 mai 1973 par la XXVIe assemblée mondiale de la santé.

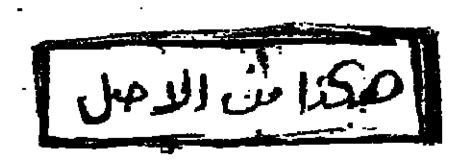
● Portant publication de la convention relative à l'élaboration d'une pharmacopée européenne, faite à Strasbourg le 22 juillet 1964 et entrée en vigueur le 8 mai 1974.

UN ARRETE

● Relatif à la liste des diplômes ou certificats exigés des candidats aux concours externes d'entrée à l'école nationale d'administration.

UNE LISTE

● D'aptitude aux fonctions de praticien conseil chargé du contrôle médical du régime agricole de protection sociale.



RADIO-TELEVISION

Lundi 7 octobre

● CHAINE I

12 h. 30 Variétés : Miditrente.
14 h. 30 Film : « Comme un cheveu sur la soupe », de M. Regamey (1957), avec L. de Funès, N. Adam, J. Jouanneau.

Un auteur de chansons à qui rien ne réussit veut se suicider, n'y arrive pas et fait appel à des tueurs à gages.

18 h. 20 Magazine : Au-delà des faits.
18 h. 40 Pour les petits : Reinefeuille.
18 h. 50 Pour les jeunes : Sur mon cahier.
20 h. 15 Feuilleton : Etranger, d'où viens-tu ?
20 h. 30 Feuilleton : « l'Odyssée », d'Homère. Réal. A. Rossi. Avec B. Fhemiu, I. Papas.

Ulysse échappe aux sirènes et à la colère du dieu Soleil.

21 h. 30 Emission littéraire : « Ouvrez les guillemets », de B. Pivot.

● CHAINE II (couleur)

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu.
20 h. 35 Actuel 2 : Mgr Marty répond aux questions de Jacques Duquesne (« le Point »), Georges Montaron (« Témoignage chrétien ») et Félix Lacambre (« la Croix »).
21 h. 35 Alain Decaux raconte : « les Quatre Sergents de La Rochelle ».

● CHAINE III (couleur)

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Magazine : La vie régionale. « La forêt en Alsace ».
20 h. 35 Film : « l'Américain », de M. Bozzufi (1969), avec J.-L. Trintignant, B. Fresson et l'auteur.

Après onze années passées aux Etats-Unis, un homme revient, fortune faite, à Rouen sa ville natale, et rend visite à ses anciens amis.

Nostalgie des souvenirs, peinture un peu amère d'une France petite-bourgeoise. Marcel Bozzufi, réalisateur, sait regarder et transmettre le quotidien.

HORAIRE DES INFORMATIONS A LA TÉLÉVISION

PREMIÈRE CHAINE : éditions complètes à 13 h., 19 h. 45 et en fin de soirée (vers 23 h.).
DEUXIÈME CHAINE : éditions complètes à 20 h. et en fin de soirée (vers 23 h.).
TROISIEME CHAINE : flash à 18 h. 55 et bulletin en fin de soirée (vers 22 h.).
ACTUALITÉS RÉGIONALES : 19 h. 20 (sur les trois chaînes).

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Musique service ; 7 h. 40, Disques ; 7 h. 45, En bref ; 7 h. 50, Echec au hasard ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science, par R. Rouze : L'immunologie, par J.-C. Salomon, Le jeu d'échecs et la science, avec F. Le Lionnais ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire, par P. Sipriot : « la Vie quotidienne à l'Elysée », de C. Dulong ; 11 h., Instruments rares ; 11 h. 30, Un quart d'heure avec... Robert de Saint-Jean ; 11 h. 45, Correspondance Paul Claudel - Jean-Louis Barrault (1) ; 12 h., Evénement-musique ; 12 h. 45, Panorama culturel de la France ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture : La vie entre les lignes : Chronique de Jean-Louis Curtis : « le Roseau pensant » ; 14 h. 20, Carte blanche : « Rosalinde », de S.-J. Berrie, adapt. P. Morand ; 15 h., Musique ailleurs : L'opéra du Rhin ; 16 h. 30, Musique : Schumann ; 16 h. 45, La zoologie en France ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « Chronique des morts », d'Adrien Sainlert (réal. G. Gravier) ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, Disques ;

20 h., Concert à Pleyel, Orchestre national de l'O.R.T.F. Direct. P. Capolongo. Avec le concours de E. Istomin, piano : « le Corsaire », ouverture (Berlioz), « Concerto n° 4 en sol majeur pour piano et orchestre, opus 58 » (Beethoven), « Concerto n° 2 en fa mineur pour piano et orchestre, opus 21 » (Chopin), « Ibéria » (Debussy) ; 22 h., Indicatif futur, par C. Dupont : La promesse du XX[e] siècle. Débat au Conseil de l'Europe de Strasbourg, avec Y. Rodriguez, Ph. Iribarne, A. Laurent ; 22 h. 30, Black and blue, de L. Masson : Le jazz à la Courneuve ; 23 h. 5, Piste rouge, de L. Bérimont ; 23 h. 35, Libre parcours récital au Festival estival de Paris.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine : « Sonate n° 21, opus 53 » (Beethoven), « la Juive », extraits (Halévy), « Concerto n° 7 pour flûte et orchestre (Devienne) ; 10 h., Que savons-nous de... la mort bienheureuse dans l'œuvre de Bach, par C. de Nys ; 11 h. 30, Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Hommage à Joseph Szigeti, violoniste ; 12 h., Folk songs ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Les symphonies de Mozart ; 14 h. 30 (S.), Sonorités d'autrefois ; 15 h. 30 (S.), Musique de chambre : « Quatuor en la majeur, opus 33, n° 6 » ; « Quatuor en ré majeur » (Boccherini), « Quatuor en mi mineur » (Verdi) ; 16 h. 30 (S.), Musique à découvrir : « le Retour de Tobie », extraits (Haydn) ; 17 h. 30 (S.), Les secrets de l'orchestre : « Concerto brandebourgeois n° 4 en sol majeur » (Bach), « Symphonie n° 3 en fa majeur » (Brahms) ; 18 h. 30 (S.), Visages du jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... « la Servante maîtresse » (Pergolèse), « Hippolyte et Aricie » (Rameau) ;

20 h. 30 (S.), Musique ancienne : « Messe en si », extraits (Bach), avec G. Janowitz, Ch. Ludwig, P. Schreier, R. Kerns, H. Ridderbusch, Orchestre philharmonique de Berlin, direct. H. von Karajan ; 22 h. (S.), Correspondances : Beethoven, F. Silcher ; 23 h. (S.), Reprises symphoniques : « Formes pour orchestre », (J.-P. Guezec), « Pour onze » (P. Israël-Meyer), « Dissensions-Insertions » (P. Mestral).

● *Jacques Chancel* (Radioscopie, 17 h., France-Inter), reçoit M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, le mercredi 9 octobre : il s'entretient, d'autre part avec le colonel Argoud, lundi, et l'ingénieur Grégoire, mardi.

Mardi 8 octobre

L'Intersyndicale de l'O.R.T.F. ayant déposé un préavis de grève illimitée à partir du mardi 8 octobre, les programmes que nous publions risquent d'être modifiés. Selon les syndicats, un programme minimum serait appliqué à la radio-télévision à partir de 0 heure.

● CHAINE I

12 h. 30 Variétés : Miditrente.
13 h. 35 Magazine : Je voudrais savoir. « L'hypertension ».
18 h. 20 Magazine : Au-delà des faits.
18 h. 40 Pour les petits : Reinefeuille.
18 h. 50 Pour les jeunes : Espoir et champion.
20 h. 15 Feuilleton : Les Fargeot (1), adaptation et dialogues M. Jullian et Ch. Baudinat. Réal. P. Saglio. Avec H. Poirier, C. Coderey, G. Delbat.

Chronique de la vie d'une famille française moyenne, avec ses occupations, sa morale, ses traditions, ses rêves.

20 h. 30 Variétés : La piste aux étoiles, d'H. Margaritis.
21 h. 30 (★) Portrait de Bruno Bettelheim (2). « Marcia ou la forteresse vide ». Réal. D. Karlin.

Comment un enfant totalement retiré du monde et coupé de la réalité redevient un être humain après cinq ans de méthode thérapeutique.

● CHAINE II (couleur)

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, madame. *L'instinct maternel et la justice.*
15 h. 15 Film : « Un mari idéal », d'A. Korda (1947), avec P. Goddard, M. Wilding, D. Wynyard.

A Londres, en 1895, une aventurière, introduite dans le grand monde, exerce un chantage sur un homme politique dont l'honorabilité cache une ancienne forfaiture.

Du théâtre filmé : une comédie de mœurs d'Oscar Wilde. Satire de la « gentry » victorienne, costumes très réussis de Cecil Beaton.

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu.
20 h. 35 Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot. Film : « les Camarades », de M. Monicelli (1963), avec M. Mastroïanni, R. Salvatori, A. Girardot. (N).

Les premières revendications sociales de la classe ouvrière en Italie inscrites dans un récit romanesque. Un film lyrique et généreux dans la grande tradition du cinéma populaire italien.

22 h. 15 Débat : « Cent ans de combat social ».

● CHAINE III (couleur)

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
Le catalogue de musique (1) (Bach). Quatre nages sur la trois : le dos crawlé. Bonjour Sésame, émission de la Children Television Workshop.
19 h. 40 Feuilleton : John l'intrépide.
20 h. 5 Musique : La chorale d'Estaimpuis. Réal. B. Claeys.

La vie au collège de quarante jeunes choristes. Ils interprètent : « le Petit Quinquin », « Nobody Knows » (negro spiritual), Chant bataille de Marignan, Marie-Madeleine (potpourri).

20 h. 35 Film : « la Patrouille perdue », de R. Sésé. Production du bureau O.R.T.F. de Montréal.

Histoire authentique d'une patrouille de la police montée canadienne qui se perdit dans le Grand-Nord en 1910.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 45, En bref ; 8 ., Les chemins de la connaissance. La Yougoslavie entre l'Orient et l'Occident (1), par E. Meyerovitch ; 8 h. 32, Mythologie du pont : Les frères pontifes ; 8 h. 50, Université radiophonique : Distorsion de l'information et du témoignage (l'interview), par W. Prevenier ; 9 h. 7, Les matinées de France-Culture : la musique ; 11 h., Orchestre symphonique O.R.T.F. Alsace, direct. R. Albin, avec D. N'Kaoua : « Euryanthe », ouverture (Weber), « Concerto pour piano et orchestre n° 2 en la majeur » (Liszt) ; 11 h. 30, Le texte et la marge ; 11 h. 45, Correspondance Paul Claudel-Jean-Louis Barrault ; 12 h., Orchestre de chambre de l'O.R.T.F. : « Concerto en sol n° 2 » (Pergolèse), « Colas Breugnon » (T. Baird) ; 12 h. 45, Panorama culturel de la France ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture : La vie entre les lignes : Jean-Louis Curtis ; 14 h. 25, Bilan : Pierre Schaeffer ; 16 h., Clefs pour l'Opéra ; 16 h. 30, Musique par M. Cadieu ; 16 h. 45, Le chantier du Plateau Beaubourg ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « Jeunesse », de Julien Green (réal. J.-P. Colas) ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, « Concerto en la mineur », (Vivaldi) ;

20 h., Dialogues, Emission de R. Pillaudin, enregistrée en public : « La politique des francs-maçons », avec Jacques Mitterrand et Guy Nania ; 21 h. 20, Atelier de création radiophonique : « Les nouvelles lettres portugaises » ; 23 h. 20, Courant alternatif.

● *Inter-Variétés* n'existe plus depuis le mardi 1[er] octobre, mais certaines émissions ne disparaissent pas. Il sera possible d'entendre sur France-Inter : « La musique est à vous » (samedi, dimanche, à 21 h. 15), « Inter troisième âge » (samedi, à 12 h.) ; sur France-Musique : « Jazz panorama », d'Hugues Panassié (jeudi, à 23 h. 40), « Musique aux Champs-Elysées », de Jack Diéval (vendredi, à 12 h.) ; sur France-Culture : « Le fil rouge », de Luc Bérimont (lundi, à 22 h. 45), « Aux quatre vents » (mercredi, à 23 h.), « Le petit conservatoire de Mireille » (deuxième vendredi du mois, à 23 h.).

● *Les programmes des stations FIP de Paris et de province* sont désormais diffusés sans interruption de 7 h. à 21 h., du lundi au vendredi, et de 7 h. à 21 h. 45, les samedi et dimanche.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine : Boulez, Schumann, Scarlatti ; 10 h., Que savons-nous de... la mort bienheureuse dans l'œuvre de Bach ; 11 h. 30, Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Hommage à Joseph Szigeti ; 12 h. (S.), Musique légère ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Les symphonies de Mozart ; 14 h. 30 (S.), Musique savante, musique populaire . « Chants moraves », « Trio en mi mineur », (Dvorak) ; 16 h. 30, Musique ancienne ; « le Jeu de Robin et Marion » (A. de la Halle), « Aucassin et Nicolette » (G. Messias) ; 16 h. (S.), Musique d'un jour ; 17 h. (S.), Retour au concert classique : « Musique de table en ré majeur », extraits (Telemann), « Capriccio pour piano main gauche et instruments à vent » (Janacek), « Symphonie en ré », (Chérubini) ; 18 h. 30, Le club des jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), La comédie musicale américaine : « Man of la Mancha », de M. Leigh ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... « le Songe d'une nuit d'été » (Mendelssohn), « Obéron » (Weber), « Seizième quatuor » (Beethoven) ;

20 h. 30 (S.), Orchestre symphonique de Vienne, direct. C.-M. Guilini, avec M. Pollini, pianiste : « Concerto pour piano et orchestre en la mineur » (Schumann), « Deuxième symphonie en la mineur » (Bruckner) ; 22 h. 40, Rencontre avec... Lutoslawski ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques : Schubert, Bach, Tchaïkovski, D. Milhaud ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

ABRÉVIATIONS

Les émissions précédées du signe (★) figurent dans la rubrique « Ecouter voir » ou bien font l'objet de commentaires à l'intérieur de cet encart. Les lettres (S.) indiquent les émissions de radio diffusées en stéréophonie et (N.) les émissions en noir et blanc diffusées sur les 2[e] et 3[e] chaînes.

Mercredi 9 octobre

● CHAINE I

12 h. 30 Variétés : Miditrente.
16 h. 15 Emissions pour la jeunesse :

Ciné-Club poussin. Je cherche un maître ; Project Z ; Calimero ; Papa tête en l'air ; Barbe à papa : A nous l'antenne.

18 h. 20 Magazine : Au-delà des faits.
18 h. 40 Pour les petits : Reinefeuille.
18 h. 50 Pour les jeunes : Autobus à l'impériale.
20 h. 15 Feuilleton : Les Fargeot.
20 h. 30 Magazine : Plein cadre. « La vie fragile », de J. Collins. Réal. P. Leherle.

Comment échapper au chômage lorsqu'on est rejeté sur le marché du travail.

21 h. 30 (★) Film : « Socrate », de Rossellini. Adaptation française et dialogues : J.-D. de La Rochefoucauld. Avec J. Sylvere, A. Caprile, B. Mannaiulo.

Au cinquième siècle avant Jésus-Christ dans Athènes occupée par les soldats spartiates, Socrate enseigne aux jeunes gens qui l'entourent les fondements d'une nouvelle morale.

● CHAINE II (couleur)

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, madame. *La musique.*
15 h. 15 Série : Aventures australes. « L'île interdite ».
19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu.
20 h. 35 Au théâtre ce soir : « Giliane », de R. Millar et N. Balchin. Adaptation française P. Quentin. Avec J. Topart, M. Delcroix. Réal. G. Folgoas.

La mort d'un piéton, renversé par une voiture et abandonné sans assistance, oppose un jeune couple et leur ami, et sert de révélateur à leurs rapports.

22 h. 25 Sports : Match sur la 2.

● CHAINE III (couleur)

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
Catalogue de la musique (les grands romantiques) Natation : le dos crawlé. Bonjour Sésame.
19 h. 40 Feuilleton : John l'intrépide.
20 h. 5 Jeu : Francophoniquement vôtre. Canada.
20 h. 35 Série : La ligne transatlantique.
21 h. 30 Musique : Jazz en différé du Festival mondial d'Antibes-Juan-les-Pins 1974 : Muddy Waters.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 45, En bref ; 7 h. 50, Echec au hasard ; 8 h., Les chemins de la connaissance : La Yougoslavie entre l'Orient et l'Occident ; 8 h. 32, Mythologie du pont : L'œuvre des géants ; 8 h. 50, Université radiophonique : Projets spatiaux ; 9 h. 7, Sciences et techniques, par G. Charbonnier ; 11 h., Musique d'orgue : « Sonate n° 1 en fa mineur », (Mendelssohn), « Variations sur weinen, klagen, sorgen, zagen » (Liszt), par J. Costa ; 11 h. 30, Le livre, ouverture sur la vie ; 11 h. 45, Correspondance Paul Claudel - Jean-Louis Barrault ; 12 h., Bibliothèque musicale ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture : La vie entre les lignes, de Jean-Louis Curtis ; 14 h. 5, Dossier : La restauration des livres d'art ; 15 h., Essai : « Pas perdus dans la ville », de F. Pinte ; 16 h., Musique et sciences humaines ; 16 h. 45, L'indépendance de la Guinée-Bissau ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « le Tramway d'osier », de Nelia Bielski ; 18 h. 30, Réflexion faite ;

20 h., Musique de chambre. Avec le concours de B. Tuchwell, cor, G. English, ténor. Direct. E. Cosma : « Fantasia n° 7 » (Purcell), « Concerto n° 3 en mi bémol » (Mozart), « Sérénade » (D. Lesur), « Sérénade pour ténor, cor et cordes » (Benjamin Britten) ; 21 h., Dits et écrits sur la musique, av. J.-Cl. Malgoire ; 21 h. 20, La science en marche : « les Economistes en cage » ; 23 h., Aux quatre vents ; 23 h. 30, Littéraire.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous de... la mort bienheureuse dans l'œuvre de Bach ; 11 h. 30, Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Hommage à Joseph Szigeti, violoniste ; 12 h. (S.), Déjeuner-concert ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Les symphonies de Mozart ; 14 h. 30, Radio-service ; 14 h. 35, Arts oubliés ; vers 15 h. (S.), Capitales de l'art : « Œdipus Rex » (Stravinski), « Concerto pour piano en ut majeur » (Roussel), avec C. Helfer ; 16 h. 30 (S.), Musique service ; 17 h. (S.), Les jeunes Français sont musiciens : Elèves du Conservatoire national de la région de Strasbourg ; 18 h. 30, Le club du jazz ; 19 h., Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... « Kullervo symphony » (Sibelius), « Huitième symphonie, Scherzo » (Bruckner), « Prélude à l'après-midi d'un faune » (Debussy) ;

20 h. 30 (S.), Festival de Bergen : Ensemble Amati : « Suite opus 40 Holberg » (Grieg), « Concerto pour cordes en ré mineur » (Mendelssohn), « Sérénade pour cordes, opus 22, en mi majeur », (Dvorak) ; 22 h. (S.), Hors gravure ; 23 h., (S.), Le concert du bibliophile ; 23 h., Musique et poésie, par A. Almuro : C. Lejeune W. Lutosaswski ; 1 h. 30, Nocturnales.

MÉTÉOROLOGIE

FRANCE - CULTURE : 9 h. 5, 12 h. 30, 19 h. 30 et 23 h. 55.

FRANCE-INTER : (météo marine) 9 h., 19 h. 50.

TELEVISION (première chaîne) : 19 h. 40.

Jeudi 10 octobre

● CHAINE I

12 h. 30 Variétés : Miditrente.
13 h. 20 Magazine : Au-delà des faits.
18 h. 40 Pour les petits : Reinefeuille.
18 h. 50 Pour les jeunes : La vie est là.
19 h. 20 La parole est aux partis politiques.

Le parti communiste français.

20 h. 15 Feuilleton : les Fargeot.
20 h. 30 (★) Dramatique : « Antoine Bloyé », de P. Nizan. Adaptation, dialogues, réalisation M. Bluwal. Avec P. Santini, J. Allard, Ch. Tissot, R. Teyssot, P. Savatier, H. Gignoux...

L'ascension sociale d'un fils de paysans pauvres, qui fait une carrière dans les chemins de fer et meurt, en 1927, ayant raté sa vie et trahi sa classe.

● CHAINE II (couleur)

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, madame. *Nos libertés ?*
15 h. 15 Série : La grande aventure de James Onedin. « Le retour imprévu ».
19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 44 Les oiseaux de Meiji Jingu.
20 h. 35 Variétés : French Cancan, de G. Lux.
21 h. 35 Feuilleton : l'Orchestre rouge, de H. Hohnes: Le réseau démantelé. Réal. F.-P. Wirth. Avec Kreindl.

Kent doit accepter de collaborer, et cherche à changer d'identité pour échapper à la Gestapo. Trepper est arrêté chez son dentiste.

● CHAINE III (couleur)

19 h Pour les jeunes : L'île aux enfants.
Le catalogue de la musique. (De Liszt à Casimir...). Natation : la nage papillon Bonjour Sésame
19 h. 40 Feuilleton : John l'intrépide.
20 h. 5 Reportage : Les mariés du bout du monde (1). Voyage au Kurdistan, par B. de Saint-Preux et T. Minosa.
20 h. 35 Grand reportage : Des milliers de livres écrits à la main (1) « Les brouillons de Flaubert », par P. Dumayet. Réal. A. Dhenaut.

Les trésors de la bibliothèque de Rouen.

21 h. 30 Variétés : Cabaret de l'absurde, de R. Arnaut. Réal. C. Mourthe.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 8 h., Les chemins de la connaissance. La Yougoslavie entre l'Orient et l'Occident ; 8 h. 32, Mythologie du Pont : La part du diable ; 8 h. 50, Université radiophonique ; 9 h. 7, Matinée littéraire ; 11 h., Musique de chambre : « Trois études pour piano, opus 18 » (Scriabine), « Trois pièces pour quatuor à cordes » (Stravinski), « Sonate pour piano n° 3 » (Prokofiev) ; 11 h. 30, L'école des parents ; 11 h. 45, Correspondance Paul Claudel-Jean-Louis Barrault ; 12 h., Orchestre de l'O.R.T.F. Nice-Côte d'Azur, direct. P. Mule, avec F. Lodéon, violoncelliste : « Concerto en ut pour violoncelle et orchestre » (Haydn), « Radetzky-March » (J. Strauss) ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 35, La vie entre les lignes, Jean-Louis Curtis ; 14 h. 5, Deux cents minutes : La Méditerranée orientale ; 17 h. 30, Actualité : Jean-Jacques Rousseau ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « le Lancepierre », d'Ernst Jünger (réal. B. Latour) ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, « Préludes pour piano » (Rachmaninov) ;

20 h., « Climats », d'A. Maurois, adapt. M. Weil (réal. A. Gilles. Rediffusion) ; 21 h. 20, Biologie et médecine, par les professeurs R. Debré et M. Lamy ; 21 h. 50, Le livre d'or ; 22 h. 35, Autour d'une œuvre, par J. Vidal et F. Delalande : « Variations en étoiles », de G. Reibel ; 23 h., Les noctambules : Les médecins de nuit (2) ; 23 h. 30, Tribune internationale des compositeurs (session 1973). La radiodiffusion-télévision allemande (RIAS) présente : « 67 Psalm : Deus misereatur nostri (motet pour chœur a cappella) » (Jens-Peter Ostendorf), « Stabat Mater fur gem (chœur a cappella) » (Hans Christoph Schuster).

● FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine : Liszt, Puccini, Pachelbel ; 10 h., Que savons-nous de... la mort bienheureuse dans l'œuvre de Bach ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Hommage à Joseph Szigeti, violoniste ; 12 h. (S.), Déjeuner-concert ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Les symphonies de Mozart ; 14 h. 30 (S.), Chronologie de l'Opéra : « Juliette ou la clé des songes » (Martinu) ; 16 h. (S.), L'œuvre de Bohuslav Martinu : « Concerto pour deux orchestres à cordes, piano et timbales », « Fresques de Piero Della Francesca » ; 16 h. 30 (S.), Danse, ballet, musique : « Sylvia » (L. Delibes) ; 17 h. (S.), Musique française du XIX siècle : « Concerto pour violon et orchestre n° 2 » (Saint-Saëns), avec I. Gitlis ; 17 h. 30 (S.), Calendrier musical du passé : Honegger, Rachmaninov, Gershwin ; 18 h. 30 (S.), Jazz d'aujourd'hui ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Gospel songs ; 19 h. 40 (S.), En musique avec « Jeux » (Debussy), « le Festin de l'araignée » (Roussel), « le Barde » (Sibelius) ;

20 h. 30 (S.), Soirée lyrique : « Luisa Miller » (Verdi), avec A. Moffo, C. Bergonzi, C. McNeil, Sh. Verrett, G. Tozzi, E. Flagello, G. Carturan, P. de Palma, Orchestre et chœurs de la R.C.A. italienne, direct. F. Cleva ; 22 h. 45 (S.), Clarté dans la nuit ; 23 h. (S.), Jazz vivant : Les orchestres de D. Humair, J.-L. Chautemps et A. Pinsole ; 23 h. 40, Jazz panorama : Wallace Davenport, trompettiste ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques : Mozart, Saint-Saëns, Grieg, Chopin ; 1 h. 30, Pop-music.

LES TÉLÉVISIONS PÉRIPHÉRIQUES

Lundi 7 octobre

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., Mannix ; 21 h., *Deux Heures à tuer*, film d'Y. Govar.

TELE - MONTE-CARLO : 20 h., Voyage au fond des mers ; 21 h., *l'Aigle à deux têtes*, film de Cocteau.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, A vous de choisir ; 20 h. 25, Les jumeaux millénaires ; 22 h. 15, la Vie du cinéma.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Destins ; 21 h. 35, A vous de jouer milord ; 22 h. 30, A témoin.

Mardi 8 octobre

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., Schulmeister, l'espion de l'Empereur ; 21 h., *le Signe des renégats*, film d'H. Fregonese.

TELE - MONTE-CARLO : 20 h., Daktari : 21 h., *le Père de la mariée*, film de V. Minelli ; 22 h. 35, Evasion.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Ardèchois cœur fidèle ; 21 h. 15, Situation 74 ; 22 h., Portrait.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Avant une votation fédérale ; 21 h. 25, Le renard à l'anneau d'or.

Mercredi 9 octobre

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., Arsène Lupin ; 21 h., *les Mille et Une Nuits*, film de H. Levin et M. Bava.

TELE - MONTE-CARLO : 20 h., Jason King ; 21 h., *le Grain de sable*, film de P. Kast.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Chansons à la carte ; 21 h. 25, Vivre en Wallonie.

TELEVISION SUISSE ROMANDE 20 h. 25, Football ; 22 h. 15, Premières visions.

Jeudi 10 octobre

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., la Feuille d'érable ; 21 h., *le Partage de Catherine*, film de L. Comencini.

TELE - MONTE-CARLO : 20 h., les Incorruptibles ; 21 h., *Tous en scène*, film de V. Minelli.

TELEVISION BELGE : 20 h. 20, *la Lettre du Kremlin*, film de J. Huston ; 22 h. 15, Le carrousel aux images.

TELEVISION SUISSE ROMANDE . 20 h. 15, Temps présent ; 21 h. 35, La voix au chapitre ; 22 h., Tragédie américaine.

Vendredi 11 octobre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Médecine d'aujourd'hui ; 21 h., *le Grand Assaut*, film de L. Seiler.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Mission impossible ; 21 h., *Obsession*, film de J. Delannoy.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Neuf millions neuf ; 21 h. 45, *la Paloma*, film de D. Schmid.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Caméra-sport ; 20 h. 35, *le Refuge*, de P. Stripp ; 22 h. 25, Reflets ; 22 h. 50, Chico Hamilton

Samedi 12 octobre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Amicalement vôtre ; 21 h., *Comme s'il en pleuvait*, film de J.-L. Monter.

TELE - MONTE - CARLO : 20 h., Bonanza ; 21 h., *les Sacrifiés*, film de J. Ford ; 23 h. 10, Evasion

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Le jardin extraordinaire ; 20 h. 45, *Ma vie commence en Malaisie*, film de J. Lee ; 22 h. 20, Face au public.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 5, A vos lettres ; 20 h. 35, Deux noms, des chansons ; 21 h. 10, Divertimento ; 22 h. 20, Football

Dimanche 13 octobre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Cannon ; 21 h., *l'Invitée*, film de V. de Seta.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les mystères de l'Ouest ; 21 h., *l'Homme de désir*, film de D. Delouche.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Histoires anglaises ; 21 h. 10, Cinescope ; 22 h. 40, Dossier.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 25, *Charmants garçons*, film d'H. Decoin ; 22 h. 15, Entretiens.

Lundi 14 octobre

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., Mannix ; 21 h., *le Crime de madame Lexton*, film de S. Wood.

TELE - MONTE - CARLO : 20 h., Voyage au fond des mers ; 21 h., *Traquenard*, film de N. Ray.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Si vous saviez ; 20 h. 35, *le Retour d'Afrique*, film d'A. Tanner ; 22 h. 5, Carrefour 17.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Hors série ; 21 h. 15, A vous de jouer, Milord ; 22 h. 5, *Rham Gharne*, film.

RADIO-TELEVISION

Vendredi 11 octobre

CHAINE I

12 h. 30 Variétés : Miditrente.
18 h. 20 Magazine : Au-delà des faits.
18 h. 40 Pour les petits : Reinefeuille.
18 h. 50 Pour les jeunes : Le cinéma en herbe.
20 h. 15 Feuilleton : Les Fargeot.
20 h. 30 Série : Cimarron. « Désertion ».
21 h. 35 (★) Portrait de Bruno Bettelheim (3). « Vivre à l'école orthogénique ». Réal. D. Karlin.

La vie quotidienne des cinquante enfants et du personnel de l'école orthogénique de Chicago.

CHAINE II (couleur)

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, madame.
Les traitements amaigrissants.
15 h. 15 Série : La grande aventure de James Onedin. « La course sans merci ».
19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Le dessous du ciel (1), d'après le roman de D. Piett. Adaptation R. Gillioz. Réal. R. Gillioz.

Ce feuilleton tourné avec le concours des membres du Para-Club de Savoie et de l'Aéro-Club de Sion relate les aventures sportives et sentimentales d'une jeune fille passionnée de cascades et d'aviation.

20 h. 35 Hommage à Anna Magnani : « Une rencontre ». Réal. A. Gianetti. Avec A. Magnani, E.-M. Saleno.
Dans l'Italie en déroute de 1943, un soldat et une infirmière unissent leurs solitudes Ils seront séparés par la déportation.
22 h. 15 Emission littéraire : Italiques.

CHAINE III (couleur)

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
Casimir va à la pêche. Bonjour Sézame
19 h. 40 Feuilleton : John l'intrépide.
20 h. 10 Reportage : Lourdes. Réal. K. Russell.
20 h. 40 Théâtre : « le Nuage amoureux », de Memet, d'après un conte de N. Hikmet. Par la troupe du Théâtre de la Liberté. Réal. D. Georgeot.
L'histoire de la création du monde. Un spectacle très réussi.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Musique-service ; 7 h. 45, En bref ; 7 h. 50, Echec au hasard ; 8 h., Les chemins de la connaissance : la Yougoslavie entre l'Orient et l'Occident ; 8 h. 32, Mythologie du pont ; 8 h. 50, Université radiophonique : Civilisation de Lepenski Vir, premier habitat urbanisé de l'Europe ; 9 h. 7, Les matinées de France-Culture : Les arts du spectacle : 11 h., Histoire de la musique : « Grand Duo concertant pour clarinette et piano » (Weber) ; 11 h. 30, Le texte et la marge ; 11 h. 45, Correspondance Claudel - J.-L. Barrault ; 12 h., Orchestre symphonique de l'O.R.T.F. Nord-Picardie ; 12 h. 45, Panorama culturel de la France ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 35, La vie entre les lignes : Chronique de Jean-Louis Curtis ; 14 h. 5, Anatole France ; 15 h., L'ange du bizarre ; 15 h. 35, La musique une et divisible ; 16 h. 5, Ensemble polyphonique de l'O.R.T.F., direct. C. Ravier ; 16 h. 45, Dossier : Les autonomistes corses ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « l'Oiseau des origines », de Max Gallo (réal. E. Fremy); 18 h. 20, Réflexion faite ; 19 h. 50, « Concerto en sol majeur pour deux clavecins » (Bach) ;

20 h., Rencontre avec..., René Lenoir ; 21 h., Entretiens avec M. Béjart ; 21 h. 20, Les grandes avenues de la science moderne, par le professeur Auger et G. Swetlowsky ; 21 h. 50, En son temps, l'Opéra ; 22 h. 35, Art, création, méthode, par G. Charbonnier ; 23 h., Le petit conservatoire de la chanson ; 23 h. 30, Tribune internationale des compositeurs (session 1973) ; la Radiodiffusion-télévision allemande (Sender freies Berlin) présente : « Dharana, pour orchestre, voix solo et bande magnétique » (Peter Michael Hamel).

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales : Mélodies d'Amérique ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35, Incognito (jeu repris à 14 h. 30, 20 h. 25, 23 h.) ; 8 h. 40 (S.), Au programme cette semaine : « Sonate nº 2 » (Ysaye), « Kurzwellen » (Stockhausen) ; 10 h., Que savons-nous de ... la mort bienheureuse dans l'œuvre de Bach ; 11 h. 30, Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Hommage à Joseph Szigeti, violoniste ; 12 h. (S.), Musique aux Champs-Elysées ; 12 h. 37 (S.), Nos [...]ques sont les vôtres ; 13 h. 30, Les i[...]grales : Les symphonies de Mozart ;

14 h. 35 (S.), Des notes sur la guit[...] 15 h. (S.), Evénements du mon[...] 16 h. (S.), L'âge d'or du concert[...] « Trauermusik » (Hindemith), « Conc[...] pour piano et orchestre d'harmo[...] (Stravinski), « Concerto pour violon [...] orchestre nº 4 en ré mineur » (Paganir[...] 17 h. (S.), Lyrique : « la Foire de S[...]tchinsky » (Mossourgsky), « Renard », « [...] Noces » (Stravinski) ; 18 h. 30 (S.), Ry[...] and blues ; 19 h. 5, Invitation au conc[...] 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. [...] (S.), En musique avec... « Deuxième [...]nate » (Boulez), « Quatre lieder » (Strav[...] « Etudes de bruits » (Schaeffer) ;

20 h. 30 (S.), En direct du studio [...] Musique à découvrir. Trio Lengyel : « [...] en ré majeur » (de Beriot), « Trio en [...] majeur » (Bennett), « Trio en la majeu[...] opus posthume (Brahms) ; 22 h. (S.), [...]dins à la française : « Elégie pour vio[...]celle et piano » (Fauré), « Quatuor [...] cordes » (Nikiprowetsky), « Fanfares [...] poème dansé » (Dukas) ; 24 h. (S.), [...] musique et ses classiques ; 1 h. 30, [...]turnales.

Samedi 12 octobre

CHAINE I

12 h. 25 Variété : Miditrente.
13 h. 30 Magazines artistiques régionaux.
14 h. Musique : Récital Sandor Vegh et Alberto Lysy, violon. « Duos pour deux violons de Bela Bartok. » Réal. C. Deflandre.
14 h. 30 La une est à vous, de G. Lux.
18 h. 50 Pour les petits : Reinefeuille.
19 h. Le monde de l'accordéon.
20 h. 15 La vie des animaux, de F. Rossif : Hippos et girafes.
20 h. 30 (★) Film : « Socrate » (2), de R. Rossellini.
Dans Athènes libérée, Socrate, dont l'enseignement dénonce les faiblesses du gouvernement, devient suspect.
21 h. 30 Les chemins de la musique : « L'esprit viennois en musique ». Réal. Y. Courson. Avec Paul Badura-Skoda, pianiste.

CHAINE II (couleur)

13 h. 30 Magazines artistiques régionaux.
14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, madame.
L'avenir du France ; la mode.
15 h. 15 Série : La grande aventure de James Onedin.
17 h. 55 Promenade aux Antilles ou Français des Tropiques de C. Anglade (Guadeloupe).
18 h. 45 Cinésamedi de J. Mottet.
19 h. 45 Feuilleton : Le dessous du ciel.
20 h. 35 Variétés : Top à... Zizi Jeanmaire.
21 h. 35 Série : les rues de San Francisco. « La balle dans l'épaule. »
22 h. 25 Samedi soir, par Ph. Bouvard.

CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 55 Emission littéraire : A livre ouvert, de J. Prasteau.
20 h. 35 Reportage : Brésiliens d'Afrique, Africains du Brésil. « Voyages aux sources ». Réal. Y. Bellon.
21 h. 30 Musique : Festival de Divonne (Mozart).

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Musique service ; 7 h. 45, En bref ; 7 h. 50, Disques ; 8 h., Les chemins de la connaissance : la Yougoslavie entre l'Orient et l'Occident ; 8 h. 32, Aventure chevaleresque ; 9 h. 7, Le monde contemporain, de J. de Beer et F. Crémieux ; 11 h., La musique prend la parole : Pierre Boulez ; 12 h., Les cadres responsables de notre temps : On vous enseigne quoi, pour quoi faire ? ; 12 h. 45, Panorama culturel de la France ;

13 h. 30, Présence des arts ; 14 h. 30, Samedis de France-Culture : « le Roman de Ronsard », à l'occasion du quatre cent cinquantième anniversaire de la naissance du poète au manoir de la Possonnière, à Couture (Loir-et-Cher), (production et réalisation : O. d'Horrer) ; 16 h. 25, Orchestre symphonique O.R.T.F.-Alsace, direct. P. Stoll : « Symphonie nº 52 » (Haydn), « le Chant du rossignol » (Stravinski) ; 17 h. 10, En soliste : Jean Guillou, orgue ; 17 h. 30, Cinémagazine, par Ph. Esnault ; 18 h. 30, Allegro, de J. Chouquet : « Tout l'humour du monde » ;

20 h., Nouveau répertoire dramatique, par L. Attoun : « Des voix sourdes » de B. Kolles (réal. G. Peyrou) ; 22 h., Sciences humaines : De l'abus des médicaments (2); 22 h. 30, Groupe de recherche musicale O.R.T.F. Nocturne G.R.M. : Le Jardin des fleurs vivantes, par F. Bayle (réal. A. Tanguy) ; 23 h. 15, Mes livres préférés, avec R. Besus.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualités d'hier : Mozart ; 8 h. 35 (S.), Musique à la une ; 10 h. (S.) Pour l'amateur de stéréophonie : « Concertino nº 4 en fa mineur » (Pergolèse), « Sonate en fa majeur pour violoncelle et piano » (R. Strauss), « Sinfonietta » (Poulenc) ; 11 h. 30 (S.), Orchestre symphonique de la R.A.I. direct. F. Scaglia : « le Minotaure » (E. Carter) ; 12 h. (S.), Variétés actualité ; 2 h. 37, Sortilèges du flamenco; 13 h. (S.), Studio 107, par R. Stricker ;

14 h. 30, Orchestre de chambre de Toulouse : « Premier concertino en sol » (Pergolèse), « Concerto nº 7 opus [...] (Albinoni) ; 15 h. (S.), Récital d'orgu[...] 15 h. 30 (S.), Orchestre de l'O.R.T.[...] Nice-Côte d'Azur direct. P. Mule ; 16 h. (S.), neuvième Festival estival de Pa[...] concert donné au Palais des Cong[...] Orchestre de la radio de Bruxelles, dir[...] F. Terby, avec le concours de M. Dru[...] et R. Groslot, pianistes : « Suite en [...] majeur » (Bach), « Concerto pour d[...] pianos et orchestre en mi majeur, K. 3[...] (Mozart), « Pulcinella » (Stravinsk[...]

18 h. (S.), Magazine musical ; 18 h. (S.), Groupe de recherches musica[...] O.R.T.F. ; 18 h. 30 (S.), Récital de pi[...] Alexandre Rabinovitch ; 19 h. 5, Jazz [...] vous plaît ;

20 h. (S.), Le tour du monde des au[...]teurs : Majorque, la Corse, le Piém[...] (Chopin, Tomasi, Pugnani, Viotti) 21 h. 30 (S.), Les instruments à vent, p[...] A. Perier ; 23 h., Musique légère ; 24 [...] (S.), La musique française au vingtièr[...] siècle. Debussy : (H. Barraud, Ramea[...] R. Hahn, Ravel, Messager) ; 1 h. 30 (S[...] Sérénades.

Dimanche 13 octobre

CHAINE I

9 h. 15 Tous en forme.
12 h. La séquence du spectateur.
12 h. 30 Variétés : Le Poulain au galop, avec J. Le Poulain.
13 h. 45 Jeu : Le dernier des cinq.
14 h. 30 Sports et variétés : Le sport en fête.
17 h. 15 Film : « les Années sauvages », de R. Maté (1956) avec T. Curtis, C. Miller, A. Kennedy.
Un joueur professionnel, accusé d'un meurtre qu'il n'a pas commis, se fait cow-boy et démasque les coupables.
Un petit western pittoresque.
18 h. 45 Musique : Concert de l'Orch. national de l'O.R.T.F., dir. L. Maazel : « la Mer » (Debussy).
19 h. 10 Discorama, de D. Glaser.
20 h. 45 Film : « la Garçonnière », de B. Wilder (1960). Avec J. Lemmon, Sh. McLaine, F. McMurray.
Petit employé d'une grande compagnie d'assurances new-yorkaise, Bud Baxter prête son appartement de célibataire à ses supérieurs pour leurs rendez-vous galants, cela afin d'obtenir de l'avancement. Mais il découvre que la fille qu'il aime est la maîtresse — malheureuse — du chef du personnel.
Une histoire cynique, brillamment racontée par un spécialiste de la satire graveleuse.

CHAINE II (couleur)

12 h. 30 Magazine : Inf 2 dimanche.
13 h. Intermezzo.
« Tableaux d'une exposition » (Moussorgski) par Jacques Rouvier, piano.
13 h. 30 Service de la Recherche : « L'étrange roman de Quasimodo ».
Quelques aspects ignorés de Notre-Dame de Paris.
14 h. 30 Film : « Quand les tambours s'arrêteront », de H. Fregonese (1951), avec S. McNally, C. Gray, W. Parker.
Un joueur professionnel, expulsé par le maire d'une bourgade proche de la frontière mexicaine, participe à la défense de la ville attaquée en force par une tribu d'Apaches.
Un western qui prétendait réagir contre les conventions hollywoodiennes de l'époque.
15 h. 45 Musique : Presto.
16 h. 10 A propos, de M. Droit.
17 h. 10 Jeu : Familion.
17 h. 40 Télé-sports.
19 h. 30 Documentaire : Les animaux du monde, de F. de La Grange.
20 h. 35 (★) Arts : « Les impressionnistes » (1), de M.-P. Fouchet. Réal. G. Pignol.
Première d'une série de treize émissions consacrée à la peinture impressionniste.
21 h. 35 (★) Reportage : Une ville en France. Auxerre, par J.-E. Jeannesson. Réalis. Cl. de Givray.
L'avenir d'Auxerre, prototype des villes moyennes.
22 h. 45 Ciné-club : Festival Hitchcock. « Soupçons » (1942), avec C. Grant et J. Fontaine. (V.o. s.-t. N.)
Une Anglaise, sans éclat, fille d'un général en retraite, épouse contre la volonté de son père un séduisant garçon à la situation incertaine Peu à peu, elle soupçonne son mari de vouloir l'assassiner.
Hitchcock a subtilement trahi un roman policier de Francis Iles, Premeditation, pour réaliser un suspense psychologique et moral : « Comment la vrille du soupçon perfore l'unité d'un couple. »

CHAINE III (couleur)

19 h. 14 Magazine régional.
19 h. 45 Série : Hawkins (1). « La mort et la jeune fille ».
20 h. 40 Reportage : Evasion, d'A. Voisin. « Yves chez les Masaï ».

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques : « Symphonie en ré majeur » (Haydn) ; 7 h. 45, Emissions philosophiques et religieuses : 11 h., Regards sur la musique : « Te Deum » (Verdi) ; 12 h., Ma non troppo, de J. Chouquet ; 12 h. 45, Orchestre symphonique de l'O.R.T.F. Nord-Picardie, direct. P. Mule, avec M. Lemoine, altiste, et D. Remy, violoniste : « Don Juan », ouverture, « Symphonie concertante » (Mozart), « Musique de table » (Telemann) ;

13 h. 45, Le monde insolite : Mariage à la carte ; 14 h. 15, La Comédie-Française présente : « les Rustres », de Goldoni ; 16 h. 15, Disques rares : « Méditation sur un thème d'Heinrich Schutz » (1964) (J. Cikker), « Etudes orchestrales pour un drame » (1966) (J. Cikker) ; 16 h. 45, Entretiens avec Konrad Lorenz ; 17 h. 30, Eglise Saint-Germain-des-Prés : Orchestre philharmonique et chœurs O.R.T.F. direct. R. Faller, avec R. Yakar, M. Lecocq, Ph. Huttenlocher, B. Greevy : « Requiem » (Schumann), « Psaume 42 » (Mendelssohn) ; 19 h. 10, Le point du septième jour, magazine de l'actualité parlée ;

20 h. « La cambiale di matrimonio », farce comique de Rossini (italien), avec Ch. Issartel, M. Pena, D. Kolowski, L. de San, J.-Ch. Benoit, S. Fontana. Orchestre lyrique O.R.T.F. direct. A. Bonavera ; 21 h., Mises en scène par G. Dumur ; 22 h., Escale de l'esprit ; 22 h. 30, Libre parcours variétés, par E. Grilliquez ; 23 h. 15, Tels qu'en eux-mêmes : Marcel Pagnol.

EMISSIONS RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

DIMANCHE 13 OCTOBRE

FRANCE-CULTURE

7 h. 15, Horizon ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Service religieux protestant ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : « La libre pensée française » ; 10 h., Messe.

TELEVISION

9 h. 30, La source de vie : « Le monde de Balik » ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le Jour du Seigneur : « La foi s'enseigne-t-elle ? » ; 10 h. 30, Messe célébrée au centre paroissial d'Epinay-sous-Sénart ; prédication du Père Ponsar.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Nos disques sont les vôtres ; 9 h. (S.), Dimanche musical ; 10 h. 30 (S.), Actualité du microsillon ; 12 h. 35 (S.), Du Danube à la Seine ; 13 h. (S.), Orchestre symphonique O.R.T.F. - Alsace, direct. A. Janigro, avec Th. Vasary, pianiste : « Symphonie nº 27 en sol majeur » (Mozart), « Concerto pour piano et orchestre nº 2 » (Chopin), « Symphonie nº 4 en fa mineur » (Tchaïkovski) ;

14 h. 30 (S.), La tribune des critiques de disques : « Quatuor à cordes » (Mozart) ; 16 h. 15 (S.), Voyage autour d'un concert ; 17 h. (S.), Lugano 1974. Orchestre radiophonique de la Suisse italienne, direct. F. Rieger, avec P. Rybar, violoniste : « Concerto pour orchestre » (Petrassi), « Concerto pour violon et orchestre en [...] majeur » (Tchaïkovski), « Symphon[...] nº 4 en si bémol majeur » (Beethoven) 18 h. 20 (S.), Voyage autour d'un conce[...] (2) ; 19 h. 35 (S.), Nouveautés du ja[...] classique ;

20 h. 30 (S.), Grandes rééditions cla[...]siques : « Symphonie en ut majeur nº 1 [...] (Bizet), « Variation Diabelli », extrait 1 à 19 (Beethoven), A. Brendel, pian[...] « Concerto pour clarinette nº 1 en f[...] mineur opus 73 » (Weber), avec D. Glazer 21 h. 45 (S.), Nouveaux talents premier[...] sillons ; 22 h. 30, Les grandes voix hu[...]maines ; 23 h., Novateurs d'hier et d'au[...]jourd'hui ; 24 h., La semaine musicale [...] l'O.R.T.F. ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

ÉMISSIONS CULTURELLES

(Paris 312 mètres)

SAMEDI 12 OCTOBRE

14 h. 30, Regards sur la science ; 15 h. 30, Université radiophonique et télévisuelle internationale ; 16 h. 30, Mythologie du Pont ; 17 h. 40, Chronique de l'UNESCO.

DIMANCHE 13 OCTOBRE

9 h., Itinéraires yougoslaves ; 15 h. 30, l'Aventure chevaleresque.

Lundi 14 octobre

CHAINE I

12 h. 30 Variétés : Miditrente.
14 h. 25 Film : « le Motel du crime », de B. Sagal (1963), avec R. Chamberlain, N. Adams, C. Rains.
Dans une ville de l'Ouest des Etats-Unis, un jeune avocat, désigné d'office pour assurer la défense d'un assassin que tout accable, s'emploie, malgré tout, à faire triompher la justice.
Une étude de mœurs d'un style simple et efficace.
18 h. 20 Magazine : Au-delà des faits.
18 h. 40 Pour les petits : Laurel et Hardy.
18 h. 50 Pour les jeunes : Sur mon cahier.
20 h. 15 Feuilleton : Les Fargeot.
20 h. 30 Feuilleton : « L'Odyssée », d'après Homère. Réal. F. Rossi. Avec B. Fhemiu, I. Papas, R. Verley (7).
Retour à Ithaque. Déguisé en mendiant Ulysse approche de sa maison. Il retrouve son fils et affronte les prétendants.
21 h. 30 Emission littéraire : « Ouvrez les guillemets », de B. Pivot.

CHAINE II (couleur)

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 44 Feuilleton : Le dessous du ciel.
20 h. 35 Actuel 2.
Sujet choisi en fonction de l'actualité.
21 h. 35 Jeu : Le défi.

CHAINE III (couleur)

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Feuilleton : John l'intrépide.
20 h. 5 Documentaire cinéma : Chuties, on tourne.
20 h. 35 Film : « le Maître et la Marguerite », d'A. Petrovic (1973). Avec U. Tognazzi, M. Farmer, A. Cuny.
A Moscou, en 1920, un auteur dramatique surnommé « Le Maître » fait répéter une pièce qui est interdite. Un mystérieux personnage, qui est en réalité le diable, intervient pour faire jouer la pièce.
Adaptation d'un roman de Mikhaïl Boulgakov par l'auteur du film J'ai même rencontré des Tziganes heureux.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Musique service ; 7 h. 40, Disques ; 7 h. 45, En bref ; 7 h. 50, Echec au hasard ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science, par R. Rouze ; L'immunologie, par J.-C. Salomon ; le jeu d'échec et la science, avec F. Le Lionnais ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire, par J. Le Goff : « l'Afrique au XIXe siècle » ; 11 h., Instruments rares ; 11 h. 30, Un quart d'heure avec... Eddy Florentin ; 11 h. 45, Correspondance : Claudel - Jean-Louis Barrault ; 12 h., Evénement-musique ; 12 h. 45, Panorama culturel de la France ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture : « la Fabrique des officiers » (1), de H. Helmut Kirst (réal. Ph. Guinard) ; 14 h. 20, « Complainte pour les chats enragés », de C. Castelli (réal. E. Cramer) ; 16 h., Mémoires d'un spectateur, par Ch. Lafferat ; 16 h. 30, Musique, par M. Cadieu ; 17 h. 30, Actualité ; 17 h. 45, Un livre des voix, de P. Sipriot : « le Bateau du courrier », de Geneviève Dormann (réal. J. Rollin-Weisz) ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, Disques ;

20 h., IIes Rencontres internationales d'art contemporain de La Rochelle, concert en l'hôtel de Fleuriau au cours de la journée consacrée à Georges Aperghis, avec le concours d'E. Scob, M. Viard, M. Bonnet, A. Salvetti, mezzo-soprano, M. Jarry, baryton, M. Haniotis, basse, A. Rabot, J.-P. Laroque, bassons, M. Foucher, R. Allain, trombones, J. Apelsham, tuba, A. Meunier, R. Pidoux, violoncelles, L. Guilbert, contrebasse, A. Ponce, guitare, J.-C. Malgoire, J.-C. Veilhan, instruments anciens, G. Sylvestre, percussion, direct. J. Mercier : « la Tragique Histoire du nécromancien Hieronimo et de son miroir », « Oraison funèbre », « Parcours » ; 21 h. 30, Indicatif futur, de C. Dupont ; 22 h., Black and blue, par L. Maison ; 22 h. 45, Piste rouge, par L. Bérimont ; 23 h. 15, Libre parcours récital.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous... du Théâtre des Italiens, par J. Gheusi (1801-1820) : « le Mariage secret » (Cimarosa) ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui ; 12 h., Folk songs ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales ; 14 h. 30 (S.), Sonorités d'autrefois : « Il convito musicale » (A. Banchieri), « Suite en fa majeur pour trois hautbois et cordes » (J.-D. Zelenka) ; 15 h. 30 (S.), Musique de chambre : « Quatuor en fa dièse mineur » et « Quintette avec clarinette » (Reger) ; 16 h. 30 (S.), Musique à découvrir ; 17 h. 30 (S.), Les secrets de l'orchestre : « Rosamunde » (Schubert), « la Tragédie de Salomé » (Schmitt) ; 18 h. 30 (S.), Le club des jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; « Ballet de Faust » (Gounod) ; 19 h. 40 (S.), En musique avec...

20 h. 30 (S.), Musique ancienne. Concert français : « Musique de jongleurs en langue d'Oïl ». Groupe Guillaume de Machaut. Musique pour luth et cistre de la Renaissance : « Bransles de villages » (Besard), « Allegez-moy » (Phalèse), « Grace et vertu » (Phalèse, Elisabeth et Guy Robert), « Sonate pour violoncelle et clavecin en sol mineur. La Tourterelle » (Caix d'Hervelaix), par M. Renard, J.-L. Petit, « les Eléments », extraits (J.-F. Rebel) ; 23 h. (S.), Reprises symphoniques : « Six pièces brèves » (Th. Brenet), « Symphonie nº 3 irlandaise » (J. Martinon); 24 h. (S.), Molto cantabile ; 1 h. 30, Nocturnales.

LES PROGRAMMES ÉDUCATIFS

TÉLÉVISION

PREMIERE CHAINE

Lundi 7 octobre

14 h. 5, Monde animal (C.E.) ; 16 h. 45, Technologie ; 17 h. 15, Espagnol (3e) ; 17 h. 35, Anglais (3e) ; 17 h. 45, Atelier de pédagogie.

Mardi 8 octobre

14 h. 25, Les hommes dans leur temps (6e, 5e, 4e) : 15 h. 15, Emissions régionales (Auvergne, Aquitaine) ; 17 h. 15, Atelier de pédagogie.

Mercredi 9 octobre

9 h., R.T.S. Promotion ; 9 h. 30, Atelier de pédagogie ; 11 h. 30, Anglais.

Jeudi 10 octobre

14 h. 5, Mieux voir, mieux dire, (C.M., 6e, 5e) ; 17 h. 15, Information biologique ; 17 h. 45, Sciences physiques.

Vendredi 11 octobre

14 h. 5, Eveil à l'histoire (C.M., 6e, 5e) ; 14 h. 25, Entrer dans la vie (4e, 3e) ; 16 h. 15, Etudes pédagogiques ; 17 h. 15, Expériences pédagogiques ; 17 h. 45, Atelier de pédagogie.

Lundi 14 octobre

10 h. 30, Images de la vie et du rêve ; 14 h. 5, Monde des plantes (C.P., C.E.) ; 16 h. 45, Technologie ; 17 h. 15, Anglais (3e) ; 17 h. 45, Atelier de pédagogie.

DEUXIEME CHAINE

Jeudi 10 octobre

10 h., Emission régionale (Auvergne) ; 17 h. 30, Sciences physiques.

Vendredi 11 octobre

14 h., Magazine de la formation continue.

Formation permanente

PREMIERE CHAINE

Samedi 12 octobre

9 h. 50, Russe ; 10 h. 30, Anglais ; 11 h., Relations humaines ; 11 h. 30, Magazine.

DEUXIEME CHAINE

Dimanche 13 octobre

10 h. 30, Electronique ; 11 h., Mathématiques ; 11 h. 30, Economie.

Cours du C.N.A.M.

DEUXIEME CHAINE

Samedi 12 octobre

10 h., Présentation.

RADIO

FRANCE-INTER, M.F.

Les lundis, jeudis et vendredis

9 h. 40, Anglais (3e) ; 10 h., Allemand (3e) ; 10 h. 20, Anglais (4e) ; 10 h. 40, Allemand (6e) ; 14 h. 15, Allemand (5e) ; 14 h. 35, Anglais (5e); 14 h. 55, Allemand (4e).

Lundi 7 octobre

9 h. 5, Le club du lundi (3e) ; 9 h. 25, Chant (C.M., 6e, 5e) ; 15 h. 15, Dossiers pédagogiques (C.M., 6e, 5e) ; 17 h., Anglais ; 17 h. 30, Atelier de pédagogie.

Mardi 8 octobre

9 h. 5, La vie contemporaine ; 9 h. 25, Musique (C.E., C.M. 1) ; 14 h. 45, Dossiers pédagogiques ; 15 h. 15, Images de la vie et du rêve (C.P.) ; 15 h. 30, Chant (C.E.) ; 15 h. 45, Poésie (C.E., C.M. 1) ; 16 h. 30, Etudes pédagogiques ; 17 h., Latin (5e).

Mercredi 9 octobre

14 h. 15, Français ; 14 h. 45, Espagnol ; 19 h. 30, Russe.

Jeudi 10 octobre

9 h. 5, La vie contemporaine ; 9 h. 25, Poésie (C.E., C.M. 1) ; 15 h. 15, Dossiers pédagogiques (C.M., 6e, 5e) ; 15 h. 30, Musique (C.E., C.M. 1) ; 15 h. 45, Chant (C.M., 6e, 5e) ; 16 h., Emission régionale (Auvergne) ; 17 h., Philosophie ; 17 h. 30, Atelier de pédagogie.

Vendredi 11 octobre

9 h. 5, Des œuvres au langage (6e, 5e) ; 9 h. 25, Chant (C.E.) ; 15 h. 15, Musique (C.M. 2, 6e, 5e) ; 15 h. 30, Images de la vie et du rêve (C.P.) ; 15 h. 45, Dossiers pédagogiques.

Lundi 14 octobre

9 h. 5, Le club du lundi (3e) ; 9 h. 25, Chant (C.M., 6e, 5e) ; 15 h. 15, Dossiers pédagogiques (C.M., 6e, 5e) ; 17 h., Anglais ; 17 h. 30, Atelier de pédagogie.

IDEES

SCIENCE POLITIQUE *par Alain Duhamel*

Une analyse marxiste — Le cas de Roanne — La théorie de la démocratie

LA science politique, c'est — ou ce devrait être — d'abord l'étude du pouvoir. L'Etat, c'en est — ou ce devrait en être — l'un des champs de fouille privilégiés. Et le marxisme, c'en est — ou plutôt ce devrait en être — l'une des approches les plus toniques et les plus amples : non point l'unique, certes, mais l'une des plus ambitieuses, des plus cohérentes, et donc, *a priori*, des plus fécondes. Pourtant, la production marxiste s'est, jusqu'à présent, montrée sur ce terrain-là d'une assez régulière et consternante pauvreté. Les partis communistes occidentaux ont privilégié l'économie politique. Et, hormis Gramsci, quelques incursions d'Althusser et, pour les spécialistes que ne rebutent ni un langage jargonnant ni une pensée toute tournée vers la théorie, Poulantzas (1), rien ou presque.

D'où l'intérêt de la traduction du grand livre de Ralph Miliband, *l'Etat dans la société capitaliste, analyse du système de pouvoir occidental*. Car voilà enfin un auteur marxiste, oriflamme largement déployée, qui, connaissant impeccablement la littérature scientifique, entreprend de démolir la vision libérale pluraliste en employant à la fois ses propres armes et celles de ses adversaires. Les ouvrages de science politique originaux, vigoureux et bien écrits ne sont pas si nombreux. Marxistes de surcroît, cela devient une curiosité. Que l'on adhère ou non à ses conclusions, cela vaut d'être salué.

* * *

Donc, d'entrée de jeu, Ralph Miliband définit son objectif : réfuter la vision libérale, présentant l'Etat comme une sorte de miroir de la société, un terrain neutre, impartial, ouvert à tous les vents, à toutes les forces. Eh bien ! non : l'arbitre joue dans un camp, celui des possédants. La thèse est classique. L'originalité de Miliband vient de ce qu'il tente de le démontrer à grand renfort d'exemples, presque pédagogiquement.

Existe-t-il une classe économiquement dominante ? Réponse : oui, bien sûr. Que la richesse soit concentrée, Ralph Miliband n'a pas de mal à le démontrer. Mais ces possédants détiennent-ils le pouvoir économique ou sont-ils, comme le soutiennent les Burnham et Galbraith, dessaisis du contrôle de leurs biens par une couche de « managers » ? Faux problème, répond l'auteur. Ces gestionnaires prestigieux ont peut-être un style, des méthodes, des compétences autres, mais ils obéissent à la même logique que les gros actionnaires, celle du profit et de la concurrence. Ils sortent du même milieu — les deux tiers des cadres supérieurs des cent premières firmes britanniques sont passés par des « public schools ». — Ils disposent des mêmes revenus. Bien loin d'être divisée, la classe économiquement dominante a gagné en cohérence, intégrant par exemple l'aristocratie (que l'on songe à la Belgique) et étant bien consciente de ses intérêts. Tant pis pour la « technostructure ».

Cette puissance et cette homogénéité garantissent *évidemment* une part confortable du pouvoir politique. Mais est-elle décisive ? La souveraineté économique implique-t-elle la suzeraineté politique ? A ce prix, et à ce prix-là seulement, la bourgeoisie serait, selon le schéma marxiste, non seulement dominante mais dirigeante.

Miliband le reconnaît, les hommes d'affaires gouvernent peu directement. Encore *sont*-ils présents — que l'on songe à l'administration Eisenhower — et ont-ils, mieux que tout autre groupe social, leurs entrées, petites et grandes, auprès du « système d'Etat » (gouvernement, Parlement, administrations civile et militaire, justice). Ils participent, à travers mille commissions et instances diverses, à la préparation des décisions. Mais enfin, effectivement, ils ne tiennent pas les rênes.

Seulement, pour Ralph Miliband, la classe dominante compense, et au-delà, cette lacune apparente. D'abord parce que l' « élite d'Etat », si elle a son rôle propre, n'appartient pas à un milieu différent : mêmes familles, mêmes écoles, mêmes loisirs, bref même société, donc idéologie semblablement conservatrice (elle peut varier, reconnaît-il, du conservatisme « musclé » au réformisme sage) et carrières communicantes. Contrairement à Wright Mills, Ralph Miliband ne privilégie d'ailleurs pas la place des militaires.

Ensuite, et la démonstration, parfois, frôle dangereusement la tautologie, parce que, au-delà de la diversité des fractions politiques concurrentes et des oppositions partielles de tendance à tendance, la politique menée ne remet jamais vraiment en cause ni l'ordre social ni les intérêts de la classe économiquement dominante. Même les sociaux-démocrates, lorsqu'ils contrôlent un gouvernement, modèrent aussitôt leurs exigences. Et de citer Léon Blum, Attlee et même la participation communiste au pouvoir à la libération en France, en Belgique et en Italie.

Bien sûr, il y a un prix à payer : Ralph Miliband en convient. L'arrivée au pouvoir de sociaux-démocrates ne fait pas plaisir aux hommes d'affaires et aux actionnaires. Elle irrite. Elle dérange. Mais tant que les centres de décision restent intacts l'addition demeure raisonnable.

Enfin, sans nier les avantages de la démocratie « bourgeoise » (libre compétition, libre contestation, libre circulation), l'auteur en marque soigneusement les limites : ainsi l'inégalité des ressources financières des partis. Cependant, le véritable handicap, le moins surmontable, le plus dangereux pour Ralph Miliband, c'est la domination idéologique, la fabrication du consentement. A ses yeux, là se trouve l'arme secrète de tout régime en place, totalitaire comme « libéral ». Car depuis la socialisation par l'école, la famille, les mass media, jusqu'aux valeurs-repères de la culture politique nationale, tout concourt au conformisme. Ainsi se trouve, selon l'auteur, légitimé le gouvernement de la bourgeoisie. Non seulement elle accapare le pouvoir, mais elle sait s'en faire remercier. Il y a, dans cette démonstration trop implacable, naturellement de la vérité, des *outrances* et des partis pris. Mais rarement la thèse marxiste a-t-elle été défendue avec autant de cohérence et de nuances.

* * *

Des nuances, un autre ouvrage d'inspiration marxiste, mais français celui-ci, n'en abuse pas : *Institution communale et pouvoir politique. Le cas de Roanne*. C'était pourtant à la fois un bon thème et une illustration judicieuse. Les études sur le pouvoir local, qui pullulent aux Etats-Unis, datent un peu en France, à l'exception de celles de l'école de Michel Crozier. La volonté de l'équipe de Grenoble, auteur collectif de ce travail, d'aller au-delà de la simple monographie et de confronter ses observations à un modèle théorique était séduisante. La référence constante aux thèses de Poulantzas pouvait donner lieu au choc d'une théorie à la mode avec un exemple concret. Tout cela promettait.

Malheureusement, l'étude de cas, au lieu de nourrir la démonstration, a été engloutie par la théorie. Au lieu d'une confrontation, cela n'a donné que des bribes d'illustrations dévotes. Ce qui est d'autant plus rageant que l'enquête a été menée sérieusement et que le matériel amassé semble intéressant. Car Roanne, ville *moyenne* (quelque soixante-quinze mille habitants) relativement isolée, s'est donné, avec une majorité ouvrière et une tradition de gauche, une municipalité centriste et un député gaulliste. Comme de surcroît une activité traditionnelle (le tissage) y a décliné rapidement pendant que se développaient la bonneterie et la mécanique, comme un groupe important contrôle maintenant largement le secteur en déclin, comme s'y posaient de classiques problèmes de logement et de maison des jeunes et de la culture, il y avait là tous les ingrédients nécessaires. Cela n'a donné, dans un langage de médecin de Molière, que des conclusions trop évidentes ou des théorisations téméraires. Ne serait-ce qu'à propos du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme ou de la maison des jeunes et de la culture, il y avait pourtant des conflits plus révélateurs.

* * *

La Théorie de la démocratie, de Giovanni Sartori — grand classique de la littérature politique enfin traduit en français (et bien) par Christiane Hurtig, — se situe vigoureusement dans le camp d'en face. L'auteur, le plus connu des politologues italiens, appartient en effet au courant libéral pluraliste et en défend toujours les thèses avec brio, humour, érudition, et parfois un brin de provocation.

Dans ce livre — qui est peut-être ce qu'il a écrit de meilleur, — il cousine donc avec l'Américain Robert Dahl ou Raymond Aron. Tout comme eux, il considère, en libéral réaliste, que la démocratie, au sens où l'entendent les Occidentaux, est une polyarchie. Elle est donc fondée sur une denrée rare, le consentement populaire. Mais, si le peuple y dispose de pouvoirs suffisants pour pouvoir changer ses dirigeants, il n'y dispose pas d'assez d'influence pour gouverner lui-même. En somme, il ne décide qu'à l'occasion des élections. Le vrai souverain, ce n'est pas le citoyen, c'est l'électeur.

Le système implique, pour fonctionner, la pluralité des partis, leur libre compétition, mais aussi l'existence d'une opinion publique autonome, c'est-à-dire faisant librement son choix entre des influences contradictoires. Sur ce point, bien sûr, l'opposition avec un Miliband et sa « fabrication du consentement » ou avec les « experts en légitimation » de Gramsci est irrémédiable. Giovanni Sartori, cependant, n'ignore pas le problème. Il recense trois déviations majeures possibles pour la démocratie libérale : l'étouffement des minorités, l'étouffement du gouvernement par la majorité parlementaire — en Italie, il est bien placé pour l'observer, — mais aussi le conformisme, maladie du régime plus discrète mais non moins redoutable.

Cependant, avec toutes ces limites, le système lui paraît non point idéal mais fort supérieur aux autres. C'est vrai, ce sont les « élites » qui détiennent le pouvoir (encore faut-il ne donner au mot aucune connotation, flatteuse ou péjorative). Des minorités dirigeantes gouvernent la société. Mais si elles sont ouvertes, multiples, rivales, si les élections constituent leur droit d'entrée, si donc les dirigeants doivent anticiper les réactions des dirigés, tenir compte de leurs préférences ou de leurs évolutions, alors on peut parler de démocratie.

Et puis, les maladies de cette « polyarchie concurrentielle » sont curables, à condition de ne les traiter que progressivement, concrètement. Là-dessus, Giovanni Sartori oppose deux attitudes : l'empirisme britannique et le pragmatisme américain, d'une part, qui savent avancer à petits pas, améliorer prudemment, mais continuellement, et d'autre part le *rationalisme* dogmatique, le perfectionnisme intransigeant des Continentaux (Italiens, Allemands, Français).

A vrai dire, la distinction date un peu, tout comme le livre lui-même accuse parfois le poids des ans. La culture de Sartori, son agilité à confronter Aristote, Benjamin Constant ou Rousseau avec la réalité du vingtième siècle, donnent un grand plaisir. Mais son goût excessif pour la sémantique, l'étymologie et la terminologie ralentit parfois le mouvement, et il arrive à l'auteur de multiplier les arabesques autour d'un thème avant de le traiter vraiment. Il reste que cette *Théorie de la démocratie*, tonique à souhait, est l'une des réussites d'un courant libéral passablement secoué par les recherches récentes.

(1) Voir *le Monde* du 20 septembre 1974.

* * *

★ Ralph Miliband, *l'Etat dans la société capitaliste. Analyse du système de pouvoir occidental*. Librairie Maspero, collection « Textes à l'appui ». 307 pages, 38 F.

★ Giovanni Sartori, *Théorie de la démocratie*. Librairie Armand Colin, collection « Analyse politique ». 325 pages, 58 F.

★ S. Biarez, C. Bouchet, G. du Boisberranger, C. Mingasson, M.-C. Monzies, C. Pouyet, *Institution communale et pouvoir politique. Le cas de Roanne*. Editions Mouton, 208 pages, 28 F.

OUVRAGES REÇUS

— *Georges Burdeau* : la Démocratie et les contraintes du nouvel âge. *Traité de science politique, tome 8. Librairie générale de droit et de jurisprudence. 673 pages, 120 F.*

Cette seconde édition du tome final de ce traité-fleuve aborde, dans une optique résolument libérale mais de façon très générale et très classique, le thème du pouvoir (traité plus à fond dans plusieurs volumes précédents).

— *Julien Freund* : Pareto et le pouvoir. Res Publica, *revue de l'Institut belge de science politique, 1974, nº 1.*

Une présentation rapide et bienveillante des thèses d'un auteur contesté et important.

SOCIETE

Humeur

UN ÉNORME TROU TRÈS CHER

AUX Halles, tout avait pourtant commencé sous d'heureux auspices. On avait prouvé que l'ordre c'est l'ordre et que rien ne résiste aux ordres quand ils viennent de haut en rasant les pavillons Baltard contre l'ensemble de l'opinion publique. On avait éliminé en même temps les hordes de gauchistes qui avaient investi la place. On forait une gigantesque carie urbaine dans laquelle seraient plantés les piliers d'un centre super-commercial qui était censé remplir bien des comptes en banque.

Et puis soudain, voilà que tout s'effondre dans le trou ainsi creusé : une décision venue d'encore plus haut rase le projet encore à l'état de rêve et recouvre l'esplanade des Halles non plus avec des billets de banque, mais avec du gazon.

De quoi s'indigner, de quoi demeurer sans voix. Les Parisiens qui rêvent volontiers d'un « petit trou pas cher » retrouvent, en plein centre de leur ville, non seulement un énorme trou très cher, mais sans doute le trou le plus cher qu'on n'ait jamais creusé sur cette planète depuis la tour de Babel, encore un projet fumeux.

Une planète pourtant riche en trous. On en creuse sans cesse, partout, au moindre prétexte : pour enterrer les morts, pour vérifier si la Terre a toujours des entrailles, pour arracher du minerai, des villes englouties et pour construire des immeubles, évidemment. Ce qui revient à dire que ces trous sont toujours creusés pour des raisons pratiques, généralement liées à de puissants intérêts. Voilà pourquoi le trou des Halles est unique en son genre : il ne servira à rien, et on ne semble l'avoir creusé que pour le combler ensuite.

Le combler ? C'est facile à dire, mais comment fera-t-on pour le combler ? C'est que personne n'avait prévu ce coup-là et on n'a pas pris la précaution de stocker la terre enlevée chez les habitants des environs. Il faudra donc trouver de la nouvelle terre pour changer cette énorme excavation en terre-plein. Et où trouvera-t-on assez de terre pour cette opération ? A Paris ? Il n'en est pas question. La terre de tous les squares disponibles ne suffirait pas à surélever de quelques centimètres le fond de ce trou. En banlieue ? Pas question non plus : il y a bien longtemps qu'il n'y a plus de terre là-bas, rien que du béton, des autoroutes, des H.L.M., des supermarchés et à peine un mètre carré de terre meuble qui soutient l'arbre qui doit recréer un peu de nature pour cinquante mille habitants.

* * *

Alors, il faudra chercher la terre encore plus loin. Dans les campagnes ? Inutile d'y penser : tout est loti, cultivé, cultivable, gavé de patates et de betteraves ou alors la terre sert à soutenir des vaches laitières et des pelouses de résidences secondaires. Et plus loin encore ? On ne trouve que du sable. Il serait imprudent de l'utiliser pour combler un trou de cette importance : cela ne pourrait donner que de dangereux sables mouvants en plein centre d'une ville, ce qui semble d'un intérêt touristique assez réduit.

En vérité, la solution la plus logique est de ne pas chercher à combler le trou des Halles, de profiter au contraire de cette superbe excavation pour créer un site nouveau, en harmonie avec un gouvernement qui ne jure que par l'ouverture, l'audace et la nouveauté.

Dès lors, plusieurs options, toutes défendables. Créer aux Halles, qui deviendraient les Halles Marines, un vaste centre nautique réservé aux dériveurs légers, de l' « Optimist » au « 505 ». Un seul inconvénient : si tous les navigateurs parisiens hissent leurs voiles sur ce plan d'eau, il sera rapidement plus encombré que la place de la République aux heures de pointe, la pollution en moins.

Heureusement, il y a d'autres solutions. A une époque où les matériaux de construction deviennent de plus en plus onéreux, il faut profiter de l'occasion unique de faire de l'immobilier à frais réduit qu'offre le trou des Halles : en creusant, dans les flancs du gouffre, des logements à loyers modérés pour troglodytes. Ce type pittoresque d'habitations manque d'ailleurs à une ville comme Paris où il y en a pour tous les goûts, depuis l'hôtel particulier du XVII[e] (le siècle, pas l'arrondissement) jusqu'au baraquement en tôle ondulée.

Reste également la solution d'en prendre son parti et de considérer avec résignation le trou comme un simple trou pour en tirer le meilleur parti possible. Y déverser les détritus et immondices de ce quartier très commerçant, donc grand remplisseur de poubelles. Ou le convertir en fosse commune, en cimetière de quartier, à la rigueur.

De même qu'il reste une dernière solution à laquelle personne ne semble penser : creuser encore davantage le trou au lieu de songer à le combler. Qui sait ? Il y a peut-être, au plus profond du ventre de Paris, une ville oubliée, des pyramides oubliées, une Atlantide des faubourgs, une Pompéi du pauvre. Cette découverte inattendue pourrait peut-être combler un autre trou qui doit inquiéter bien des esprits : celui du budget.

JACQUES STERNBERG.

Racontez-nous des histoires de sorciers...

(Suite de la page 9.)

Les ensorcelés savent aussi bien que quiconque qu'une panne de tracteur entraîne le recours à un mécanicien, qu'une fièvre violente doit être traitée par un médecin; que l'avortement épizootique des vaches implique l'appel au vétérinaire. Comme tout le monde, les ensorcelés ont recours à ces spécialistes. Mais ils ne peuvent éviter de se demander : pourquoi ces malheurs s'abattent-ils en série sur mon ménage ? Pourquoi l'intervention de chacun des spécialistes requis par le raisonnement expérimental ne met-il pas fin à la répétition (demain ce sera la foudre qui tombera sur ma grange, ou bien un accident d'auto, ou encore des symptômes aberrants dans ma basse-cour) ? Pourquoi cette série, et pourquoi chez moi ? Pourquoi, plus le malheur prolifère, et plus les spécialistes reconnus avouent n'y rien comprendre ? Suis-je fou ?

Alors est proposée à ce souffrant la possibilité d'interpréter ses maux dans le langage de la sorcellerie. Un ami ou quiconque s'est avisé des progrès du malheur et de l'inefficacité des savoirs positifs, pose le diagnostic décisif : « Y *en auraient pas, par hasard, qui te voudraient du mal ?* » Ce qui revient à dire : tu n'es pas fou, je reconnais chez toi les signes de la crise que j'ai vécue jadis et dont tel désenvoûteur m'a sorti.

Nul n'a voulu répondre à la question : pourquoi cette répétition ? Elle ouvre pourtant sur une interrogation autrement redoutable : jusqu'où cela peut-il aller ? Serait-il question de ma mort ? Le prêtre et le médecin se sont éclipsés depuis longtemps lorsque le désenvoûteur accepte de répondre. Son travail consiste à authentifier la souffrance du patient, le sentiment qu'a celui-ci d'être menacé dans sa chair ; puis à repérer, dans un examen très serré, les points où le consultant est vulnérable ; enfin, à énoncer clairement le temps qu'il lui reste à vivre. Le désenvoûteur se pose ainsi en maître de la mort : il en connaît la date et peut la reculer. Les consultations suivantes (dont la série constitue une véritable cure) sont occupées à répéter les points qu'il reste à colmater, en fonction de ce qu'en révèlent les événements de la vie quotidienne.

Une réorganisation symbolique

Les deux particularités que le savoir officiel retient comme caractéristiques de la sorcellerie — l'accusation d'un *sorcier* comme cause de tous les maux et l'utilisation de *secrets* de guérison — jouent donc dans cette affaire un rôle second : ils ne sont que les supports d'une réorganisation symbolique permettant à l'ensorcelé — une fois qu'il a *tout* dit de sa souffrance et de sa mort — de vivre enfin. Qu'ils soient une fiction logique n'échappe pas au désenvoûteur ni même peut-être à l'ensorcelé.

S'il est patent que ces paysans ne sont pas *crédules*, qu'est-ce donc qui les fait paraître *d'un autre âge ?* Ici intervient la responsabilité des *media* dans la diffusion d'une véritable idéologie du bonheur : soyez rationnels, et vous gagnerez assez d'argent pour vous procurer les recettes et les objets du bonheur ; et s'il vous manque quelque chose, nous vous adresserons le catalogue des objets du désir.

Ce qui échappe aux mailles toujours plus serrées de ce catalogue, c'est la mort, contre laquelle aucun objet de consommation ne saurait prémunir — ou la répétition du malheur, la ruine, qui retranche celui qui en est victime de la communauté (imaginaire, il est vrai) de ceux qu'une collection d'objets pourrait combler. Naturellement, la mort et le malheur ne sont pas des spécialités paysannes. Mais dans la cité, telle qu'elle est décrite dans les rêveries optimistes des *media*, il semble qu'il n'y ait plus de mots pour les dire : la mort et le malheur, c'est du passé. Les paysans ne souhaitent pas moins que d'autres consommer ce rêve de bonheur : chaque fois qu'ils en ont les moyens, ils s'en procurent les recettes et les objets. Mais ils disposent d'un langage très ancien pour parler quand même de ce que l'idéologie *moderne* occulte soigneusement : à savoir que ce n'est pas en rendant le malheur et la mort impensables qu'on devient heureux, ni immortels.

En les rejetant dans l'arriération, peut-être que les lecteurs *modernes* de la presse du bonheur se mettent à l'abri d'une question qui, pour n'être jamais énoncée, n'en a pas moins des effets ravageants dans leur vie quotidienne. C'est à quoi pensent les paysans qui prédisent : *les sorts, plus que ça ira, plus qu'il y en aura.*

JEANNE FAVRET.

CORRESPONDANCE

LE BÉNÉVOLAT : NOUVELLES INITIATIVES ET BATONS DANS LES ROUES

L'article de Pierre Drouin « La charité, s'il vous plaît » (« le Monde » du 11 septembre), consacré au bénévolat, a suscité un certain nombre de réactions de nos lecteurs. Nous publions ci-dessous quelques extraits de cette correspondance.

Comment collaborer avec les fonctionnaires ?

Dans le but de faire collaborer bénévoles et fonctionnaires, nous avons créé, à la mairie du sixième arrondissement, une structure originale.

A côté des multiples associations culturelles, sportives ou d'entraide péri-municipales, nous avons mis en place un organisme de coordination, de concertation et éventuellement d'action directe sur le plan social, intitulé Union des institutions sociales du sixième (U.I.S.).

L'U.I.S., présidée par le maire, regroupe les conseillers de Paris du secteur, des représentants des services publics locaux (secrétaire général de la mairie, directeur du bureau d'aide sociale, de la caisse des écoles, responsable des assistantes sociales de secteur), et ceux des associations (loi de 1901) du sixième arrondissement qui ont une activité d'entraide ou d'animation locale, aussi bien en faveur des jeunes que des anciens.

La coordination des activités se fait au sein de commissions spécialisées qui se réunissent en fonction des besoins. La commission des personnes âgées, par exemple, s'est réunie en juin pour s'assurer qu'en août toutes les personnes âgées régulièrement suivies seraient bien prises en charge...

Au niveau de la concertation que l'on ne peut séparer de l'information, nous organisons, avec des personnalités qualifiées, des hauts fonctionnaires, des hommes politiques, des réunions-discussions sur les problèmes qui intéressent directement l'arrondissement.

Ces réunions permettent une information réciproque certainement très constructive. Elles ont lieu deux fois par trimestre, et sont largement ouvertes à toute personne intéressée par le sujet traité. L'assistance varie de soixante-quinze à trois cents personnes.

Elles ont l'avantage de sensibiliser les hommes politiques et les hauts fonctionnaires sur des problèmes locaux ou les conséquences de telle ou telle décision intervenue ou à intervenir, dont ils n'avaient pas mesuré toutes les conséquences. Leur influence sur l'aménagement du quartier n'est pas négligeable.

L'U.I.S. évite à tout prix de se substituer aux activités des associations qui la composent. Cependant, elle a été rapidement obligée d'organiser une action directe dans trois domaines :

— Un organisme intitulé « Le VIe fait travailler le VIe », qui a pour but de favoriser le placement des travailleurs à proximité de leur domicile. Ce service, hébergé par la mairie, est assuré par des bénévoles.

— Des permanences spécialisées : personnes âgées, handicapés, jeunesse et famille, isolés, sports, qui sont toutes assurées par des bénévoles.

— Un service de consultations juridiques spécialisées.

Certes, l'utilisation des bénévoles soulève parfois des difficultés : régularité des permanences, connaissances et formation professionnelles de ces bénévoles, donc qualité du service assuré.

Mais la présence de ces bénévoles à côté des fonctionnaires responsables a permis d'améliorer l'efficacité des services sociaux, et surtout de prendre en charge tous ces inadaptés qui sont presque tous en marge de la législation sociale.

Le phénomène le plus important, je crois, est la disponibilité des bénévoles ; ils ont le temps d'écouter. Ce n'est pas toujours le cas des services sociaux surchargés de travail administratif.

Réapprendre aux Français à écouter, n'est-ce pas la solution à beaucoup d'incompréhensions ?

PIERRE RECAMIER,
maire du VIe arrondissement.

Des animateurs sans statut

Nous sommes vingt-deux animateurs bénévoles, femmes et hommes, qui faisons fonctionner le Centre d'information et d'animation du septième arrondissement.

Nous travaillons en équipe avec entrain et peut-être efficacité. Le Centre a, en effet, accueilli et orienté 17 000 personnes l'an dernier. Ce centre a la vocation de permettre à la population du septième arrondissement de participer à la prise en charge des divers aspects de sa vie quotidienne.

Mais tout n'est pas toujours facile. Ainsi, nous n'avons aucun statut juridique car nous sommes « hébergés » par la Ville de Paris à titre précaire. Il nous est donc impossible de recevoir quelque subvention que ce soit.

De plus, nous ne disposons que de 95 m2 (dans le marché du Gros-Caillou, en grande partie inoccupé...) pour assurer l'accueil des divers services et associations qui tiennent permanences et réunions au Centre et nécessitent donc son ouverture matin et après-midi toute la semaine, samedi compris.

Un agrandissement de ces locaux a été prévu et promis. Les animateurs ont élaboré un projet dix fois moins coûteux que les premiers plans proposés. Il a été présenté et approuvé par les élus du secteur au préfet de Paris. Apparemment, le préfet ne formule aucune objection sur le principe des aménagements proposés. Nos élus et les pouvoirs publics trouveront-ils une solution ? Allons-nous obtenir un statut juridique ? Les promesses vont-elles être réalisées ?

Pourrons-nous alors reconnaître le soutien par nos élus et les pouvoirs publics de l'action du Centre, action-relais entre l'administré et les services publics ?

JACQUELINE WOLFROM,
secrétaire générale du Centre d'information et d'animation du VIIe et l'équipe animatrice.

Un exemple de blocage

Je suis président d'une des associations parisiennes de participation à l'urbanisme et à la vie de la cité.

Voici un cas bien précis de blocage — j'en ai d'autres, mais je vous donne le plus récent :

Le secteur de rénovation Beaugrenelle, qui comprend le front de Seine, est maintenant habité par un nombre assez important de ménages récemment installés dans les tours et les nouveaux immeubles.

Dans le but de susciter la naissance d'une vie de quartier, de permettre la rencontre des personnes qui habitent les différentes catégories d'immeubles, la section locale de l'Union féminine civique et sociale se tenait depuis un ou deux ans prête à fonder un bureau d'accueil de quartier, petit centre d'animation et d'information. Nous-même avons pu constituer un groupe de quartier avec des personnes habitant les différentes catégories d'immeubles et désirant se connaître.

Mais rien ne pouvait se faire sans local et nous n'en avions pas convenant à une permanence.

Il y a quelques mois s'ouvrait la bibliothèque-discothèque de Beaugrenelle. Elle est très belle et possède notamment un vaste hall d'entrée.

En liaison étroite avec l'U.F.C.S., qui est d'ailleurs de nos adhérents, nous avions projeté de fonder une association spéciale pour créer et faire fonctionner un bureau d'accueil dans le hall d'entrée de la nouvelle bibliothèque.

Nous prévoyions que cette association serait complètement confiée aux personnes du quartier dès que notre appui ne leur serait plus indispensable.

Par l'intermédiaire de l'animateur de la bibliothèque-discothèque, très favorable à notre projet et que nous connaissons personnellement depuis longtemps, nous avons demandé au directeur des bibliothèques à la préfecture de Paris l'autorisation d'ouvrir le bureau d'accueil projeté.

L'autorisation nous a été refusée parce que le directeur, bien qu'admettant notre indépendance actuelle, craignait que, un jour ou l'autre, ce bureau d'accueil ne soit noyauté par un parti politique.

Le groupe de bénévoles décidé à se donner au quartier se trouve ainsi dans l'incapacité de remplir une tâche qui ne sera et ne pourra être tenue par aucune autre structure.

ROBERT FAILLIOT,
président d'Aménagement-Population du XVe arrondissement.

Pourquoi cette sourde opposition ?

... Comment se fait-il que les initiatives d'intérêt général réalisées avec efficacité par les associations d'habitants, l'accueil, l'information et l'intervention de la population dans la vie de la cité, comme l'animation socio-culturelle de ses quartiers, ne suscitent pas plus souvent la coopération des responsables de leur ville ? Nombreux sont pourtant les fonctionnaires conscients de l'apport de ces groupes à l'humanisation de la ville. Et si parmi les élus certains y sont hostiles, beaucoup aujourd'hui en découvrent l'utilité et certains même la nécessité.

Comment se fait-il que dans la capitale, où les groupes politiques de la majorité détiennent la majorité des sièges, et où le préfet exerce un rôle prépondérant, cette prise en charge par la population d'initiatives d'intérêt général se heurte à une sourde opposition ? D'où vient ce blocage auquel se heurtent ces énergies que, au même moment, M. René Lenoir appelle avec conviction à « changer le visage de la cité » ? Elles agissent avec opiniâtreté et non sans d'appréciables résultats. Elles pourraient effectivement jouer un rôle considérable dans la ville, si ceux qui en ont la charge institutionnelle en recherchaient la coopération et leur concédaient par convention les moyens indispensables à cette œuvre collective. C'est sans doute là un des aspects essentiels de la renaissance de la ville.

FRANÇOIS SERRAND,
membre de la commission de coordination de la Plate-forme des associations de participation à l'urbanisme et à la vie de la cité.

A l'échelle européenne

Enfin, Mme P.-B. Cousté nous présente une forme nouvelle de liaisons entre bénévoles : l'Association pour le volontariat à l'acte gratuit en Europe. Née en 1972 et patronnée par M. Albert Coppé, alors membre de la Commission des Communautés européennes, cette association présidée par Mme Germaine Vernaison a pour but d'être un lien entre bénévoles organisés ou non en associations dans les pays du Marché commun, et d'informer ceux-ci des travaux exécutés au niveau national ou international.

LE DESSIN DE LA SEMAINE



LE DOMPTEUR

De gauche à droite : MM. Poniatowski, Sanguinetti, Chirac, Guichard, Debré.

Dessin de Wiaz. Extrait du Nouvel Observateur, *n° 516 (30 septembre-6 octobre).*

CARNET

Naissances

— M. Norbert Bouet du Trage et Mme, née Anne-Marie Tiger, laissent à Virginie la joie d'annoncer la naissance

d'Emmanuelle.

Le 27 septembre 1974
La Courtille, Saint-Denis.

Décès

VICE-AMIRAL DEROO

Le président, les administrateurs et l'ensemble du personnel de la Société des Chantiers navals de La Ciotat ont le regret de faire part du décès de leur président d'honneur,

le vice-amiral d'escadre
Louis DEROO,
grand officier de la Légion d'honneur.

— Le conseil d'administration et les membres de l'Association pour la fondation d'un Institut naval ont la tristesse de faire part du décès de leur président,

le vice-amiral d'escadre
Louis DEROO,

et le regret d'informer que la réception du 8 octobre 1974, au Musée de la marine, est reportée à une date ultérieure.

[Né le 12 février 1903 au Havre, le vice-amiral d'escadre Louis Deroo, après ses études à l'Ecole navale, participe aux campagnes de Tunisie et d'Indochine. En 1941 il commande la 17e division de sous-marins, puis le 2e groupe de sous-marins à Toulon (1942). Capitaine de frégate en 1944, il est affecté en 1950 au secrétariat permanent de la défense nationale. Nommé contre-amiral en 1956, il est chef de l'état-major particulier des ministres de la défense nationale de 1956 à 1958. Il est admis en 1963 dans le cadre de réserve comme vice-amiral d'escadre.

De 1964 à 1972 il est président-directeur général des Chantiers navals de La Ciotat. Membre de l'Académie de marine depuis 1969, croix de guerre des T.O.E., il était grand officier de la Légion d'honneur.]

ALBERT KIRRMANN

M. François Kirrmann,
Mme veuve Jean-Michel Kirrmann,
Les familles Archain, Eldin, Zambac, Kirrmann, Lambert,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Albert KIRRMANN,
officier de la Légion d'honneur,
doyen honoraire
de la faculté des sciences
de Strasbourg,
professeur honoraire à la Sorbonne,
ancien directeur adjoint
de l'Ecole normale supérieure,

leur grand-père, beau-père, beau-frère, oncle et cousin, survenu le 3 octobre 1974, dans sa soixante-quatorzième année.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église réformée de Pentemont, 106, rue de Grenelle, Paris-7e, le mardi 8 octobre, à 14 heures.

34, rue Rotland, 67 140 Barr.
11 bis, rue Houzeau-Muiron, 51 100 Reims.
8, rue Charles-Divry, 75 014 Paris.
4, rue de Narvick, 26 000 Valence.

— Le président de la Société chimique de France,
Le président de l'université Louis-Pasteur de Strasbourg,
Le président de l'université Pierre-et-Marie-Curie (Paris-VI),
Le directeur, le directeur adjoint, les directeurs de laboratoires et le personnel de l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm,
Le président de l'Association des anciens élèves et le président de la Société des amis de l'E.N.S.,
Tous ses collègues et amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Albert KIRRMANN,
officier de la Légion d'honneur,
directeur adjoint honoraire
de l'Ecole normale supérieure
et professeur honoraire des universités
de Bordeaux, Strasbourg et Paris,
doyen honoraire
de la faculté des sciences
de Strasbourg,
président d'honneur
de la Société chimique de France.

Le service religieux des obsèques aura lieu en l'église réformée de Pentemont, 106, rue de Grenelle, Paris-7e, le mardi 8 octobre, à 14 heures.

[Né à Strasbourg le 28 juin 1900, Albert Kirrmann fut élève de l'Ecole normale supérieure. Docteur ès sciences en 1928, il est nommé professeur aux universités de Bordeaux, puis de Strasbourg. Avec des collègues de cette dernière université, repliée à Clermont-Ferrand pendant la guerre, il est déporté en 1943 à Buchenwald. A son retour, doyen de la faculté des sciences de Strasbourg, il en assure la réorganisation et le développement. En 1954 il est nommé directeur du laboratoire de chimie de l'Ecole normale supérieure et directeur adjoint de cette école, fonctions qu'il occupe jusqu'à sa retraite, en 1970. Il avait été récemment élu président d'honneur de la Société chimique de France.

Son œuvre scientifique est consacrée à l'élucidation des mécanismes de réaction en chimie organique, voie dans laquelle il a fait œuvre de pionnier. On lui doit principalement l'étude de diverses transpositions, de la polarographie des dérivés halogénés et des aldéhydes chlorés.]

— Mme Simon Borowski,
Ses fille, gendre et petite-fille,
Ses belle-sœur, beau-frère, neveux et nièces,
ont la douleur de faire part de la mort subite de

M. Simon BOROWSKI,

survenue à Paris le 3 octobre, à l'âge de soixante-neuf ans.

On se réunira à la porte principale du cimetière de Bagneux le lundi 7 octobre, à 8 h. 45.

Ni fleurs ni couronnes.

— Mme Jacques Delagrange, son épouse ;
M. et Mme Philippe Frégnac,
M. et Mme Philippe Delagrange,
Le docteur et Mme Gilbert Delagrange,
Le comte et la comtesse Claude-Henri de Crouy-Chanel,
M. Bernard Delagrange,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques DELAGRANGE,
docteur en pharmacie,

survenu brusquement le 3 octobre.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 7 octobre, à 16 h. 30, en l'église de Saint-Lambert-des-Bois (78).

37, avenue du Maréchal-Maunoury, Paris-16e.

— Mme Pierre Hirtz, son épouse ;
Laura, Agnès, ses filles ;
M. et Mme Gaston Hirtz, ses parents ;
M. et Mme Jean Hirtz, son frère et sa belle-sœur, et leurs enfants ;
Mme veuve Joseph Lombard, sa belle-mère ;
M. et Mme Joseph Lombard et leurs enfants,
Mme Pierre Acquaviva et ses enfants,
M. et Mme Ernest Couttolenc et leurs enfants,
M. et Mme Georges Lombard et leurs enfants,
Tous ses parents, ses amis, ses collaborateurs et leurs épouses,
Ceux qui l'aiment,
ont l'immense douleur de faire part du brutal décès accidentel de

M. Pierre HIRTZ,
coordinateur pour l'Europe du Nord
à la Société ELF-ERAP.

Une messe a été dite à son intention le samedi 5 octobre en l'église Notre-Dame d'Auteuil.

Priez pour lui.

Ce présent avis tient lieu de faire-part.

Paris, Barcelonette, Mexico.

— M. P. Guillaumat, les dirigeants et l'ensemble du personnel du Groupe ELF-Aquitaine ont la grande douleur de faire part du brutal décès accidentel de

M. Pierre HIRTZ,
coordinateur des activités
de recherche-production
du Groupe ELF-Aquitaine
en Europe du Nord.

— Mme Louis Portelli,
M. et Mme Charles-Marie Portelli,
Mme Charles Portelli,
Mme Daniel Falgayrettes,
Les familles Portelli, Semeteys et Falgayrettes,
ont le regret de faire part du décès de

M. Louis PORTELLI,
consul de France à Constantine,

leur époux, père, fils et parent, survenu le 2 octobre 1974.

Les obsèques ont été célébrées à Sainte-Eulalie de Cernon (Aveyron), dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire part.

137 C, boulevard Blanqui, Paris-13e.

Messes

— A la suite du décès de
Paul CHANSON,
inhumé à Beaune le samedi 28 septembre 1974, ses amis feront dire une messe en l'église Saint-Louis-en-l'Ile, à Paris, le mercredi 9 octobre 1974, à 18 h. 30.

A L'HOTEL DROUOT

Lundi

VENTES

S. 1. - L'œuvre de Garnier Geoffroy. Me Robert.
S. 4. - Bijoux, Fourrur. Me le Blanc.
S. 6. - Art automobile et locomotion. S.C.P. Loudmer, Poulain, Cornette de Saint-Cyr.
S. 10. - Succession B. et à divers amateurs. Bons meubles de style. Pianos. S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud.
S. 11. - Cause dép. Mme M. Tabiz anc. Argenter. Mobil. XVIIIe et XIXe. MM. Couturier-Castéra, Revillon d'Apreval. Me Oger.
S. 14. - Meubl. Sièg. Me Boisgirard.

Communications diverses

— La chorale des Petits Chanteurs du Marais, église Saint-Eustache, 2, rue du Jour, Paris-1er (métro Les Halles), recherche d'urgence des garçons de neuf à douze ans pour le pupitre des soprani et celui des alti. Renseignements auprès de M. Poupart. Ecrire ou téléphoner (874-94-75 et 73-12) pendant les heures de bureau. Examen d'entrée : samedi 12 ou 19 octobre : se présenter à l'église Saint-Eustache entre 15 heures et 18 heures.

— Une délégation de l'Académie du Second Empire se rendra en Angleterre pour l'inauguration d'une plaque commémorative apposée à Chislehurst, où vécurent l'empereur Napoléon III, l'impératrice et le prince impérial, et pour suivre les diverses cérémonies organisées à cette occasion les 1er et 2 novembre.

Visites et conférences

LUNDI 7 OCTOBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 15 h. : métro Saint-Michel, Mme Bouquet des Chaux : « La rue Saint-André-des-Arts et la Cour de Rohan ». — 15 h. : 47, boulevard de l'Hôpital, Mme Carcy : « L'Hôpital de la Salpêtrière. » — 15 h. : Grand-Palais, porte D, Mme Détrez : « Exposition photographique des travaux de l'Inventaire. » — 15 h. : Devant l'église, Mme Gatouillat : « Saint-Merry et son quartier. » — 15 h. : grille d'honneur, Mme Legregeois : « Les Invalides. » — 15 h. : 1, rue Montorgueil : « Les Halles » (A travers Paris). — 15 h. : boulevard de l'Hôpital : « La Salpêtrière » (Mme Hager). — 15 h. : 17, quai d'Anjou : « L'Hôtel Lauzun » (Histoire et Archéologie). — 15 h. : marches du Panthéon : « Le Panthéon » (Jadis et Naguère). — 17 h. : musée de l'Orangerie : exposition « Cézanne dans les musées nationaux » (Paris et son Histoire). — 15 h. : Galeries nationales du Grand-Palais : « Le musée du Luxembourg en 1814 » (Tourisme culturel).

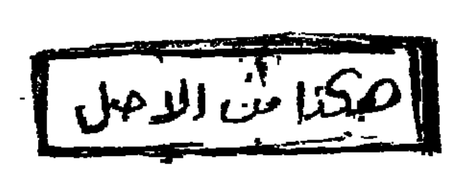
CONFERENCE. — 20 h. 30 : 38, boulevard Raspail, M. Michel Lincourt : « Urbex : projets expérimentaux de développement urbain, réalisés dans le cadre du ministère d'Etat aux affaires urbaines et du ministère des travaux publics du Québec » (Cercles d'études architecturales).

MARDI 8 OCTOBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 14 h. 15 : 11, quai Conti, Mme Gatouillat : « Hôtel des Monnaies. » 15 h. : 44, boulevard du Commandant-Charcot, à Neuilly, Mme Chapuis : « Peintre contemporain : Plaubert. » — 15 h. : 17, quai d'Anjou, Mme Saint-Girons : « Hôtel de Lauzun. » — 15 h. : façade Eglise, Mme Zujovic : « Eglise Saint-Gervais. »

15 h. : 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les Hôtels de l'Ile Saint-Louis » (A travers Paris). — 15 h. : métro Pyrénées : « Adieu Belleville » (Mme Hager). — 15 h. : 23, quai de Conti : « De la Tour de Nesle à l'Hôtel des Abbés de Rouen » (Jadis et naguère). — 15 h. 15 : 11, rue de Birague : « La Place des Vosges » (M. de La Roche). — 15 h. : 60, rue de Turenne : « De l'Hôtel du Grand Veneur au cabaret de la Fosse aux Lions » (Paris et son Histoire).

CONFERENCES. — 14 h. 45 : Institut de France, quai Conti, M. Henri Gouhier : « La signification historique de la pensée de Saint-Thomas d'Aquin. » — 18 h. 15 : Auditorium de F.N.A.C. Montparnasse, 136, rue de Rennes : « Orgues et Organistes. » — 20 h. 30 : 26, rue Bergère, docteur Hubert Larcher : « Aspects psychosomatiques de la phénoménologie mystique » (L'Homme et la Connaissance). — 21 h. : Centre culturel suédois, 11, rue Payenne, M. Pontus Grate : « Naïfs et moins naïfs. »



SPORTS

Tennis

L'AFRIQUE DU SUD GAGNERA-T-ELLE LA COUPE DAVIS PAR FORFAIT ?

Comme il fallait s'y attendre, l'équipe Hewitt-McMillan, championne du monde professionnelle, a remporté, vendredi 4 octobre, à Johannesburg, le double de la finale interzones de Coupe Davis qui l'opposait à la paire italienne Panatta-Bertolucci, par 7-5, 6-4 et 10-8. L'Afrique du Sud menant par trois victoires à zéro est donc qualifiée *ipso facto* pour la finale contre l'Inde.

Mais l'Inde ayant affirmé depuis trois mois qu'elle déclarerait forfait si elle devait rencontrer une nation pratiquant la politique de « apartheid » disputera-t-elle sa chance ? M. R.-K. Khanna, secrétaire général de la Fédération indienne, a fait l'objet d'une démarche pressante de M. Basil Reay, secrétaire général de la Fédération internationale de lawn tennis, pour que son pays accepte que la finale ait lieu sur un terrain neutre. L'Inde, a-t-il dit en substance, serait, en cas de victoire, la cinquième nation à remporter le fameux saladier et donnerait là une magnifique démonstration qui servirait les races de couleur à l'image des Jeux olympiques.

● *Wanaro N'Godrella*, battant Barthès 6-1, 6-4, 6-1, s'est qualifié pour les demi-finales du National au T.C. de Lyon, où il rencontrera Jauffret. L'équipe chevronnée Beust-Contet a enlevé le titre du double aux dépens de Dominguez-Barclay en quatre sets.

Automobilisme

MARCEL REICHEL TUÉ A MONTLHÉRY

Tué au champ d'honneur de la course automobile : Marcel Reichel, notre confrère de l'AFPA, qui organisait, vendredi 4 octobre, à Montlhéry, la journée annuelle des essais du Salon pour les journalistes spécialisés, est tombé en service commandé. Au cours de ces essais, l'on effectue deux tours du grand circuit de 12 kilomètres en attaquant l'anneau de vitesse le pied au plancher. C'est sur la ligne d'arrivée que Marcel Reichel, intimant l'ordre aux pilotes de s'arrêter, a été fauché par une voiture dont le conducteur se trouva soudain en difficulté devant un barrage de « cônes de Lubeck » et le drapeau rouge.

Marcel Reichel, âgé de soixante-dix-neuf ans, montrait à tous une verdeur indestructible qu'il tenait de son père, le grand journaliste sportif Frantz Reichel, dont le buste est érigé à la porte d'Auteuil. Ancien élève de l'Ecole centrale, il n'ignorait rien des questions mécaniques, et c'était un régal, sa gouaille parigote aidant, de visiter une usine à ses côtés. Son visage de marron sculpté était familier à tous les habitués des circuits, surtout aux Vingt-Quatre Heures du Mans, où il fut pendant plus de trente ans l'adjoint de Charles Faroux.

La compétition automobile était sa vie, elle fut sa mort, le drapeau à la main : quel plus beau destin en fin de parcours ?

O. M.

[Fondateur de l'Association française de la presse de l'automobile, dont il était resté le trésorier, Marcel Reichel était attaché de presse au comité d'organisation du Salon de l'automobile.

Il était titulaire de la croix de guerre et officier de la Légion d'honneur.]

D'un sport à l'autre

GOLF. — *L'Américain Billy Casper conserve la première place après le deuxième tour du tournoi des champions, organisé à Saint-Nom-la-Bretèche. Il précède, avec 140 coups ses compatriotes Crenshaw (141) et Irwin (142), auteur du meilleur parcours de la deuxième journée. Le Français Jean Garaïalde occupe la cinquième place (149).*

JEUX OLYMPIQUES. — *Le Comité international olympique (C.I.O.) a annoncé, le 4 octobre, que Vancouver a retiré sa candidature pour l'organisation des Jeux d'hiver de 1980. Lake Placid (Etat de New-York) reste donc la seule ville candidate.*

VOLLEY-BALL. — *Dans le cadre de leur préparation aux championnats du monde, qui auront lieu au Mexique, du 13 au 27 octobre, l'équipe de France a été battue par la Pologne par 3 sets à 1, le 4 octobre, au stade Pierre-de-Coubertin, à Paris. La Pologne avait déjà gagné 3 sets à 0 la veille, à Corbeil.*

ÉCHECS

A MOSCOU LA FINALE DU TOURNOI DES PRÉTENDANTS

Avec la neuvième partie de la rencontre entre Karpov et Kortchnoï, c'est le deuxième tiers de la finale du Tournoi des prétendants qui débute à Moscou. Le match est en effet prévu en vingt-quatre parties, mais sera terminé dès que l'un des adversaires aura remporté cinq victoires.

Dans cette neuvième partie, Kortchnoï, jouant avec les blancs, n'a pas rencontré de graves difficultés avec la pendule pour la première fois depuis le début de la rencontre. Est-ce l'indice d'une meilleure forme ? La partie a été ajournée après le quarantième coup dans une position complexe. Il reste de nombreuses pièces sur l'échiquier et personne, à Moscou, ne se hasarde à en prédire la fin.

Un antiquaire de la rue du Bac est écroué pour abus de confiance

Extradé du Brésil, où il était détenu depuis le 11 octobre de l'année dernière, un antiquaire, M. Jean-Georges Rueff, né le 5 janvier 1928 à Bâle, ancien président-directeur général de la société Alavoine, établie 120, rue du Bac à Paris-7e, devra répondre de diverses indélicatesses qui lui sont imputées. M. Jean Michaud, premier juge d'instruction, l'a fait écrouer, le 4 octobre, à la prison de la Santé pour abus de confiance et tentative d'escroquerie.

Ayant acquis à Paris une grande notoriété en matière d'objets d'art, spécialement pour les bronzes et médailles de la Renaissance au dix-huitième siècle, il s'était enfui, au mois de septembre 1972, alors que sa société avait été mise en liquidation de biens au mois de juillet précédent. M. Rueff aurait détourné des objets d'art d'une valeur totale d'environ 3 millions 300 000 francs que des clients lui avaient confiés en vue d'une vente.

D'autre part, il aurait assuré auprès de la compagnie U.A.P. certains des objets d'art confiés par ces clients en surestimant leur valeur et aurait même passé des contrats pour assurer les mêmes objets en leur attribuant plusieurs propriétaires.

● *Un cambrioleur tué par un policier dans le 13e arrondissement.* — Un jeune ressortissant algérien, Bachir Trad, vingt-trois ans, qui venait de cambrioler un magasin de l'avenue d'Italie, à Paris (13e), ce samedi 5 octobre en fin de nuit, a été mortellement blessé d'un coup de feu par un gardien de la paix en civil chargé de la surveillance nocturne du quartier. Selon le policier, le cambrioleur, sur le point d'être appréhendé, l'a menacé d'un couteau à cran d'arrêt.

JUSTICE

La polémique entre le barreau de Lille et le syndicat de la magistrature

Le conseil de l'ordre des avocats fait appel au garde des sceaux pour éviter le renouvellement de « faits regrettables »

La controverse entre l'avocat de la société Stein-Industrie, Me Eric Lewalle, et la délégation régionale du Syndicat de la magistrature (« le Monde » du 3 octobre) vient de connaître un nouveau développement avec la protestation adressée par Me Jean-Louis Spriet, bâtonnier de l'ordre des avocats au barreau de Lille, au ministre de la justice, aux autorités judiciaires de la cour d'appel de Douai et au tribunal de grande instance de Lille.

Voici le texte de cette protestation :

« *Le conseil de l'ordre des avocats au barreau de Lille a été saisi d'un incident qui risque de porter directement atteinte au fonctionnement normal de la justice.*

» *Il résulte en effet des comptes rendus parus dans la presse que des plaideurs avaient organisé, avant que l'affaire ne fût évoquée à l'audience, une conférence de presse pour y exposer leur argumentation, ce qui était indiscutablement leur droit.*

» *Or, à cette conférence de presse assistait un magistrat représentant le syndicat de la magistrature.*

» *Le conseil de l'ordre considère une telle présence comme profondément choquante dans son principe même, et ce quelles que soient les parties en cause, les juridictions saisies et l'attitude adoptée par le magistrat.*

» *Le conseil estime que « l'obligation de réserve » qui s'impose à chaque magistrat doit lui faire un impérieux devoir de s'abstenir de toute manifestation, de quelque nature qu'elle soit, à l'occasion d'une procédure judiciaire en cours : il estime en effet que l'impartialité du juge est la condition essentielle d'une justice digne de respect.*

» *De tels errements sont très heureusement exceptionnels ; en ne les dénonçant pas, le conseil de l'ordre des avocats faillirait à sa mission de défense du justiciable, qui pourrait être fondé à craindre que sa cause ne soit jugée d'avance.*

» *D'aucuns osent déjà s'inquiéter de l'appartenance syndicale ou politique des juges qui connaîtront de leur dossier. Si l'on tolérait des prises de position publiques explicites ou implicites de la part des magistrats avant que les causes n'aient été débattues, le public, c'est-à-dire le justiciable serait en droit de manifester une telle inquiétude.*

» *C'est pourquoi le conseil de l'ordre réprouve formellement ce comportement qu'il tient pour inadmissible et demande à M. le garde des sceaux de prendre des mesures propres à éviter le renouvellement de faits aussi regrettables.* »

« Le mythe de l'impartialité »

De leur côté, les personnels du palais de justice de Lille syndiqués à la C.G.T., C.F.D.T., S.N.E.P.S et S.N.E.P.A.P (FEN), se déclarent « *solidaires des magistrats mis en cause par les défenseurs de la société Stein-Industrie ; s'indignent du procédé utilisé par ces défenseurs* », procédé qui vise « *à jeter le discrédit et la suspicion sur les magistrats et à faire pression sur le tribunal ; s'étonnent que le barreau de Lille ait cru devoir se solidariser avec ces avocats et en appeler au garde des sceaux.*

» *En effet*, ajoutent les personnels syndiqués, *invoquer l'obligation de réserve et le mythe de l'impartialité, c'est oublier que la justice est avant tout rendue par des hommes qui sont en même temps des citoyens à part entière. C'est aussi ne pas reconnaître aux magistrats le droit de s'imposer autrement qu'au travers des arguments de plaidoirie toujours partiaux et plus souvent fondés sur les textes que sur des réalités humaines ou sociales. Si, pour certains justiciables, une inquiétude pouvait naître de l'appartenance syndicale ou politique des juges, pour d'autres, et ce sont les plus nombreux, l'origine et l'appartenance sociale des magistrats et des avocats semblent bien plus déterminantes.* »

Les personnels « *approuvent toute démarche des magistrats qui vise à rapprocher le service public de la justice de tous les justiciables sans exception* ».

[La réplique du barreau de Lille perd évidemment de sa portée en s'achevant par un appel au ministre de la justice et une incitation à réprimer des faits dont le caractère illégal reste à prouver ; d'autant qu'aucun magistrat appelé à juger l'affaire en cause ne paraît être intervenu dans cette polémique.]

FAITS DIVERS

UN BATEAU FANTOME CHARGÉ DE DYNAMITE AU LARGE DE LANNION

Un caboteur battant pavillon chypriote, *l'Ammerse*, chargé de 150 tonnes de dynamite, dérivait, ce samedi matin 5 octobre, à quelque 50 kilomètres au large de Lannion. Après un incendie qui s'était déclaré dans la nuit de vendredi à samedi et qui a été maîtrisé, l'équipage a abandonné le bateau. L'épave devait être bombardée et coulée samedi.

ARTS ET SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : les Noces de Figaro (sam., 19 h. 30).
T. E. P. : Jazz (sam., 20 h. 30) ; Petit T. E. P. : Brocabric (sam., 20 h. 30, et dim., 16 h.).
Théâtre de la Ville : Nikolais Dance Theatre (sam., 20 h. 30, et dim., 14 h. 30).

Les autres salles

A. C. T.-Alliance française : la Nuit des dauphins (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Antoine : le Tube (sam., 20 h. 30, dim., 15 h. et 20 h. 30).
Atelier : le Bang (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Athénée : le Sexe faible (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Biothéâtre : 12, rouge, pair, manque, carré, cheval et plein (sam., 20 h. 30, dim., 15 h. et 20 h. 30).
Bouffes-Parisiens : Monsieur Amilcar (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 20 h. 45).
Carré Thorigny : Pourquoi la robe d'Anna ne veut pas redescendre (sam., 16 h. et 21 h. ; dim., 16 h.).
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de la Tempête : le Coït interrompu (sam., 20 h. 30, et dim., 16 h.).
Charles-de-Rochefort : Les portes claquent (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Comédie Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Comédie des Champs-Elysées : Colombe (sam., 20 h. 30, dim., 15 h. et 20 h. 30).
Daunou : Hello ! Douby (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Fontaine : les Jeux de la nuit (sam., 20 h. 45, dim., 15 h. et 20 h. 45).
Gaîté-Montparnasse : Marco Millions (sam., 20 h. 30, dim., 14 h. 45 et 18 h.).
Gymnase : le Cheval évanoui (sam., 21 h., et dim., 15 h.).
Hébertot : l'Amour fou (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 45).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 45).
La Bruyère : De l'influence des rayons gamma sur les marguerites (sam., 20 h. 45, dim., 15 h. et 20 h. 45).
Lucernaire (sam. et dim.) : Chansons de guerre, chansons d'amour (18 h. 30) ; Pasiphae (20 h. 30) ; Molly Bloom (22 h.) ; Super 8 de brasserie (24 h.).
Madeleine : le Tournant (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Mathurins : le Péril bleu (sam., 17 h. et 21 h., dim., 15 h. et 21 h.).
Michel : Duos sur canapé (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Michodière : l'Arnacœur (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Montparnasse : Madame Marguerite (sam., 21 h., dim., 15 h. et 18 h.).
Mouffetard : Question de virilité (sam., 20 h. 30).
Nouveautés : Pauvre France (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h et 20 h. 45).
Œuvre : la Bande à glouton (sam., 21 h ; dim., 15 h. et 18 h.).
Le Palace : Clark Coolridge contre l'assemblée des femmes d'Aristophane (sam., 16 h. et 20 h. 30).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h et 20 h. 30).
Plaisance : Un étrange après-midi (sam., 20 h 30).
Poche-Montparnasse : le Premier (sam., 20 h. 30 et 22 h. 30).
Saint-Georges : l'Arc de triomphe (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Studio des Champs-Elysées : l'Exil (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 20 h. 45).
Studio 14 : Trois histoires pour un théâtre pauvre (sam., 21 h.) ; le Don Juan (dim., 21 h.).
Tertre : le Sauvage (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30)
Théâtre de la cour des Miracles (sam.) : Chansons à dix balles (18 h. 30) ; Appelez-moi maître (20 h.) ; Boulouschka Song, Gueule de tabouret (21 h. 30) ; Caush' Revee (23 h.)
Théâtre de Dix-Heures : la B. I. D. (sam., 20 h. 30).
Théâtre Essaïon (sam.) : Comment harponner le requin (20 h. 30) ; Mougnou-Mougnou (22 h. 30). — Salle II : Phèdre (20 h. 30).
Théâtre d'Orsay : Harold et Maude (sam., 16 h. et 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Théâtre de la Plaine : Baal (sam., 15 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Théâtre Présent : Zut (sam., 20 h. 30).
Théâtre 347 : Arlequin prend la mouche (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 20 h. 45).
Troglodyte : l'Inconfortable (sam., 22 h.).
Variétés : A Letter for Queen Victoria (sam., 20 h. 15, et dim., 14 h. 30).

Le THEATRE LA BRUYERE, où triomphe Lila KEDROVA dans la pièce « DE L'INFLUENCE DES RAYONS GAMMA SUR LES MARGUERITES », fera relâche dimanche en soirée et lundi.

Le THEATRE DES MATHURINS annonce que la nouvelle pièce de Victor LANOUX, « LE PERIL BLEU », sera représentée tous les samedis en matinée à 17 h. et en soirée à 21 h.

Samedi 5 et dimanche 6 octobre

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34

(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

Les théâtres de banlieue

Colombes, M. J. C. : Ensemble Quilapayun (sam., 20 h. 30).
Goussainville, Centre culturel : le Nuage amoureux (sam., 21 h.).
Le Perreux, Théâtre du Fil-d'Ariane : la Fête en plein air (sam., 22 h., et dim., 21 h.).
Suresnes, Théâtre Jean-Vilar (pont de Suresnes) : Cirque Gruss (sam., 21 h., et dim., 18 h.) ; Animation de rue (dim., 15 h.).
Versailles, Théâtre Montansier : Domino (sam., 21 h.).

Festival d'automne

THEATRE

Variétés : A Letter for Queen Victoria (sam., 20 h. 15, et dim., 14 h. 30).

DANSE

Théâtre de la Ville : Alwin Nikolais Dance Theatre (sam., 20 h. 30, et dim., 14 h. 30).
Musée Galliera : A. de Groat (dim., 20 h. 30).

MUSIQUE

Musée Galliera : M. Graves, percussion (sam., 20 h. 30).

Le jazz

Théâtre de l'Est parisien, sam., 20 h. 30 : Cobelmec Ensemble.

Les opérettes

Bobino : Il était une fois l'opérette (sam. 20 h. 30, dim. 14 h. 30).
Châtelet : les Trois Mousquetaires (sam. 20 h. 30 ; dim. 14 h. 30 et 20 h. 30).
Théâtre de Paris : les Aventures de Tom Jones (sam. 20 h. 45 ; dim. 15 h. et 20 h. 45).

Les comédies musicales

Henri Varna-Mogador : la Révolution française (sam. 20 h. 45 ; dim. 15 h. et 20 h. 45).

Les concerts

Théâtre des Champs-Elysées, sam., 17 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. G. Solti (R. Strauss) ; dim., 17 h. 45 : Orchestre Pasdeloup, dir. G. Devos (Rimsky-Korsakov, Borodine, Tchaïkovski, Stravinski).
Maison de l'O. R. T. F., sam., 18 h. : Orchestre national, dir. S. Celibidache (Rossini, Dvorak, Dutilleux, Ravel).

Eglise des Billettes, dim., 17 h. : Orchestre de chambre Jean Barthe (Vivaldi, Bach).

Salle Pleyel, dim., 17 h. : Orchestre d'enfants et de cadets, dir. A. Loewenguth (Haydn, Delalande, Vivaldi, Bach).

Théâtre du Châtelet, dim., 18 h. : Orchestre Colonne, dir. P. Dervaux (Beethoven, Berlioz).

Abbaye de Royaumont, sam., 20 h. 15 : Trio baroque français et A. Dumay, violon (Rameau, Bach).

Choisy-le-Roi, Théâtre Paul-Eluard, sam., 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. A. Einhorn (Tchaïkovski, Mendelssohn).

Le music-hall

Caf' Conc' de Paris : Coluche (sam. 20 h. et 23 h.).

Casino de Paris : Zizi, je t'aime (sam. 20 h. 45 ; dim. 14 h. 30 et 20 h. 45)

Elysée-Montmartre : Oh ! Calcutta ! (sam. 17 h. et 21 h.).
Folies-Bergère : J'aime à la folie (sam. et dim. 20 h. 30).
Olympia : Claude Nougaro et B. Powell (sam., 21 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 21 h 30) ; Jean Vasca (sam., 18 h.)
Renaissance : Mouloudji (sam. 21 h. ; dim. 15 h. et 18 h. 30).

La danse

Voir Théâtre de la Ville.
Palais des Congrès : Ensemble national de Hongrie (sam 17 h. et 20 h. 45 ; dim. 15 h. et 18 h.).
Palais des sports : Ballet polonais Mazowsze (sam., 21 h. ; dim., 16 h. et 19 h. 30).

Audio-visuel

Théâtre Paris-Nord : les Compagnons d'Akati, Côte-d'Ivoire (sam. et dim., 20 h. 30).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, sam., 15 h. : Alexandre Newski, de S. M. Eisenstein ; 18 h. 30 : Orfeu Negro, de M. Camus ; 19 h. : Hollywood the Great Stars, de J. Halen ; 20 h. 30 : Zabriskie Point, de M. Antonioni ; 21 h. : The Student Prince, d'E. Lubitsch ; 22 h. 30 : les Oiseaux, d'A. Hitchcock ; 23 h. : Wine of Youth, de K. Vidor ; 0 h. 30 : Charlie Chan at the Circus, de H. Lachman. — Dim., 15 h. : Intolérance, de D. W. Griffith ; 18 h. 30 : Vivre sa vie, de J.-L. Godard ; 19 h. : France Conquest to Liberation, d'A. Boyajian ; 20 h. 30 : les Poings dans les poches, de M. Bellochio ; 21 h. : The Vanisching American, de G. B. Seitz ; 22 h. 30 : les Ensorcelés, de V. Minnelli ; 23 h. : Barbed Wire, de R. V. Lee ; 0 h. 30 : Mysterious Mr Moto, de N. Foster.
Rue d'Ulm, sam., 19 h. 30 : Jenny, de M. Carné ; 21 h. : le Corbeau, de H.-G. Clouzot. — Dim., 19 h. 30 : Montparnasse 19, de J. Becker ; 21 h. : Belles de nuit, de R. Clair.

Les exclusivités

AMARCORD (It., v.o.) (**) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Champs-Elysées-S.F., 8e (225-67-29) ; v.f. : Templiers, 3e (272-94-56), P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Athéna, 12e (343-07-48).
L'AMPELOPEDE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90)
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97), Helder, 9e (770-11-24).
CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : Dragon, 6e (548-54-74), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
COMME UN POT DE FRAISES (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Mercury, 8e (225-75-90), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES CONTES IMMORAUX (Fr.) (**) : Vendôme, 2e (073-97-52), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Hollywood-Boulevards, 9e (770-10-41), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Cambronne, 15e (734-42-96), Passy, 16e (288-62-34), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
LE CRI DU CŒUR (Fr.) : Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64).
DE MAC LARREN A PETER FOLDES (TOUT LE DESSIN ANIME CANADIEN) (v.o.) : Le Seine, 5e (325-92-46), de 14 h à 18 h. 30.
LES DERNIERES FIANCAILLES (Ca., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
DITES-LE AVEC DES FLEURS (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Quintette, 5e (033-35-40).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Triomphe, 8e (225-45-76), Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-35), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Lux-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Plaza, 8e (073-74-55), Arlequin, 6e (548-62-25), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
ERWINKA (Is., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93)
LE FANTOME DE LA LIBERTE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), UGC-Odéon, 6e (325-71-08), Concorde, 8e (359-92-84), Ermitage, 8e (225-15-99), Caméo, 9e (770-20-89), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Mayfair, 16e (525-27-06), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
LA FOLLE DE TOUJANE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
L'EXORCISTE (A., v.o.) : Bretagne, 6e (222-57-97), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Normandie, 8e (359-41-18), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; v. f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max-Linder, 9e (770-40-04), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70).
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
GOLD (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82), (v.f.) : Richelieu-Gaumont, 2e (233-56-71), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Images, 18e (522-47-94).
GRANDEUR NATURE (Fr.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Murat, 16e (288-99-75)
LES GUICHETS DU LOUVRE (Fr.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27), 5e (033-35-40), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48)
LES JOYEUSES AVENTURES DE LA PANTHERE ROSE (A., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04), à 14 h., 16 et 18 h., Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Petits-Poucets-Rive-droite, 9e (770-63-40).
LANCELOT DU LAC (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Concorde, 8e (359-92-84), Madeleine, 8e (073-56-03), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Quartier-Latin, 5e (326-84-65).
MAHLER (Ang., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-67-29) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) (**) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Biarritz, 8e (359-42-33) ; v.f. : Omnia, 2e (231-39-36)
LE MILIEU DU MONDE (Suis.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), 14-Juillet, 11e (700-51-13)
NE VOUS RETOURNEZ PAS (A., v.o.) (*) : Bilboquet, 6e (222-87-23), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Miramar, 14e (326-41-02), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA PALOMA (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
SOLEIL VERT (A., v.o.) (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; v.f. : Maxeville, 9e (770-72-87).
LA TERRE PROMISE (Chili, v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), 14-Juillet, 11e (700-51-13)
TROLL (Suède) (Faites donc l'amour, on n'en meurt pas !) (v.f.) (**) : Gramont, 2e (742-95-82).
VERDICT (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Cluny-Palace, 7e (033-07-76), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11), Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Gambetta, 20e (797-95-02), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
VIVE LA FRANCE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

Les films nouveaux

S.P.Y.S., film américain d'Irwin Kershner, avec Elliot Gould et Donald Sutherland — v.o. : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Napoléon, 17e (380-41-46). — v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (734-20-70)

NOUS VOULONS LES COLONELS, film italien de Mario Monicelli, avec Ugo Tognazzi, Claude Dauphin et François Périer. — v.o. : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), La Clef, 5e (337-90-90), Studio Raspail, 14e (326-38-98)

RAPT A L'ITALIENNE, film italien de Dino Risi, avec Marcello Mastroianni et Oliver Reed. — v.f. : Liberté Club, 12e (343-01-59), Murat, 16e (288-99-75), Omnia, 2e (231-39-36), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Rotonde, 6e (633-08-22) — v.o. : Biarritz, 8e (359-42-33), Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), Bonaparte, 6e (326-12-12)

VINCENT, FRANÇOIS, PAUL ET LES AUTRES..., film français de Claude Sautet, avec Yves Montand, Michel Piccoli, Serge Reggiani et Gérard Depardieu. — Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), St-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Caravelle, 18e (387-50-70), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Gaumont-Gambetta, 20e (797-95-02).

LA POURSUITE IMPLACABLE, film américain de S. Sollima, avec O. Reed et F. Testi. — v.o. : France-Elysées, 8e (225-19-73). — v.f. : Maxéville, 9e (770-72-87), Méry, 18e (522-59-54), Fauvette, 13e (331-60-74), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Gambetta, 20e (797-95-02), Cambronne, 15e (734-42-96)

LARRY LE DINGUE ET MARY LA GARCE, film américain de John Hough, avec Peter Fonda et Susan George — v.o. : Ciné-Halles, 2e (236-71-72), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71). — v.f. : Hollywood-Boulevards, 9e (824-62-52), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Montparnasse-Bienvenüe, 15e (544-25-02), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Telstar, 13e (331-06-19), Liberté-Studio, 12e (343-01-59), Murat, 16e (288-99-75)

LA RIVALE, film français de Sergio Gobbi, avec Bibi Andersson, Jean Piat, Geneviève Fontanel et Maurice Biraud — (073-34-37), Paramount-Odéon, Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Capri, 2e (508-11-69), Maine-Rive-Gauche, 14e (567-06-96), Galaxie, 13e (580-76-86), Clichy-Palace, 17e (387-77-29), Publicis-Sofitel, 15e (à 20 h. et 22 h.)

CONRACK, film américain de Martin Ritt, avec Jon Voight, Hume Cronyn et Paul Winfield — v.o. : Action-Christine, 6e (325-85-78)

KASHIMA PARADISE, film français de Yann Le Masson et Benie Deswarte (commentaire de Chris Marker). — Studio Alpha, 5e (033-39-47)

FROGS, film américain de G. Mac Cowan, avec R. Milland : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29)
ALLEZ ON SE TELEPHONE, film français de Ph. Viard : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).

En bref

Cinéma

« S.P.Y.S. »

Paris, Londres, un peu de campagne française : la grande vadrouille de deux Pieds Nickelés au service de la C.I.A. L'explosion d'une vespasienne leur permet de faire connaissance, celle d'une 2 CV marque la fin de leurs aventures. Entre ce boum initial et ce boum terminal, beaucoup de bang, de bing, de crac et de crash.

Voilà donc transformés en gugusses de l'espionnage les anciens partenaires de *M.A.S.H.* : Elliot Gould, tout frisé, tout noiraud, la nonchalance rigolarde, et ce grand échalas de Donald Sutherland, moustaches en bataille et œil de poule effarée. Sympathiques l'un et l'autre, et drôles sans effort, quand, par exemple, ils courtisent la séduisante (et dangereuse) Zouzou, ou lorsqu'ils décampent avec fracas d'un restaurant londonien.

Malheureusement, Irvin Kershner n'est pas Robert Altman. Il se donne un mal fou pour animer sa mise en scène, mais il a le souffle court et témoigne d'un goût fâcheux pour le gag déjà vu et la plaisanterie éculée. Gould et Sutherland ne peuvent suffire à tout. De *M.A.S.H.* à *S.P.Y.S.*, il y a plus que quatre lettres différentes : il y a ce qui sépare une comédie hilarante et virulente d'une clownerie pataude. — J. B.

★ Elysées-Cinéma, Cluny-Ecoles, Napoléon (v. o.), Rex, Miramar, Mistral (v. f.).

Solistes

Janet Baker

Vêtue de mousseline bleu électrique, coiffée sans recherche, elle s'adosse au piano, bras ballants. Sur son visage peu fardé passent comme sur un ciel limpide les nuages de la douleur. Mais son corps ne se plie qu'à peine et elle retrouve bien vite un grand sourire de femme pudique, d'interprète honnête, plus soucieuse d'exprimer que de paraître.

Didon, Dorabella, Ariane ou Pénélope à la scène, la cantatrice britannique Janet Baker prouve également en récital qu'elle s'interdit toute spécialité. Sa voix d'une musculature et d'une densité de mezzo monte jusqu'au *la* et s'affine suffisamment dans l'aigu pour accéder au répertoire des sopranos lyriques. C'est une voix sans défaut, mais sans carnation particulière, une voix dans laquelle le silence entre et se pelotonne, un instrument abstrait, presque « métaphysique », qui traduit dans Mahler comme dans Schubert la même interrogation totale sur l'existence.

Accompagnée au piano par Geoffrey Parsons, Janet Baker chantait également au Théâtre des Champs-Elysées trois motets de Monteverdi, un grand air de concert de Haydn et quelques mélodies françaises. Elle n'a pas d'égale actuellement dans Duparc. — A. R.

Jazz

« BIG JOE » TURN[E]R ET COUNT BASIE

A propos du « middle jazz » qu[i] jouait dans le Middle-West nous li[sons] ces temps-ci qu'on le redécouvre. O[r] Jamais pronom ne fut plus endé[...] Nul, hormis ceux qui ne l'ont ja[mais] connu ni aimé, n'a en effet oubli[é ce] langage impérieux, conscient de [sa] force, sûr de soi, qui jaillit à Kan[sas] City dans les années 30, chez B[asie] héritier d'une longue aventure lo[cale] et chez les « shouters », les crieur[s de] blues que furent alors Jimmy Rush[ing,] Eddie Vinson, Joe Turner, natifs [du] coin — ou de la région.

Vincent vint à Pleyel, avec l'ensei[gne] Basie en avril 72 et, sous cette tr[...] pour lui indispensable, à Nice, [une] nouvelle fois, en juillet de la m[ême] année. Parce que le concert de F[...] nous avait transporté d'aise, le con[cert] de la Côte, ensuite, nous avait dé[ap]pointé. Ce genre de hurleur n'att[eint] vraiment son but qu'avec un colle[ctif] à sa mesure, il n'est lui-même que [par] l'Autre, il ne vaut, en les affirmat[ions] qu'il nous assène, que par les appr[écia]tions violentes et complices de la ba[nde] qui l'appuie. Une section rythmique [ne] suffit pas. Joe Turner à Pleyel, [ven]dredi, avait ainsi derrière lui huit b[ons] hommes décidés dont deux saxes [...] deux cuivres unis qui poussaient à [la] roue et qui renouvelaient, aux pa[uses] de la voix, leur assortiment, répo[nse] massive et harcelante, relançant à c[ha]que coup le débat.

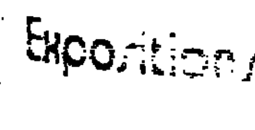
Dans le Kansas City style, un gro[upe] de « vents » est nécessaire au chant[eur] costaud et celui-ci n'a trouvé sa mani[ère] — à une époque où l'on se passait [de] micro — qu'en luttant contre l'équ[ipe] des musiciens et en cherchant, par [le] dialogue, à s'en faire des alliés. Manie[re] populaire, certains l'oublient absur[de]ment aujourd'hui sous le prétexte q[ue] des salles confortables lui ouvrent les portes et que, maintenant, la gent p[ri]vilégiée, insatisfaite de sa propre vie, donne avec elle la joie d'une frasq[ue].

L'influence du blues méridional [é]tait très sensible à K-C lorsque l'Am[é]rique sortit de la dépression, mais [...] cette métropole-carrefour énorme, [les] chanteurs — dont Joe Turner — Fo[...] rénové, durci et détourné de la voi[e] folklorique. Ils ont logé un blues m[o]derne au cœur de l'orchestre de ja[zz.] Jamais celui de Basie n'est meilleur q[ue] lorsque s'élève, à son horizon, la vo[ix] tonnante de « Big Joe ». En octet[,] « Big Joe » fut toutefois moins rég[u]lant que Vinson en semblable circon[s]tance : il a eu tort de refuser la part[i]cipation des neuf autres compères si c['] n'était tout de même pas mal comme i[l le] fit.

Au début, alors qu'on redoutait un[e] trop longue levée de rideau par Osca[r] Peterson, Basie s'est associé à lui pour un duo imprévu à deux claviers. L'idé[e] était excellente : le public, content, l['a] fait savoir.

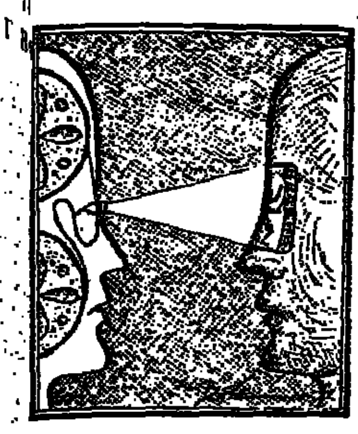
LUCIEN MALSON.

■ Un Front culturel alsacien composé de militants de diverses organisations culturelles régionales vient de se constituer à Strasbourg. Ni séparatiste ni autonomiste, le Front réclame cependant une « autogestion » des affaires alsaciennes en matière culturelle. Son porte-parole, l'abbé Fuchs, a résumé ainsi ses revendications face aux « puissances officielles » : reconnaissance du fait culturel et historique alsacien et du fait bilingue, promotion d'une culture ouverte à tous, y compris aux immigrés, régionalisation du centre de radiodiffusion et de télévision de Strasbourg.



ARTS ET SPECTACLES

Cinéma



Un ambassadeur itinérant du Chili

● Nelson Villagra a trente-six ans. Il était un des acteurs les plus connus de son pays : « J'étais un acteur privilégié, dit-il. Je vivais de mon métier. » Après avoir beaucoup travaillé au théâtre à la télévision, il tourne au cinéma avec Raul Ruiz (« Trois Tristes Tigres » et « Nadie, Nojo, Nada ») et avec Miguel Littin (« le Chacal de Nahueltoro » et « la Terre promise ».) Dans ce dernier film, chronique baroque, colorée, superbe, prophétique d'une prise de conscience révolutionnaire et de la répression qui suivit, il joue le rôle de José Duran, comme Henry Fonda incarnait Tom Joad dans « les Raisins de la colère ». José Duran est un personnage-synthèse, mythique, le résumé de plusieurs leaders paysans des année 30.

Littin lui a donné une première idée du personnage, puis il a travaillé de son côté, essayé de comprendre comment un simple ouvrier du nord du Chili parvient à un sentiment de classe, débouche sur une forme de révolte, en dehors de toute idéologie : « Nous formions avec Miguel Littin un duo de travail et l'échange d'idées était permanent entre nous. »

Quant aux dialogues du film, ils ont été improvisés à partir d'un premier jet de Littin, dans le style des contes littéraires paysans (on en retrouve le ton à travers les commentaires du narrateur) : « Miguel me livrait des petits morceaux de découpage, quelques idées de base, dit Nelson Villagra. A moi ensuite de formuler ces idées comme pourrait le faire un paysan. »

Une des originalités de « la Terre promise » réside dans l'étroite collaboration qui s'est établie entre comédiens professionnels et paysans : « Le Chili est un pays à la recherche de son identité culturelle ; nous avons un même intérêt à étudier la réalité elle-même. Chaque acteur de l'équipe est devenu l'animateur d'un groupe de tournage. Il n'y eut aucun problème. D'abord, les paysans jouaient des rôles de paysan : ils les connaissaient bien. Ensuite, ils vivaient dans les faits la situation des personnages du film : ils étaient chômeurs. La réforme agraire avait provoqué une vive réaction des grands propriétaires, qui sabotaient la production et accroissaient le chômage. Les paysans du film venaient du comité de chômeurs de la province de Colchagua, où nous avons tourné, au centre du Chili. »

Aujourd'hui, Nelson Villagra a momentanément quitté le cinéma. Malgré diverses offres d'Italie, du Mexique, il se consacre en priorité à sa tâche de représentant officiel du MIR (Mouvement de la gauche révolutionnaire) : il accomplit diverses missions militantes à travers l'Europe. Il envisage pourtant, un peu plus tard, de retourner à Cuba jouer dans le prochain film d'Humberto Solas, le metteur en scene de « Lucia ».

LOUIS MARCORELLES.

Politique-fiction à l'italienne

Ce pourrait être un reportage. Revue militaire, commentaire informatif, chronologie des événements, présentation des personnages, séance orageuse à la Chambre des députés... les caméras de l'actualité étaient là. Voici donc la chronique d'un coup d'Etat qui a eu lieu, en Italie, à Rome. Le député Tritoni — un homme de droite — a tout organisé. On le voit faire des démarches auprès de vieux officiers en retraite, trouver des complicités, de l'argent (par le chantage, au besoin) dans la bourgeoisie d'affaires. Et le plan « Renard noir » de la prise du pouvoir est mis au point avec un membre des services secrets du gouvernement des colonels grecs.

Le film de Mario Monicelli (réalisé en 1973) n'est pas un film de politique-fiction.

Autour d'Ugo Tognazzi, qui compose superbement le personnage de Tritoni, ganache politique et obsédé sexuel (trait de mœurs inévitable dans une comédie italienne !) se rassemblent des nostalgiques de la grandeur mussolinienne, vieux fantoches galonnés dont le moins gâteux devient « chef de la junte ». Il est évident qu'on ne doit pas les prendre au sérieux, malgré leurs rodomontades, qu'ils sont là pour faire rire et que leur coup d'Etat à la grecque va échouer.

En fait, il échoue de lui-même dans une suite de péripéties vaudevillesques, au moment où un trio de députés (l'union des partis démocratiques) s'efforçait de le prévenir. Et c'est ici que le ton du film bascule d'une manière tout à fait imprévue, et ce qui était d'une drôlerie irrésistible devient inquiétant. Car Monicelli montre comment une caricature de coup d'Etat militaire peut engendrer, dans le climat actuel, un autre coup d'Etat venant d'où on ne l'attendait peut-être pas. Il a réussi une étonnante comédie politique sur la mort possible de la démocratie italienne et l'instauration légale d'un nouveau fascisme (1).

***

Dans *Rapt à l'italienne*, Dino Risi s'est servi, lui aussi, de faits divers socio-politiques (l'action des bandits anarchistes, la prise d'otages, les difficultés du maintien de l'ordre) pour composer une comédie de mœurs pâteuse où se trouvent égratignés, à la fois, les contestataires extrémistes, les bourgeois et les flics. C'est démagogue en diable (2).

JACQUES SICLIER.

(1) La Clef, U.G.C. Marbeuf, Studio Raspail (v.o.).

(2) Ursulines, Bonaparte, Biarritz (v.o.) ; Omnia, Rotonde, Liberté, Murat, Clichy Pathé, Parly, Val Gif, Ariel Rueil, Méliès Montreuil, Carrefour Pantin, Artel Villeneuve, Gamma, Les Flanades (v.f.).

Culture

M. JEAN CHATELAIN QUITTE LA DIRECTION DES MUSÉES DE FRANCE

M. Jean Chatelain quitte la direction des Musées de France, poste qu'il occupe depuis 1962. M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, doit nommer son successeur dans les semaines à venir.

M. Jean Châtelain avait présenté sa démission depuis plusieurs mois, mais il a conservé ses fonctions en attendant qu'une décision soit prise en ce qui concerne son successeur. En fait, il semble bien que la rue de Valois s'apprête à modifier les structures de la direction des musées de France à la suite de la mise en place de l'établissement public autonome du centre Beaubourg, puisque le Musée national d'art moderne, secteur important de l'activité de la direction des musées de France, vient d'être rattaché au centre Beaubourg.

[Il semble que le secrétariat d'Etat aux affaires culturelles ait l'intention de mettre en place une grande direction des arts plastiques qui couvrirait le Musée national d'art Beaubourg, qui est un établissement public autonome mais sous tutelle. Ce changement de structure mettra un terme à l'une des plus vieilles directions de l'administration, puisqu'elle fut créée en 1802, avec Vivant Denon pour premier directeur des musées impériaux (voir le récent ouvrage de Jean Chatelain consacré à Vivant Denon).

Né à Nice en 1916, M. Jean Chatelain avait été appelé par M. André Malraux, qui lui avait confié la mission de restructurer la direction des musées de France. Peu après, en 1963-1964, étaient mis sur pied les statuts des conservateurs et celui des restaurateurs de tableaux. Professeur agrégé de droit, Jean Chatelain, qui fut directeur des études à l'ENA (Ecole nationale d'administration), pense reprendre son ancien métier d'enseignant à la faculté de droit.]

J. M.

Expositions

CHEVREUL À LA SALPÊTRIÈRE

« *Deux couleurs limitrophes s'influencent mutuellement, chacune imposant à l'autre sa propre complémentaire, le vert un pourpre, le rouge un vert bleu, le jaune un outremer, le violet un jaune verdâtre, l'orangé un bleu cyané : contrastes de teintes.* (...) *La plus claire devient plus claire; la plus foncée, plus foncée : contrastes de tons.* » Le critique d'art Félix Fénéon, dans cet article consacré à Signac et la peinture optique (1890), ne fait pas autre chose qu'énoncer à sa manière la loi du contraste simultané des couleurs qui avait été formulée en 1838 par le chimiste responsable des teintures des manufactures royales : M. E. Chevreul. Ce n'est d'ailleurs pas lui que Fénéon évoque, mais Charles Henry, qui, deux ans avant la publication de cet article, avait publié son *Cercle chromatique*.

Le lien entre les travaux de Chevreul, de Rood ou de Charles Henry et la peinture n'est pas toujours aussi clair qu'avec les néo-impressionnistes. Les impressionnistes, pour leur part, s'étaient fiés beaucoup plus à leur propre expérience de la lumière sur le motif qu'à des lois scientifiques.

Organisée à l'occasion des Entretiens de Bichat, l'exposition « Chevreul : de la loi du contraste des couleurs » va plus loin et cherche un parallélisme avec des créations très récentes, celles d'artistes comme Claude Viallat, Louis Cane, Jean-Michel Meurice, le groupe Textruction, Julio Le Parc, ainsi que celles des artistes informaticiens de l'université de Vincennes. Et cela en les confrontant aux propres applications de la loi par Chevreul dans des domaines divers, et quelque peu inattendus parfois : tapisserie, bien sûr, architecture, décoration intérieure, habillement, cartes géographiques, typographie, horticulture et art des jardins. — G. B

★ Faculté de médecine Pitié-Salpêtrière, 105, boulevard de l'Hôpital ; clôture le 6 octobre.

Musique

CELIBIDACHE ET PIERRE FOURNIER

Deux sommets dans le récent concert de l'Orchestre national, qui poursuit sa cure si bienfaisante et connaît une nouvelle jeunesse sous la direction de Sergiu Celibidache.

D'abord, le *Concerto pour violoncelle*, de Dvorak, où Pierre Fournier s'accordait à merveille avec le chef roumain dans une conception rigoureuse et poétique, assez paradoxale d'ailleurs en ce qu'elle réprimait tous les élans un peu trop débordants d'un romantisme à la fois grandiose et bon enfant. Mais l'archet de velours de Fournier tissait la plus pure musique, semblait improviser en songe, et les conclusions de l'*adagio* et du *finale* étaient aux limites de l'indicible. L'Orchestre national, prodigieusement affiné, chantait autour de lui comme une forêt de chants d'oiseaux ; un seul exemple de cette perfection : la reprise d'une ductilité inouïe, par les cors à découvert, de la nostalgique mélodie de l'*adagio* sur laquelle Dvorak a écrit : « *Laisse-moi aller seul dans mes rêves.* »

Trop rarement jouée, la partition des *Métaboles*, d'Henri Dutilleux, semble avoir été composée pour Celibidache. L'élégance de cette œuvre, véritable « concerto pour orchestre », qui exige des musiciens une qualité de timbre absolue en même temps que l'équilibre des plans sonores le plus subtil dans la transparence, le lyrisme si intense derrière la réserve fondamentale, presque hautaine dans sa modestie, de Dutilleux, tout cela était magnifié par l'Orchestre national. Dans le panorama de la musique, à côté de Bartok, Stravinsky ou Boulez, les *Métaboles* marquent un sommet.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Ce programme est redonné ce samedi 5 octobre, à 18 h., à la Maison de l'O.R.T.F. et enregistré pour la télévision. Rappelons l'admirable enregistrement des « Métaboles » (avec la 4e Symphonie, d'Honegger) par le même Orchestre national sous la direction de Charles Munch (Erato, STU 70480).

Théâtre

BOB WILSON OPERA

(Suite de la première page.)

Wilson veut transmettre, par incubation audio-visuelle, que le monde en guerre et le monde en paix sont aussi hostiles, infirmes, inaccessibles, détraqués, l'un que l'autre. La terre qui recouvre le plancher de la scène n'est plus à nous. Nous ne pouvons pas la vivre. Robert Wilson, son théâtre, ses spectateurs, sont partie intégrante de cette terre. Ils ne font pas exception. Wilson ne se compromet pas à mimer une fantasmagorie d'un instant, qui donnerait à croire que dans un théâtre, un instant, les gens pourraient « faire comme si ». Comme si cet îlot du moins de la terre était vivable. Non, celui-là non plus ne l'est pas.

Personne, dans ce théâtre, n'« investit », comme disent les analystes. Personne ne peut appliquer sa vue, son ouïe, ses facultés, à une activité vraie. Ce grand fleuve de mots que nous percevons ne veut rien dire. Ces objets-symboles que nous distinguons, ou bien ils sont rebattus et nous ennuient, ou bien ils sont le petit musée personnel secret de Wilson et, ils nous échappent, ils émergent là pour rien. Et Wilson refuse d'élaborer un projet dramaturgique qui s'adresserait de face à la salle. Il laisse les acteurs se prostrer, le public sombrer dans l'absence. Tout au plus tente-t-il, par brefs sursauts, d'exorciser. C'est le plus des cris soudains, des gestes d'agression, qui cèdent aussitôt la place au non-sens instinctif. Collectif.

« A Letter for Queen Victoria » est une pièce qu'on ne peut pas vivre. Une pièce en franchise, qui se moque du monde, mais ça lui est égal, le monde. Les acteurs paraissent hors jeu, aliénés, soit dans la souffrance, soit dans une douceur stylée, sauf un adolescent, apparemment un schizophrène léger si l'on peut dire, qui manifeste un allant, une intelligence des choses.

Chaque spectateur souffre, lui, d'un inconfort accentué. Il regarde autour de lui, voudrait partager son inconfort avec d'autres. Mais tous restent froids, fermés, même lorsqu'ils croisent leurs regards.

La limite de Wilson est que son spectacle, une fois de plus, est incroyablement beau. Cette beauté sans exemple accentue la misère de l'homme sans terre, le désarroi du spectateur qui ne voit pas ce que cette beauté vient faire, pourquoi cette beauté est belle. « Limite », disions-nous, parce que cette beauté donne le sentiment que Robert Wilson, accroché aux ailes d'un ange, a déjà décampé de cette terre qu'il a personnellement concouru à rendre inhabitable, jusque dans les salles de théâtre. L'extrême beauté préfigurerait alors le spectacle de cette planète une fois déblayée de ses spectateurs. On brûle de savoir quels opéras Robert Wilson nous réserve dans un monde meilleur. Oui, sûrement meilleur ?

MICHEL COURNOT.

★ Variétés, 20 h. 15.

■ Une tête de Christ qui proviendrait de la première version de la « Pieta Rondanini » de Michel-Ange a été exportée clandestinement en Suisse, annoncent les services de la douane italienne. Cette tête, sculptée dans un bloc de marbre, avait été utilisée comme matériau de construction. Elle a été découverte, il y a une vingtaine d'années, par un ingénieur qui dirigeait des travaux sur un mur de la basilique Sainte-Marie, sur la rive droite du Tibre.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

A PROPOS DE...

UN BELVÉDÈRE SUR LA TOUR MONTPARNASSE

Paris d'en haut

Un belvédère sera ouvert au public, le 31 octobre, au sommet de la tour Montparnasse, à Paris.

Juste retour des choses : les Parisiens qui, souvent, se plaignent d'avoir dans leur horizon, de quelque endroit où ils se trouvent, l'encombrante silhouette de la tour Montparnasse, pourront désormais y accéder et découvrir ainsi Paris de haut, et en son cœur.

Un Empire State Building à la française, modeste il est vrai, puisque ce n'est seulement qu'à 200 mètres d'altitude que les ascenseurs propulseront (quarante secondes pour la montée) les visiteurs au 56e étage.

L'installation de ce belvédère était prévue de longue date, et la société qui en aura la charge espère réaliser de très substantiels bénéfices ; le prix a été fixé à 8 F par visiteur. A l'étage réservé au public se trouveront quelques boutiques et un bar.

Les problèmes de sécurité, qui viennent immédiatement à l'esprit (encombrement, surpopulation de la tour en cas d'incendie) sont, dit-on, réglés a priori, les règlements n'autorisant qu'un nombre précis de personnes par étage. En outre, l'entrée pour la montée au sommet se fera au départ d'un circuit prévu tout spécialement pour les visites.

La tour Eiffel (12 F pour le sommet par ascenseur, à 320 mètres d'altitude) aura reçu en 1973 près de trois millions de visiteurs.

District parisien

APRÈS LE SUCCÈS DES « LIGNES-PILOTES »

La R.A.T.P. croit de nouveau aux autobus

A Paris, les autobus de la ligne n° 20 (gare de Lyon-gare Saint-Lazare) circulent à nouveau les dimanches et jours de fête depuis le 22 septembre. La R.A.T.P. a pris cette décision compte tenu des bons résultats qu'elle a enregistrés, notamment sur ses « lignes-pilotes ». Pour la première fois depuis vingt ans, sa clientèle augmente. C'est une révolution.

Jusqu'à présent, on était enfermé dans une sorte de cercle vicieux les Parisiens boudaient des autobus bondés et irréguliers, et la Régie, en conséquence de cette désaffection, « taillait » dans les lignes, espaçait les horaires, décidait de laisser ses véhicules au garage durant le week-end : sur cinquante-cinq lignes, vingt-deux seulement continuent, aujourd'hui, à être desservies les dimanches et jours de fête.

Malgré tout, de septembre à novembre 1973, on tenta une dernière expérience de sauvetage. Sur les chaussées de Paris, 55 kilomètres de « couloirs » furent réservés aux autobus. Huit « lignes-pilotes » furent mises en place sur des axes particulièrement fréquentés.

L'opération se révèle finalement très encourageante : le trafic des autobus, qui a augmenté de 6 % sur l'ensemble du réseau parisien dans les premiers mois de 1974, a pratiquement doublé sur les « lignes-pilotes ».

La Régie a donc tiré les conclusions logiques de ces résultats, en mettant à nouveau en service la ligne numéro 20 les dimanches et jours de fête. « *Une expérience*, dit-on à la R.A.T.P., *mais qui ne pourra être parfaitement concluante, car la ligne 20 dessert deux gares très mal reliées par le métro L'autobus a donc, ici, des chances supérieures à celles qu'il a lorsqu'il double une ligne de métro directe.* »

Il reste que la pompe paraît désormais amorcée : la Régie, les pouvoirs publics, et surtout les Parisiens, paraissent de nouveau croire aux transports en commun, et en particulier aux autobus. Ce mouvement mérite d'être « accompagné », comme vient de le faire la R.A.T.P., en présentant cinq nouveaux modèles d'autobus expérimentaux plus puissants (pour ceux qui doivent, par exemple, desservir les aéroports), moins polluants (comme ce véhicule expérimental à traction électrique) ou tout simplement plus confortables et plus attrayants : coffres à bagages, sièges pour enfants, planchers recouverts de moquette...

● **LES COMMUNISTES ET LE STATUT DE PARIS.** — Le groupe communiste à l'Hôtel de Ville s'élève dans un communiqué contre l'intention du ministre de l'intérieur qui, selon lui, « *prépare un décret de dissolution du Conseil de Paris* ».

Ce projet, ajoute le communiqué, « *systématise l'autoritarisme du pouvoir* » (...) et prend, « *dans les conditions actuelles, la signification d'une pression inacceptable sur le Conseil de Paris* ».

Le groupe communiste proteste contre « *le recours à de telles méthodes* » et appelle en conclusion à « *l'union des Parisiens pour imposer une véritable démocratisation de la capitale* ».

Corse

DEUX DÉPARTEMENTS DANS L'ILE

M. Giacobbi : une manœuvre de diversion

De notre correspondant

Les réactions au projet de création d'un second département en Corse se succèdent et s'amplifient.

Comme il était aisé de le prévoir, la gauche et les autonomistes élèvent de véhémentes protestations contre « le fait accompli », tandis que, du côté de la majorité, les avis, quoique souvent nuancés, sont généralement favorables.

Parmi ces réactions, notons celle de M. François Giacobbi, sénateur, président du conseil régional et du conseil général (radical de gauche), qui déclare notamment : « *C'est une manœuvre de diversion. Le gouvernement veut tenir la seule promesse que M. Messmer n'ait pas faite. Je suis fondamentalement et catégoriquement opposé à la partition qui diviserait les forces vives de l'île. Le pouvoir prend ici une très lourde responsabilité. J'espère que le conseil général, qui va être consulté, ne suivra pas le gouvernement. Cela nous donnera alors l'occasion d'un débat au Parlement, de sorte que l'affaire aura un retentissement national. Le conseil général ne se bornera d'ailleurs pas à donner son propre avis. Il voudra aussi connaître celui des municipalités, comme il l'a fait lors du fameux découpage cantonal de 1973.* » M. Giacobbi ajoute : « *Il ne saurait être question de « charcuter » les arrondissements comme on a charcuté les cantons, et, pour éviter de développer l'antagonisme inévitable entre Ajaccio et Bastia, le chef-lieu de région ne pourrait alors être installé qu'à Corte. Il n'est pas davantage question d'accepter sous couvert de droit commun une assemblée régionale qui ne soit pas élue au suffrage universel, à la proportionnelle, et appelée à désigner en son sein l'exécutif régional. Les partis de gauche désirent ardemment voir se réaliser les objectifs du programme commun.* »

Pour sa part, M. Emile Arrighi de Casanova, président du comité économique et social, estime que la décision du gouvernement « *ne sera perçue comme bénéfique qu'à condition notamment que les emplois nouveaux soient, à égalité de compétences, réservés par priorité aux Corses chaque jour plus nombreux à vouloir faire carrière sur place.*

» *D'autre part, le délégué au développement insulaire nommé par le gouvernement devra disposer de moyens suffisants pour bousculer les procédures, accélérer les décisions et devra être en mesure de réunir suffisamment d'incitations financières et fiscales pour susciter un maximum d'initiatives locales.* »

● **UN PROJET D'EPARGNE-VACANCES.** — M. André Jarrot, ministre de la qualité de la vie, a souhaité, le 4 octobre, à Briançon, au terme de sa visite du parc national des Ecrins, qu'un effort particulier soit fait en faveur du tourisme populaire. Il a annoncé son intention de jeter les bases d'une « *véritable politique sociale des vacances* », qui mettra l'accent sur l'aide à la personne. Il fait notamment étudier un système d'épargne-vacances qui pourrait combiner épargne personnelle et contribution des entreprises et des pouvoirs publics. M. Jarrot veut égalemnet rouvrir le dossier de l'étalement des vacances, car, a-t-il dit, « *la situation actuelle est source de gaspillage et d'insatisfaction* ».

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL[E]

UNE INTERVIEW DE M. PAUL DIJOUD, SECRÉTAIRE D'ÉTAT CHARGÉ DES TRAVAILLEURS IMMIGRÉS

« L'immigration doit devenir un mouvement contrôlé et non subi »

Le phénomène de rejet observé dans certaines régions n'est pas irréversib[le]

Le conseil des ministres s'apprête à définir une nouvelle politique de l'immigration. M. André Postel-Vinay, le précédent secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, chargé des travailleurs immigrés, en avait déjà tracé les grandes lignes avant de démissionner de son poste en juillet dernier, faute d'avoir obtenu les crédits qu'il réclamait pour le logement. Son successeur, M. Paul Dijoud, n'est âgé que de trente-six ans : c'est l'un des benjamins du gouvernement. Ancien élève de l'ENA, député républicain indépendant des Hautes-Alpes et maire de Briançon, puis secrétaire d'Etat à plusieurs reprises dans les gouvernements présidés par M. Messmer, M. Dijoud est entré en fonctions au seuil d'une période économique difficile, où les travailleurs étrangers risquent de compter parmi les premières victimes de l'inflation. Quelle sera la doctrine du nouveau secrétaire d'Etat ?

L'une des premières mesures demandées par M. Dijoud porte sur la prolongation de l'arrêt de l'immigration. Selon lui, on ne p... organiser rationnellement les flux migratoires si de dures sancti... ne sont pas prises pour enrayer l'immigration clandestine, d'une p... et l'exploitation des migrants, d'autre part, à laquelle se livrent... trafiquants de main-d'œuvre. M. Dijoud estime en outre que... contribution des employeurs à l'effort de formation et au logem... des travailleurs étrangers doit devenir plus importante. Les ma... festations de racisme seront réprimées sévèrement. Mais il ex... aussi un racisme plus ordinaire, né de l'ignorance et de l'abse... d'information : les pouvoirs publics, affirme M. Dijoud, doiv... s'efforcer de favoriser les contacts entre Français et immig... Toutes ces mesures participent d'un plan d'ensemble visant, se... le secrétaire d'Etat, à dépasser la phase transitoire actuelle p... mettre au point « une véritable politique de l'immigration », asso... de contrôles rigoureux.

« *Monsieur le ministre, vous succédez à M. André Postel-Vinay, qui a démissionné, en juillet, de son poste de secrétaire d'Etat à l'immigration parce qu'il n'avait pas obtenu les crédits qu'il réclamait. Pour la première fois, un budget spécifique a été établi cette année pour les travailleurs étrangers ; croyez-vous possible, en cette période de difficultés économiques, de mener à bien une politique nouvelle de l'immigration ? Quelles en seraient les grandes orientations ?*

— Les raisons pour lesquelles M. Postel-Vinay a démissionné lui appartiennent et je me garderai bien de les juger. Le président de la République m'a confié ce secteur, qui m'est apparu passionnant, et je n'ai pas hésité un instant à m'en charger. Je crois que l'on aborde effectivement une période qui sera, pour la France, difficile, une période d'épreuves. Il faut donc que les objectifs que tout homme de bons sens, tout homme généreux, pouvait se fixer l'an dernier ou il y a deux ans, dans un contexte économique différent, soient adaptés à une situation monétaire et une situation de l'emploi qui seront profondément transformées à la fois à court terme et à moyen terme.

» Mais il faut immédiatement formuler deux observations. La première est que ce n'est pas parce que nous nous apprêtons à traverser cette période un peu plus tendue, en particulier sur le plan budgétaire, qu'une véritable politique de l'immigration ne s'impose pas. Le président de la République l'a confirmé en plusieurs circonstances. En créant un secrétariat d'Etat chargé des travailleurs immigrés, il a manifesté de façon éclatante sa détermination d'assumer l'immigration, d'en faire un phénomène contrôlé, accepté et dirigé, et non plus un phénomène subi avec passivité. La seconde réflexion que l'on peut faire est que malgré la rigueur budgétaire nécessaire en ce moment, les arbitrages qui ont lieu ne sont nullement défavorables au secteur de l'immigration. Bien au contraire, ils nous ouvrent des perspectives extrêmement encourageantes.

Deux mille logements supplémentaires

— *Le budget de l'immigration privilégie la formation professionnelle et l'aide sociale. Mais le vrai problème, celui du logement, ne reste-t-il pas en suspens ?*

— A l'heure actuelle, ce budget n'est que très partiellement individualisé au sein de celui du ministère du travail. Dans le domaine du logement, les crédits inscrits au budget du ministère de l'équipement sont en progression sensible, puisque nous disposerons en 1975 de deux mille équivalents-logements supplémentaires pour les immigrés par rapport au programme réalisé en 1974 au titre de la résorption de l'habitat insalubre et qui était, pour les immigrés, d'environ douze mille cinq cents logements. Vous voyez que cela fait en nombre de logements une augmentation d'à peu près 15 %. En outre, vous n'ignorez pas que le gouvernement proposera au Parlement de porter à 1 % la contribution des employeurs au logement des salariés et d'affecter le cinquième de cette contribution au logement des travailleurs étrangers. En gros, cela va représenter 550 millions de francs qu'il faudra inscrire à notre actif. Cela signifie qu'au total nous disposerons, pour le logement des étrangers, de crédits plus que doublés par rapport à l'année dernière. J'ajoute que tout cela vient en complément des attributions normales ou réglementaires de logements sociaux au profit des étrangers dans le cadre des procédures H.L.M. ou autres.

» Je compte, enfin, sur une augmentation importante des interventions du Fonds d'action sociale (FAS), qui bénéficiera, je l'espère, d'un financement supplémentaire de la Caisse nationale d'allocations familiales. Ce Fonds devra, en effet, développer rapidement ses interventions dans tous les domaines, qu'il s'agisse du logement, de la formation professionnelle ou de la promotion sociale des travailleurs étrangers et de leurs familles. Vous voyez que, pour 1975, les moyens financiers ne manqueront pas. En réalité, je suis surtout préoccupé d'en faire le meilleur et le plus complet usage. Tous ces moyens offrent une bonne base de départ pour une politique d'accueil et montrent bien la volonté du gouvernement de s'attaquer avec vigueur à ces problèmes. Mais ni vous ni moi ne nous faisons d'illusions : ce n'est qu'en plusieurs années que nous pourrons rattraper le retard accumulé.

Adapter l'immigration au marché de l'emploi

— *Vous avez annoncé que vous proposeriez au gouvernement de prolonger les mesures de suspension de l'immigration, en vigueur depuis le 3 juillet, et dont l'application devait prendre fin le 30 septembre. Ne risque-t-on pas d'accréditer l'idée que l'arrêt de l'immigration permettra d'endiguer le chômage ?*

— Non, car nous préciserons bien les raisons d'une telle mesure. Dans un premier temps, c'est une réponse à l'analyse qui est faite depuis longtemps par l'administration quant au caractère anarchique des flux migratoires. Il serait vain de vouloir apporter des solutions en plusieurs années, et au prix d'efforts financiers importants, aux problèmes du logement, de la formation, de l'accueil, de l'immigration familiale, si nous ne mettons pas fin à cette anarchie.

» Dans un second temps, il s'agit d'adapter ces flux migratoires au marché de l'emploi pour faire face non pas à une menace de chômage mais aux tendances *que nous connaissons* : les travailleurs étrangers ne doivent plus être, pour tant d'employeurs, une solution de facilité — une main-d'œuvre recherchée parce qu'elle est moins bien défendue ou parce qu'on peut l'utiliser à moindres frais. Notre souci est qu'aucune entreprise ne puisse plus faire appel aux immigrés si, d'abord, elle ne fournit pas la preuve qu'elle est en mesure de les loger dans des conditions satisfaisantes ; si, ensuite, elle ne peut confirmer, avec l'Agence nationale pour l'emploi, qu'elle n'a pas pu trouver sur le marché intérieur soit un travailleur français, soit un travailleur étranger déjà installé sur notre territoire. Ce n'est que dans cette mesure qu'un certain nombre de dérogations à la suspension sont envisagées. Elles devraient être limitées.

Majoration de la redevance d'entrée

— *Considérez-vous que l'arrêt de l'immigration puisse être prolongé indéfiniment ?*

— Nullement, car après cette phase intermédiaire, réponse immédiate à un problème brutal, il faudra passer à une politique réelle de l'immigration contrôlée. Cela veut dire que nous allons rendre l'utilisation de la main-d'œuvre étrangère plus coûteuse qu'elle ne l'a été jusqu'à présent. Ainsi, les entreprises ne feront appel aux migrants que lorsque ces derniers seront indispensables.

» Le contrôle de l'immigration postule aussi que nous agissions en liaison étroite avec les pays exportateurs de main-d'œuvre, dans le cadre d'une discussion entre partenaires. Le rôle de l'Office national d'immigration (O.N.I.) sera renforcé, pour devenir l'élément essentiel de la politique du gouvernement français et des décisions de mes services en matière de recrutement, de formation et d'information, et même, à certains égards, pour faciliter le retour des immigrés dans leur pays d'origine chaque fois que ce sera nécessaire.

— *Ce plan de contrôle pourra-t-il endiguer sérieusement l'immigration clandestine ? Il ne remet pas en cause la circulaire Fontanet ni le dispositif administratif et financier qui en découle. Les mesures d'allégement préconisées au cours de l'été en faveur de certains immigrés en situation irrégulière démontrent pourtant les défauts de ce dispositif...*

— Quelles sont les failles ? D'abord la difficulté, pour un pays libéral comme l'est la France, d'établir et de développer des contrôles policiers aux frontières là où l'immigration dépasse un certain seuil de tolérance. Le deuxième élément de blocage, c'est que de très nombreux étrangers viennent en France en « touristes » et s'efforcent ensuite de trouver un emploi et de régulariser leur situation. Face à ce phénomène, nous ne pouvons nous permettre aucune indulgence. Au contraire, n'est-il pas de notre devoir d'empêcher que tant de malheureux travailleurs convergent vers la France, avec, pour tout bagage, des espoirs fallacieux ? L'essentiel est que les obstacles que nous dresserons devant l'immigration clandestine restent « humains » et dignes de la France.

S'en prendre aux « passeurs d'hommes » plutôt qu'aux immigrés

— *Faudra-t-il recourir à des expulsions ?*

— Nous devrons nous y résoudre dans certains cas. Mais il faudra que les sanctions prises pèsent moins sur le travailleur lui-même — que nous rapatrierons, au besoin, à nos frais — que sur le « passeur d'hommes », le trafiquant de main-d'œuvre ou surtout le chef d'entreprise qui utilise systématiquement des travailleurs en situation irrégulière. Toutes ces activités, fort rémunératrices pour certains, seront désormais sévèrement réprimées, ainsi du reste que les manifestations de racisme.

» A ce sujet, ma conviction personnelle est que le phénomène de rejet parfois observé dans certaines régions à forte densité étrangère n'est pas irréversible ni définitif. Il est banal de constater que, sauf exceptions — il en existe dans tous les pays et dans toutes les ethnies — les immigrés, une fois installés dans des logements décents, une fois leurs enfants scolarisés, une fois pourvus d'un travail fixe et intégrés dans la vie sociale normale font d'aussi bons voisins que n'importe quel Français. Il revient aux pouvoirs publics de faire connaître les travailleurs immigrés, de rechercher par tous les moyens un resserrement des liens er... les communautés : c'est aussi... problème d'information.

— *La revendication maje... des immigrés et des organi... tions qui les soutiennent c... cerne l'égalité des droits a... les travailleurs français. J... qu'où peut-on, selon vous, c... cevoir cette égalité ? La Fra... est-elle prête, comme la Su... à accorder aux travaille... étrangers une identité co... plète des droits sociaux, syn... caux et politiques ?*

— La France a toujours eu... l'égard des étrangers, une attitu... très généreuse d'accueil. Peu... pays ont, dans ce domaine, ... tradition libérale aussi forte. I... s'en est d'ailleurs très bien por... qu'il s'agisse de la richesse et... la diversité de sa culture, de l'a... pleur de son rayonnement à t... vers le monde et, récemment, ... développement économique exc... tionnel qu'elle a connu au co... des dix dernières années et auq... les travailleurs venus de la pén... sule Ibérique ou du Maghreb ... apporté une contribution rem... quable.

» S'il en est ainsi, ce n'est p... le fait du hasard. C'est que ... immigrants, qui se sont succé... au cours des décennies passé... ont trouvé dans notre pays ... conditions de vie conformes ... leurs aspirations et, sans dou... meilleures que chez eux. Mais l... choses ont pris un aspect no... veau avec l'afflux en grand nom... bre, au cours des dix ou quin... dernières années, des travaille... étrangers venus pour occuper d... emplois d'ouvriers. Or il est vr... qu'il y a encore quelques progr... à réaliser pour leur assurer, da... leur vie de travail, les mêm... droits qu'aux travailleurs fra... çais. Le gouvernement demande... donc au Parlement d'adopter ... projet de loi qui leur permett... d'accéder beaucoup plus larg... ment qu'à présent aux fonction... de délégué du personnel et d... membre des comités d'entrepris... ou d'être élus dans les section... syndicales d'entreprise.

» Pour les droits politiques, c'e... plus complexe. Jusqu'à mainte... nant, tous les pays, pratiquemen... réservent à leurs nationaux u... certain nombre d'actes de la vi... publique. En fait, il existe deu... catégories d'immigrés : ceux qu... comptent repartir chez eux, muni... d'un nouveau bagage profession... nel et de l'expérience acquise dan... un pays développé, et ceux qu... ayant coupé les ponts derrièr... eux, s'efforcent d'insérer leu... famille dans notre vie national... A ceux-ci, nous devons permettr... de devenir le plus vite possibl... des citoyens français à par... entière. La procédure de natura... lisation, qui est l'une des plu... libérales qui soient, est déjà trè... simplifiée. Actuellement, près d... 95 % des demandes déposées son... acceptées.

— *Dans quelle mesure le... immigrés eux-mêmes, les orga... nisations syndicales et le... associations de défense de... migrants seront-ils consulté... sur ces projets, et par quel... moyens ?*

— Le mot « consultés » est celu... qui convient. J'ai reçu les organisations syndicales, la C.G.T., la C.F.D.T., Force ouvrière, qui suivent attentivement le dossier des travailleurs immigrés. Nous avons eu de longs entretiens et, même si ces organisations n'en font pas toujours état, j'ai pu constater une certaine similitude de vues entre elles et nous dans l'analyse des problèmes.

— *Pourtant, les organisations syndicales, qui font partie du F.A.S. et de l'O.N.I., déplorent que la sous-commission de l'immigration, créée à grand renfort de publicité au sein du Comité de l'emploi, ne se soit toujours pas réunie depuis février dernier...*

— Elle le sera certainement. Je compte bien, en effet, m'appuyer sur ses avis et sur l'expérience de ses membres. Les organisations syndicales ont pu observer la détermination du gouvernement. Elles nous attendent aux actes. Notre effort sera de prouver que les actes peuvent suivre les bonnes intentions.

» Quant aux associations de défense des travailleurs immigrés, certaines sont fort utiles. D'autres mènent un combat politique propre, visant à exhorter les travailleurs étrangers à exporter la révolution ou à s'attaquer au système économique dans lequel ils vivent. C'est un autre problème. J'estime, quant à moi, que c'est une erreur de donner aux immigrés le sentiment qu'ils sont des travailleurs à part. »

Propos recueillis par
JEAN BENOIT.

AGRICULTURE

WASHINGTON BLOQUE DES VENTES DE CÉRÉALES A L'U.R.S.S.

Washington (*A.F.P., A.P., Reuter*). — M. William Simon, secrétaire d'État américain au Trésor, a annoncé, vendredi 4 octobre, que l'expédition de 125 millions de boisseaux de céréales — 91 millions de maïs (2,31 millions de tonnes) et 34 millions de blé (925 000 tonnes) — à destination de l'U.R.S.S. avait été arrêtée. Les dirigeants des deux compagnies qui ont signé le contrat de vente, Continental Grain Co et Cook Industries Inc., doivent s'entretenir ce samedi 5 avec le président Ford.

Il ne s'agit pas d'une mesure discriminatoire contre l'Union soviétique, indique-t-on officiellement. Les contrats mis en cause ne portent pas sur des quantités trop importantes, *mais, compte* tenu de la situation actuelle du marché des grains, ils risquent d'entraîner un surcroît de spéculation (voir la rubrique matières premières en page 22). Les stocks de report ne représentent que quelques semaines de consommation et les récoltes seront moins abondantes (— 11 % pour le maïs, — 16 % pour le soja) que celles de 1973. Au mois d'août dernier, les pays du Marché commun se sont d'ailleurs engagés à réduire de 10 % leurs achats de maïs américain.

Au cours de l'hiver 1973-1974, l'Union soviétique avait elle-même réduit volontairement ses achats de blé américain.

● **EN GRANDE-BRETAGNE**, un nouvel assouplissement des règlements d'immigration, annulant les mesures prises en 1969, permet dorénavant aux époux ou fiancés étrangers de femmes légalement établies en Grande-Bretagne, de s'installer dans le pays. De même, un citoyen du Commonwealth ou un étranger se trouvant déjà en Grande-Bretagne de façon temporaire pourront demeurer de façon permanente dans le pays s'ils épousent une étrangère légalement établie dans le pays ou dont le père ou le grand-père sont nés en Grande-Bretagne. — (*Reuter.*)

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Clôture de l'assemblée générale du Fonds monétaire

Les États-Unis admettent pour la première fois que les banques centrales pourront échanger de l'or entre elles et sur le marché

Les dernières interventions et conférences de presse qui ont marqué la fin de l'assemblée générale du Fonds monétaire international (F.M.I.) et de la Banque mondiale ont confirmé le manque d'accord, au stade actuel, entre les principales puissances industrielles sur le problème du « recyclage » des capitaux, et indiqué une nouvelle étape, semble-t-il, dans la position américaine à l'égard de l'or. Pour le sous-secrétaire au Trésor des États-Unis, M. Jack Bennett, « Il n'est pas nécessaire pour l'instant de confier au F.M.I. un « recyclage » supplémentaire des capitaux flottants vers les pays déficitaires, mais rien ne s'oppose à ce que la question soit étudiée » (on sait qu'elle le sera effectivement par le comité intérimaire).

Dans le discours de clôture qu'il a prononcé vendredi matin, le directeur général du F.M.I., M. Witteveen, a beaucoup mieux reflété que M. Bennett l'opinion générale, et surtout beaucoup mieux exprimé la réalité du marché telle que les praticiens la perçoivent eux-mêmes, en déclarant qu'il ne serait ni prudent ni réaliste d'attendre du marché de l'eurodollar qu'il continue à jouer un rôle aussi important qu'il l'a fait dans le passé dans le processus de recyclage.

En ce qui concerne l'or, le sous-secrétaire américain au Trésor a déclaré, en réponse à plusieurs questions posées par les journalistes, qu'il envisageait très bien qu'après une « période de transition » les banques centrales pourraient vendre et acheter de l'or « les unes aux autres et sur le marché libre ». Il semble bien que ce soit là la première déclaration publique dans ce sens, même si du côté américain on veut en minimiser la portée. Précisons toutefois que le 12 juin dernier, lors de la dernière réunion du comité des Vingt (chargé de la réforme monétaire internationale) qui eut lieu à Washington, les Américains avaient clairement dit à leurs interlocuteurs européens qu'ils ne verraient aucun inconvénient à ce que les banques centrales fassent des transactions sur l'or au prix du marché, mais à condition que globalement le stock métallique officiel n'augmente pas. Entre M. Fourcade, qui a demandé la « banalisation » de l'or, et M. Bennett, il semble qu'il n'y ait plus, sur le terrain des principes en tout cas, de différence. La prise de conscience encore incomplète mais progressive du caractère « illiquide » de l'ensemble du système explique sans doute cette évolution sur la question de l'or.

Alors que l'assemblée générale du Fonds monétaire tirait à sa fin, M. Ossola, vice-gouverneur de la Banque d'Italie et secrétaire général du groupe des Dix, qui a été ressuscité et qui tiendra sa prochaine réunion à Paris en novembre, a donné une conférence où il n'a pas hésité à mettre en doute la « solvabilité collective » du monde capitaliste. L'expression fera fortune. Selon M. Ossola, il s'agit d'un problème essentiellement politique, semblable, dans sa nature, à celui que posait (après 1930) le paiement des réparations de guerre.

UN JEU DANGEREUX

De notre envoyé spécial

Washington. — Les « graves erreurs de jugement » dénoncées par M. David Rockfeller dans la gestion de sa propre banque sont parvenues à point nommé, si l'on peut dire, à la connaissance du public et du Stock Exchange (lequel, bien qu'averti depuis quelques jours par des rumeurs, a réagi on ne peut plus mal à la nouvelle) pour rappeler que c'est à un jeu dangereux que se sont livrés pendant cette semaine les cent vingt-six ministres des finances réunis à Washington.

Pendant une semaine on a parlé, soit à la tribune, soit dans les comités, soit encore dans les apartés ministériels, du « recyclage » des capitaux gagnés par les pays producteurs de pétrole. Toutes les solutions envisagées, dont aucune jusqu'à maintenant n'a emporté le consensus des principaux protagonistes — à savoir les créanciers et les débiteurs, ainsi que les éventuels garants, — risquent de compromettre encore un peu plus la « liquidité » du système monétaire et bancaire international, c'est-à-dire tout simplement sa capacité à honorer sa signature face à une formidable accumulation de dettes.

Depuis la crise de confiance déclenchée par la faillite de la banque Herstatt, on se consolait en se flattant qu'au moins les très grandes banques, américaines notamment (celles qui depuis quelques mois attirent le plus de fonds appartenant aux pays du Proche-Orient), étaient saines et en tout cas gérées avec une grande habileté. C'est cette « croyance » (appuyée sur un sentiment général plus que sur un raisonnement clairement articulé, comme cela arrive pour une « croyance ») qui commence aujourd'hui à être entamée lorsqu'on voit la troisième banque du monde recourir à des artifices d'écriture qui rappellent fâcheusement le comportement des aventuriers de la finance (et cela même si les sommes en cause ne sont pas de nature à mettre en danger la Chase Manhattan).

Deux écoles

Deux écoles de pensée — ou l'équilibrisme — se sont opposées plus ou moins ouvertement à Washington. « *Le « recyclage » n'est pas un vrai problème, car comment règle-t-on notre pétrole ? Par des versements aux comptes que nous avons auprès des grandes banques de New-York, de Londres, de Paris, et même de Francfort* », font remarquer les représentants des pays producteurs qui ajoutent : « *Comme chacun sait que nous n'avons pas actuellement les possibilités matérielles de dépenser tout cet argent, celui-ci reste là où il est.* »

A ce stade élémentaire de l'analyse, les Américains se retrouvent d'accord avec les Arabes, et les arguments avancés par le *Wall Street Journal* dans son éditorial de jeudi se trouvaient exprimés, de façon moins catégorique il est vrai, dans le discours du secrétaire au Trésor, M. William Simon, à savoir que c'est au marché, par le truchement de prêts bancaires ordinaires, de redistribuer aux places financières qui en ont besoin les fonds recueillis surtout par les grandes banques de New-York et leurs filiales installées à Londres.

Mais ce raisonnement ne semble pas tenir compte du fait que, étant donné le risque de plus en plus grand qu'implique la transformation de capitaux déposés à court terme en prêts à plus long terme, le marché devient de plus en plus « sélectif », au détriment des emprunteurs déjà les plus lourdement endettés. Ce sont ceux-là qui se sont les plus bruyamment manifestés au cours de la réunion de Washington, à commencer par le chancelier de l'Echiquier. La question que M. Healey a posée en demandant que le F.M.I. puisse redistribuer dans les prochaines années 25 à 30 milliards de dollars (dont 10 dès 1975) aux pays en mal de balance des paiements, est celle de la garantie.

Quelles que soient les modalités techniques qui pourraient être retenues, il s'agit de faire en sorte que le F.M.I. assure aux bailleurs de fonds le recouvrement de leurs créances en cas de défaillance de l'emprunteur. Mais au cas où cette garantie viendrait à jouer, comment les choses se passeraient-elles dans la pratique ? On pense que le F.M.I. serait obligé de se procurer des dollars pour rembourser les Arabes ou les Iraniens. Autrement dit, ce sont les Etats-Unis qui, d'une façon ou d'une autre, seraient amenés à régler la facture ; d'où les réserves émises jusqu'à maintenant par les Américains aux projets de « *recyclage* » officiel avancés par les Britanniques et soutenus par tous ceux, dont les Français, qui font largement appel au marché international des capitaux.

Les Américains font un autre grief à ces projets. Selon eux, on encouragerait les membres de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) à hausser régulièrement les prix du pétrole si l'on mettait sur pied un mécanisme propre à alimenter régulièrement en ressources financières les pays déficitaires. On reconnaît là l'argument que M. Kissinger avait encore développé samedi dernier à ses collègues européens et japonais à l'occasion de la dernière réunion des Cinq, argument qui a laissé ces derniers assez sceptiques. « *Je ne suis pas très optimiste sur la possibilité de faire baisser le prix du pétrole.* » a déclaré M. Hans Apel, lors de sa conférence de presse, interprétant pour l'occasion un sentiment partagé par la majorité des Européens.

« Recyclage » officiel ou hausse de l'or ?

Pour essayer de limiter au maximum la portée du « recyclage » officiel, les Allemands avancent pour leur part un autre argument, qui se réclame de l'orthodoxie monétaire à peu près complètement oubliée (sauf par eux, ou peu s'en faut). Si 25 ou 30 milliards de dollars étaient « recyclés » avec la garantie du F.M.I., c'est la liquidité de ce dernier qui pourrait être compromise. On retrouve là, à l'échelle des institutions internationales, le grave défaut qui risque de détruire le système des paiements du monde capitaliste.

Un moyen d'améliorer la liquidité du F.M.I. serait, bien sûr, de revaloriser le stock d'or qu'il possède à un « prix voisin du marché ». En rappelant que l'accord germano-italien du début septembre stipulait qu'au cas où l'Italie serait amenée à vendre son or pour rembourser la Bundesbank ces ventes devraient être échelonnées de façon à ne pas « troubler » le marché, M. Apel a confirmé implicitement que le prix de 120 dollars l'once était un minimum pour les banques centrales. Le F.M.I. a un stock métallique évalué à 6 milliards de dollars sur la base du cours officiel fictif de 42,22 dollars l'once. C'est par trois, sinon quatre, qu'il faut multiplier ce chiffre pour estimer à une valeur plus réaliste l'avoir du Fonds.

M. Apel, qui, dans cette affaire, essaie aujourd'hui de tenir une position moyenne entre les Etats-Unis et la France, a encore déclaré aux journalistes qu'il ne pensait pas que l'on ferait dans ce domaine des progrès décisifs dans les prochains mois : « *La question n'est pas encore mûre et, du reste, elle ne nous intéresse pas vraiment parce que, quelle que soit la solution envisagée, nous sommes en bonne posture, la République fédérale possédant et beaucoup de dollars et beaucoup d'or.* »

Cette feinte indifférence, étonnante de la part d'un pays qui n'a pas refusé le gage métallique que lui a offert la Banque d'Italie — laquelle, du reste, a l'intention bien connue de ne le jamais céder, — semble pour le moins trancher avec le désir exprimé publiquement par la France de « banaliser » l'or des banques centrales, c'est-à-dire de le remettre le plus vite possible en circulation. En réalité, les choses se présentent quelque peu différemment.

Il est probable que l'apparente résistance que l'on rencontre encore aujourd'hui, même ailleurs qu'aux États-Unis, à l'idée d'une forte revalorisation de l'or tomberait vite si beaucoup n'estimaient pas que c'est un autre jeu dangereux, dans les circonstances actuelles, que de poser trop franchement le problème de la valeur des réserves officielles de métal jaune. Les Arabes ont l'« or noir », chuchotent certains, et les Occidentaux l'or. Il faut absolument éviter de discuter à la fois du prix de ces deux richesses.

Sur un point fondamental, Européens et Américains se retrouvent à peu près du même avis : le « recyclage » est une affaire qui, après tout, concerne le système bancaire occidental. Il ne doit pas entraîner les pays encore les plus puissants du F.M.I. à donner des garanties « réelles ».

PAUL FABRA.

SYNDICATS

M. DURAFOUR : inutile de discuter avec ceux qui veulent détruire la société.

« *Je suis prêt à discuter de jour et de nuit avec n'importe quelle organisation syndicale, mais il faut s'entendre sur les objectifs du dialogue* », a déclaré M. Michel Durafour, ministre du travail, au déjeuner-débat organisé le 4 octobre, par le Cercle de l'opinion, sur l'évolution des relations sociales. Mais, avec les organisations « *dont l'objectif est de détruire la société* », le ministre estime qu'il n'y a pas lieu de discuter.

« *Le gouvernement*, a dit aussi M. Durafour, *doit provoquer la concertation et jouer le rôle d'arbitre* », ce qui a provoqué la réaction de M. André Bergeron (F.O.) « *Je suis catégoriquement contre l'arbitrage obligatoire*, a-t-il dit. *Cela ne mène nulle part. Il en est de même pour la réglementation du droit de grève. Quand les gens veulent la faire, ils la font de toute façon.* »

M. Calvez (C.G.C.) a, de son côté, regretté que « *le gouvernement se contente de solliciter l'avis des syndicats sans engager vraiment le dialogue* ».

● LE CONGRÈS DES MINEURS C.G.T. s'est achevé le 4 octobre, à Alès. Il réclame la révision de la politique charbonnière et la revalorisation de la profession.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Baisse du dollar et du franc Hausse de l'or

Nouveau fléchissement du DOLLAR, faiblesse du FRANC, raffermissement du DEUTSCHEMARK, et vive hausse de l'or : tels ont été les faits marquants de la semaine.

Le tassement du DOLLAR s'est donc poursuivi, dû, pour une part appréciable, à la baisse des taux d'intérêt outre-Atlantique. Cette baisse, amorcée la semaine précédente par la réduction de leur taux de base (prime rate) de 12 % à 11 3/4 % par deux grandes banques américaines, la Morgan Guaranty Trust et la Chase Manhattan, s'est confirmée à la veille du week-end, la Bank of America et la First National City Bank ayant à leur tour abaissé leur taux. La First National avait pourtant réaffirmé mardi que en dépit d'un gonflement du déficit de la balance fédérale des paiements. Son redressement a été accéléré par l'information suivant laquelle le gouvernement allemand aurait, à son tour, emprunté des capitaux sur le marché des eurodollars, le marché intérieur étant trop sollicité et les taux trop élevés. Une telle démarche a de quoi surprendre de la part d'un pays dont les réserves de change dépassent 35 milliards de dollars et aurait provoqué le mécontentement des autorités monétaires fédérales.

Des rumeurs de réévaluation de la couronne norvégienne ont couru cette semaine sur les marchés financiers, et la Bundesbank a dû en vendre un montant non négligeable pour l'empêcher de

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(la ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Florin	Lire	Mark	Livre	$ U. S.	Franc français	Franc suisse
Londres ...	6,2413	1,5446	6,0923		2,3280	11,0440	6,7977
	6,3108	1,5412	6,1931		2,3300	11,0675	6,9281
New-York ..	37,2993	0,1507	38,2116	2,3280		21,0792	34,2465
	36,9308	0,1511	37,6222	2,3300		21,0526	33,6700
Paris	177	7,1500	181,30	11,0440	4,7440		162,50
	175,40	7,1800	178,70	11,0675	4,7500		159,90
Zurich	108,9143	4,4069	111,5781	6,7977	2,9200	61,5384	-
	109,6547	4,4897	111,7381	6,9281	2,9700	62,5390	
Francfort ..	97,6128	3,9442		6,0923	2,6170	55,1571	89,6232
	98,1354	4,0181		6,1931	2,6580	55,9597	89,4949

toute décision en ce sens était prématurée, les autorités monétaires n'ayant pas, selon elle, modifié leur politique d'argent cher. Des observateurs malicieux font remarquer que, au début de l'année, cette même First National, deuxième banque des Etats-Unis, avait pronostiqué une forte baisse des taux, et opéré en conséquence. D'où ses réticences à imiter ses concurrents...

Le FRANC a sensiblement fléchi, notamment vis-à-vis du DEUTSCHEMARK, qui était pourtant, la semaine dernière à Paris, tombé à son plus bas niveau depuis le 21 janvier. La fermeté de la monnaie française n'a pu se maintenir au-delà de l'échéance mensuelle, dont l'approche avait accéléré la mobilisation de leurs créances en devises par les entreprises à la recherche de liquidités. Certains cambistes estiment que la hausse récente du FRANC était quelque peu artificielle, due essentiellement aux emprunts massifs à l'étranger, qui, selon M. Fourcade, ont atteint près de 4 milliards de dollars depuis le début de l'année, sans tenir compte de l'emprunt de 1,5 milliard contracté par le Trésor français et non encore utilisé. Ils s'attendent donc à un retournement de tendance, et pensent que le glissement vis-à-vis du DEUTSCHEMARK est susceptible de s'accentuer.

La monnaie allemande s'est nettement redressée cette semaine, crever son plafond au sein du « serpent européen ».

Sur le marché de l'or, très vive hausse des cours, l'once de métal passant de 145,75 dollars à 159 dollars sur des achats en provenance du continent, et notamment de Suisse. Cette fièvre soudaine est à mettre en parallèle avec celle qui a saisi le marché des céréales à Chicago et celui de certains produits comme l'argent et le cacao. Poursuite de l'inflation, chute des Bourses mondiales, craintes politiques : tous ces facteurs se sont conjugués pour provoquer cette poussée de l'or, également observée sur le marché à terme de Winnipeg.

De l'avis de M. Nicolas Diederichs, ministre des finances d'Afrique du Sud, l'ouverture d'un marché privé de l'or, l'an prochain aux Etats-Unis, fera monter le prix du métal jaune. Cependant, a ajouté le ministre, il ne faut pas s'attendre que ce prix atteigne le niveau de 200 à 300 dollars l'once.

M. Diederichs a suggéré d'autre part aux pays du Marché commun de créer une unité monétaire européenne. Dans la situation incertaine actuelle, a-t-il dit, il serait bon que le Marché commun ait *« des vues communes sur l'or »*.

FRANÇOIS RENARD.

Marché monétaire

Calme

Le calme s'est maintenu sur le marché monétaire de Paris, où le loyer de l'argent au jour le jour s'est maintenu à 13 3/8 % d'une semaine à l'autre, en dépit d'une légère tension à 13 1/2 % lundi et d'un timide fléchissement à 13 1/4 % mercredi et jeudi, dû essentiellement à un facteur technique (grève des agents de la Caisse des dépôts). L'échéance de fin de mois a été aisément soldée, en raison des concours apportés précédemment par la Banque de France. Le marché est resté légèrement emprunteur, sans aucun élément qui retienne l'attention. A terme, on a relevé une faible détente : 13 1/2 %, 13 5/8 % contre 13 3/4 % à 13 7/8 % à un mois. Au-delà de cette échéance, les transactions sont fort réduites, car les opérateurs tablent, à tort ou à raison, sur l'annonce d'une baisse.

Les principales variations de cours

VALEURS FRANÇAISES

Hausses (%)

	4 oct.	Diff.		4 oct.	Diff.
S.I.A.S.	265	+ 19,9	Paternelle	124,80	+ 9,9
Charg. réunis ..	174	+ 15,1	Europe n° 1	268	+ 9,8
T.R.T.	184	+ 15	U.F.B.	115	+ 9,5
Crédit du Nord.	100	+ 14,9	Cotelle	109	+ 9,1
P.M. Labinal ...	79,90	+ 14,1	Ciments franç..	84	+ 9,1
Viniprix	470	+ 13,2	Kali	61,90	+ 8,4
Presses Cité (1)	70	+ 13,2	Bail Investissem.	143	+ 8,3
La Chiers	218	+ 11,8	U.I.S.	141	+ 7,6
Pierrefit.-Auby .	63,50	+ 11,4	Métal. de Norm.	127	+ 7,6
Nobel-Bozel	89	+ 11,2	Raffinage	92	+ 7,6
Electro-mécan. .	84,20	+ 10,8	Antar	27,50	+ 7,4
Saint-Louis	154,50	+ 10,3	Gds Travx de M.	119	+ 7,2

(1) Compte tenu du coupon de 4,70 F.

VALEURS ETRANGERES

Hausses (%)

R.T.Z.	9,95	+ 14,36	Charter	10,25	+ 12,6
Western Deep ..	136,10	+ 14,12	Dome Mines	217,50	+ 10,9
Randfontein	172,50	+ 13,2	President Brand	163,80	+ 10,2
Harmony	63,70	+ 12,3	East Rand	52,60	+ 10,1

Baisses (%)

Chase Manhatt.	128	— 16,6	Exxon	252	— 11,1
Du Pont	469	— 15,7	I.T.T. (1)	68,70	— 9,3

(1) Compte tenu du coupon de 1,55 F.

Bourses étrangères

LONDRES

Repli en fin de semaine

La chute des cours s'est enrayée en début de semaine sur le marché londonien, où un notable mouvement de reprise a été enregistré à l'annonce de prochaines mesures de relance en faveur, notamment, des entreprises les plus éprouvées par le manque de liquidités. Insuffisamment étoffée, la hausse a, toutefois, rapidement tourné court et la tendance s'est de nouveau orientée à la baisse, tant en raison de la rechute de Wall Street que des prévisions pessimistes de l'O.C.D.E. sur l'inflation, qui, selon l'organisme, devrait s'accélérer derechef en Grande-Bretagne durant le premier semestre de 1975. L'appréhension causée par les résultats des élections législatives du 10 octobre a également pesé sur les cours. Tous les gains acquis initialement n'ont cependant pas été entièrement reperdus.

Le fait saillant a été la très vive reprise des mines d'or (+ 10 %) en liaison avec la hausse du prix du métal.

Aux pétroles, la perspective d'une nouvelle contraction des marges bénéficiaires des compagnies a entraîné une forte baisse des titres des « majors ».

Indices Financial Times du 4 octobre : industrielles, 191,5 (contre 186,8) ; mines d'or, 314,4 (contre 284,2) ; fonds d'Etat, 57,84 (contre 56,4).

	Cours 27 sept.	Cours 4 oct.
Bowater	90	84
Brit. Petroleum ..	268	256
Charter	84	91
Courtaulds	71	69
De Beers	158	165
Free St. Geduld ..	19	19 1/4
Gt. Univ Stores ..	94	104
Imp. Chemical	160	163
Shell	144	140
Vickers	80	87
War Loan	24 1/2	23 7/8

ALLEMAGNE

Moins 7 %

Semaine noire sur les marchés allemands, qui, déprimés par la rechute de Wall Street, ont baissé en moyenne de 7 % en dépit d'une tentative de reprise mardi et mercredi, revenant ainsi à leur plus bas niveau depuis 1967.

Presque tous les compartiments ont subi de lourdes pertes.

Indice de la Commerzbank du 4 octobre : 321 (contre 536,5).

	Cours 27 sept.	Cours 4 oct.
A.E.G.	73,50	71,50
Badische Anilin .	124,50	122,70
Bayer	110	105,50
Commerzbank	148	143,50
Hoechst	115	113,4
Mannesman	166	161
Siemens	190,50	182,50
Volkswagen	85,20	81

BRUXELLES

Recul

D'abord résistant, le marché s'est replié dans le sillage de Wall Street. Les pétroles, les sidérurgiques, la chimie, les assurances, les holdings en général et le secteur de la construction ont été assez durent malmenés.

	Cours 27 sept.	Cours 4 oct.
Arbed	4 385	4 380
Astur. des mines..	2 380	2 385
Cock. Ougree	1 444	1 286
Electrobel	4 985	4 950
Lambert	1 685	1 660
Petrofina	3 200	3 100
Gevaert	1 128	1 148
Société générale	2 385	2 340
Union minière ...	1 236	1 180

MILAN

Nouvelle baisse

Le marché milanais a continué de s'enfoncer dans la baisse, et à la veille du week-end sa perte moyenne s'élevait à 5 %. La crise gouvernementale déclenchée par la démission du cabinet Rumor a encore ajouté aux craintes que l'avenir inspire aux opérateurs.

	Cours 27 sept.	Cours 4 oct.
Fiat	985	914
Finsider	334	325
La Rinascente	111,25	105
Montedison	723,50	658
Olivetti	987	960
Pirelli	810	775
S.N.I.A. Viscosa ..	1 534	1 390

NEW-YORK

Pour la première fois depuis douze ans le Dow Jones tombe au-dessous de 600

La déception a été forte cette semaine à Wall Street où les cours, après avoir relativement bien résisté durant les trois premières séances, ont chuté derechef. Et pour la première fois depuis douze ans, l'indice Dow Jones des industrielles est revenu en deçà de la cote 600, pour s'établir à la veille du week-end à 584,56, soit à 37,41 points au-dessous de son niveau du vendredi précédent. Depuis le début de l'année, ses pertes se chiffrant maintenant à 264,66 points (— 31 %).

Ainsi, se trouvent réalisées les prédictions — jugées alors excessives — de plusieurs experts financiers qui, en août dernier, prévoyaient un tel effondrement. Certains, plus pessimistes que d'autres avaient même pronostiqué que le célèbre « Dow » reviendrait, dès octobre, au voisinage du palier de 500. L'on n'en est plus très loin. Il faut remonter à la grande crise boursière de 1962, déclenchée par le conflit entre le président Kennedy et les métallurgistes, et l'affaire des missiles soviétiques à Cuba pour retrouver l'indice des industrielles à un niveau aussi bas. Il était alors tombé non loin de 535.

Les problèmes pétroliers ont fortement influé sur le comportement du marché, les opérateurs prenant conscience, à l'issue des diverses réunions politiques et monétaires, qu'il était désormais illusoire d'espérer une baisse des prix du brut.

L'annonce du discours sur l'inflation que le président Ford doit prononcer mardi prochain n'est pas parvenue à enrayer la baisse, non plus que la décision de deux nouvelles banques (voir d'autre part) d'abaisser leurs taux de base de 12 % à 11 3/4 %. Aux craintes qu'inspire, d'autre part, la menace de récession, s'est ajouté le « trou » de 34 millions de dollars découvert dans le bilan de la Chase Manhattan, qui résulte d'une évaluation erronée de son portefeuille-obligations.

En dehors des mines d'or, tous les compartiments ont baissé.

L'activité hebdomadaire a porté sur 73,18 millions de titres contre 60,88 millions.

Indices Dow Jones du 4 octobre : transports, 127,71 (contre 132,20) ; services publics, 61,54 (contre 61,92).

	Cours 27 sept.	Cours 4 oct.
Alcoa	39 3/4	36 3/4
A.T.T.	42	40 3/4
Boeing	17 5/8	15 3/4
Chase Man. Bank .	31 3/8	26
Du Pont de Nem	110	94 3/4
Eastman Kodak....	66	60 3/4
Exxon	59 5/8	55 3/4
Ford	36 3/4	35 1/8
General Electric ..	32 1/4	32 7/8
General Foods	17	16 3/4
General Motors....	36 1/8	35 1/8
Goodyear	13 7/8	13 5/8
I.B.M.	160 7/8	156 1/4
I.T.T.	16	14 3/4
Kennecott	26 1/2	29
Mobil Oil	33	32 5/8
Pfizer	24	21 3/4
Schlumberger	78 3/4	77 3/8
Texaco	21 1/2	21 1/2
U.A.L. Inc.	16 1/4	15 1/8
Union Carbide	37 7/8	34
U S. Steel	40 5/8	37 1/4
Westinghouse	9 3/4	9
Woolworth	11 1/8	10 7/8

TOKYO

Très forte baisse

Après avoir tenté de se redresser en début de semaine le marché a brusquement rebroussé chemin, pour tomber à l'issue de quatre séances noires à son plus bas niveau depuis plus de deux ans. La rechute de Wall Street, les besoins en liquidités et la crainte grandissante que la menace de récession inspire aux milieux d'affaires ont contribué à l'alourdissement des cours. L'annonce de la réduction du taux de couverture de 40 à 30 % n'a produit pratiquement aucun effet.

Les affaires ont été modérément actives : 578,4 millions de titres ont changé de mains.

Indices du 4 octobre : Dow Jones, 3 668,19 (contre 3 930,79) ; indice général, 268,93 (contre 284,52).

	Cours 27 sept.	Cours 4 oct.
Fuji Bank	350	345
Honda Motors	452	422
Matsushita Electric	401	381
Mitsubishi Heavy .	133	125
Sony Corp ...	1 730	1 580
Toyota Motors ..	440	420

SUISSE

Faiblesse

Les marchés suisses, qui s'étaient stabilisés la semaine précédente, ont été repris d'un nouvel accès de faiblesse. Tous les compartiments, sans exception, ont été affectés.

	Cours 27 sept.	Cours 4 oct.
Brown-Boveri	930	890
Ciba-Geigy	1 270	1 230
Hoffm.-Laroche ...	74 000	65 000
Nestlé	2 250	2 095
Sulzer	2 590	2 500
U B suisse	2 390	2 325

AMSTERDAM

Déception

Ebranlé par le brutal revirement de tendance enregistré à Wall Street, le marché a reperdu en fin de semaine les gains péniblement acquis au cours des précédentes séances.

	Cours 27 sept.	Cours 3 oct.
A.K.Z.O.	48,40	44,50
B.V.A.	54,50	56
K.L.M.	41,50	40,30
Philips	22,60	22,30
Robeco	145,50	140
Royal Dutch	55	61,30
Unilever	73	69,90

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Fermeté persistante du sucre

DENREES. — *Pour la troisième semaine consécutive, les cours du sucre ont monté. Soucieux de compenser l'augmentation des prix des engrais et du pétrole, les planteurs brésiliens demandent un enchérissement de 30 %, ce qui porterait le sucre roux à 69 cruzeiros. Au Chili, la forte hausse des cours mondiaux a amené le ministère de l'économie à décréter un relèvement immédiat de 40 % du prix de vente du sucre. En France, de récentes expériences ont donné un rendement de 7 724 kilos à l'hectare contre 8 033 kilos, un an auparavant. Le rendement agricole des betteraves a également diminué, revenant de 48,88 tonnes à 47,96 tonnes à l'hectare, de même que la teneur en sucre qui est tombée de 16,43 % à 15,10 %. Relevons enfin que, selon certaines rumeurs, les Philippines ne pourraient livrer aux U.S.A. les 144 000 tonnes prévues, d'importantes quantités de sucre devant être troquées contre du pétrole.*

Les cours du cacao ont aussi sensiblement progressé. On signale jeudi, à Londres, que la limite de hausse de 20 livres par tonne avait été atteinte quelques minutes après l'ouverture de la séance. Cette situation a entraîné une suspension réglementaire des cotations durant une demi-heure. Les courtiers ont déclaré que le marché était sous la coupe des « chartists » et des « jobbers ». Au cours du premier semestre, les importations britanniques se sont élevées à 62 562 tonnes contre 48 979 tonnes pendant les six premiers mois de 1973, représentant une valeur de 37,57 millions de livres contre 14,75 millions.

METAUX. — *Après une nouvelle hausse en début de semaine, les cours du cuivre se sont rapidement repliés. A l'annonce d'un nouvel accroissement des stocks du Metal Exchange s'est jointe une estimation du World Bureau of Metal Statistics faisant état, pour le premier semestre, d'une consommation mondiale inférieure de 100 000 tonnes aux disponibilités. Selon cet organisme, l'extraction de métal rouge a progressé de 5,9 % pendant les six premiers mois de l'année et la production de cuivre raffiné de 4,2 %. Dans le même temps, la consommation est demeurée stable.*

A New-York, le prix de la ferraille a été soutenu. La C.E.E. a décidé de renouveler, pour la période s'étendant du 1er octobre 1914 au 30 mars 1975, les contingents à l'exportation de ferrailles.

CEREALES. — *Comme le blé, le maïs a sensiblement progressé, d'une semaine à l'autre. La détérioration des conditions atmosphériques et les rumeurs d'achats soviétiques de maïs américain ont contribué à faire monter les cours. D'autre part, selon le département américain de l'agriculture, la récolte chinoise de céréales serait estimée, pour l'année en cours, à 250 millions de tonnes métriques. Elle enregistrerait ainsi une diminution de 2,7 % par rapport à celle de 1973.*

Cours des principaux marchés du 4 octobre 1974

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant 616 (625), à trois mois 633,50 (645) ; étain comptant 3 430 (3 770), à trois mois 3 220 (3 425) ; plomb 230 (inch.) ; zinc 376 (383).
— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme) 63 (63,50) ; aluminium (lingots) 39 (inch.) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne) 116-118 (114-115) ; mercure (par bouteille de 76 lbs) 270-275 (278-283).
— Singapour (en dollars des Détroits par picul de 133 lbs) : 1 106 3/8 (1 131 3/8).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton oct. 50,50 (48,50), déc. 51,40 (49,70) ; laine suint oct. 130 (137,20), déc. 135 (141,30).
— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec) oct. 185 (inch.) ; jute (en sterling par tonne) Pakistan, White grade C 217,50 (inch.).
— Anvers (type Australie en francs belges par kilo) : laine oct. 150 (inch.).
— Roubaix (en francs par kilo) : laine oct. 18,10 (17,80).
— Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute 500 (510).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. nov. 28-28,75 (27,25-28,50).
— Singapour (en nouveaux cents des Détroits par kilo) : 144,50-145,50 (145,50-146).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao déc. 84,70 (77,10), mars 76,20 (70,55) ; sucre disp. 34,15 (33,50), janvier 34 (32,45).
— Londres (en livres par tonne) : sucre déc. 373 (354), mars 383 (319) ; café nov. 462 (455), janv. 454 (451,50) ; cacao déc. 819 (750), mars 741 (690).
— Paris (en francs par quintal) : cacao déc. 934 (885), mars 892 (849) ; café nov. 548 (548), janv. 558 (567) ; sucre (en francs par tonne) nov. 4 300 (4 215), déc. 4 310 (4 245).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé déc. 523 (479), mars 540 (489) ; maïs déc. 393 (377 1/2), mars 403 (384).

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	COURS 27/9	COURS 4/10
Or fin (kilo en barre)	23060	24595
— (kilo en lingot)	23150	24650
Pièce française (20 fr.)	258 20	267 40
Pièce française (10 fr.)	195 30	200 10
Pièce suisse (20 fr.)	246 80	259
Union latine (20 fr.) ...	244	251 60
• Pièce tunisienne (20 fr.)	186	189 80
Souverain	243 50	259 50
• Souverain Elizabeth II	253	254
• Demi-souverain ..	189	190 50
Pièce de 20 dollars ..	1330	1346
— 10 dollars ..	730	737
— 5 dollars .	445	451
— 50 pesos	950	1018
• — 20 marks .	293 50	295
— 10 florins .	224 40	[illegible] 80
• — 5 roubles	160	169

A la présidence d'Alsthom

M. Roger Schultz succédera à M. Georges Glasser

A l'âge de soixante-sept ans, M. Georges Glasser organise sa succession pour l'année prochaine. C'est M. Roger Schultz, vice-président de la Société générale d'entreprise, filiale, comme Alsthom, de la Compagnie générale d'électricité, qui va devenir vice-président de la société que préside M. Glasser. Celui-ci prévoit de se retirer le 1er octobre 1975, date à laquelle M. Schultz lui succédera.

C'est l'une des personnalités les plus fortes de l'industrie française de l'après-guerre qui s'apprête ainsi à passer le relais. Polytechnicien, ingénieur en chef des ponts et chaussées, ancien haut fonctionnaire (il fut notamment directeur des réparations et restitutions auprès du commandant en chef en Allemagne, de 1945 à 1948), M. Georges Glasser garde le port élégant et assuré d'un ancien champion de France de tennis. Rien d'étonnant à ce que ce « grand patron » ait fait une brillante carrière, ni à ce qu'il ait été particulièrement redouté.

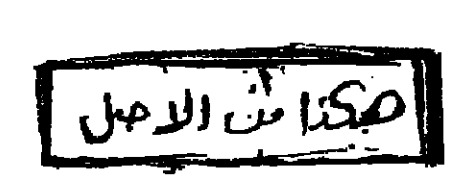
Sa réputation de « poigne de fer » s'est inscrite dans les faits : il a été un redresseur d'entreprises. D'abord à la Société nationale de constructions aéronautiques du Sud-Ouest (S.N.C.A.S.O.), dont il fut chargé de rééquilibrer l'exploitation, de 1948 à 1957 : trois mille licenciements en deux ans. Puis chez Alsthom, qui fit appel à lui pour sa propre remise sur pied, où il réduisit d'emblée le personnel de 20 %. Chez Neyrpic, enfin, qu'il reprit en main avant de l'absorber en licenciant un millier d'employés, déclenchant une grave crise sociale à Grenoble. Encore récemment, au cours du conflit provoqué par le projet de fermeture de l'usine Rateau, à La Courneuve, c'est lui qui fit face aux syndicats au nom de la filiale d'Alsthom.

Il a réussi à faire accéder son groupe d'électro-mécanique à l'ère nucléaire. *« Alsthom va devoir renforcer ses moyens pour faire face aux commandes de l'E.D.F. »*, déclarait-il naguère. Partisan, depuis longtemps, des concentrations (indispensables) dans l'industrie électrique, il a sans doute espéré que le rapprochement d'Alsthom avec la C.G.E. pourrait se faire sous forme de fusion égalitaire, alors que finalement le groupe de M. Ambroise Roux a absorbé celui de M. Glasser. Mais, ancien président du Syndicat général de la construction électrique, le P.-D.G. d'Alsthom a su s'entendre avec son rival et ami de toujours.

M. Roger Schultz, qui lui succédera, a cinquante-cinq ans. Il est ingénieur de l'Ecole centrale. Comme M. Georges Glasser, il a été, à certaines périodes de sa vie, l'un des exécuteurs des œuvres de la Banque de Paris et des Pays-Bas : il en a même été directeur, puis directeur général adjoint. C'est comme représentant de cet établissement qu'il est devenu P.-D.G. de la Compagnie des machines Bull, au moment de sa crise financière de 1964, favorisant la prise de contrôle de cette entreprise par la General Electric américaine (qui devait recéder par la suite sa participation à Honeywell). Toujours représentant plus ou moins la banque de la rue d'Antin, il devint vice-président délégué de la compagnie Thomson-C.S.F. où, partisan d'un rapprochement avec la C.G.E., il se trouva en conflit avec le président Thomson, M. Paul Richard. C'est à la suite de cette crise, en 1972, que M. Schultz entra dans le groupe de M. Roux, où il exerça des responsabilités dans diverses filiales de la C.G.E., avant de devenir le successeur officiel de M. Glasser.

M. Pierre-Donatien Cot, ingénieur général des ponts et chaussées, ancien directeur général d'Air France, succédera à M. Schultz à la vice-présidence de la Société générale d'entreprise, société de construction du groupe C.G.E.

JACQUELINE GRAPIN.



LA REVUE DES VALEURS

DIVIDENDES...

Le président de la République, ·cevant mercredi M. Yves Meuler, syndic de la Compagnie des ·gents de change, lui a signifié s'il n'entendait pas, pour l'instant, revenir sur les mesures ·mporaires frappant les sociétés ·ançaises. Mais, apparemment, il 'a pas touché mot d'une nouelle limitation de l'augmentation es dividendes analogue à celle u'il avait « recommandée » en écembre dernier lorsqu'il était ncore rue de Rivoli. Plafonner ·erechef à 5 % cette augmentaion serait délicat en cette période l'inflation accélérée. De toute ·açon, la majoration de 43 % du lividende de Pierrefitte-Auby :onstituera un test en la matière, ·ien qu'elle ait peu de chances l'être imitée, tout au moins à ·ette échelle.

'aleurs à revenu fixe ou indexées

La hausse du *Napoléon*, qui a ·agné 8 points dans la semaine, a ·avorisé le comportement de l'*Em·runt 4 1/2 % 1973* très recherché, ·urtout lundi et mardi dernier. ·e prochain prix de reprise de ·ette valeur, en règlement des ·roits de mutation, se situait, vendredi, à 695,47 F, alors que 73 bour·s — sur les 100 qui seront prises

	4 oct.	Diff.
1/2 % 1973	494,90	+ 19,90
1/4 % 1963	95	+ 0,20
1/4 - 4 3/4 %	81,10	inchangé
1/2 % 1965	93,70	— 0,10
% 1966	91,80	inchangé
% 1967	89,90	+ 0,10
% 1973	91,30	+ 0,31
.N.E. 3 %	950	+ 4
.T.T. 10,70 % 1974	94,50	+ 0,30
.N. 10,50 % 4-1974	94,50	+ 0,80
.H. 10,30 % 1974	92,50	inchangé

·n considération — étaient déjà ·coulées. Rappelons que ce nou·eau prix sera appliqué à partir ·u 1er décembre 1974.

Le « *G.I.M.A.T.* » (pour un mon·ant de 300 millions de francs) et ·a *Société de développement ré·ional de l'Ouest* « S.O.D.E.R.O. » (pour un montant de 15 millions ·e francs) ont lancé sur le mar·hé deux nouveaux emprunts au ·aux nominal de 12 %.

·anques, assurances, sociétés d'investissement

Les résultats consolidés du ·roupe d'*Assurances Abeille et*

	4 oct.	Diff.
·ail Equipement ..	120	+ 2
.C.T.	127	— 14
·ompagn. bancaire	235	inchangé
·omptoir Entrepr..	111	+ 7
.C.F.	100	— 1,80
·rédit foncier	245,50	— 0,50
.I.C.	104	+ 6
·rédit du Nord ..	108	+ 13
·inanc. de Paris ..	108	+ 1
·ocafrance	99	+ 3,90
·ocabail	104,10	+ 10,90
·ocindus	172	+ 6,90
·retabail	183	— 12
C.B.	144,80	— 1,20
F.B.	115	+ 10
·énér. Occident. .	179	— 12
·a Hénin	260	+ 12
N.I.	206	+ 6
·hargeurs	174	+ 22,10
·nion européenne.	50	+ 2
·aternelle	124,80	+ 11,30
·uez	150,20	+ 8,20

·aix - (*Victoire*) ont atteint ·1.956.000 F, dont 26.582.000 F de ·lus-values de cession. Au bilan ·onsolidé, la valeur comptable de l'action *Abeille et Paix* ressort à 279 F.

Le conseil d'administration de la *Compagnie Financière de l'Union Européenne* a arrêté les comptes de l'exercice clos le 30 juin. Ceux-ci se soldent par un bénéfice net en légère progression (17,2 millions de francs contre 16 millions). Le montant du dividende sera fixé à 3,90 F (contre 3,70 F).

Dans une lettre d'information adressée aux actionnaires de la société, le président-directeur général de la *Compagnie Financière de Suez* a fait savoir que les résultats d'exploitation globaux devraient faire apparaître une augmentation appréciable des bénéfices.

Au 30 juin 1974, la situation provisoire de la *S.N.I.* dégageait un bénéfice de 36,8 millions de francs contre 41,4 millions de francs l'an dernier à pareille époque.

·ES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

·STITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES

Base 100 : 29 décembre 1972

	27 sept.	4 oct.
·dice général	68,1	69,7
·surances	115,1	114,1
·anq. et sociétés financ.	51,8	53,5
·ociétés foncières	74,4	74,5
·ociétés investiss. portef.	82,2	77,9
·griculture	79,6	79,5
·liment. brasseries distill.	75,5	77,1
·utom., cycles et ! équip.	37,6	39,4
·âtim., matér. constr., T.P.	56,5	57,7
·aoutchouc (ind. et comm.)	55,9	58,5
·arrières salines, charbon.	78,4	79,7
·onstr. mécan. et navales	68,1	70,8
·ôtels, casinos, thermal.	77,2	78
·mprimeries pap., cartons	65,9	66,5
·agas., compt. d'exportat.	50,7	53,3
·atériel électrique	56,5	59,4
·étall., com. des pr. métal.	92,4	96,4
·ines métalliques	103,7	103,5
·étroles et carburants	62	63,6
·rod. chimiq. et el-mét.	86,5	90,9
·ervices publics et transp.	77,7	78,3
·extiles	67	67,6
·ivers	63,6	65
·aleurs étrangères	74,3	73,6
·aleurs à rev. fixe ou ind.	100,9	101,8
·entes perpétuelles	80,7	77,3
·entes amort., fonds gar.	127,7	129,2
·ect. indust. publ. à r. fixe	88,7	89,2
·ect. ind. publ. à rev. ind.	117,5	127,1
·ecteur libre	92,5	92,8

INDICES GÉNÉRAUX DE BASE 100 en 1949

·aleurs à rev. fixe ou ind.	176,9	178,2
·al. franç. à rev. variable	472	483
·aleurs étrangères	549	544

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

·dice général	53,7	55,3
·oduits de base	42,3	43,7
·onstruction	60,1	61,1
·ens d'équipement	47,1	48,2
·ens de consom. durables	58,1	60,2
·ens de cons. non durabl.	49,4	50,2
·ens de consom. aliment.	72,6	74,8
·ervices	76,9	79,7
·ociétés financières	64	65,7
·ociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	109,9	112,1
·aleurs industrielles	47,9	49,3

Alimentation

Au cours du premier semestre de l'exercice, le bénéfice non consolidé de *Carrefour*, avant impôts sur les sociétés mais après prise en charge de la contribution exceptionnelle de 18 %, a représenté 79 millions de francs. Il

	4 oct.	Diff.
Beghin-Say	141,50	inchangé
Carrefour	1 150	+ 55
Casino	877	+ 14
C.D.C.	135	— 1
Radar	224,50	+ 1
B.S.N.-Gerv.-Dan. .	416	— 12
Mumm (1)	395	+ 12
Veuve Clicquot ...	490	— 35
Moët-Hennessy	374,90	+ 2,90
Olida et Caby	145	— 24
Pernod	308,10	+ 6,60
Ricard	322	— 5
Raffin. Saint-Louis	154,50	+ 14,50
S.I.A.S.	265	+ 44
Viniprix	470	+ 35
Club Méditerranée.	128,90	+ 0,90
Perrier	117	— 7
J. Borel	344,50	— 5,50
P.L.M.	89,50	+ 4,50
Nestlé	3 325	—200

(1) Ex-coupon : 7,35 F.

s'agit là bien sûr, d'un résultat provisoire. Les dirigeants de cette entreprises s'attendent à ce qu'au niveau du groupe, les résultats soient conformes aux prévisions.

Le bénéfice net consolidé du groupe *SIAS-ORSAN* s'élèvera — hors plus-values à long terme — à 24 F par titre contre 16,8 F en 1973. Pour les six premiers mois de l'année, le bénéfice net de *SIAS* s'est situé à 4,76 millions de francs (contre 3,60 millions pour le premier semestre 1973) et celui d'*ORSAN* à 3,99 millions de francs.

Bâtiment et travaux publics

Pour le premier semestre 1974, le résultat de *Carbonisation Entreprise et Céramique* (C.E.C.), du groupe *Lafarge*, s'élève à 5,77 mil-

	4 oct.	Diff.
Auxiliaire d'entrep.	148	+ 6
Bouygues	290,60	+ 11,60
Chimiq. et routière	61,80	+ 1,30
Ciments français .	84	+ 7
Entrep. J. Lefebvre	135	+ 7,10
Gén. d'entreprises.	81	— 1,20
Gds Travx de Mars.	119	+ 8
Ciments Lafarge ..	142	— 1
Maisons Phénix ...	367	— 13
Poliet et Chausson	87	+ 0,90

lions de francs contre 6,92 millions de francs. Le résultat net consolidé revient de 12,07 millions de francs au 30 juin 1973 (montant exceptionnellement élevé) à 8,31 millions de francs, cet écart s'expliquant principalement par la diminution des résultats des filiales de robinetterie sanitaire, l'accroissement des charges financières et la surtaxe exceptionnelle sur les bénéfices.

Matériel électrique, services publics

Au 30 juin 1974, le résultat d'exploitation de *Thomson-Brandt* s'élève à 65,8 millions contre 58,7, après amortissements et provisions, mais avant impôt. Il est prévu que les résultats nets consolidés de l'exercice entier, après impôt et compte tenu de la contribution exceptionnelle, seront voisins de ceux de l'exercice précédent.

Thomson C.S.F. a enregistré au premier semestre un chiffre d'affaires de 2 161 milliards de francs, en hausse de 17 %. Le bénéfice

	4 oct.	Diff.
Alsthom	64	+ 4,10
C.G.E.	229	— 1,50
C.I.T.-Alcatel	905	+ 24
C.S.F.	101,50	+ 5,50
D.B.A.	79	— 4,20
Electro-Mécaniq. .	84,20	+ 8,20
Machines Bull	28,65	+ 1,55
L.M.T.	1 255	— 55
Moulinex	177,50	— 5
Signaux	219,50	+ 8,50
T.R.T.	184	+ 24
Thomson-Brandt .	125,40	+ 0,40
Schlumberger	364	— 36
Générale des eaux.	405	— 5
Lyonnaise des eaux	299	+ 15,10
Chauffage urbain .	67,50	+ 11,10

avant impôt ressort à 48,4 millions contre 40,3 ; la progression du bénéfice net consolidé, après tous impôts, contribution exceptionnelle et provisions, pourrait atteindre pour l'exercice entier un taux comparable à celui du chiffre d'affaires.

Radiotechnique comptabilise au titre du premier semestre un résultat net d'exploitation de 27,3 millions, auquel s'ajoutent les dividendes reçus des filiales, soit 12,4 millions. Le total s'établit donc à 39,7 millions contre 36,4, pour un chiffre d'affaires de 474 millions contre 401. Ce résultat ne tient pas compte de l'incidence de la contribution exceptionnelle.

Bourse de Paris

SEMAINE DU 30 SEPTEMBRE AU 4 OCTOBRE

REPRISE TECHNIQUE

POUR la première fois depuis sept semaines, la Bourse de Paris s'est quelque peu redressée à la faveur d'une forte reprise technique. Une rechute des cours à la veille du week-end ne lui a toutefois permis de conserver qu'une partie seulement des gains qu'elle avait acquis.

Encore indécis lundi sur la conduite à adopter après le coup d'arrêt à la baisse donné le vendredi précédent par les organismes de placement collectif, le marché progressait timidement mardi. Mercredi, à la surprise générale, il s'emballait tout à coup, une véritable explosion de hausse élevant de 5 % en moyenne le niveau des cours, après que la cotation d'une valeur sur dix eut dû être retardée, non pas tant en raison de l'afflux de la demande que de la très forte diminution des ventes. Mais les lendemains de fête chantent rarement, surtout en Bourse. Jeudi, la tendance commençait à s'inverser légèrement, pour s'orienter franchement à la baisse vendredi. Tout le bénéfice de la hausse ne devait cependant pas être reperdu, et, d'une semaine à l'autre, les différents indices ont progressé d'un peu plus de 2 %.

Pourquoi ce brusque changement d'attitude ? A dire vrai, la Bourse n'a pas modifié sa manière de voir. Simplement, à la suite du contre-feu allumé à la fin de la semaine passée et surtout après l'échéance de fin de mois, presque toutes les conditions étaient réunies pour déclencher une reprise technique. Par ailleurs, la résistance de Wall Street et la meilleure tenue de Londres avaient quelque chose de rassurant. Le discours prononcé par M. Fourcade au F.M.I. ayant, d'autre part, fait bonne impression, il n'en a pas fallu davantage pour « faire courir les vendeurs à découvert », comme l'on dit dans le jargon boursier, et les inciter à racheter précipitamment. Se sont joints à eux quelques gros investisseurs privés — des compagnies d'assurances. D'où la fièvre haussière et quelque peu artificielle de mercredi. Mais en Bourse, surtout quand elles sont excessives, les reprises techniques sont toujours rapidement corrigées. Celle-ci a d'autant plus rapidement tourné court que le président de la République, recevant dans l'après-midi du même jour le syndic des agents de change, lui confirmait qu'en dépit de son intérêt pour le marché il n'envisageait aucunement d'assouplir les mesures restrictives prises à l'encontre des entreprises dans le cadre de la lutte contre l'inflation. La Bourse ne s'attendait pas à des miracles, mais le moindre geste en sa faveur eût été le bienvenu. Cette déception, liée à la crainte inspirée par le nouvel accès de faiblesse de Wall Street ne pouvait qu'inciter les vendeurs à découvert à reprendre position. Ce qu'ils ont fait, aidés en cela par les opérateurs soucieux de dégager des liquidités supplémentaires en cette période de resserrement du crédit et de recouvrements fiscaux.

Est-ce à dire qu'après ce bref sursaut la Bourse de Paris va s'enfoncer encore plus avant dans la baisse ? Nul ne saurait répondre à cette question. Vendredi, en clôture, le sentiment n'était guère à l'optimisme autour de la corbeille, bien qu'aux yeux de certains investisseurs la baisse des cours ait largement anticipé la crise que l'économie française s'apprête à traverser.

Sur le marché de l'or, les cours se sont assez fortement tendus en fin de semaine, suivant en cela les indications de Londres. Le lingot et le kilo en barre sont remontés d'environ 6 %, regagnant respectivement 1.500 F à 24.650 F et 1.535 F à 24.595 F. Le napoléon, pour sa part, est passé de 259,20 F à 287,40 F, entraînant dans son sillage la rente 4 1/2 % 1973.

Aux valeurs étrangères, très vive reprise des mines sud-africaines. Forte baisse, en revanche, des américaines et des pétroles internationaux. Résistance des allemandes et des néerlandaises.

Métallurgie, constructions mécaniques

Denain-Nord-Est a obtenu, pour le premier semestre, un bénéfice net de 85,78 millions contre 81,92 millions.

Vallourec, pendant le premier semestre, a maintenu ses livraisons sur le marché français, resté fortement demandeur, et a béné-

	4 oct.	Diff.
Châtillon	67,50	+ 4,30
La Chiers	218	+ 23
Creusot-Loire	114	+ 3,50
Denain Nord-Est .	130,50	+ 4
Marine	112,10	+ 3,60
Métal-Normandie .	127	+ 9
Pompey	62,10	+ 0,80
Sacilor	83,20	+ 2,70
Saulnes	138	+ 4,50
Usinor	94	+ 3
Vallourec	124,50	+ 8
Alspi	55	+ 3
Babcock-Fives	67,50	+ 2,50
Génér. de fonderie	188	— 5,90
Poclain	298,50	— 1,50
Sagem	355	+ 9,50
Saunier-Duval	109	— 11
Penhoët	185	+ 6
Citroën	25,20	+ 0,30
Ferodo	169,80	— 6,20
Peugeot	136	+ 6

ficié à l'exportation (40 % de l'activité) d'une très sensible amélioration de ses prix de vente. Le chiffre d'affaires a dépassé de 33,7 % celui du premier semestre 1973. Quant au bénéfice net, après 38 millions d'amortissements en 1974 comme en 1973, il a été porté à 30 millions contre 13,5 millions.

La marge brute de *La Chiers* pendant le premier semestre, s'est élevée à 90,50 millions contre 33 millions. Le bénéfice net a été de 41,42 millions contre 8,95 millions, après 49 millions contre 24 millions d'amortissements. En dépit d'un ralentissement récent pour certains produits, la société estime que les perspectives d'activité restent favorables pour les derniers mois de l'année.

La perte des *Ateliers G.S.P.* au premier semestre a été de 2,82 millions de francs contre 862.000 F.

Rateau, pour l'exercice 1973, a enregistré une perte de 32,23 millions de F, ce qui porte le déficit total à 39,49 millions de francs.

Compte tenu de la contribution exceptionnelle et d'amortissements augmenté de 2,82 millions de francs, *Saunier-Duval* n'a obtenu pour le premier semestre qu'un bénéfice net de 712 000 F contre 3,72 millions de francs.

Les *ANF (Ateliers de constructions du nord de la France)* ont décidé de provisionner entièrement leurs engagements avec *Titan-Coder*. Il en est résulté pour l'exercice clos le 30 juin une perte de 12 millions de francs. Le dividende sera supprimé. Suivant un communiqué publié le 18 juillet, la situation de la principale filiale *A.N.F. Frangeco* reste favorable.

Les comptes de *Virax*, pour l'exercice clos le 31 mars, se sont soldés par un bénéfice net de 860.000 F, après 8,58 millions de francs d'amortissements et de provisions. Le dividende global sera de 7,50 F. L'ancien siège social, évalué à quelque 6 millions de francs, n'a pu être vendu.

Le bénéfice net d'*Arbed*, dans le premier semestre, a été de 1 077 millions de francs contre 667 millions de francs. Le président a annoncé une augmentation du dividende pour l'exercice en cours.

Mines, caoutchouc, outre-mer

La limitation des dividendes étant levée en Angleterre, le *R.T.Z.* déclare un dividende intérimaire de 2,1 pence contre 1,62 pence. Le bénéfice net attribuable aux actionnaires a été, pour le premier semestre, de

	4 oct.	Diff.
Le Nickel	72,20	— 2,80
Peñarroya	74,10	— 1,30
Asturienne	277,50	— 7,50
Charter	10,25	— 1,15
Inter-Nickel	107	— 0,60
R.T.Z.	9,95	+ 1,25
Tanganyika	11	+ 0,40
Union minière	142	— 5,50
Z.C.I.	4,50	inchangé
Hutchinson-Mapa .	190,50	— 6,50
Kléber	43	+ 1,50
Michelin	522	+ 22

28 millions de livres contre 18,6 millions, soit 12,58 pence par action contre 8,35 pence.

La *Zambian Anglo American* est cotée sous son nom nouveau, *Minerals and Resources Corporation*.

Pétroles

La *Compagnie française des pétroles* vient d'annoncer que les essais effectués sur le puits Gudrid H 55, situé dans les eaux du Labrador à 500 miles au nord de Saint-Jean de Terre-Neuve, ont confirmé la présence d'un réservoir de gaz à 2.910 mètres de profondeur. Ce réservoir a fourni du gaz anhydre avec un débit de 566.000 mètres cubes par jour, ainsi que des condensats. Les résultats des essais sont considérés comme encourageants mais ne permettent pas encore de procéder à une estimation des réserves.

Le groupe Total détient un intérêt de 33 1/3 % sur le permis où le puits Gudrid est situé.

La *Compagnie française de raffinage* annonce pour le premier semestre un résultat brut avant amortissements, impôts et provisions de 1.051,77 millions de francs contre 250,92 millions pour la

	4 oct.	Diff.
Antar	27,50	+ 1,90
Aquitaine	352	— 7
Esso Standard	55,30	— 1,70
Franç. des pétroles	95,50	+ 2,50
Pétroles B.P.	31	inchangé
Primagaz	244	+ 14
Raffinage	92	+ 6,50
Sogerap	68	+ 1,50
Exxon	258	— 30
Norsk Hydro	332	— 3
Petrofina	377	— 16
Royal Dutch	107,80	— 5,80

période correspondante de l'année écoulée.

Compte tenu, toutefois, du provisionnement effectué pour pallier les fluctuations des cours du pétrole, le résultat net est nul. Au 30 juin 1973, le bénéfice net de la compagnie s'était élevé à 41,9 millions de francs.

Produits chimiques

La firme pharmaceutique *Synthelabo*, filiale à 51 % du groupe *L'Oréal*, et la société *American Cyanamid* ont décidé de collaborer étroitement dans la fabrication et la commercialisation des ligatures chirurgicales.

Cette collaboration s'effectuera au sein de la *Société des sutures chirurgicales Robert et Carrière* (S.S.C.R.C.) apparentée à *Synthelabo*. A cette fin, le capital de la *S.S.C.R.C.* vient d'être porté de 100.000 à 20.800.000 F par divers apports d'actifs (usines et licen-

	4 oct.	Diff.
C.M. Industrie	261	+ 4
Cotelle et Foucher	109	+ 9,10
Institut Mérieux ..	493	— 7
Laboratoire Bellon.	187	+ 6
Nobel-Bozel	89	+ 9
P.U.K.	107,10	+ 1,10
Pierrefitte-Auby ..	63,50	+ 6,50
Rhône-Poulenc ...	115,10	+ 1,10
Roussel-Uclaf	211	inchangé

ces) des deux partenaires et une augmentation en numéraire de 5,5 millions de francs réservée à l'*American Cyanamid*. Il est désormais réparti à parts égales entre *Synthelabo* et l'entreprise américaine.

Le groupe chimique belge *Solvay* annonce pour le premier semestre un résultat net industriel de 1.732 millions de FB, en progression de 38 % par rapport à la période correspondante de 1973, pour un chiffre d'affaires accru seulement de 29 %. Un dividende intérimaire de 60 FB contre 55 FB sera mis en paiement en janvier 1975.

Pierrefitte-Auby a réalisé pour le premier semestre un bénéfice d'exploitation de 40,89 millions de francs, contre 19,21 millions. Bénéfice net, hors plus-values et y compris reprise sur provisions, 29 millions de francs contre 12,1 millions de francs. Le dividende global est porté de 5,25 F à 7,50 F.

Mines d'or, diamants

Le groupe *Union Corporation* suscite décidément de nombreuses convoitises. Après le projet de

	4 oct.	Diff.
Amgold	225,50	+ 20,30
Anglo-American ..	22	+ 1,45
Buffelsfontein	133	+ 6
Free State	154,90	+ 10,10
Goldfields	18,55	inchangé
Harmony	49,70	+ 5,70
President Brand ..	149,80	+ 13,90
Randfontein	173,5 0	+ 23,50
Saint-Helena	173,50	+ 12,50
Union Corporation.	25,30	— 2,80
West Driefontein ..	278	+ 22
Western Deep	130,10	+ 15,30
Western Holdings .	217	— 5,80
De Beers	12,90	— 0,40

fusion avec *Barlow Rand*, puis l'offre de *Goldfields* de racheter l'intégralité des actions en circulation, la *General Mining* entre à son tour en lice en proposant d'acquérir 44,3 % du capital de la compagnie, ce qui porterait sa participation initiale de 3,8 % à 48,1 %. Le prix de rachat proposé pour les 27.947.450 actions *Union Corp.* concernées s'élève à 136 millions de livres sterling (4,89 livres par action), ce qui correspond à une surenchère supérieure à 50 % par rapport au prix offert par *Goldfields* (174 millions de livres ou 3,15 livres par action pour les 58,1 millions de titres composant le capital). L'offre d'échange adressée aux actionnaires d'*Union Corp.* se fera sur la base de cent actions ordinaires *Union Corp.* de 6,25 cents pour huit actions nouvelles ordinaires *General Minning* de 2 rands, plus cinquante actions *Sentrust* de 10 cents et 370 rands en espèces. Les administrateurs d'*Union Corporation*, qui avaient déjà conseillé à leurs actionnaires de rejeter la proposition de *Goldfields*, parce qu'insuffisante, leur demandent d'attendre le résultat de l'expertise en cours avant de prendre une décision.

NOMINATION D'UN NOUVEAU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL A LA COMMISSION DES OPÉRATIONS DE BOURSE

M. Gilbert Mourre, inspecteur des finances, vient d'être nommé secrétaire général de la Commission des opérations de Bourse (COB). Ancien élève de l'ENA, M. Gilbert Mourre est entré à l'inspection générale des finances en 1962 avant de passer au service du financement du Commissariat général au Plan en novembre 1967, d'abord comme chargé de mission, puis comme chef de service de 1970 à 1973. Il succède à M. Jean-Jacques Burgard, récemment nommé secrétaire général de la S.N.C.F., qui, aux côtés de M. Pierre Chatenet, puis de M. André Postel-Vinay, a largement contribué aux réformes tendant à l'information et à la protection des actionnaires.

Filatures, textiles, magasins

Après amortissements, impôts et constitution d'une provision de 754.000 F pour dépréciation des titres de placement, rendue nécessaire par la baisse de la Bourse, le bénéfice net de *Tissarex* s'établit à 241.330 F pour l'exercice 1973-1974. Une reprise sur le report à nouveau permet de servir un dividende global de 748.000 F, soit 4,50 F net par action.

Le bénéfice qui ressort de la situation provisoire de *C.F.A.O.*, arrêtée au 30 avril 1974, s'élève à 26,6 millions de francs contre 23 millions.

	4 oct.	Diff.
Dollfus-Mieg	60	— 2,50
Sommer	402	— 13
Agache-Willot	41,50	+ 1,50
Fourmies	39,50	+ 4,50
Lainière Roubaix .	55	— 2
Roudière	334	+ 19
Vitos	54,20	+ 8,20
Saint-Frères	24,80	+ 1,80
Bail Investissem. .	143	+ 9
Nouvelles Galeries.	89,50	+ 5,50
Paris-France	102	— 5
Prénatal	43,20	+ 2,90
La Redoute	320	— 3
S.C.O.A.	57	+ 3,20
U.I.S.	141	+ 10
Bon Marché	27	+ 3,50

Les actions *Louvre* ne sont plus négociées depuis le 1er octobre sous la rubrique « magasins », mais sous celle des sociétés foncières et immobilières.

Valeurs diverses

	4 oct.	Diff.
Air liquide	223	— 4
Bic	407	+ 4
Europe n° 1	268	+ 24
Hachette	136	+ 5,90
Jacques Borel	344,50	+ 0,50
L'Oréal	1 029	+ 19
Presses de la Cité .	70	+ 4
St-Gob.-P.-à-M. ..	99	+ 2,30
Skis Rossignol	826	— 25

A la suite de la cession d'un bloc de contrôle, M. Nicolas Seydoux et la société *Ciné-Par* achèteront, au cours de 450 F, et jusqu'au 24 octobre, toutes actions de la *Société Nouvelle des Etablissements Gaumont* qui leur seront présentées. Ces actions, qui ont évolué cette année entre les cours de 433 et 600, ont terminé à 500.

La cotation des titres (actions et obligations) *Néogravure* et *Imprimerie Crété* est désormais suspendue. La *Néogravure*, après des difficultés graves, a demandé au Tribunal de commerce le bénéfice de la cessation des poursuites.

TITRES LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉS A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
4 1/2 % 1973 ..	228 600	111 895 720
Obligat. Lafarge.	50 975(1)	11 970 322
C.N.E. 3 %	9 375	8 851 671
Carrefour	6 720	7 832 760
Obligat. L'Oréal.	2 890(2)	7 487 090
Aquitaine	19 875	7 158 970
Schlumberger ..	18 850	7 011 628
Génér. occident.	38 250	6 922 774

(1) Quatre séances seulement, dont un bloc de 50 525 titres jeudi.

(2) Quatre séances seulement, dont un bloc de 2 890 titres jeudi.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	30 sept.	1er oct.	2 oct.	3 oct.	4 oct.
Terme	56 563 589	100 831 486	78 309 523	81 470 513	70 580 955
Comptant					
R. et obl.	44 320 468	121 741 252	115 786 373	49 965 690	43 583 525
Actions ..	31 863 175	22 529 686	28 488 064	32 721 944	27 160 536
Total	132 747 232	245 102 424	222 583 960	164 158 147	141 325 016

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 31 décembre 1973)

Valeurs					
françaises .	64,2	65,2	67,4	66,7	65,5
étrangères..	70,8	71,8	73	71,4	70,8

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
(base 100, 29 décembre 1961)

Indice gén.	54,1	53,9	56,1	56,3	55,3

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LE MONDE AUJOURD'HUI

LIRE ÉGALEMENT

Le numéro du « Monde » daté 5 octobre 1974 a été tiré à 550 274 exemplaires.

Après vingt-quatre jours d'occupation

Les syndicats et la Transat négocient le retour du « France » au Havre

Les conversations engagées vendredi à Saint-Vaast-la-Hougue (Manche) entre les responsables syndicaux et un représentant de la Transat, à propos du France, *avaient repris ce samedi matin 5 octobre. Bien que des retournements de dernière heure ne puissent être exclus, il semble que l'on s'achemine vers un accord permettant à bref délai un retour du paquebot au Havre.*

Dans l'entourage de M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'État aux transports, on souligne que les pouvoirs publics sont prêts à rencontrer les syndicats à tout moment pendant le week-end pour négocier, « la seule chose qui n'est pas négociable étant le désarmement le 25 octobre ».

A bord, après vingt-quatre jours d'occupation, il ne reste plus que 530 personnes au lieu de 980.

Un dénouement poignant et choquant

Rien ne sera plus comme avant. Même si un jour le paquebot reprend la mer, renfloué par les capitaux d'un groupe immobilier, de banquiers, de marchands de voyages ou, qui sait, par les dollars d'un émir arabe ou d'un financier de Hong-Kong, le *France* ne ressemblera plus au *France*. Ce n'est que l'ombre d'un des derniers et du plus prestigieux transatlantique qui franchira, pâle et diminué, les jetées attristées du Havre.

Le *France* a été touché à mort le jour où le pétrole a commencé sa folle ascension : son budget « combustible », de 14 millions de francs en 1973 devait atteindre 68 millions en 1974, soit plus des deux tiers du déficit total. Qu'il devenait cher alors le prix du prestige et de l'orgueil national ! Qu'il paraissait indécent de vouloir le faire supporter par le budget au moment même où l'on appelait les Français à la rigueur, à l'effort, peut-être au sacrifice.

Mais déjà depuis longtemps le plus beau fleuron de la Transat, lancé en 1962 sous le regard fier du général de Gaulle et des métallos des Chantiers de Saint-Nazaire, portait en lui les germes de sa condamnation. A bord, le personnel, très nombreux, jouissait d'un régime social incomparablement généreux, donc coûteux. Des habitudes avaient été prises, dont certaines (tarification et répartition des pourboires, « emprunts » de nourriture et d'objets) ne forçaient pas toujours l'estime du reste de la profession maritime. L'énorme dispositif des agences de voyages travaillant pour le *France* et installées aux quatre coins du monde, les frais de publicité, le budget de nourriture et de distractions, les frais financiers, alourdissaient encore un peu plus chaque année une exploitation de plus en plus fragile. Mais comme le coefficient de remplissage du paquebot, en voyage régulier et en croisière, était toujours très satisfaisant et que le *France* faisait vivre directement plusieurs milliers de personnes, on ne voulait connaître et faire connaître que les bonnes nouvelles. On attendrait bien 1978 pour qu'il soit amorti. Mais le trou, derrière la façade rose, se creusait.

Les derniers moments du paquebot, traqué entre les bilans qui le condamnent sans appel et une opinion en définitive assez indifférente, l'énergie qu'il met à résister à ceux qui ont signé sa fin, ont provoqué un climat et suscité des événements à la fois poignants et choquants.

Un homme, en effet, a engagé son autorité personnelle et toute sa responsabilité (ce qui n'est pas un vain mot lorsqu'il s'agit d'un leader syndical) dans cette bataille de la mer qui prend le tour d'une super-production pour grand public : M. Augustin Gruenais, secrétaire de la Fédération des marins C.G.T., très majoritaire dans les compagnies de navigation, ne peut évidemment se résigner à voir disparaître mille six cents emplois, alors que, depuis quatorze ans, la marine a déjà perdu vingt mille postes de travail. Mais surtout, pour lui, l'affaire du *France* est un symbole : symbole d'une décadence régulière de la flotte de paquebots au fur et à mesure que disparaissait l'empire et que sortaient des chaînes de montage les avions gros porteurs ; symbole d'une indifférence quasi constante des pouvoirs publics pour les choses de la mer ; symbole, enfin, d'un État de plus en plus technocratique qui refuse même d'examiner avec ses partenaires la possibilité d'étudier et de lancer une politique renouvelée des croisières.

Un symbole et un avertissement. Car si le *France* baissait pavillon, le dernier groupe privé à posséder trois paquebots de croisière — les Chargeurs réunis — trouverait l'occasion trop belle et ferait probablement de même.

Dans les dernières péripéties de l'affaire du *France*, il y a quelque chose d'injuste pour ce leader des marins, affable, mesuré, qui n'a jamais abusé de la grève (il a désapprouvé la « mutinerie non violente » du 11 septembre dans le chenal du Havre), et qui a sans doute plus fait que quiconque, par son entêtement, en France et dans les organismes internationaux, pour que la marine ne sombre pas tout à fait dans l'oubli et les marins dans la pauvreté. Quoi de plus normal, en effet, que l'équipage, pour se défendre, occupe son outil de travail ? par exemple, prendre d'autres formes Peut-on, dans la marine, imaginer une grève autrement qu'avec l'occupation du navire, qui peut, à quai que la « révolte » à laquelle on a assisté ? Comment partager cette obstination gouvernementale à faire isoler par des gendarmes maritimes et des gardes-pêche le paquebot et son équipage, soumis depuis trois semaines à un blocus moral plus éprouvant que toute autre privation ? Pourquoi exiger des syndicalistes C.G.T. et C.F.D.T., à l'heure où l'on vante la nécessité de la conciliation et de la concertation, qu'ils acceptent sans un mot les draconiennes conditions que le gouvernement met pour le retour du navire aux quais du Havre. Veut-on les présenter à l'opinion comme des « bourgeois de Calais » ? Ce serait une attitude bien peu libérale et bien peu magnanime de la part du pouvoir en place, alors qu'il sait bien qu'il a déjà gagné la bataille pour lui essentielle du désarmement du paquebot, étape préalable à toute conversion éventuelle.

Mais cette affaire du *France* a aussi des aspects choquants. Comme il ne pouvait être question de mettre au rebut le brillant transatlantique sans compensation, l'occasion était belle de ressortir le dossier tout ficelé du plan de croissance de la marine marchande tant attendu par les milieux patronaux. La pilule serait moins amère. Et puis le *France*, c'était le passé doré et sentimental, tandis que le plan de croissance représentait l'avenir du commerce extérieur et la puissance économique.

La longue occupation du *France* par son équipage, le licenciement probable de certains marins, les deux grèves de solidarité dans la profession, auront eu pour conséquence l'adoption rapide par le conseil des ministres du 2 octobre de ce plan de croissance. Les premiers à s'en réjouir sont évidemment les armateurs. Ainsi les mouvements de protestation, voire les actes de désespoir des marins, eurent pour paradoxal effet d'apporter de l'eau au moulin de leurs patrons et de pousser le gouvernement à offrir une enveloppe bien garnie aux groupes privés et à la Compagnie générale maritime. Qu'on ne dise pas pour se justifier que le personnel, marins et officiers, doit aussi se frotter les mains. Car s'il est vrai que le plan prévoit la création en cinq ans de deux mille cent cinquante emplois, l'arrêt du *France*, lui, signifie la suppression de mille six cents postes de travail. C'est une piètre compensation.

Ainsi cette affaire, qui n'a pas été sans évoquer une sorte de bataille d'*Hernani* (des personnalités U.D.R., les C.D.R., les parlementaires socialistes, le parti communiste, faisaient monter vers le pouvoir, lui-même indécis, une même clameur implorant le sursis), se termine sans gloire. Pourtant, puisqu'il s'agissait du prestige de la France et de son image à l'étranger, n'aurait-on pas dû tout faire pour qu'elle se termine sinon avec panache, du moins avec décence ?

FRANÇOIS GROSRICHARD.

LA LIBERTÉ DES PRIX EST RENDUE AU SECTEUR AUTOMOBILE

M. Giscard d'Estaing, dans son allocution au Salon de l'automobile, avait laissé entrevoir la possibilité d'un allégement de la T.V.A. sur les voitures, mesure qui s'ajouterait à la hausse déjà obtenue de leurs prix.

Samedi matin 5 octobre, le ministère des finances a confirmé qu'un arrêté accorderait prochainement aux constructeurs la liberté de fixer eux-mêmes leurs prix. Cette mesure tend à favoriser les branches exportatrices, qui connaissent des difficultés. Elle découle de la nouvelle politique de réglementation des prix annoncée par les pouvoirs publics il y a deux semaines.

DEVANT LE COMITÉ CENTRAL

M. Chaban-Delmas souhaite que le secrétaire général de l'U.D.R. soit élu par l'ensemble des militants

Les travaux du comité central de l'U.D.R. ont débuté samedi 5 octobre, à Paris, par une brève déclaration du secrétaire général, M. Sanguinetti.

Avant que les délégués ne se répartissent entre les commissions, M. Chaban-Delmas, dans son intervention, a évoqué sans attendre le problème politique qui se pose à l'U.D.R. Il a demandé un « *profond changement de méthodes* ». L'ancien premier ministre a souhaité que le secrétaire général du mouvement gaulliste soit, à l'avenir, élu directement par l'ensemble des militants réunis dans les assises nationales et non pas par le comité central, qui ne compte qu'une centaine de membres. Il a souhaité également que les secrétaires de fédérations soient élus directement par les adhérents de celles-ci et non plus désignés, comme c'est le cas actuellement, par le secrétaire général.

Le comité central a approuvé la proposition de M. Sanguinetti de réunir le conseil national du mouvement les 7 et 8 décembre prochain et de convoquer les assises nationales en février 1975.

L'ORDRE DE GRÈVE ÉTANT CONFIRM[É]

Programme minimum à la radio-télévisi[on] à partir du mardi 8 octobre

M. Marceau Long, président-directeur général de l'O.R.T.F. [a] convoqué, vendredi 4 octobre en fin d'après-midi, les représen[tants] de l'Intersyndicale. Cette entrevue n'ayant apporté, selon ces dern[iers], « aucun élément nouveau », l'ordre de grève générale pour le [mardi] 8 octobre a été confirmé, cependant que sera respecté le « program[me] minimum » prévu par la loi.

Une assemblée générale des personnels en grève se tiendra à la Bourse du travail le mercredi 9 octobre, à 10 heures, à l'Intersyndicale déterminera dans l'après-midi les formes d'action qui seront retenues pour la suite du mouvement.

Les cadres de l'Office affiliés au SCORT (Syndicat des cadres de l'O.R.T.F.), réunis vendredi en assemblée générale, ont décidé par 112 voix contre 33 de ne pas s'associer au mouvement de grève. Les personnels hors statut (producteurs, réalisateurs, personnel artistique), dont les quinze syndicats viennent de se constituer en intersyndicale des personnels hors statut, ont décidé pour leur part de s'associer au mouvement, mardi et mercredi prochains.

Malgré leur refus de participer, les cadres déclarent avoir « *constaté leur convergence de [vues] avec les autres syndicats [de] l'Office sur les grandes ligne[s de] la négociation demandée [aux] pouvoirs publics, particulière[ment] en ce qui concerne le perso[nnel] âgé de plus de soixante an[s, le] maintien du plein emploi et [les] avantages acquis* ».

Pour sa part, le Syndicat in[dé]pendant de l'O.R.T.F., affilié [à la] C.F.T., qualifie d'« *action [in]portune* » l'appel à la grève l[ancé] par la « *prétendue* » Intersy[ndi]cale et demande en conséqu[ence] à tous ses adhérents de ne [pas] se joindre à ce « *mouvem[ent] intempestif* » et de défendre [le] droit à la liberté du travail.

« *La C.F.T.*, ajoute le comm[u]niqué, *se réserve de passer [ulté]rieurement à l'action au sein [de] telle ou telle autre société na[tio]nale.* »

DANS LA BANLIEUE PARISIENNE

Le trafic ferroviaire sera perturb[é] jusqu'à lundi matin

Les perturbations qui affectent le trafic de la S.N.C.F. sur les lignes de la banlieue parisienne desservant la gare Montparnasse et celle des Invalides devraient continuer jusqu'à lundi matin 7 octobre. Ce samedi matin un train sur deux seulement circulait sur ces lignes.

Les agents de train (chargés de la surveillance de la fermeture des portes) affiliés à la C.G.T., la C.F.D.T. et F.O., dont les débrayages ont débuté vendredi, réclament de meilleures conditions de travail. Selon eux, les emplois du temps sont devenus plus pénibles depuis l'introduction du service d'hiver, le 29 septembre, et il s[uf]firait de quatre agents de p[lus] dans les effectifs pour faciliter [la] prise des repos.

M. CHIRAC VA RECEVOIR LES SYNDICATS

Le premier ministre recevra prochainement chacune des cinq centrales syndicales représentatives. Il s'entretiendra avec elles des différents problèmes sociaux, comme cela avait déjà été annoncé, à l'hôtel Matignon, à la mi-septembre.

● *Les mineurs de fer lorrains durcissent leur grève.* — La C.G.T. et la C.F.D.T. avaient lancé un ordre de deux heures d'arrêt de travail quotidien du 2 au 9 octobre ; la C.F.T.C. et F.O. ont donné une consigne de grève de quarante-huit heures, les 3 et 4 octobre. Le mouvement a été largement suivi parmi les 7 000 mineurs, qui réclament, notamment, une augmentation des salaires sur la base de 3 500 F mensuels pour l'« *abatteur* ». *Tous les syndicats* devaient se concerter, le 5 au soir, sur la poursuite de l'action.

● A Fos-sur-Mer, la grève du personnel de préparation des charges paralyse progressivement, depuis le 28 septembre, la majeure partie de la production sidérurgique de la SOLMER.

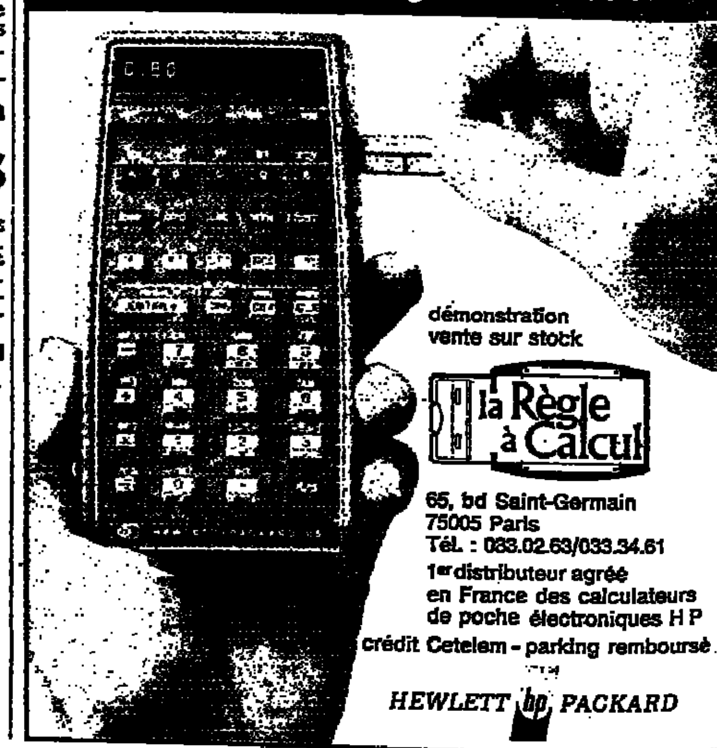
A Marseille

UN MALFAITEUR COMPROM[IS] DANS UNE AFFAIRE DE DROG[UE] MET EN CAUSE UN POLIC[IER]

Deux quotidiens marseillais, *[le] Méridional* et *la Marseillaise*, [se] référant à des sources proches [du] palais de justice, font état, da[ns] leurs éditions de ce samedi 5 oct[o]bre, de déclarations d'un homm[e] poursuivi pour complicité da[ns] une affaire de drogue, mettant [en] cause un policier de la briga[de] des stupéfiants du service régiona[l] de police judiciaire de Marseill[e].

André Bourgue avait été arrêt[é] après la découverte, le 31 ma[rs] 1973, dans une villa du quartie[r] Beaumont, à Marseille, d'un labo[ra]toire de fabrication d'héroïn[e] (*le Monde* du 11 avril 1973). Un[e] rapide enquête avait, en effe[t], permis de découvrir que Bourgu[e] était l'acheteur de la pompe [à] vide, nécessaire à la fabricatio[n] de la drogue découverte dans l[e] laboratoire. Selon les deux jour[naux] marseillais, André Bourgu[e], sans nier cette démarche, aura[it] ajouté avoir agi à l'instigatio[n] d'un certain « Pierrot », dont [il] aurait appris plus tard la vérita[ble] identité, « Pierrot » étant e[n] réalité fonctionnaire de la sectio[n] des stupéfiants du S.R.P.J.

De son côté, M. Mathieu, [le] contrôleur général de la polic[e] judiciaire de Marseille, a formel[le]ment démenti les affirmation[s] d'André Bourgue. « *Il est possible*, a-t-il indiqué, *qu'un fonctionnair[e] de la brigade des stupéfiants actuellement détaché à l'antenn[e] de Nice, ait été entendu par l[e] magistrat chargé de l'affaire, mai[s] je puis affirmer qu'il n'y a eu n[i] pénétration ni provocation de l[a] part de la police marseillaise.* »



A C D E F G H